JOURNAL A NOUVELLES

LA PRESSE

CIRCULATION TOTAL DE LA SEMAINE 542,160

23ME ANNEE—No 265 MONTREAL, VENDREDI 13 SEPTEMBRE 1907 14 PAGES—UN CENT

Rev Ed Paradis Seminaire

UN TRIBUT DE $540,000

Tel est le montant que prélèveront sur les citoyens de Montréal les laitiers, les boulangers et les marchands de charbon, l'hiver prochain.

Les protestations qu'a fait entendre dernièrement la "Presse", relativement à l'augmentation du prix du lait, du pain et du charbon, ont eu déjà pour effet d'émouvoir bien des gens. Un confrère anglais du soir vient, après la "Presse", de publier des chiffres qui sont bien de nature à faire songer à ce que coûtera l'existence, cet hiver, à Montréal.

Voici un petit calcul intéressant. Trois pintes de lait à un cent de plus la pinte, plus l'augmentation d'un cent par pain, et 25 cents d'augmentation par tonne de charbon, c'est-à-dire 4½ cents, représentent ce que chaque famille payera de plus par jour cet hiver, pendant six mois. Ceci représente $8.10 pour 180 jours. Si l'on considère maintenant qu'il y a environ 66,666 familles à Montréal, on calcule que l'augmentation totale sera d'environ $540,000. De ce montant, les boulangers prendront pour leur part $120,000, les laitiers prendront $360,000 et les marchands de charbon se contenteront de $60,000.

D'autre part, un autre confrère fait remarquer le rapport qui existe entre le prix des fourrages et le prix du lait au Canada et aux Etats-Unis. Là où le lait est 3 cents meilleur marché que partout ailleurs, ce sont précisément les endroits où les fourrages et le foin en particulier se vendent plus cher.

A Montréal, aujourd'hui, le son est coté à $22 la tonne, et le foin de la dernière récolte de $14 à $15 pour la première qualité.

A Toronto, où le lait est payé 3 cents moins cher qu'ici, le son est coté à peu près le même prix, mais le foin est coté $2 de plus par tonne, il en est de même pour Ottawa. Et pourtant les marchands ne se plaignent pas qu'ils font de mauvaises affaires. Bien mieux encore, à Halifax, où le son est coté de $18 à $29 la tonne, et le foin de $12 à $18 — prix qui sont beaucoup plus élevés qu'à Montréal, le lait n'est vendu que 7 cents.

D'où vient donc la nécessité pour Montréal de vendre le lait 10 cents ?

Telle est la question que se posent avec raison ceux qui suivent les affaires.

FORMIDABLE EXPLOSION

Un employé du Pacifique est horriblement blessé, à Farnham, ce matin, en manipulant de la poudre.—Dommages considérables.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Farnham, 13. — Ce matin, vers huit heures, une explosion formidable, suivie d'un appel aux pompiers, fit accourir une foule considérable aux hangars du Pacifique Canadien.

Un accident venait d'arriver. Un employé de la compagnie, Charles Royston, en manipulant des seaux de poudre, venait de déterminer une explosion. Le malheureux, la figure noire de poudre et sanguinolente, les vêtements déchirés, n'y voyant plus, courait autour du hangar, clamant sa douleur, criant d'une voix lamentable: "Au secours, je brûle!"

CECITE COMPLETE

On s'empressa de lui venir en aide. Le chef de police Brazeau et le constable J. Fortier firent transporter le blessé à l'hôpital dans une voiture. Les docteurs Slack et Demers lui prodiguèrent les premiers soins. On constata qu'il avait l'estomac, le cou, les bras et les jambes dans un état horrible. La figue, tuméfiée, contusionnée, était affreuse à voir. Les médecins croient que Royston perdra la vue.

La force de l'explosion a été telle que le hangar s'est ouvert par le haut de trois pieds. Les vitres ont toutes été brisées. La cheminée démolie et les colis bousculés, empilés les uns sur les autres, complètent cette scène de désolation.

Les dommages sont considérables.

LE GAGNANT D'UN CONCOURS

M. Joseph Edouard Gauthier, numéro matricule 612, a remporté le premier prix ($50 en or), au concours de vente de billets, lors du dernier pique-nique annuel des employés de la compagnie des tramways, au Parc Dominion.

M. J. E. Gauthier, qui a gagné le premier prix du concours de vente de billets, au pique-nique des employés du M. S. R., au parc Dominion.

Généreusement secondé par ses amis, M. Gauthier a vendu 8873 billets.

Va sans dire qu'il a dû faire preuve d'une grande activité, pour arriver à établir un record, dans ce genre de travail.

LE 31 OCTOBRE

Telle est la date fixée par sir Wilfrid pour le congé d'actions de grâces (Thanksgiving Day).

Des correspondants réguliers de la PRESSE

Ottawa, 13 — Sir Wilfrid Laurier a annoncé à la délégation des agents de commerce envoyée vers lui que le congé d'actions de grâce (Thanksgiving Day) avait été fixé pour cette année au jeudi, 31 octobre.

MORT SUBITE D'UN DETENU

André Mainville, qui habitait l'hôtel Vallée depuis près de six mois, est mort ce matin.

André Mainville est mort subitement, d'une attaque d'apoplexie foudroyante, en la prison de Montréal, où il était détenu depuis le 2 d'avril dernier.

Mainville allait reconquérir sa liberté le 2 d'octobre.

Le coroner adjoint Biron s'est rendu sur les lieux, tenir une enquête.

Notes Mondaines

On annonce pour samedi, 14 septembre, le mariage de M. Raoul Mathieu, fils de M. J. P. Mathieu, N.P., de St Henri de Mascouche, avec Mlle Yvonne Hay, fille de M. M. Hay.

IL RETOURNE EN FRANCE

M. George Auboin, un des directeurs de la célèbre maison de cognac Claudon, de Rouillac, France, vient de quitter Montréal, après un séjour d'un mois. M. Auboin, qui est venu au pays dans l'intérêt de son commerce en est à son quatrième voyage; il compte déjà beaucoup d'amis au Canada. Il a profité de chacun de ses voyages pour observer et connaître le commerce canadien, il est des plus enthousiastes sur l'avenir commercial du Canada. Aussi la maison Claudon a eu l'excellente idée de fonder une compagnie canadienne. La Compagnie Claudon limitée, où elle a placé un fort capital, de concert avec plusieurs amis canadiens, parmi lesquels se trouvent MM. Jules Lavergne, photographe, Vital Geoffrion, épicier, J. C. Lamothe, avocat; L. Giroux, N.P., A. R. Archambault, etc.

La compagnie canadienne vient de se réorganiser sur de meilleures bases; elle vient de retenir les services de M. R. Robin, un expert dans le commerce de vins et liqueurs.

M. Auboin a l'intention d'obtenir pour la compagnie la représentation de nouvelles agences.

LA CHAMBRE DE COMMERCE FRANCAISE

La Chambre de Commerce Française de Montréal, a tenu sa première assemblée, hier après-midi. Parmi les membres présents, nous remarquions: M. C. A. Chouillou, MM. des Etangs, Revol et Salone, membres du bureau, d'Halewyn, vice-consul de France et C. R. des Isles, ministre plénipotentiaire honoraire de France, C. Galibert, G. Husson, G. Vennat, conseillers, etc.

Il a surtout été question du voyage de M. Chouillou au congrès des Chambres de Commerce Françaises à l'étranger et aux colonies.

Le président a remercié ses collègues de l'attention délicate qu'ils ont eue de saluer son retour par une cordiale bienvenue, faisanut en cela allusion à l'adresse aux couleurs tricolores qui lui a été présentée à bord de la "Touraine".

Le secrétaire a donné lecture des nombreux rapports et voeux émis au cours du Congrès, et l'on peut dire que, si tout se réalise, le commerce et l'industrie française prendront un grand essor à l'étranger.

On espère beaucoup de l'Union des Chambres, qui est maintenant un fait accompli.

Sur une motion de M. Léon Fontanel proposant des félicitations à MM. Chouillou et Revoil, votées à l'unanimité, la séance a été levée et renvoyée au 26 courant .

Au cours de la séance, lecture fut donnée par Monsieur le vice-président Geo. des Etangs d'un câblogramme émanant du comité d'organisation de Bordeaux et signé de son président, M. J. Mauvigney, adressant ses plus chaleureuses félicitations à M. C. A. Chouillou pour le Congrès si bien réussi dont il avait eu l'heureuse initiative.

PERSONNEL

M. T. Lacroix, maire de Sainte-Thérèse, est à Montréal, aujourd'hui, pour affaires importantes.

IL FAUT REMPLACER L'INSTITUTEUR

Les parents, par suite du manque de place dans les écoles, doivent se faire les précepteurs de leurs enfants pour la saison 1907-08.—Un devoir cher à tout vrai chrétien.

La philosophie chrétienne impose, aujourd'hui, à la population catholique canadienne-française de Montréal un devoir social d'une importance primordiale. Elle lui ordonne en quelque sorte de suppléer à l'insuffisance de place dans nos écoles et lui demande de remplacer, autant que possible, l'instituteur absent par suite de l'encombrement des maisons d'éducation. En effet, la "Presse" annonçait, hier soir, que trois mille enfants étaient chassés des classes pour des raisons simplement physiques: insuffisance de local.

Le devoir se montre donc à tous les parents, dans son inflexible impartialité: tout père de famille, toute mère doivent devenir précepteurs temporaires des enfants confiés à leur charge par la Providence. C'est le précepte Kantien qui s'applique, s'adressent aux parents : Agis de façon à ce que ta conduite puisse servir de règle générale: si jamais les préceptes du paradoxal penseur allemand peuvent trouver une confirmation logique, c'est bien dans le cas actuel. En effet, quel père ne désire pas aujourd'hui faire pour ses fils ou filles ce qu'il aurait voulu voir faire (raisonnablement) à son père pour lui ou pour ses frères et soeurs dans des circonstances aussi importantes?

Il n'y a pas à se le cacher. Trois mille enfants qui se voient fermer tout-à-coup les portes de l'école au nez pour une considération aussi misérable que le manque d'espace doivent être placés dans une de ces situations mentales dont tout le monde comprend la

FATALE CONSEQUENCE.

Comment apporter un remède à une situation aussi délicate? Comment trouver une contrepartie à un tel désastre d'ordre intellectuel?

Seuls, à présent, les parents pensent suppléer aux instituteurs. Ils doivent avoir, dans leurs souvenirs, assez de connaissances pour guider les pauvres petits voués à l'ignorance pour un an, par l'imprévoyance d'un système trop encombré pour satisfaire aux besoins légitimes de la jeunesse.

Les parents doivent remplacer les maîtres d'école, d'ici à 1908, et inculquer à leurs rejetons les notions préliminaires des connaissances qu'ils auraient acquises si l'école n'avait clos ses portes à la face des pauvres petits. On ne rit pas avec ces désappointements de l'enfance et l'Humanité se doit à elle-même de la prémunir contre les embûches et les dangers d'une jeunesse passée dans l'insouciance de l'incapacité intellectuelle et de l'ignorance absolue en fait de choses ordinaires du savoir.

Les parents doivent remplacer le maître d'école. Les enfants qui ne peuvent assister aux cours assidus d'une institution quelconque doivent avoir droit à l'instruction tout autant que leurs camarades plus heureux qui vont à la classe. Trois mille enfants ne doivent pas être voués au marasme intellectuel à cause d'une circonstance aussi fortuite que le manque de place aux écoles. L'enfance est

UNE CHOSE SACREE.

Elle a droit à toute l'attention de l'âge mur, à toute la sollicitude de ses protecteurs.

C'est pourquoi la "Presse", aujourd'hui, conseille aux parents, dans les familles, de remplacer temporairement les maîtres. Rien n'est plus facile, d'ailleurs, que le devoir accompli, quel qu'il soit.

Aux enfants qui ont déjà suivi les classes d'une école quelconque, nous recommandons ceci : Dites à vos parents de vous acheter les livres qu'il faut pour continuer vos études. Travaillez avec soin à parfaire l'oeuvre déjà commencée par vos éducateurs. Réclamez de vos père et mère qu'ils vous expliquent autant que possible les points obscurs que vous ne saisissez pas parfaitement et demandez-leur sans crainte qu'ils vous dirigent, à la maison, dans les travaux que vous entreprenez malgré le manque d'école, malgré qu'on vous ait involontairement chassé de la salle de classe.

Déjà plusieurs générations de bons citoyens vous ont précédés dans une voie aussi difficile et font aujourd'hui l'orgueil de leur quartier ou de leur cité. A vous de suivre leur exemple encourageant, à vous de bénéficier des leçons que vous donnent vos bons parents.

AUX PARENTS,

nous disons : Instruisez vos enfants, malgré et surtout à cause de l'absence d'une école. Parce que l'enfant ne peut aller à la classe, ce n'est pas une raison pour le laisser dans l'oisiveté coupable. Il ne faut pas oublier que les vices de l'homme ont plus d'une fois germé dans l'inaction de l'enfance. L'éducation entière semble être une conjuration contre l'âme et l'intelligence de l'homme, et seuls les parents qui ne s'arment point, négligent l'éducation de leurs enfants. Les fausses tendresses de la mère éveillent en lui des caprices ayant la volonté et les négligences du père, accoutument son âme à compter plus sur la faiblesse de l'homme que sur sa force. Dès que la raison s'est éveillée dans l'âme de l'enfant, les sollicitudes des parents ont commencé, et leurs bras se sont tendus vers l'avenir, comme dans un

APPEL DESESPERE

pour le saisir et l'arrêter. N'est-ce pas aujourd'hui, dans d'aussi pénibles circonstances, qu'il faut à tout prix songer à l'avenir (ne fut-ce que pour un an) de ces enfants sans école et sans éducation possible en dehors du foyer ?

Les parents doivent s'appliquer plus que jamais à développer chez leurs enfants les qualités qu'ils possèdent et faire croître celles qu'ils n'ont pas encore annoncées dans le domaine de l'intelligence.

Les parents doivent acheter les livres nécessaires et instruire leurs enfants dans la mesure de leur connaissance. C'est l'instruction et l'éducation au foyer en attendant que les petits trouvent place dans une école. Assurez-vous auprès des instituteurs des livres qu'il faut avoir, abécédaires, géographies, grammaires, histoires, arithmétique, catéchisme, etc., et donnez des leçons aux enfants tout comme si vous étiez régulièrement chargé de l'instruction de ces petits qui ne demandent qu'à connaître toujours davantage. Il faut bien comprendre que ce surcroît d'ennui pour les parents est obligatoire dans les circonstances actuelles. Il ne faut pas abandonner les enfants à l'ignorance pendant un an pas plus qu'il serait juste et raisonnable de ne pas les envoyer à l'école. Dans toutes les familles, le père, la mère, les grands frères, les grandes soeurs peuvent diriger les études de leurs cadets et ainsi combler la malheureuse lacune qui se présente aujourd'hui par le manque d'espace dans nos écoles. C'est le seul moyen d'atténuer les effets d'une situation navrante.

FEU MADAME J. B. GAGNON

La mort vient d'enlever à l'affection d'une nombreuse famille Mme J. B. Gagnon, née Philomène Gagnon.

Pendant sa longue maladie supportée avec calme et résignation elle eut le bonheur de voir près d'elle ses deux fils prêtres, J. B. Lucien, curé de St Alexis, Co. Montcalm, C. Hormisdas, du séminaire de St Sulpice de Montréal, ses deux filles religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, Sr Ste Marie-Luména, de St Johnsbury, Vt, et Sr St Hormisdas, de Ste Anne de la Pérade, tous ses autres enfants, ses frères et ses petits-enfants.

Elle s'est éteinte pieusement jeudi dernier dans l'amour du Seigneur assistée de l'un de ses fils prêtres, à l'âge de soixante-neuf ans et six mois.

Les funérailles ont eu lieu lundi

Mme Gagnon, de Saint-Blaise qui vient de mourir et dont la sépulture a eu lieu ces jours derniers, à Saint-Blaise. — Photo. J. A. Dumas, angle des rues Saint-Denis et Sherbrooke.

le 9 du courant, à St Blaise. Le deuil était conduit par son neveu, Léon Gagnon, de Southbridge, Mass., et le corps était porté par ses fils Arthur, Ulric, Wilfrid et Louis, et par ses frère et beau-frère, Alfred et Louis Gagnon.

La levée du corps fut faite par le Rév. M. Cloutier, curé de St Blaise. Le service fut chanté par son fils aîné, J. B. Lucien, curé de St Alexis, assisté comme diacre de son autre fils, Hormisdas, prêtre de St Sulpice, et comme sous-diacre de M. l'abbé Philippe Perrier, ami de la famille et récemment arrivé d'Europe. Les fonctions du choeur étaient remplies par les petits-fils de la défunte sous la direction de M. l'abbé Alexandre Perrin, ecclésiastique du grand séminaire de Montréal.

Etaient présents au choeur outre le Rév. M. Cloutier, curé de la paroisse, et le rév. M. H. Marsolais, curé de L'Acadie, plusieurs membres de la Communauté de St Sulpice de Montréal: Rév. M. L. Lepoupon, directeur du séminaire de Philosophie, Rév. M. Gattet, professeur d'Ecriture Sainte, Rév. M. L. Perrin, professeur de Philosophie, Rév. M. R. Neveu, prof. de Théologie, Rév. M. E. Gouin, prof. de sciences mathématiques, et Rév. M. E. Poulin, prof. de Philosophie. La nef était remplie d'une foule de parents et d'amis tant de la paroisse de St Blaise que de Montréal et des paroisses de Napierville, de St Jean, de St Paul, Ile-aux-Noix, de St Valentin, de Lacolle, de L'Acadie, de Stanbridge, d'Henryville, de St Rémi et de St Alexis de Montcalm.

On remarquait dans l'assistance M. et Mme Alfred Gagnon, de Spencer, Mass., frère et belle-soeur de la défunte, plusieurs neveux et nièces de Southbridge, Mass., M. Lapierre, de St Alexis, M. et Mme Ulric Girard de Montréal, M. et Mme Pierre Gagnon, de St Rémi, le capitaine Bourgeois, de Montréal, etc., etc.

Plusieurs parents et amis s'étaient unis à l'Union Chorale de St Blaise qui a exécuté avec succès la messe de requiem harmonisée.

L'entrepreneur de pompes funèbres était M. Labonté de St Jean.

DES CHIFFRES INTERESSANTS

Trente-quatre maisons logent environ sept cent cinquante familles — Une maison seule en logera quatre-vingt-seize.

Le Dr L. Laberge, médecin en chef du service d'hygiène municipal, présentera cet après-midi, à la commission, un rapport sur les "Apartments Houses" auxquelles il donne le nom de maisons collectives.

Ces maisons, dit le rapport, créent des grandes difficultés au service de l'inspection. A l'heure actuelle, il y en a trente-quatre qui comptent de six appartements à quatre-vingt-seize. Il y a une maison de quatre-vingt-seize appartements, elle n'est pas encore habitée, trois, de cinquante appartements, etc. La population de ces maisons est d'environ 750 familles, soit la population d'une petite ville.

S'il y a une seule inspection de canaux à faire, elle doit se faire à la fois pour tous les appartements et sur cinquante logements, ayant le même service de canaux on conçoit que les inspections doivent être fréquentes. La même difficulté arrive pour l'arrêt de l'eau, dans le cas où on travaille à la réfection de la plomberie dans un appartement ; tous les autres en souffrent.

Le Dr Laberge demandera en conséquence que plusieurs nouveaux inspecteurs soient nommés et si l'on ne peut obvier aux difficultés qu'il signale, du moins pourra-t-on faire plus facilement ce travail d'inspection.

LORD LOREBURN

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 13.—L'"Empress of Britain" est entrée dans le port vers 1 heure hier matin. Il nous a amené l'un des plus hauts dignitaires du gouvernement impérial, Lord Loreburn, Grand Chancelier du Royaume Uni et Gardien du Grand Sceau.

C'est la première fois que le lord Chancelier quitte le Royaume Uni pour une absence aussi prolongée. Lord Loreburn est accompagné de M. John O'Connor, député de North Kildare.

IL VOIT LA MORT DE PRES

Arthur Gilker, un enfant de 14 ans, dont les parents demeurent au No 615 Bréboeuf, a vu la mort de près hier.

Le jeune Arthur Gilker.

Comme il tentait de monter dans un tramway en mouvement, le petit imprudent manqua son coup, et alla mesurer le pavage boueux, de toute sa longueur.

Le petit Arthur portait de plus de graves blessures aux jambes et à la tête.

Le blessé est à l'emploi du "Moniteur du Commerce".

Armand Renaud, 607, de la rue Bréboeuf, un compagnon du jeune Gilker, s'est aussi blessé à un pied, en jouant dans un champ voisin.

UN VOYAGE AU PONT DE QUEBEC

Voilà une aubaine dont on devrait faire grand cas dans le public: l'Agence Générale des Voyages, dont M. L. J. Rivet et Cie sont les directeurs, organisent pour le 21 septembre, une excursion à Québec.

Le but de cette excursion est la visite des ruines du pont qui vient de s'effondrer.

C'est là une occasion unique de voir un spectacle sans précédent dans l'histoire du monde. Les billets seront en vente chez M. L. J. Rivet, No 5 boulevard St Laurent.

POUR LES MALHEUREUX

A sa dernière séance, le Cabinet Provincial, présidé par l'honorable M. Gouin, a voté une somme de deux mille piastres comme souscription au fonds de secours du maire de Québec, pour venir en aide aux victimes de l'affreuse catastrophe du pont de Québec.

POUR AVOIR DES TRAMWAYS

La Ville vient d'intenter une poursuite à la Montreal Street Railway, pour la forcer à prolonger sa voie ferrée dans la partie de la paroisse St Laurent qui fut annexée le printemps dernier. Cette poursuite est instituée en vertu du règlement 210, section 34, de la Cité de Montréal, concernant la construction et la mise en opération d'un chemin de fer électrique dans les rues de la Cité de Montréal par la compagnie de chemins de fer urbain de Montréal.

FOURNEE D'IMMIGRANTS

Un millier de Bulgares, de Russes, d'Arméniens et d'Anglais arrive à Montréal.

Deux trains spéciaux sont arrivés ce matin de Québec à la gare Bonaventure amenant à Montréal un millier d'immigrants de toutes les races. Les voyageurs avaient fait la traversée à bord de l'"Ottawa", de la ligne Dominion et du "Parisian", de la ligne Allan. Ils ont passé quelques heures à la gare où leur aspect étrange a fortement excité la curiosité du public.

Quelques uns des nouveaux immigrants arrivés ce matin à Montréal, et croqués par l'artiste de la "Presse," à la gare Bonaventure.

Il y avait dans le groupe soixante familles de la Servie, et le public a pu constater que la réputation de beauté des femmes de ce pays est bien méritée. Il y avait aussi cent cinquante Russes, à destination de Chicago ; 75 Bulgares remarquables par leur barbe et leurs cheveux roux. On remarquait aussi un groupe d'Arméniens, et un autre de Juifs polonais.

Ce qui frappait surtout le public c'était que tous ces immigrants semblaient appartenir à une excellente classe de gens. Les hommes n'étaient pas seulement forts et solides, mais étaient propres, et bien vêtus ainsi que les femmes et les enfants. Aucun d'entre eux ne paraissait triste ou malheureux. Tous au contraire avaient l'air satisfait et content. De fait les officiers du Grand Tronc ont déclaré que les deux contingents de l'"Ottawa" et du "Parisian" appartiennent de beaucoup à la meilleure classe d'imigrants qui soit jamais passée par Montréal. Les Juifs sont allés à l'Institut Hirsch. Les autres ont pris soin d'eux-mêmes.

Quelques types d'immigrants rencontrés ce matin à la gare Bonaventure.

LES MYSTERES DU FLEUVE

Les scaphandriers déclarent qu'il est inutile de chercher les cadavres dans les ruines submergées du Pont de Québec.—Impressions de plongeurs.

LISTE OFFICIELLE DES VICTIMES RETROUVEES.

Dans les catastrophes terribles comme l'écroulement du pont de Québec, où les pertes de vies se chiffrent par cinquantaine et plus, il est un genre de travail qui offre tout autant de danger immédiat, pour la vie du travailleur, que la chute du tablier fixé sur l'énorme console du pont. Le plongeur doit faire ses explorations sous l'eau dans des conditions imprévues et inconnues presque, et le moindre faux mouvement, la moindre imprudence peuvent entraîner des conséquences fatales. A Québec, où il s'agit de trouver les cadavres des sinistrés dans l'entrecroisement des poutres tordues cette tache devient plus difficile et attire nécessairement l'attention du public sur le travail et les impressions du scaphandrier obligé d'aller à de grandes profondeurs.

Depuis quelques jours les plongeurs, au nombre de dix-neuf, ont tenté de faire quelque travail

DANS LES RUINES SUBMERGEES,

mais tous s'accordent à dire que le scaphandrier qui voudrait retirer un cadavre de ces masses de fer entremêlées, courrait au suicide. Un plongeur de Hoboken, descendit à cent quatre-vingt-dix pieds pour rapporter la même réponse. Le travail est impossible, hormis qu'on emploie la dynamite. La "Presse" savait d'avance que l'expérience tentée par un de nos confrères, ne réussirait pas.

Rencontré ce matin, M. P. M. Bernard, journaliste, nous disait qu'il était descendu à quatre-vingts pieds, à marée basse, mais qu'il avait constaté qu'il était inutile d'essayer les moindres recherches. Tout est enchevêtré au fond de l'eau, Les poutres et poutrelles, les fermes, les longerons sont tordus et il est impossible de s'aventurer dans ce dédale pour

CHERCHER LES DEPOUILLES

des victimes. M. Bernard nous disait qu'il souffre encore des maux de tête causés par l'énorme pression d'air qu'il avait à supporter,

CINQUANTE LIVRES

Autrefois l'armure était bien incomplète et, par la faible résistance qu'elle offrait à la pression de l'eau, limitait énormément la zone de travail. Aujourd'hui, par les expériences des savants, on est parvenu à construire des appareils qui permettent aux plongeurs d'atteindre des profondeurs immenses. Tous les scaphandriers savent qu'au delà de cent pieds, dans l'eau de mer, l'armure en caoutchouc qui forme le scaphandre moderne, ne peut résister à l'énorme pression de l'eau, qui est de cinquante livres au pouce carré à cette profondeur. Cette pression s'accentue à mesure qu'on descend. Jusqu'à présent, l'armure en caoutchouc, renflée par l'air intérieur pour résister à cet écrasement de l'eau, se crève souvent si le plongeur

S'AVENTURE TROP LOIN

et les accidents de ce genre sont plus fréquents qu'on ne pense. Le nouveau scaphandre détruit cet obstacle aux recherches sous-marines. Avec l'aluminium trempé, on a fait une armure qui résiste à la pression de l'eau de mer à plus de cinq cents pieds de profondeur. Ses articulations aux épaules, aux coudes, aux hanches, aux genoux et aux chevilles sont faites sur le même principe que les machines qui reçoivent l'eau à haute pression. Les coussinets sont nécessairement en acier. Comme il est impossible de travailler les mains nues, à plus de cent pieds de profondeur, les inventeurs de l'appareil ont établi, dans la manche de l'armure, des jeux de pistons étanches qui se terminent à l'extérieur par des outils en forme de pics, de crochets, de pelles, etc., ce qui permet aux scaphandriers de creuser, de mouvoir, d'attacher les objets qu'ils veulent faire monter à la surface sans exposer une seule partie de leur corps. La pression de l'air, dans le masque de l'armure, est indiquée dans la dunette du pompeur au moyen d'un aéromètre spécial.

A Québec, l'eau n'a pas

LA DENSITE DE L'EAU

de mer et les scaphandriers peuvent ainsi descendre à de plus grandes profondeurs, même avec le scaphandre ordinaire en caoutchouc.

Il y a quelque chose de terrible dans cette pensée d'un homme vivant, travaillant et même s'amusant dans les profondeurs de l'eau : c'est ce mystère qui flotte autour de l'armure terrifiante du plongeur. Avec son heaume fantastique, son oeil de cyclope, il semble être lui-même un monstre marin plus encore que les phénomènes ichtyologiques qu'il rencontre. C'est un homme-poisson sans classification dans les catalogues des naturalistes, la plus curieuse, peut-être, des créatures stupéfiantes du monde marin.

Les impressions du scaphandrier ne sont pas moins terribles. Qu'on lise plutôt ce qu'écrit le fameux pêcheur de perles, Hubert Phelps Whitmarsch lors d'une excursion en Australie.

IMPRESSIONS

"Après le déjeuner, je commençai, avec l'aide de Ketchee, à revêtir le lourd costume du plongeur. L'armure en caoutchouc, tout d'une pièce, et qu'on endosse en passant par l'ouverture du col, fut bientôt mise ; les chaussures plombées suivirent avec le corselet auquel le masque est rivé. Puis les poids du dos et de la poitrine pesant de soixante à soixante-quinze livres me furent donnés en guise de collier. Je mis le pied sur le premier échelon de l'échelle qui devait me descendre au fond de l'eau, après avoir fait assujettir les tuyaux à air et la corde de signaux. Je donnai ordre de commencer le pompage et, en dernier lieu, de me visser la lunette en vitre sur la figure. C'était là dernière porte qui me séparait de la vie humaine. Bien que tout fut prêt, j'éprouvai une crainte terrible de m'aventurer dans l'inconnu. Des visions de requins, de pieuvres,

DE MONSTRES DIVERS

me passaient dans la tête comme un bourdonnement. J'étais certain que le tuyau à air se romprait ou que les pompeurs arrêteraient. Je vis Ketchee rire de ma déconfiture et de mon peu de hardiesse. Allons, me dis-je, je ne souffrirai pas qu'un Malais se rit de moi. Je disparus aussitôt. L'air siffla dans la soupape de dégagement et je sentis un mal d'yeux, d'oreille et de tête tant la pression était forte. Du moment où je touchai le fond, toute douleur cessa, pour revenir bientôt, cependant, et je fus heureux de remonter à la surface. Je saignais par la bouche et par le nez. Mais mon excursion valait bien ce trouble car je n'ai jamais vu, de ma vie, de plus beau spectacle que le paysage sous-marin".

TRAVAIL ABANDONNE

Les ruines du pont de Québec garderont donc toujours leurs victimes. Les scaphandriers, malgré leur audace, malgré leur mépris du danger, refusent de risquer le travail dans des conditions aussi mortelles. En faisant sauter à la dynamite les pièces du pont, on permettrait de les dégager suffisamment pour faire remonter les cadavres qu'elles retiennent. Tentera-t-on l'épreuve dangereuse. La réponse est à la compagnie Phoenix.

LES MORTS RETROUVES

Voici une liste officielle des cadavres qui ont été jusqu'à ce jour repêchés au pont de Québec: Baptiste Croteau, Canadien; Napoléon Lachance, Indien; Louis Albaney, Indien; Louis D'Allieboust Horn, In-

A suivre sur la page 5

LA PRESSE

Bureaux 51 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

BUREAUX POUR LES ETATS-UNIS
A New-York,
W. J. MORTON,
119 Brunswick Bldg., 236 Fifth Ave. Corner, 26th St.

A Chicago,
W. J. MORTON,
M. Elmer Wilson, représentant, 87 rue Washington.

POUR L'ETRANGER
Londres, Angleterre,
CHS. DEWYNTER, Limited,
11 Charing Cross Road.

LA PRESSE est imprimée et publiée au No 51 rue Saint-Jacques, Montréal, par La Compagnie de Publication de LA PRESSE (Limitée).
T. BERTHIAUME,
Président

Toute correspondance doit être adressée comme suit: LA PRESSE, No 51 rue Saint-Jacques Montréal, Canada.

Circulation de LA PRESSE

TOTAL DE LA SEMAINE
7 SEPTEMBRE

LUNDI	FETE
MARDI	93,586
MERCREDI	93,703
JEUDI	93,714
VENDREDI	93,612
SAMEDI	116,917
TOTAL	491,592
HEBDOMADAIRE	50,568
	542,160

MOYENNE PAR JOUR DE L'EDITION QUOTIDIENNE

98,318

POLICIER POURSUIVI

M. C. B. Desrochers, tenancier d'un magasin de tabacs, coin des rues Marie-Anne et Papineau, réclame, comme la "Presse" l'a déjà annoncé, $10,000 de dommages intérêts à la municipalité de Delorimier et au sous-chef de police Tremblay, alléguant mauvais traitements de la part de ce dernier.

Voici en quelles circonstances les choses se seraient passées, d'après M. Desrochers. Le 15 août, le sous-chef de police passa devant le magasin du poursuivant et ordonna à M. Desrochers d'enlever une glacière et une voiture qui encombraient la route. A ce moment, M. Desrosiers, était occupé dans son magasin, surveillant l'installation d'une sonnerie électrique. Le policier lui intima sévèrement l'ordre d'enlever la glacière. M. Desrochers répliqua qu'elle était trop pesante et qu'aussitôt qu'un ami passerait il le prierait de lui aider à l'enlever, conformément au désir du sous-chef Tremblay. Ce dernier sans autre provocation, aurait saisi M. Desrochers à la gorge et, après l'avoir maltraité, l'aurait conduit sans raison au poste de police, en passant par les rues les plus parcourues et sans lui avoir donné le temps de se vêtir convenablement. Une fois au poste le prisonnier ne put téléphoner chez lui, prétend-il, et ce n'est qu'après une heure qu'il fut libéré sous caution grâce à l'intervention d'un ami, M. Charles Coutu. La municipalité ne donna pas suite à l'arrestation et l'accusé se rendit inutilement à la cour.

M. Desrochers était accusé d'avoir refusé d'obéir à un officier municipal. On lui remit le dépôt de cautionnement et toute procédure se trouva prescrite. Pour ces ennuis M. C. B. Desrochers réclame $10,000 de dommages par le ministère de Mtres Rivet, Handfield et Handfield, avocats.

A SAINT-HYACINTHE

(De correspondant régulier de la PRESSE)

Saint-Hyacinthe, 13. — A une réunion spéciale des membres de l'Association de bibliothèque du Barreau de Saint-Hyacinthe, tenue au Palais de Justice le mercredi 11 septembre courant, des résolutions de condoléances ont été adoptées à l'occasion du décès presque subit du regretté shérif J. M. Borduas.

—C'est M. Paul F. Payan, manufacturier, qui a acheté au prix de $5,200.00 la jolie résidence de feu le notaire J. P. Bazinet, sise rue Girouard.

AU CAP DE LA MADELEINE

Dimanche, le 15 septembre, aura lieu le pèlerinage des Tertiaires de St François, hommes et femmes, au Cap de la Madeleine, par le Pacifique Canadien. Départ de la gare Viger à 3.30 heures a. m. et à 6.45 heures a.m.

z

Chronique

TOUS ENFANTS !

Il y a toujours quelque plaisir à dire du mal de ses semblables.

Les saints seuls sont à l'abri de cette entraînante imperfection. Or, de notre temps, les saints sont rares, et je crois qu'après le plaisir de médire d'autrui, il n'en est pas de supérieur à celui d'accueillir la médisance.

En conséquence, puisque nous sommes entre nous, je vais médire... de nous-mêmes.

A nous regarder de près, nous nous agitons le plus souvent stérilement. Je ne parle pas de la recherche du plaisir dûment constaté; il est admis universellement dans la plupart de ses manifestations.

Mais bon nombre de nos joies peuvent être considérées comme factices et enfantines; et mon intention, à ce sujet, est de jouer le rôle du fâcheux qui trouble certaines satisfactions par grincherie naturelle, et ne démontre ainsi qu'une chose bien caractéristique; c'est qu'il n'a pas eu la chance d'en jouir.

Parmi les passions puériles et artificielles, il faut compter celle de l'usage du tabac.

C'est devenu une nécessité. Les hommes qui ne fument pas sont des "originaux". Leur abstinence de ce poison lent est une sorte de faiblesse, qui leur ôte une partie de leur masculinité.

Aussi les femmes à tendances masculines se sont-elles empressées d'imiter leurs maîtres en la matière. Et les voilà, grâce au tabac, montées d'un échelon dans la hiérarchie des êtres énergiques et civilisés.

Je me suis souvent demandé pourquoi l'usage du tabac en poudre, qu'on se fourrait naguère si abondamment dans le nez, est presque abandonné; il était bien plus puéril et nauséabond que la cigarette, le cigare et la pipe, plus fantaisiste et plus idiot: donc, on l'aurait dû conserver, comme toutes les mauvaises habitudes, qui font la moitié de nos moeurs.

Nos gamins n'ont pas longtemps attendu pour imiter à leur tour les personnes raisonnables, qui s'intoxiquent volontairement, voluptueusement; ils n'ont pu résister à l'extase que procure la cigarette: vomissements, maux de tête, dégoût de tout; la persistance amène enfin des jouissances sans pareilles. J'en sais quelque chose, j'ai passé par là.

Nos rues sont aujourd'hui parcourues par une foule de fumeurs de tout âge, qui s'époumonent, crachent, font de la fumée à rendre l'air impur. Les petits polissons, par cette habitude nauséeuse, se croient devenus des hommes, tandis que les hommes continuent à être enfants.

Quelle est la raison du plaisir—on affirme mordicus que c'est un plaisir—qu'éprouvent les fumeurs?

Il est tout entier dans le goût âcre, amer, produit sur la langue et au palais, ce goût qui, à la première sensation, amène des vomissements. L'homme, dès l'enfance, recherche donc ce qui surtout lui fait mal.

Qu'est-ce que l'enfant, aussitôt qu'il a une lueur d'intelligence dans le cerveau, demande à ses parents aux jours consacrés à la distribution des jouets? Une coiffure militaire, un fusil et un sabre. Son délire est complet s'il peut avoir en plus un cheval de bois.

C'est une sorte d'atavisme: l'homme, depuis toujours, ayant des instincts de combativité.

L'enfant brandit son sabre ou met ses compagnons en joue: c'est l'image de la guerre.

L'enfant menace déjà. L'homme ne menace plus: il frappe. L'homme et l'enfant font, selon la force acquise, le même geste de bravoure meurtrière: ce sont deux enfants, dont l'un, étant devenu raisonnable, fait le plus de mal possible à ses semblables, tandis que l'autre attend impatiemment de pouvoir l'imiter.

Notre état social est composé en grande partie d'enfantillages. Selon les zônes, on s'agite pour la possession de hochets différents, mais ce sont toujours des hochets: ce sont les récompenses dites honorifiques, qui se traduisent par des rubans, des croix, des titres, des grades, le tout s'accusant extérieurement par du galon de belle couleur, des boutons, des plaques, des colliers émaillés et dorés. S'il était défendu de porter ces insignes, la récompense honorifique perdrait toute sa valeur.

Et si par hasard un homme autrement fait que les autres refuse ces jouets destinés aux grands enfants, on lui reproche son dédain comme une preuve d'orgueil; il veut, dit-on, se faire remarquer; c'est un ambitieux comme les autres. Faire ou ne pas faire, en certaines circonstances, cela produit donc le même résultat.

Et cela prouve, au fond, que beaucoup de nos goûts et de nos opinions n'existent que comme les hors-d'oeuvre de notre existence. Dans la marche ininterrompue que nous faisons vers la tombe, les choses sans importance consolent souvent des soucis, des tracas et des obligations qui pèsent lourdement sur l'esprit. Et c'est pourquoi l'homme redevient enfant, c'est-à-dire inactif, aussi souvent qu'il le peut: c'est la plus grosse part de son bonheur terrestre.

13-9 — 1907.

LAURENT BART.

IL NOUS PREDIT UN AVENIR FAMEUX

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 13. — Le lord-évêque de Londres, a adressé la parole hier soir, après le dîner qui a été donné en son honneur au Club Canadien. Il a prédit que le Canada, ne saurait tarder à devenir une nation de cent millions d'habitants et que Montréal, Ottawa et Toronto compteraient un jour, parmi les plus grandes villes du monde. En terminant, l'orateur a proposé la conservation absolue et intacte de l'idéal chrétien comme la meilleure sauvegarde contre les dangers futurs.

LE CONCERT A. PLAMONDON

Contrairement aux habitudes d'artistes souvent applaudis dans un répertoire rarement renouvelé, M. et Mme Arthur Plamondon interpréteront à leur concert des oeuvres de maîtres connus et de jeunes compositeurs restés inappréciés de notre monde musical à qui personne ne s'est donné la noble tâche de les faire connaître. Les véritables amateurs de musique leur sauront gré d'avoir composé un programme aussi intéressant et varié que celui qu'ils nous donneront au Monument National le 3 octobre prochain. Trente morceaux seront interprétés à ce magnifique concert parmi lesquels nous relevons, outre "Griselidis", une des dernières et superbes oeuvres du maître Massenet, des compositions nouvelles de St Saëns, Galeotti, Bemberg, Th. Dubois, Paul Vidal, Léo Sachs, Ed. Filipucci, G. Alary, M. Le Boucher, 1er grand prix de Rome 1907, G. Hue, C. Cuvillier, S. C. Dalton, Chaminade, sans compter les oeuvres connues telles que Manon, La Vie de Bohême, Lakmé, Sigurd, Elijah, la Fille du Régiment, etc.

Après avoir fortement encouragé ces jeunes artistes à aller se faire entendre à Ottawa, sir Wilfrid Laurier a retenu une loge pour leur premier concert à Montréal.

LES ENNUIS DE LA FUMEE

Un rapport de M. E. O. Champagne à la commission des incendies.

A la dernière séance de la commission des incendies, M. E. O. Champagne, inspecteur de chaudières, avait présenté un rapport sur la fumée des usines, etc., que la commission n'eut pas le temps de lire. Ce rapport sera donc présenté à la prochaine séance. M. Champagne fait remarquer qu'il ne peut rien sans qu'une plainte ait été déposée. Il demande que les citoyens aident à l'abolition des ennuis causés par la fumée en faisant un rapport sur chaque cas. Des mesures seront alors prises pour forcer les contrevenants à se conformer aux règlements.

Ce rapport contient une liste des maisons qui se sont conformées aux règlements.

DIAMANTS SOUS BONNE GARDE

$100,000.00 de pierres précieuses, voilà ce que ne voit pas tous les jours celui qui ne passe pas souvent chez nous. Cependant, il y a sous la garde d'un gros policeman, dans une des montres de Birks, un étalage de pierres libres et montées, représentant une valeur excédant ce montant.

Les diamants libres, pris dans leur ensemble, sont probablement ce qui intéresse le plus la plupart des gens.

Les bijoux montés sont riches. Un pendant et collier en diamants est évalué à $11,000.00, bien qu'il y ait plusieurs fils de perles orientales à des prix variant de $1,000,00 à plusieurs milliers de dollars. On y voit aussi deux petits plateaux renfermant des bagues de tous prix.

Cet étalage vaut la peine d'être vu. Naturellement, vu le risque encouru par l'exposition de pierres aussi précieuses, tous les soirs à 6 heures, nous plaçons ces objets dans les voûtes de l'établissement, et en conséquence, on ne peut les voir que durant le jour.

z

CIE CUDDY & BRODEUR

Marchands en gros et en détail de vaisselles, poteries, verreries, porcelaines, lampes, coutelleries.

$10.00 POUR UN **Service à Gibier**

Belle porcelaine blanche avec decors en couleurs et bords dorés larges Joli cadeau de noces.

$18.00 POUR UN **Service à Diner**

108 pièces. Bleu foncé enluminée en or et filet or sur semi-porcelaine anglaise.

Notre département de vaisselles pour le commerce de détail est le plus considérable du Canada, SANS EXCEPTION, et toutes les marchandises que nous offrons en vente sont importées directement par nous du fabricant.

Nous garantissons nos prix sur toutes nos ventes.

PORCELAINE

$1 pour une plaque à gibier pour accrocher au mur.
$1.50 pour un plateau avec anse, joli décor.
$2 pour une assiette décorée d'une jolie tête.
$3 pour un service à chocolat de 13 pièces, émaillé et tracé en or.
$4 pour un service à fruits, décor teinté brun et vert et fleurs émaillées.
$5 pour un service à thé de 44 pièces, teinté rose et or.
$6.50 pour un service à gibier de 14 pièces, décor émail et dentelle or.
$8 pour un service à salade avec les cuillers pour desservir.
$18 pour 12 assiettes à fruits, décor à la main, roses et teinte verte.
$18 pour un service à thé de 42 pièces, porcelaine de Limoges.

CRISTAL TAILLE

$2.50 pour un vase de 8 pouces.
$3.50 pour un huilier de 4 bouteilles, monture en argent.
$5 pour un sucrier et crémier.
$10 pour un pot à eau ½ gallon.
$15 pour un pot à bordeaux.

CRISTAL DE BOHEME TAILLE AVEC OR

$1.00, $1.25, $1.50, pour plats à bonbons avec anse.
$1.50, $2.00, $2.50, pour plateaux à olives sur pied.
$2.50, $3.00, $5.00, pour plats à gelée.
$5.00, $6.50, pour plats à fruits, 8 pouces.
$7.50 pour un carafon à whiskey.

CRISTAL FANTAISIE

$3 pour un plateau à fruits monté sur métal.
$5 pour un plat à fougère en métal vert de gris.
$7.50 pour une épergne à fruits montée sur statue, et 3 plats en verre, imitation tiffany.
Services de table, jarres à biscuits, etc.

SERVICES A DINER
Stock Pattern

Dessin gris crayon Celia, sur semi-porcelaine Wedgwood, pièces vendues séparément.
Service de 93 pièces, $5.50.
Assiettes à dîner, 8 pouces, $1.20 la douzaine.
Assiettes à déjeuner, 7 pouces, $1 la douzaine.
Assiettes à dessert, 6 pouces, 90c la douzaine.
Assiettes à pain, 5 pouces, 80c la douzaine.
Assiettes à soupe, 7 pouces, $1 la douzaine.
Assiettes à fruits, 50c la douzaine.
Assiettes à beurre, 40c la douzaine.
Tasses et soucoupes, $1.20 la douzaine.

Tasses seules, 75c la douzaine.
Plat à viande, 11 pouces, 20c.
Plat à viande, 12 pouces, 30c.
Plat à viande, 14 pouces, 50c.
Plat à viande, 16 pouces, 65c.
Plat à viande, 18 pouces, $1.
Plat couvert à légumes, 75c.
Plat creux à légumes, 35c.
Saucières ouvertes, 25c.
Dessous de saucières, 20c.
Saucières avec cuiller, $1.
Soupière avec cuiller, $2.
Théière, 50c.
Sucrier, 35c.
Pot à lait, 25c.
Bol, 15c.
Beurrier couvert, 50c.
Saladiers, 25c et 40c.

..Nos magasins seront ouverts tous les soirs durant septembre, excepté le jeudi.

533 STE CATHERINE EST, PRES AMHERST. — 2 MAGASINS DE DETAIL. — **327 RUE SAINT-LAURENT,** PRES STE CATHERINE.

LES COLONS DU TEMISCAMINGUE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

North Bay., 13. — C'est le dimanche, 22 septembre courant, qu'aura lieu à la grotte de Lourdes de Ville-Marie, le pèlerinage annuel de tous les colons du Témiscamingue. Il y aura messe solennelle, sermon en français et en anglais puis bénédiction d'une cloche destinée à une mission pauvre.

Comme les compagnies de chemin de fer et de bateaux amèneront à ce pèlerinage une grande foule d'amis de la colonisation, il est important que les colons des différents cantons soient à Ville-Marie pour leur faire une digne réception.

Un train du T. & N. O. quittera North Bay à 5.15 a.m., prix, $4.35; Temagami, 7.50 a.m., prix $1.40; Latchford, 8.30 a.m., prix, 55c; Cobalt, à 8.45 a.m., prix, 25c, arrivant à Halleybury à 9.00 a.m., retournant à Halleybury le même soir à 7.45 p.m.

Les bateaux quitteront North Témiskaming à 6.00 a.m. prix, $1.00; New Liskead, 8.00 a.m., 85c; Halleybury, 9.30 a.m., prix 75c; arrivant à Ville-Marie à 10.30 a.m. Départ de Ville-Marie à 5.00 p.m.

IMMIGRANTS PEU DESIRABLES

L'"Imperial Limited", qui est arrivé hier soir à la gare Windsor, a amené ici sept personnes qui voyageaient contre leur gré. Six étaient des anglais, et l'autre, un étranger. Deux des Anglais avaient des menottes aux mains, et des fers aux pieds. M. John Hoohhan, agent d'immigration de la Puissance, pour le district de Montréal, était à la gare pour les recevoir. Il les conduisit aux quartiers généraux d'immigration du gouvernement, rue Saint-Antoine.

Les sept touristes étaient des immigrants qui, après un court séjour au Manitoba, avaient été reconnus comme des colons peu désirables. L'un de ceux qui étaient dans les fers avait un record comme criminel, et l'autre était un lunatique dangereux.

Ces gens seront mis ce soir à bord d'un navire en route pour l'Europe. Ce sont des jeunes gens vigoureux.

LE PIANO KARN

est encore le meilleur. A l'Exposition de Toronto il a beaucoup attiré l'attention. Son dessin, sa durabilité et sa belle tenalité ne sont égalés par un aucun autre. Layton Bros., seuls agents, 144 rue Peel (vis-à-vis le Sq. Dominion). Ouvert le soir jusqu'à 9 heures. 13, 16

LA FANFARE DE SAINTE-CECILE

Elle est chaleureusement applaudie à Sherbrooke — Les petits musiciens jouent devant Lord et Lady Grey — Sérénade à Mgr LaRocque.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Sherbrooke, 13.—Les petits musiciens de la fanfare Sainte-Cécile, de Lewiston, Me., que le public sherbrookois a déjà eu le plaisir d'entendre et d'applaudir, ont été, mercredi, l'objet d'un intérêt tout spécial de la part de milliers de visiteurs à l'exposition de Sherbrooke, et l'accueil qui leur a été fait a été pour eux un véritable triomphe.

Présentés au public de l'estrade, les musiciens de dix ans exécutèrent plusieurs morceaux qui permirent à tous de juger qu'ils n'étaient pas au-dessous des louanges qui leur étaient décernées.

Sur demande spéciale, les jeunes musiciens firent une seconde parade en face de l'estrade principale et furent de nouveau l'objet d'une ovation enthousiaste de la part des visiteurs au nombre desquels figuraient cette fois Son Excellence le gouverneur général, Lady Grey, Mlles Grey et autres personnages de distinction.

Les enfants qui remplissaient à l'Exposition un engagement de deux jours y sont au nombre de vingt-cinq et sont les hôtes des Messieurs du Séminaire.

Mardi matin, la fanfare Ste Cécile est allée sérénader Mgr LaRocque, qui, selon son expression, a cru devoir les remercier de leur témoignage touchant. "Si vous mettez autant d'harmonie dans votre conduite que dans votre musique, a dit Sa Grandeur, vous serez non seulement des musiciens et cela vous le promettez déjà, mais vous serez aussi un jour des hommes qui ferez honneur à vos concitoyens et à votre religion.

UNE LEGERE OPERATION

Tout indique que l'échevin Payette en a enfin fini avec l'infirmité qui lui faisait porter des béquilles depuis plus d'un an. Il s'agissait d'une petite tumeur qui, en cinq minutes, a été enlevée. Le représentant du quartier Saint-Louis a recouvré la meilleure santé possible, ce qui lui a permis de subir la légère opération nécessaire pour mettre fin à tous ses ennuis.

POUR LE VOL D'UN CHEVAL

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Sherbrooke, 13.—J. L. Bessette, de Malden, Mass., arrêté mardi en cet endroit par le grand connétable Boisvert, de Sweetsburg, pour vol de cheval à Mansonville, la propriété de James Jones, a comparu devant le magistrat Lawrence et fut renvoyé en Cour du Magistrat de District pour enquête préliminaire qui a été fixée au 18 du courant.

L'EXPOSITION DE SAINT-CONSTANT

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Saint-Constant, 13.—La Société d'Agriculture du comté de Laprairie fera son exposition annuelle, cette année, mardi, le 17 septembre courant, au village de Saint-Constant. Si l'on en juge par le nombre d'entrées déjà faites, l'exposition promet d'être intéressante.

L'honorable Jules Allard, ministre de l'Agriculture, a promis d'être présent pour faire l'ouverture de cette exposition ainsi que Messieurs les députés du comté et plusieurs autres personnages distingués.

Pour l'accommodement des personnes de Montréal qui désirent aller à cette exposition, le train du Grand Tronc quitte Montréal à sept heures moins cinq a.m., et le Pacifique, la gare Windsor à huit heures et demie, revenant à six heures et huit minutes.

LA PLACE PAPINEAU

A une courte séance tenue hier par la commission des parcs, l'échevin Laviolette a obtenu qu'un rapport serait fait à la commission de législation recommandant l'expropriation d'un clos de bois et d'un chantier de tailleur de pierre, pour agrandir la place Papineau. A l'heure actuelle le carré se termine un peu plus bas que la rue Dorchester, dont il est séparé par ces deux chantiers. Le coût probable de l'expropriation serait de $11,000.

Vos Cheveux ont Besoin de Soin

Un peu de soin à votre chevelure fera des merveilles. Vous n'avez qu'à faire usage de la Vigueur des Cheveux d'Ayer, la nouvelle formule, systématiquement et consciencieusement, et vous verrez les résultats. Elle arrête le chute des cheveux, détruit les pellicules, fait pousser les cheveux. Parlez-en à votre médecin. **Nous publions les formules de toutes nos préparations.** A yw

J. C. AYER CO., Lowell, Mass.

MAISONS D'EDUCATION

The Montreal Business College

46 RUE UNIVERSITE

Angle rue Sainte-Catherine,

ROUVRIRA SES PORTES LUNDI, 26 AOUT

La tenue des livres au moyen des systèmes Budget Voucher et Feuilles Volantes, et toutes les entrées faites directement des documents commerciaux. Calculs rapides et corrects et calligraphie propre et rapide.

Sténographie en anglais et en français, la dernière méthode de sir Isaac Pitman. Clavigraphie demi-visible. Correspondance et travail de bureau.

Le progrès est la base la meilleure et la plus durable d'un enseignement efficace et c'est sur cela que ce collège s'appuie depuis 43 ans. Tous les gradués ont des positions.

Ecrivez, venez ou téléphonez Uptown 151, et demandez un prospectus.

Adressez :

J. D. DAVIS, Principal.

249—n

BEGAIEMENT

Guérison en trois semaines, sans remède, ni opération par une méthode scientifique. Communication confidentielle. INSTITUT DE PHONOTECHNIE, 346 rue Sherbrooke Est, Montréal. 258—15

ECOLE VETERINAIRE LAVAL A MONTREAL

Affiliée à l'Université Laval et sous les auspices du ministre de l'Agriculture de Québec.

Les cours commenceront le 16 septembre, à 9 heures du matin.

S'adresser pour les renseignements au directeur-secrétaire de l'Ecole, rue Saint-Denis, 185, édifice universitaire.

Le directeur-secrétaire,
246—Mv—n V. T. DAUBIGNY.

College des Médecins-Vétérinaires de la Province de Québec.

L'examen pour l'admission à l'étude et obtenir le brevet exigé par la loi des M. V., aura lieu à l'Université Laval à Montréal, le jeudi, 12 septembre, à 10 heures du matin.

Pour les renseignements s'adresser au Dr V. T. Daubigny sr., secrétaire de l'Ecole Vétérinaire, rue Saint-Denis, 185, édifice universitaire.

246Mv—n

International Business College

198 Ste Catherine O., Montréal.

COURS du JOUR et du SOIR.
Enseignement individuel.
Tél. Main 309.
CAZA et LORD, Directeurs.

253—n

BEAUX ARTS

Les Classes de l'ASSOCIATION DES ARTS, 23 carré Phillips, pour 1907-08 seront ouvertes comme suit:

MODELE VIVANT, ANTIQUE et COMPOSITION, 14 octobre.
PEINTURE, d'après modèle drapé, 1 novembre.
CLASSES ELEMENTAIRES, 1 octobre.

Pour détails, s'adresser au secrétaire. 246—25

LA CLOTURE DE L'EXPOSITION

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Sherbrooke, 13. — Favorisée par une température tout à fait magnifique, la journée de mardi, jour de la visite de Leurs Excellences le Gouverneur-Général et lady Grey, fut encore le jour de la foule à l'Exposition Fédérale, le nombre des entrées aux barrières s'étant élevé à environ 20,000.

Programme élaboré et bien rempli mercredi et jeudi, puis aujourd'hui, dernier jour et fermeture de la grande Exposition Fédérale de 1907.

DE RETOUR

M. C. M. Hays, gérant général et vice-président du Grand-Tronc, est arrivé, hier, d'un voyage de l'ouest.

Feuilleton de La "Presse"

L'OFFICIER BLEU

PAR GEORGES PRADEL.

Feuilleton de La "Presse"

PREMIERE PARTIE

LA FOLLE DE KERMOR

6 Suite.

La Bretonne avait appliqué son oreille à la place du coeur de l'inanimée, et en proie à une angoisse sans nom, elle cherchait à surprendre une palpitation, si légère qu'elle pût être.

Longtemps, penchée ainsi, elle demeura, tandis qu'Alexis retenait la question qu'il avait sur les lèvres.

A la fin elle releva la tête et eut un mouvement affirmatif.

Monteray avait compris.

La femme vivait.

—Not' maître, fit Barbe, vous allez me prendre du linge, du linge à moi, ma foi, tant pis!... la pauvre chère dame n'aura jamais eu, à coup sûr, de toile si dure, mais à la mer comme à la guerre. Elle vit!... Faut la réchauffer... la sécher d'abord... Et après... ça viendra à soi pour le sûr... Vous verrez!... Allons... tenez, je vois que vous n'en pouvez plus... Restez là... Je vais chercher tout ce qu'il faut, à commencer par une éponge et de l'eau chaude. Faut qu'on la voye... la pauvre Lazare!.....

Tandis que Barbe, avec une juvénile prestesse, courait à travers la maison, bouleversant les armoires, Alexis avait pris un double plaid anglais, d'épaisse couvertures de voyage et étendait le tout sur le corps.

Barbe ne fut point longtemps.

Elle revint avec une bassine, de l'eau tiède, du linge sec, et elle dit tout simplement à son maître:

—Maintenant, not' monsieur, vous allez m'aider.

Et, avec une douceur infinie, elle commença à laver le visage souillé et ensanglanté.

Le sable s'en allait sous sa main légère et douce, le sang se dissolvait, laissant voir les zébrures du roc, ses morsures.

—Tout ça n'est pas bien profond, jusqu'à présent. Ah! voici un accroc à la tête, au milieu des cheveux, qui pourrait être plus grave... Mais non... C'est la peau seule... Pauvre agneau!... En a-t-elle des cheveux!..

Les longues torsades emmêlées s'étendaient maintenant sur l'oreiller autour de la tête endolorie.

Et quand elle eut terminé ses affusions d'eau tiède, Barbe se recula, tenant son éponge à la main, en s'écriant:

—Mais c'est qu'elle est belle, tout comme la bonne madame sainte Anne! Ah! quel amour du bon Dieu!

Alexis, de son côté, retint l'admirative exclamation qui lui venait aux lèvres.

Oui, en vérité, la femme qu'il venait de sauver était adorablement belle!

Son visage d'une pâleur de cire, d'un ovale un peu allongé, présentait à la vue ravie des douceurs et des glacis d'opale.

La frange noire des cils estompait la paupière longue, les lèvres étaient blêmes, bleuies par le froid de la mort, mais entre la cyanose de ces lèvres divinement ourlées, se voyaient des dents de l'orient le plus pur, qui se serraient, hélas! à se briser les unes contre les autres, contractées par le froid de l'envahissante mort.

En deux temps et un tour de main, Barbe avait déshabillé la noyée, et elle la frictionnait avec un molleton, de façon à amener une réaction bienfaisante.

Puis, avec une peine infinie, à l'aide d'une petite cuiller d'argent, elle parvenait à introduire quelques gouttes d'un énergique cordial entre les dents de la pauvre pâmée, et alors elle eut la joie d'entendre un long soupir, un râle, s'échapper de ses lèvres exsangues.

C'était la vie qui rentrait dans cette âme qui revenait de l'autre côté de la mort.

A une inhalation d'éther, les paupières s'agitèrent d'un frémissement nerveux et les longs cils tremblèrent.

Puis les lèvres s'entr'ouvrirent et laissèrent passer ce seul mot tout frissonnant d'angoisse contenue:

—Pitié! Oh! pitié!

—Que dit-elle? — demanda Barbe.

Ce mot répondait trop à l'intime conviction d'Alexis pour ne point produire sur lui une émotion profonde.

Mais il ne répondit pas à l'interrogatoire de la Bretonne.

Il mit un doigt sur ses lèvres pour lui imposer silence, attendant d'autres paroles le mettant à même de connaître le menaçant mystère qu'il avait en face de lui.

Mais non! la jeune femme répéta plusieurs fois le même mot: "Pitié!" toujours sur le ton d'une suppliante prière. Mais ses yeux continuaient à ne pas s'ouvrir.

—Attendez! — fit Barbe, — je vais lui faire un "croc", — elle voulait dire un grog, sans doute, — et ça lui fera un bien, un bien! Elle a surtout besoin de reprendre des forces.

Et avec de l'eau bouillante, du sucre et une forte rasade de rhum, Barbe confectionna un américain très corsé, qu'elle administra à la pauvre créature par petites cuillerées.

Le résultat obtenu par la Bretonne fut en tous points opposé à ses prévisions.

La naufragée s'étira, toujours sans ouvrir les yeux, se tourna, se retourna nerveusement en poussant des gémissements douloureux.

Puis une accalmie complète. Dans un engourdissement léthargique, elle sembla tomber tout d'un coup, mais sa respiration régulière, le sang revenant à ses lèvres, prouva que le "croc" de Barbe opérait une réaction salutaire.

Après d'aussi épouvantables secousses, la jeune femme venait de profondément s'endormir.

—N'y a qu'à la laisser tranquille, not' monsieur, — fit Barbe; — après un coup de chien pareil, ce qu'il y a de meilleur, c'est un bon somme.

Et elle descendit au rez-de-chaussée emmenant avec elle Monteray, après avoir pris soin, au préalable, de bien border l'ensommeillée.

Une fois changé, après une minutieuse toilette nécessitée par le bain prolongé de boue et de sable qu'il venait de subir, Alexis vint s'asseoir dans la pièce qui lui servait de cabinet de travail.

Mais il n'eut pas le temps de penser au drame mystérieux et terrible dont il venait d'être l'un des acteurs. Barbe avait ouvert la porte et, se plantant devant Alexis, les bras croisés:

—Et après ça? quand elle va être bien, not' monsieur, qu'est-ce que nous allons en faire, de cette mignonne-là?.... Moi, je ne sais pas.... c'est pour dire.... mais est-ce qu'il ne faut point prévenir les.... comment qu'on dit, les autorités... les chefs.... quoi! le percepteur, le maire....

Alexis Monteray secoua la tête.

—Je ne préviendrai personne, ma bonne Barbe, et quand je vous aurai fait connaître les raisons qui m'ordonnent le silence, je suis persuadé que vous ferez comme moi, et que vous ne desserrerez pas les lèvres.

Barbe écarquillait de grands yeux. Jamais son maître ne lui avait paru aussi solennel.

Néanmoins, dans le premier moment, elle crut de son devoir de protester.

—Cet amour de créature-là, — fit-elle, — vous voulez la garder ici?

—Je ne sais, — répliqua Alexis.— J'attendrai qu'elle m'ait parlé, qu'elle m'ait dicté elle-même la conduite que je dois tenir. Jusque-là, Barbe, je vous prie, je vous demande même comme un service personnel, de ne point prononcer une parole qui puisse faire supposer que cette jeune femme se trouve ici, qu'elle a été sauvée.

"Jusqu'à nouvel ordre, le yacht noir qui s'est brisé devant moi sur les rochers a dû se perdre corps et biens.

—Bien, not' maître, — répliqua Barbe, piquée de voir M. Monteray lui cacher quelque chose. — Bien, bien, on se taira... On tiendra sa langue... Dieu merci, aussi bien, à Plouguerneau qu'à Kermor, à Plounder qu'à Plouescat.... et même à Roscoff qui est une grande ville, ils savent bien tous que Barbe Quintrec n'est ni curieuse ni bavarde, et qu'elle a toujours été dévouée à ses maîtres.

—Barbe, — reprit Alexis, — si je vous recommande le silence, savez-vous pourquoi? C'est que j'ai peur que la moindre indiscrétion ne mette en péril l'existence de celle que nous venons d'arracher à la mort.

C'était trop compliqué pour entrer dans la cervelle de la brave Bretonne.

Elle répliqua d'un air entendu:

—Ah! très bien! Oh! alors, not' maître, si c'est ça....

Mais elle demeura bouche béante, attendant évidemment une explication complémentaire.

Alexis Monteray se disposait à la lui fournir, lorsqu'il s'arrêta, les mots mourants sur les lèvres.

Un cri étranglé, cri d'épouvante et de douleur, venait de partir de l'étage supérieur, de la chambre où sommeillait l'inconnue.

La toilette d'Alexis Monteray, la longue conversation qu'il venait d'avoir avec sa servante avaient bien pris plus de deux heures, durant lesquelles la tempête avait continué à rugir avec rage.

Le même cri recommença, plus prolongé, plus déchirant, mais Barbe s'était élancée, et elle était suivie de près de son maître.

L'inconnue s'était réveillée. Mais combien ce réveil n'était-il pas plus effrayant que son sommeil voisin de la mort!

A bas du grand lit où elle reposait, elle s'était jetée.

Et les bras en croix, les bras étendus, dans la posture où ils étaient maintenus au pied du mât de misaine, les yeux affolés, roulant dans l'orbite, elle se tenait droite, la tête renversée, criant à fendre l'âme.

La folie s'était emparée de cet être jeune, charmant, adorable.

Drapée dans le linge de Barbe, trop large pour son corps gracile, elle avait l'air d'un blanc fantôme.

La physionomie convulsée exprimait une insurmontable terreur, et elle criait d'une voix suppliante:

—Grâce! Wladimir! Grâce!... Vous voulez ma mort, Wladimir!... que vous ai-je fait?... Je vous jure que jamais je ne parlerai!... Mais ne me tuez pas! Wladimir.... ayez pitié de moi!

Barbe Quintrec se retourna pour interroger M. Monteray du regard.

Celui-ci était devenu d'une blancheur de suaire.

A suivre.

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants.

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher

CACHETS DU DR FRED. DEMERS contre le mal de tête, guérison en 5 minutes de tous maux de tête, les seuls vraiment bons. Exigez toujours le nom du Dr Fred Demers, gravé sur chaque cachet.

DEMAIN LA CLOTURE DES COURSES

Près de 4,000 personnes ont été témoins du programme d'hier.

TROIS FAVORIS VICTORIEUX HIER A BLUE BONNETS

UN EXCELLENT PROGRAMME DE SEPT COURSES

La haute société était largement représentée aux courses d'hier à Blue Bonnets. Les membres du Montreal Hunt étaient là en grand nombre, car trois de leurs propres courses, deux steeplechases, et une course pour chevaux de chasse avaient été intercalées dans le programme.

Les pluies continuelles que nous avons eues depuis dix jours, avaient cependant rendu la piste tellement boueuse, que plusieurs propriétaires de chevaux crurent plus prudents de laisser à l'écurie les coursiers qu'ils avaient inscrits. Comme résultat, la lutte dans chaque course, à l'exception de la troisième, se fit entre trois ou quatre concurrents seulement, ce qui enleva beaucoup d'intérêt aux courses.

La deuxième course fut celle qui fournit la fin la plus excitante. Trois des concurrents paraissaient avoir des chances à peu près égales dans la ligne droite. Brick Top battit Plum Tart par une tête dans le dernier élan. Il n'est pas sans intérêt de rappeler ici que Plum Tart est le cheval qui, courant sous les couleurs de George Hendrie, arriva premier, il y a quelques années à Washington Park, alors qu'il était coté 250 contre 1.

La plus grande surprise de l'après-midi fut la victoire de Cardigan, dans la quatrième course, un steeplechase de deux milles. Merry Maker et The Chef étaient considérés comme ayant les plus grandes chances de vaincre. Le premier était coté 6 contre 5, et l'autre 5 contre 4. Cardigan, lui, était coté 8 contre 1. Dans cette course, Merry Maker tomba à la onzième haie, ce qui permit à Cardigan de triompher facilement.

Les favoris furent battus dans les deux premières courses de l'après-midi, mais ils gagnèrent ensuite la troisième, la cinquième et la sixième, de sorte que le public n'eut pas trop à se plaindre. Les courses se termineront demain.

Sommaire :

ONZIEME JOUR — TEMPS NUAGEUX — PISTE GLISSANTE

11ère COURSE — 6 FURLONGS HANDICAP — BOURSE $500 — CHEVAUX DE 3 ANS ET PLUS.

Chevaux	P.	D.	¼	½	¾	T.	Fin	Jockeys	O.	F.	Pl.
Platoon	110	1	...	1 4	1 6	1 4	1 1½	J. Foley	6-5	8-5	—
Lee Harrison II	108	2	...	2 4	2 6	2 8	2 7	Englander	3-5	1-2	—
Scarfell	105	3	...	3	3	3	3	McCarthy	12	10	8-5

Platoon démarre en vitesse et se fatigue. Il a fort à faire pour gagner la course contre Lee Harrison II par ½ longueur. Scarfell bien joué pour la première place, arrive troisième. Temps : 1.20.

11ème COURSE — UN MILLE ET QUART — BOURSE $400 — CHEVAUX DE CHASSE QUALIFIES DE 4 ANS ET PLUS MONTES PAR DES MESSIEURS

Chevaux	P.	D.	¼	½	¾	T.	Fin	Jockeys	O.	F.	Pl.
Brick Top	140	2	2 1	3 3	2 ½	3 30	1	M. Holland	6	5	3-5
Plum Tart	148	3	1 1	1 1½	2 1	2 1	2 1	M. Wray	5	8	7-5
Kumshaw	160	1	4	2 3	3 25	1 1	3 40	M. Watson	1-3	2-5	—
Marston Moor	150	4	3 1½	4	4	4	4	M. Clark	4	10	2

Brick Top, au Dr Chs. McEachran, s'assure la victoire dans le dernier tournant où il déclasse Plum Tart, que suit Kumshaw vraisemblablement fatigué. Temps, 2.29.

3ième COURSE — 5 FURLONGS — BOURSE $400 — CHEVAUX DE 2 ANS — A RECLAMER

Chevaux	P.	D.	¼	½	¾	T.	Fin	Jockeys	O	F.	Pl.
Adrian	110	4	...	2 ½	2	2 3	1 1	C. Koerner	8-5	8-5	3-5
Gaga	107	2	...	1 1½	1 1½	1 1	2 1½	Dennison	7-5	5-2	1
Givonne Raggio	107	6	...	3	4 2	3	3 4	Goldstein	8	7	2
Albia	107	5	...	4 1½	3	4 6	4 ½	Coleman	6	7	5-2
Denial	102	2	...	6 1	6 3	6 4	5 2	Pohanka	20	20	8
Sophomore	107	1	...	7	7	7	6 4	Carroll	4	6	2
Pontex	109	7	...	5 5	5 4	5 ½	7	R. Wilson	15	40	15

Adrian part lentement et semble avoir bien peu de chance jusqu'au tournant de la ligne d'arrivée, où il tient tête à Gaga pour le vaincre finalement par une longueur au stand des juges. Temps, 1.07 2-5.

4ième COURSE — ENVIRON 2 MILLETS — " STEEPLE " — BOURSE : $400 — CHEVAUX DE 4 ANS ET PLUS — A RECLAMER

Chevaux	P.	D.	¼	½	¾	T.	Fin	Jockeys	O.	F.	Pl.
Cardigan	158	4	3 2	3 1½	1 1½	1 3	1 4	McClain	4	8	2
Pioneer	150	2	4	2 ½	3 6	2 3	2 1	Rodrock	4	4	1
The Chef	142	3	2	4	4	3	3	T. Rae	5-2	9-5	1-2
Merrymaker	153	1	1 ½	1 1½	2 3			Henry	1	6-5	1-3

Cardigan maintient sa position parmi les leaders jusqu'au 9ième saut, où il prend les devants. Merrymaker, qui le suit de près tombe au douzième saut et Cardigan resté seul a l'avantage, se classe devant Pioneer et The Chef. Temps, 4.22.

5ième COURSE — UN MILLE — BOURSE : $400 — CHEVAUX DE 3 ANS ET PLUS — A RECLAMER

Chevaux	P.	D.	¼	½	¾	T.	Fin	Jockeys	O.	F.	Pl.
Bye Bye, II.	92	3	3	1 1½	1	1 1	1 1½	McCarthy	7-10	2-5	—
Prytania	95	2	2 3	2 4	2 4	2 6	2 4	Fairbrother	8	15	2
Taunt	95	1	1 1	3	3	3	3	Pohenka	6-5	9-5	—

Bye Bye démarre lentement, mais rattrape les leaders dans un élan qui lui permet de s'assurer la course dans le dernier mille. Prytania se classe devant Taunt que les preneurs jouent avec confiance. Temps : 1.47 3-5.

6ième COURSE — 5½ FURLONGS — BOURSE : $400 — CHEVAUX DE 2 ANS — A RECLAMER

Chevaux	P.	D.	¼	½	¾	T.	Fin	Jockeys	O.	F.	Pl.
Tom Shaw	105	3	...	1 1	1	2 1½	1 1	McCarthy	2	7-5	1-2
Emma G.	107	2	...	2 2	2 1	1 ½	2 1½	Carroll	5	7	3-2
Orola	107	1	...	4	3 1½	3 2	3 1½	Goldstein	2	5-2	7-10
Orena	107	4	...	3 1	4	4	4	C. Koener	2	13-5	7-10

Tom Shaw et Emma G. se disputent chaudement la course jusqu'au tournant d'arrivée, où le premier prend une longueur d'avance qu'il maintient malgré la vitesse que Hynes fait déployer à sa monture. — Temps, 1.12.

7ième COURSE — ENVIRON 2 MILLES — STEEPLE POUR FERMIERS — BOURSE $375.

Chevaux	P.	D.	¼	½	¾	T.	Fin	Jockeys	O.	F.	Pl.
Tommy	166	1	1 1	2 6	2 8	1 1½	1 1	R. Pending	6-5	2	3-5
Rose	163	3	2 3	1 ½	1 1	2 10	2 15	W. Henry	1	4-5	1-3
Baby Bunt	152	2	3 1	3	3	3	3	W. Walsh	7-6	6	6-5
Dorna	160	4	4	4	4	4	4	Grant	7-2	6	6-5

Tommy saute bien et gagne du terrain à chaque tour. Henry a des chances de devancer son rival, mais il donne trop de champ à sa monture. Baby Bunt se classe troisième après une course très lente. — Temps, 4.53.

L'AVANT-DERNIERE JOUTE DE CROSSE

Liste des parties de football de la Ligue Interuniversitaire.—Le club de baseball Montréal encore défait.

LACROSSE

LA JOUTE MONTREAL-CORNWALL

Les clubs Montréal et Cornwall ont eu hier leur dernière pratique préparatoire à la joute de demain à Westmount. Quinze joueurs du Montréal étaient au terrain et ils ont joué pendant une couple d'heures. On croit que les arbitres seront Tom O'Connell et Jos. Mercier.

LE SAINT-MICHEL

Le club Hochelaga se prépare avec plus de zèle que jamais à sa partie de dimanche avec le club Saint-Michel. La joute aura lieu au terrain du National, et commencera à 3 heures.

LE POLO

LE CLUB DE POLO MONTREAL BATTU PAR BUFFALO

Toronto, 13. — Le club Buffalo a battu Montréal hier par 14 à 6, dans la meilleure partie de polo vue ici depuis longtemps. Noms des joueurs :

Buffalo, 14.	Montréal, 6.
1—M. Cary	1—M. Robertson.
2—M. Rumsey	2—M. Freeman
3—M. Patterson	3—M. McMillan.
4—M. Skatchard	4—Col. Meighen.

Les clubs Montréal et Toronto joueront ensemble samedi.

FOOTBALL

LIGUE DE FOOTBALL INTERUNIVERSITAIRE

Kingston, 13. — Voici la liste des parties qui seront jouées cette saison par les clubs de la ligue de rugby interuniversitaire :

LIGUE SENIOR

12 oct. — Queen's vs. Ottawa.
12 oct. — Toronto vs. McGill.
19 oct. — McGill vs Queen's.
19 oct. — Ottawa vs. Toronto.
26 oct. — McGill vs. Toronto.
26 oct. — Ottawa vs. Queen's.
2 nov. — Queen's vs. McGill.
2 nov. — Toronto vs. Ottawa.
9 nov. — Queen's vs. Toronto.
9 nov. — Ottawa vs. McGill.
16 nov — Toronto vs. Queen's.
16 nov. — McGill vs. Ottawa.

LIGUE INTERMEDIAIRE

A.

12 oct. — Bishop's vs. McGill II.
19 oct. — McGill II vs. Bishop's.

B.

12 oct. — R. M. C. vs. Queen's II.
19 oct. — Queen's II vs. R. M. C.

C.

12 oct. — Trinity vs. Toronto II.
19 oct. — McMaster vs. Trinity.
26 oct. — Toronto II vs. McMaster.

D.

26 oct. — Vainqueurs de A. vs. B.
2 nov. — Vainqueurs de B. vs. A.

E.

9 nov. — Vainqueurs de D. vs. C.
16 nov. — Vainqueurs de C. vs. D.

LIGUE JUNIOR

A.

26 oct. — Queen's III vs. R. M. C. II.
2 nov. — R. M. C. II vs. Queen's III.

B.

26 oct. — Toronto III vs. McMaster II.
2 nov. — McMaster II vs. Toronto III.

C.

9 nov. — Vainqueurs de A. vs. B.
16 nov. — Vainqueurs de B. vs. A.

Les parties seront jouées sur le terrain du dernier club.

PRATIQUE DU CLUB DE FOOTBALL NATIONAL

Le club de football National aura sa deuxième pratique de la saison, dimanche matin, à 10 heures 30. Tous les anciens joueurs, les amateurs de football, les étudiants désirant jouer avec le National, seront les bienvenus.

Le National fera partie d'une ligue très forte, cette saison, d'une ligue senior. Celle-ci se composera en effet des clubs Westmount, Shamrock, Grand-Tronc et National.

Le Saint-Louis du Mile-End a défait le club Emerald, par un score de 9 à 6.

Les vainqueurs sont : Durand, Daraire, David, Drapeau, Martineau, Laurier, Laplante, Rochon. C'est là la quatorzième victoire du Saint-Louis.

Le Saint-Louis aimerait à jouer dimanche avec le Jeune Bordeaux. Inf. chez A. Drapeau 121 Marie-Anne. Tél. Bell Est 2—.

BASE BALL

MONTREAL BATTU HIER PAR UN SCORE DE 4 A 0.

Providence, 13. — Le club local a défait Montréal hier par un score de 4 à 0. Sept hits seulement furent faits dans cette joute, quatre par Providence, et trois par Montréal. D'un autre côté, Montréal commit trois erreurs, et Providence deux. Score :

PROVIDENCE

	A.B.	R.	H.	P.O.	A.	E.
McConnell, 2b.	2	0	0	2	2	2
Lord, 3b.	4	0	0	0	2	0
Poland, r.f.	4	1	2	1	0	0
Chadbourne, l.f.	1	2	0	1	0	0
Abstein, 1b.	4	0	0	11	0	1
Phelan, c.f.	3	1	0	4	0	0
Donovan, c.	3	0	1	6	1	0
Crawford, s.s.	4	0	1	2	3	0
Mack, p.	2	0	0	0	5	0
Total.	27	4	4	27	13	3

MONTREAL

	A.B.	R.	H.	P.O.	A.	E.
Needham, l.f.	3	0	0	0	0	0
Snowden, c.f.	4	0	1	2	0	0
Brown, 1b.	4	0	0	10	0	0
Corcoran, s.s.	3	0	1	3	2	1
Shean, 2b.	3	0	1	2	4	0
Madigan, r.f.	4	0	0	1	0	0
Morgan, 3b.	3	0	0	1	2	0
Clarke, c.	4	0	0	5	3	0
Stanley, p.	3	0	1	0	2	1
Total.	30	0	3	24	13	2

Score par inning :

Providence. .00030001x— 4
Montréal. .00000000— 0

SOMMAIRE :

Buts volés, McConnell, Phelan ; coup pour 2 buts, Poland ; coup pour 3 buts, Stanley ; sacrifice hit, Shean ; doubles jeux, Crawford à McConnell à Abstein ; Clarke à Corcoran ; Stanley à Corcoran à Shean à Brown ; struck out, par Mack, 4 ; par Stanley, 5 ; buts sur 4 balles, Mack, 4 ; Stanley, 7. Assistance, 1,300.

A Newark :

	R.	H.	E.
Buffalo. .100020020—	5	9	0
Newark. .100010200—	4	8	5

Batteries — Knapp et Kissinger et McAllister ; Pardee et Stanage. Umpire, Kelly. Assistance, 600.

A Jersey City :

	R.	H.	E.
Jersey City. .010000000—	1	5	4
Toronto. .020000000—	2	8	2

Batteries— Mason et Fitzgerald ; Hesterfer et Carrigan. Umpires, Sullivan et McCarthy. Assistance, 900.

A Baltimore :
Première partie :

	R.	H.	E.
Rochester. .010000000—	1	0	2
Baltimore. .00120013x—	7	9	2

Batteries — Pappalau et Higgins ; McCloskey et Hearne.

Deuxième partie :

	R.	H.	E.
Rochester. .000000001—	1	4	2
Baltimore. .00020020x—	4	9	1

Batteries — McLean et Higgins ; Hardy et Byers.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE DE L'EST

	Gag.	Perd.	P.C.
Toronto.	81	43	652
Buffalo.	71	50	587
Providence.	63	60	516
Jersey City.	61	63	492
Newark.	60	62	485
Baltimore.	58	67	464
Rochester.	57	67	460
Montréal.	40	80	333

LIGUE AMERICAINE

A Détroit :
Première partie :

	R.	H.	E.
Détroit. .1000100001—	3	10	1
Cleveland. .1000000100—	2	2	2

Batteries — Donovan et Schmidt ; Liebert et Clarke et Bemis.

Deuxième partie :

	R.	H.	E.
Détroit. .01000010—	2	5	1
Cleveland. .01100000—	2	10	0

Batteries — Killian et Schmidt ; Berger et Bemis. Umpires, Hurst et Connolly.

A Philadelphie :

	R.	H.	E.
Boston. .01000000—	1	4	3
Philadelphie. .20301010x—	7	8	1

Batteries — Pruitt, Steele et Shaw ; Dygert et Schreck. Umpire, O'Loughlin.

A Saint-Louis :

	R.	H.	E.
Saint-Louis. .11000000—	2	5	1
Chicago. .01100010—	3	8	2

Batteries — Dineen et Spencer et Stephens ; Walsh et Hart. Umpire, Evans.

A suivre sur la page 9

FAIRE DE L'ARGENT

N'est pas le seul plaisir au monde. Il faut avant tout une bonne réputation. Notre réputation a commencé à se faire connaitre il y a des années à cause de l'excellence sans égale des marchandises que nous vendons. Aujourd'hui la plupart des Montréalais songent d'abord à R. J. TOOKE chaque fois qu'ils ont besoin d'articles pour hommes. Et il doit en être ainsi, puisque nous vendons les meilleures valeurs de la ville et donnons la plus grande satisfaction.

R. J. TOOKE,

177 RUE ST JACQUES.
493 RUE STE CATHERINE OUEST.
473 RUE STE CATHERINE EST.

Nowadays its
Jess Applegath's
$2.50 HATS

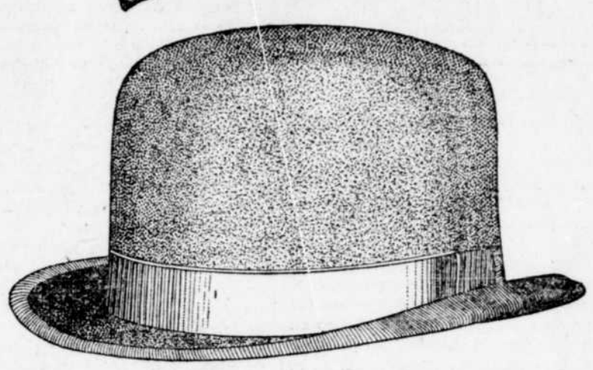

LE CHAPEAU DU JOUR

Il ne s'en fait pas de meilleur

Un indifférent en fait de patrie peut porter le premier chapeau venu, mais quant à nous, pour la plupart, nous préférons un chapeau d'origine et de marque connues. La marque de Jess Applegath signifie autorité en fait de style, bonne qualité et bonne réputation générale.

Les meilleurs Chapeaux du Monde à $2.50
Chapeaux Ross $4 **Chapeaux Dunlap $5**

467 et 469 rue Ste Catherine Ouest

PRES DE LA RUE PEEL
Ouvert le Soir. Magasin à Toronto, 89 rue Yonge

IL n'y a rien comme la vie sédentaire pour alourdir les muscles et le système en général. Le meilleur moyen de remèdier à cet état de choses languissant, c'est encore le Bain Turc comme on sait vous le donner aux

BAINS LAURENTIENS Turcs et de Natation,
COIN CRAIG ET BEAUXDRY

CE VIEUX COMPLET

et votre pardessus, ne les mettez pas de côté. Vous n'avez qu'à nous les envoyer et nous nous faisons fort de leur redonner leur belle apparence première.

Notre spécialité: nettoyage, teinture, réparation et modification de toutes sortes.

WARDROBE REPAIR CONCERN
Tél. Up 2501. 47 Côte du Beaver Hall.
UN DEBOURSE DE $1.00 PAR MOIS TIENDRA VOS VETEMENTS EN BON ETAT. 263—n C

Boston Shoe Store

Notre grande vente à réduction se terminera
Demain Soir sans faute

SPECIAL POUR DEMAIN POUR CLORE CETTE VENTE

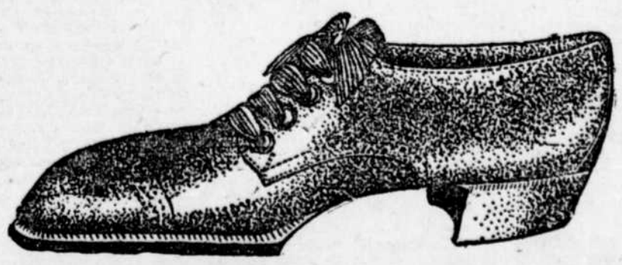

247 paires d'Oxfords en poulain verni, veau bronze et veau tan russe, pour hommes. Tous les produits de cette saison, tirés de nos lignes régulières à $3.50, $4, $5 et $6. Presque tous les points et largeurs, pour demain à, la paire. **$1.90**

BOSTON SHOE STORE,
Angle Mansfield et Ste Catherine Ouest, Montréal. C

Pour la Chasse aux Canards

—et pour toutes sortes de gibiers, les cartouches Dominion sont les meilleures.

'Les Cartouches Sovereign'

sont non seulement à l'épreuve de l'eau mais elles sont chargées avec *"la poudre sans fumée Ampire de Nobel à l'épreuve de l'humidité"*.

Tous les marchands actifs du Canada vendent les 'Cartouches Sovereign'. Si votre marchand ne peut vous en vendre—écrivez-nous.

DOMINION CARTRIDGE CO. LTD., MONTREAL. 20-07 yw C

Pour vos achats d'automne venez voir notre assortiment avant d'aller acheter ailleurs
A LA CRAVATE
J. H. LE SAGE,
669 Ste Catherine Est.
Tél. Bell Est 3660
C

LA PRESSE

MONTREAL, 13 SEPTEMBRE 1907

PERD-T-ON LA TÊTE ?

On trouve dans le "Telegram", de Toronto, du 11 courant, la gratuite insulte qui suit adressée à la Province d eQuébec, sans la moindre provocation et, ce qui est pis, sans le moindre à propos :

" La vie parlementaire du Canada s'est, jusqu'à présent, développée à " la manièrfe d'un long RAMPEMENT DEVANT LA PROVINCE " DE QUEBEC.

" Peut-il arriver que la vie parlementaire de cette jeune nation prenne " maintenant la caractéristique d un RAMPEMENT DEVANT LE JAPON ? "

Telle est l'estime des Tories pour la Province de Québec, qu'ils assimilent au Japon. Les Canadiens-Français et les Japonais occupent la même place dans leur imagination.

Si Ontario entretient l'ambition d'être la première province de la Confédération, ce ne sera pas, au moins, par l'intelligence des tories, qui poussent la haine de notre race jusqu'au crétinisme. Il faut avoir perdu la tête pour jeter de tels brandons de discorde dans un pays tranquille et prospère et pour s'étudier à exaspérer, par simple méchanceté, plus d'un tiers de la population, savoir 38 p. 100.

En vérité, les journaux qui courent après la popularité prennent leurs propres compatriotes pour des êtres bien bornés et plus faciles à conduire par le fanatisme ignorant que par l'émulation et la raison.

L'IMMIGRATION FRANÇAISE SE PRÉPARE SUREMENT

Le "Courrier de l'Ouest" nous donne d'importantes nouvelles sur les perspectives de l'immigration française dans le Nord-Ouest. Nous le laissons parler :

" Une dépêche de Winnipeg dit que le baron d'Ursal, un envoyé du gouvernement français, chargé de faire une enquête sur la situation des immigrants français établis dans l'Ouest, vient d'arriver à Winnipeg, après avoir fait une rapide excursion dans les environs, aux endroits où sont fixés les colons français.

" Son gouvernement aurait reçu des plaintes de quelques colons ; et il aurait constaté que, en effet, quelques-uns d'entre eux se prétendent maltraités. Le baron a, cependant, trouvé que le pays est très avantageux et que beaucoup de Français s'y plaisent ; quant à ceux qui ne se plaignent pas, il attribue cela à la difficulté qu'ils éprouvent à se faire aux usages et habitudes du pays.

" Il a trouvé un grand nombre de colons venus de Bretagne, dont un bon nombre ont déjà des établissements prospères.

" Il paraît qu'il se prépare une forte émigration de France, au commencement du printemps.

" Le baron ayant aussi pour mission d'étudier la situation agricole dans l'Ouest, doit rester dans le pays encore quelque temps et assister à la moisson dans les principales régions. Il fera rapport à son gouvernement et les émigrants français qui voudront venir s'établir comme colons au Canada pourront obtenir ainsi des renseignements officiels."

A LA VEILLE DES ELECTIONS

Le Conseil actuel n'est ni meilleur, ni pire que ceux qui l'ont précédé et qui le suivront. Il a fait de bonnes choses, de moins bonnes et de mauvaises, comme toutes les assemblées délibérantes ; mais il aurait certainement réalisé plus d'une des grandes réformes inscrites à son programme sans la guerre au couteau et plus que blâmable qu'on lui a faite dans certains journaux.

Les critiques les plus mal fondées, les attaques les moins justifiées ont, en de trop nombreux cas, faussé l'opinion publique et entravé les travaux du Conseil. Forcé de se défendre, les échevins ont perdu un temps précieux qu'ils auraient consacré à la chose publique et favorisé des intérêts de quartier qu'ils auraient mieux protégés, s'ils avaient été traités avec plus de justice.

Ce parti pris d'attaquer, de juger et de condamner quand même, à propos de tout et de rien, la majorité du Conseil s'est manifesté dès la rentrée du Conseil de la manière la plus frappante.

On sait que les brouillards, ou livres temporaires des Evaluateurs, ont disparu du département de ces fonctionnaires. Or, voici ce que dit notre confrère le "Herald", à propos de cet incident :

" Les récentes révélations des risques disgracieux auxquels sont exposés les livres du département des Evaluateurs, par suite de l'espace insuffisant accordé à ce département, a de nouveau ramené la question d'une nouvelle installation des départements municipaux.

" Malheureusement, dans sa rancune contre la minorité, la majorité Payette du Conseil, à l'époque de la rédistribution des comités, créa pour le gouvernement de l'Hôtel de Ville un comité auquel on n'avait nullement l'intention de donner aucun pouvoir et qui ne fut créé que pour donner des fonctions inutiles aux échevins qu'on voulait écarter. Si le Conseil peut suffisamment oublier ses vieilles rancunes pour donner à ce comité son appui dans une tentative de remaniement des départements à l'Hôtel de Ville, nombre des difficultés et des risqus d l'administration pourront être supprimés ; c'est presque trop espérer."

Il faut être absolument ignare des choses municipales pour lancer de pareilles paroles de bonne foi ; or, notre confrère est une autorité en matière civique, et c'est de parti pris qu'il a travesti les faits dans l'unique but de faire peser sur la majorité du Conseil une situation dans laquelle elle n'a aucune responsabilité.

La commission de l'Hôtel de Ville a été nommée par le Conseil au mois de février dernier, pour mettre fin à une illégalité existant depuis 1899, et elle a reçu tous les pouvoirs qu'elle avait le droit d'exercer. Il est possible, il est même exact, que la nomination de quelques-uns de ses membres soit le résultat de divergences d'opinion qui se sont manifestées dans certaines commissions ; mais on avouera qu'il fallait bien déplacer un certain nombre d'échevins pour former cette nouvelle commission.

La majorité de cette commission de l'Hôtel de Ville est, au surplus, composée d'échevins auxquels notre confrère n'a ménagé ni son appui, ni ses éloges.

Cette commission a, surtout, le tort, aux yeux du "Herald", d'être présidée par l'échevin Labrecque, au lieu de l'être par un échevin de l'Ouest, et d'avoir rempli ses devoirs avec autant de sagesse que d'intelligence.

Cette commission n'est pas plus responsable de la disparition des livres des Evaluateurs que l'homme dans la lune ; elle n'a charge que de l'entretien en bon ordre des locaux municipaux et n'a absolument aucune autorité pour intervenir dans la manutention, l'organisation des divers départements.

Si les locaux occupés par les Evaluateurs sont insuffisants, c'est à la Commission des Finances qu'incombe le soin de saisir le Conseil de la question. C'est, croyons-nous, ce qu'il a fait assez récemment avec succès, et ce qu'il fera quand cela sera nécessaire.

Est-ce nécessaire ? Peut-être ; mais si cela l'est, ce n'est certainement pas pour empêcher la disparition des livres des Evaluateurs, car ces livres ne doivent jamais être communiqués ou même mis en contact avec le public.

S'ils ont disparu, c'est qu'on les a laissés traîner ou qu'on les a prêtés. Comme l'échevin L. A. Lapointe, nous croyons que cette dernière alternative doit être acceptée, car les rôles d'évaluation servent à la confection des listes électorales, et nous sommes à la veille des élections.

C'est contre cet abus que le "Herald" aurait dû s'élever, et s'il ne l'a pas fait, c'est qu'il a préféré cogner sur des innocents, qu'il savait innocents, que d'infliger le plus petit blâme aux coupables qu'il connaît et qui doivent être de ses amis.

Le département des Evaluateurs est celui dans lequel s'exerce surtout l'influence échevinale, et, cependant, le "Herald" ne l'a jamais critiqué, n'en a jamais demandé la réforme, et le jour où il pourra, le faire, il tombe avec autant de fiel que d'injustice la Commission de lHôtel de Ville sans autorité aucune sur les évaluateurs.

La seule, la grande amélioration à réaliser pour assurer le bon fonctionnement de ce département, est d'assurer l'indépendance absolue de ses fonctionnaires ; en rendant les évaluateurs inamovibles tant qu'ils se montreraient dignes et capables de remplir leurs fonctions.

En attendant, la sortie intempestive du "Herald" contre la majorité du Conseil et la Commission de l'Hôtel de Ville, permet d'estimer la jolie campagne électorale dans laquelle nous allons bientôt entrer.

LE CINQUANTENAIRE DES CABLES SOUS-MARINS-

Voilà juste un demi-siècle, cette année, que Walker Breit, après les premières expériences faites entre Douvres et Calais, guidait la pose du premier câble reliant télégraphiquement l'Europe et l'Amérique. C'est à cette époque également que fut employée la gutta-percha pour assurer l'isolation dans l'eau.

En août 1858, un message parti de Terreneuve était reçu en Irlande. Il avait franchi 2000 milles en quelques heures. Depuis, la fabrication et la pose des câbles sous-marins ont fait de grands progrès. Aujourd'hui les points les plus extrêmes du globe sont reliés aux stations maritimes par une infinité de câbles.

Il serait bon de rappeler les différentes particularités des câbles qui sont actuellement employés. Tous sont construits de façon à protéger les fils conducteurs qui servent à la transmission du courant. C'est l'âme du câble.

Pour protéger ces fils conducteurs, la gutta-percha est utilisée: elle constitue la première enveloppe qui, à son tour, est protégée par une armature plus ou moins forte selon qu'il s'agit de protéger le câble contre son propre poids, dans les mers profondes, contre le choc des ancres, près des côtes ou encore, dans les parages du gulf Stream où la pression du courant parvient à tordre le câble, parfois même à le briser. On ajoute à la couche de gutta une enveloppe de jute destinée à éviter les froissements trop rudes de l'armature de fer.

Les grandes lignes transatlantiques nécessitent 450,000 livres de cuivre, 500,000 livres de gutta, 2,750,000 livres de fil de fer ou d'acier. Dans les mers profondes, le câble est continuellement balancé, secoué, soulevé, tordu par les tempêtes et les courants. Dans les mers tropicales, les squales parviennent à perforer les enveloppes. Dans le golfe Persique, on ramena à la surface le corps d'une baleine qui avait engagé une lutte formidable avec un câble. Le monstre s'était enroulé deux fois dans le câble qu'il avait rompu.

La pose des câbles est confiée à des bateaux spécialement construits et aménagés. Au départ de la tranchée qui le conduit de la cabine télégraphique à la mer, le câble déroulé par le navire porteur est maintenu à la surface par des bouées, afin d'éviter les brisures sur les récifs. Ces bouées sont ensuite enlevées et le navire file en pleine mer, déroulant à l'arrière le câble jusqu'à ce qu'une bobine étant dévidée, l'on procède à l'opération délicate de la soudure.

La réparation des câbles s'effectue sans trop de difficultés. Des grapins raclent le fond de la mer jusqu'à ce qu'ils rencontrent le câble et le soulèvent à la surface de la mer où il est attaché à une bouée. La portée défectueuse ou endommagée est remplacée par une partie neuve qu'on rattache à l'ensemble par des soudures spéciales.

Les grands câbles transatlantiques transmettent par année de 35 à 40 millions de mots chacun. Ils peuvent en transmettre 30 par minute.

Arrivée où elle est aujourd'hui et menacée qu'elle est de se voir supplanter par la télégraphie sans fil, il n'est pas probable que la science de la télégraphie sous-marine fasse de notables progrès. Son cinquantenaire marque son apogée.

Vous aurez toujours un pianiste chez vous si vous possédez un

PIANOLA OU PIANO PIANOLA

Le succès du Pianola est logique —nature!—inévitable. Il fait du piano, meuble silencieux, un **Instrument de Musique**, car il donne instantanément à chacun la capacité de jouer artistement n'importe laquelle des 20,000 sélections du répertoire du Pianola. Pianos de toutes marques pris en échange.

NORDHEIMER'S Limited.
589 rue Sainte-Catherine Ouest.

LE PAIN LE PLUS PUR

est, de toute nécessité, le pain fait de la farine la plus pure, car vous ne pouvez faire un pain pur avec des ingrédients impurs. La farine "Five Roses"est faite d'après un procédé qui la rend aussi pure que peut l'être une farine, et rien n'est négligé pour en assurer la pureté. Le pain fait de la farine "Five Roses", avec le même soin, est le pain le plus pur qui puisse être fait.

Demandez-en un sac à votre épicier dès aujourd'hui.

Lake of the Woods Milling Co.,
LIMITED.
9,11,13

Common Sense Détruit

Rats, souris, coquerelles, punaises, mites, Pas de mauvaise odeur. Chez tous les marchands ou de la Common Sense Mfg Co., Toronto, Canada. 175-n

AVIS

Demande a été faite à la corporation de la cité de Montréal, pour permission d'installer une chaudière de cent chevaux-vapeur sur la propriété No 40 rue Saint-Antoine, Montréal, le 12 septembre, 1907. — "The Gazette Printing Co, Ltd." 265—2

CIGARETTES SWEET VIOLET
CHAQUE BOUFFEE EST UN DELICE
153-n

LE SPECIFIQUE du Dr MACKAY

Le seul remède contre l'ALCOOLISME et l'habitude des Drogues.

Approuvé et employé par le gouvernement de Québec, les villes de Montréal et Québec, sous le système probatoire. Recommandé spécialement par le clergé. C'est un traitement absolument scientifique, n'exigeant aucune injection hypodermique; on le prend par la bouche à la maison; ne cause aucune perte de temps ou dérangement. Les patients sont guéris mentalement et physiquement. On peut consulter gratuitement le Dr Mackay, tous les jours. Conditions spéciales aux médecins, au clergé et aux municipalités. Toute correspondance strictement privée. Demandez la littérature gratuite, etc. On a fondé un sanatorium pour recevoir les patients privés qui seront sous la surveillance du Dr Mackay. Accommodation de première classe et tout le confort désirable. Adressez:

Dr JOHN M. MACKAY TREATMENT CO., Ltd.,
Le jour—893 Ste Catherine Ouest, angle St Marc. Phone Up 2111.
Le soir—Au No 500 rue St Urbain, Montréal. Phone Est 3768.
260—n yw

THE MALE ATTIRE CO.

PARDESSUS D'AUTOMNE

En Cheviote grise ou noire

--$15.00--

Avec revers en soie ou unis. Vous paieriez ailleurs de $20.00 à $30.00.

La meilleure valeur en ville.

Chaque vêtement ajusté. Satisfaction ou argent remis.

"MALE ATTIRE"

VETEMENTS CONFECTIONNES

475 rue Sainte - Catherine Est,
336 rue Sainte - Catherine Ouest
et Angle des rues Craig et St Pierre.

CONTRE LA TRANSPIRATION **DEODO**

Est le Remède Infaillible, vous vous le procurez chez nous :

A. S. LAVALLEE, 101 boulevard Saint-Laurent.
A. LANGLOIS, P. A. MATHA, SOREL.
BEAUDIN & FILS, 3633 Notre-Dame.
E. JACQUES, 632 Pare Lafontaine.
M. THIBAULT, 1729 Sainte-Catherine.
Z. PILON, 310 rue Rachel.
M. GIARD, coin Dorchester et Beaudry.
F. X. DESMARAIS, 791 rue Ontario Est.

ÉPICES PURES "CONDOR"

N'en employez pas d'autres

Si vous aimez la **bonne** Cuisine. Elles sont **économiques** : il en faut moins. Se trouvent dans toutes les bonnes Epiceries.

LA CIE E. D. MARCEAU, LIMITEE, MONTREAL.

Faites-vous donner ce que vous demandez

Achetez le Véritable

Les Imitations sont toujours Inférieures

PARCE QUE — Si les marchands ne peuvent acheter d'imitations de " Baby's Own Soap " à beaucoup meilleur marché qu'on ne leur vend le Baby's Own, ils n'en achèteront pas du tout.

Baby's Own Soap

Ceux qui fabriquent de ces imitations doivent nécessairement, de plein gré et par nécessité, employer des matières inférieures — le gras des fabricants de savon ordinaire (le rebut de l'abattoir) et les parfums chimiques les plus communs (lesquels sont préjudiciables à l'épiderme.)

Ce n'est pas étonnant si le " Baby's Own Soap ", qui depuis tant d'années est aussi bon qu'on peut le désirer, est préféré aux imitations faites à aussi bon marché que possible.

ALBERT SOAPS LIMITED, FABRICANTS, MONTREAL.
A

COLONIAL HOUSE SQUARE PHILLIPS

OFFRES SPECIALES POUR DEMAIN

RAYON DE LA PAPETERIE

Le Sac Anthony pour Magasiner

Ce qu'il y a de plus nouveau et de meilleur pour magasiner, et aux prix spéciaux marqués, il ne manquera pas de devenir immédiatement populaire. Nous en avons de dimensions grande et moyenne : en noir, bleu et tan ; faits de cuir véritable — pas de l'imitation, — avec des cordonnets de soie et poignées en cuir. C'est un très joli sac qui contient de la place. Prix spéciaux, $1 et $1.50.

LIVRES POUR ENFANTS

Une ligne de livres jouets, que nous avons décidé d'écouler ; réguliers 25c et 20c, pour 10c et 5c.

PAQUETS SPECIAUX D'UNE LIVRE

DE JOLI PAPIER TOILE COLONIAL

75 enveloppes pour 20c.
5 mains de papier pour 20c.

RAYON DE LA PORCELAINE

(GALERIE, 2e ETAGE)

Reste de lignes discontinuées de services à dîner, moins 33 1-3 pour cent.

Table spéciale de plats couverts, dépareillés, vaisselle plate, soucoupes à fruits, assiettes, etc., A MOITIE PRIX.

Table spéciale de jardinières Doulton, A MOITIE PRIX.

Tables spéciales d'échantillons de nouveautés japonaises, grandement réduits, à 5c, 10c, 15c, 25c et 50c.

Le catalogue d'automne et d'hiver est prêt et sera envoyé gratuitement par la poste à toute adresse sur demande.

HENRY MORGAN & CO., LTD, - MONTREAL

Il n'y a rien d'aussi bon que les CROQUETTES D'ERABLE :: :: **COWAN**

Ce sont d'excellents Bonbons.

PALETTES A LA CREME DE **COWAN** CHOCOLAT AULAIT, ETC.

VENDUS PARTOUT AU CANADA.

The Cowan Co., Ltd. - - - Toronto.
6,13,20,27

C'est grâce à nos connaissances et à notre compétence que nous passons aujourd'hui pour faire le meilleur pain de Montréal. :: ::

John Cunningham,

Boulanger de l'aristocratie.
Tél. Westmount 1332.
9,11,13

CHAMPAGNE PIPER-HEIDSIECK
LE GRAND FAVORI DES GOURMETS

Distributeurs généraux:
LAPORTE, MARTIN & CIE LTEE,
MONTREAL. A

SOLLICITEURS DE PATENTES

PATENTES QUI PROTEGENT

FETHESTONAUGH & CIE.

Charles W. Taylor, ancien examinateur du bureau canadien des Brevets. Edifice Canada Life Montréal, Chambre 39.
175—1Mvan

Résumé des règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

TOUTE section de nombre pair des terrains de la Puissance au Manitoba, ou les provinces du Nord-Ouest, excepté les lots 8 et 26, non réservés, pourra être prise comme homestead par toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou par tout individu mâle de plus de dix-huit ans, sur un espace d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

La demande d'entree ou d'inspection doit être faite personnellement au bureau de l'agent local ou du sous-agent.

Une demande d'entrée ou d'inspection faite personnellement à n'importe quel bureau de sous-agent, peut être télégraphiée à l'agent local pour le sous-agent, aux frais du solliciteur, et si le terrain demandé est vacant lors de la réception du télégramme, cette demande aura la priorité et le terrain sera détenu jusqu'à ce que les papiers nécessaires pour compléter la transaction aient été reçus par la poste.

Dans le cas de "personnification", l'entrée sera sommairement cancelée et le solliciteur perdra tous ses droits de priorité au claim.

Tout individu demandant à faire une inspection doit posséder les titres requis par l'acquisition d'un homestead, et l'on ne recevra qu'une seule demande d'inspection du même invididu, tant que l'on n'aura pas disposé de cette demande.

Un propriétaire d'homestead dont l'entrée est faite en due forme et non sujette à être cancelée, peut, sujet à l'approbation du ministère, le céder en faveur du père, de la mère, du fils, de la fille, du frère ou de la soeur, s'ils sont éligibles, mais à aucun autre, en présentant la déclaration de l'abandon.

Là où l'entrée est sommairement cancelée, ou volontairement abandonnée, après l'instruction des procédures de cancellation, le solliciteur d'inspection aura droit au premier droit d'entrée.

Les solliciteurs d'inspection doivent dire en quoi le propriétaire d'homestead est en défaut, et si par la suite la déclaration est trouvée incorrecte, le solliciteur perdra tout droit de propriété quant à la nouvelle entrée, si le terrain devient vacant, ou si l'entrée peut être cancelée sommairement.

DEVOIRS — Un colon devra remplir les conditions s'y rapportant de l'une des manières suivantes :

1. — Au moins un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours du terme de trois ans.

2. — Si le père, ou la mère, si le père est décédé — de toute personne qui est éligible pour faire l'entrée d'un homestead d'après la teneur de cet acte, demeure sur une ferme dans le voisinage du terrain entré pour ladite personne comme homestead, les conditions de cet acte, quant au lieu de résidence, avant d'obtenir la patente, pourront être remplies par le fait que cette personne habitera avec le père ou la mère.

3. — Si le colon a feu et lieu sur la ferme qu'il possède dans les environs de son homestead, les conditions de cet acte quant à la résidence, pourront être remplies par le fait de résider sur ledit terrain.

Avant de demander des lettres patentes le colon devra donner un avis de six mois, en écrivant au Commissaire des Terres du Dominion, à Ottawa, de son intention de ce faire.

RESUME DES REGLEMENTS SUR LES TERRAINS MINIERS DU NORD-OUEST CANADIEN

CHARBON — Les terrains à charbon peuvent être achetés à $10 l'acre, pour le charbon mou, et à $20 pour l'anthracite. Un individu ou une compagnie ne peut en acheter plus de 320 acres. Une royauté de 10 cents la tonne de 2,000 livres sera perçue sur la production brute.

Une personne de dix-huit ans ou plus ayant découvert du minerai dans un endroit, peut se choisir un "claim" de 1,500 x 1,500 pieds.

Le prix d'enregistrement d'un claim est de $5.00.

On devra dépenser $100 par année au moins sur le claim, ou le payer au régistrateur du district. Lorsque $500 auront été dépensées ou payées le locataire pourra faire faire l'arpentage de son claim et l'acheter à $1.00 l'acre, après avoir rempli toutes les autres conditions.

La patente d'un droit minier devra pourvoir au paiement d'une royauté de 2½ pour cent sur les ventes.

Les claims de travail de mine dans les placers sont généralement de 100 pieds carrés. Prix d'entrée, $5.00, devant être renouvelé tous les ans.

Un solliciteur peut obtenir deux baux pour miner de l'or, de 5 milles chacun, pour un terme de 20 ans, qu'il peut faire renouveler à la discrétion du ministre de l'intérieur.

Le locataire devra faire fonctionner un dragueur par 5 milles, la première saison qui suivra la date de son bail.

Taux, $10 par année pour chaque mille de rivière louée. Royauté de 2½ pour cent perçue sur la production dès qu'elle excède $10,000.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'intérieur.

N. B. — La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.
73—n

LIBRAIRIE GIROUX

OBJETS de PIETE pour MISSIONS. Fournitures de classe et de bureau. Papeterie, imagerie, relieure et impressions.

29 rue Notre-Dame
OUEST, MONTREAL.
238—1.v.n ed

ILS RECOURRONT A LA FORCE

Les unionistes de Vancouver et de Victoria, Colombie Anglaise, font montre d'instincts billiqueux.

LA GREVE GENERALE

Voilà ce dont ils menacent le gouvernement, pour montrer que ce n'est pas un mouvement local, mais national.

L'OPINION JAPONAISE

Vancouver, C.A., 13 — Comme résultat de l'attitude prise par sir Wilfrid Laurier, les autorités de la ville font tout leur possible pour rejeter la responsabilité des troubles anti-asiatiques sur les citoyens de bas étage de la ville de Vancouver et sur des agitateurs venus des Etats-Unis.

Quoiqu'il soit avéré que la voyoucratie a fait la grosse part de l'oeuvre de destruction, c'est aussi le fait que tous les unionistes de la ville sont liés ensemble pour empêcher l'entrée d'autres travailleurs jaunes, et ils emploieront la force si nécessité en est.

Des communications venant des cercles ouvriers de Victoria annoncent que la même ligne de conduite va être suivie là-bas. A la réunion d'hier, les instructions finales ont été données aux délégués envoyés au Conseil des Métiers et du Travail du Canada, qui doit commencer à siéger, lundi, à Winnipeg. Des messages ont été reçus de tous les coins du Canada, remplis de sympathies aux blancs qui combattent pour que la Colombie Anglaise demeure aux hommes de leur race.

UNE GREVE GENERALE

Plusieurs suggèrent que, si cela est nécessaire, une grève générale soit proclamée dans tout le Canada, afin de démontrer que tout ceci n'est pas un mouvement local, mais national. Les délégués de Vancouver suggéreront au Conseil des Métiers et du Travail de demander au gouvernement canadien d'annuler cette partie du traité qui ouvre les portes du Dominion aux races de couleur et d'y substituer une rigide exclusion.

DEBARQUEMENT CALME

Vancouver, 13 — 790 Hindous, sujets anglais, venant de Punjab et de Lahore, sur le steamer "Monteagle", ont été admis ici aujourd'hui, 103 autres, trop âgés ou malades, étant rejetés. Seuls les officiers des douanes ou autres préposés à l'immigration, ont été admis sur le quai où accosta le "Monteagle". Une foule nombreuse, mais paisible, s'assembla en arrière du cordon de police.

Aucune réponse n'étant arrivée d'Ottawa à la demande qu'on avait faite de consacrer la salle militaire en logement des Hindous, ceux-ci furent forcés de retourner pour la nuit au steamer "Monteagle."

AUTRES ASIATIQUES

Soixante-quinze Japonais, craignant d'être victimes de violences à Vancouver, avaient mis pied à terre à Victoria. Cinquante-quatre autres cependant ne craignirent pas de venir affronter à Vancouver les dangers prévus par leurs compatriotes. Cent soixante Chinois débarquèrent aussi du même coup sur le continent américain.

Le steamer anglais "Woolwich" est arrivé cette nuit de Yokohama avec 280 Japonais. Un autre contingent de 500 hommes du pays du Soleil-Levant doit arriver d'Honolulu, île Hawaï. C'est contre ces derniers contingents que se concentre surtout l'attention. On espère que pour cette année cet envahissement prendra fin et que le gouvernement d'Ottawa mettra en force le règlement promis, n'accordant l'hospitalité qu'à 500 Japonais par année.

LE "JIJI" OPTIMISTE

Tokio, 13 — Le "Jiji" publie un article éditorial déplorant le fait qu'un incident semblable à celui de San Francisco se soit produit à Vancouver, qui fait partie du territoire d'une puissance alliée au Japon.

Le même journal croit que les désordres de Vancouver ont été occasionnés par l'arrivée d'un plus grand nombre d'ouvriers japonais venant de Hawaï. Le "Jiji" insiste cependant sur le fait que le désordre est purement local.

"Le regret déjà exprimé par le gouvernement canadien, dit le "Jiji", auquel est jointe l'assurance qu'on empêchera la répétition de semblables incidents, et un message royal ayant même été adressé aux autorités du Dominion en rapport avec cette affaire, fournissent la preuve la plus claire, que les Japonais ont pour eux la sympathie officielle. De plus, le pouvoir exercé par le gouvernement du Dominion sur les Etats individuels, est plus grand que celui exercé par le gouvernement de Washington, la police canadienne est plus efficace que celle de San Francisco, et il y a tout lieu de croire que la protection la plus complète sera accordée à nos compatriotes à Vancouver."

RUSTICITE JAPONAISE

Le "Hochi" publie un récit d'un haut fonctionnaire japonais qui a visité une localité près de Vancouver, où des Japonais sont employés à la pêche au saumon. Il était accompagné du consul japonais et d'hommes possédant des intérêts dans cette industrie, et déclare que les ouvriers japonais ont insulté les visiteurs, leur criant : "Vous n'avez rien à faire ici. Allez-vous-en ou nous vous donnerons des coups de poings."

Ce fonctionnaire, d'après le "Hochi", dit que les Japonais de cette localité étaient les plus grossiers qu'il ait jamais vus. Ils ignoraient absolument ce qu'est la politesse ordinaire, et il n'est pas surpris qu'ils soient devenus l'objet de la haine. Ils sont prêts à insulter leur consul quand ils sont en parfaite santé, mais dès qu'ils se sentent malades ils se présentent au consulat pour recevoir de l'aide, la demandant comme si c'était un droit acquis. La présence de telles gens ne peut que soulever l'inimitié de leurs voisins.

AVERTISSEMENT ANONYME

Bellingham, Wash., 13 — Une lettre anonyme reçue ici avertit tous les Japonais et les Chinois de cette ville de partir sans délai. Les Japonais employés dans les fabriques de conserves sont armés et disent qu'ils résisteront à toute tentative de les chasser de la ville. Les Chinois, cependant, n'offriront pas de résistance sérieuse.

E. B. Deming, directeur général des Pacific American Fisheries, dit que si les Orientaux s'en vont, l'industrie des conserves de saumon est vouée à la ruine.

LE MAIRE DE VANCOUVER

Ottawa, 13 — La seule dépêche reçue jusqu'ici par le premier ministre, du maire Bethune, de Vancouver, se lit comme suit :

"Vancouver, C. A., 11 — A une réunion spéciale du conseil, la résolution suivante a été adoptée. Dépêche du 9 reçue. Veuillez assurer à Son Excellence que les désordres, qui ont causé quelque dommage à la propriété, mais aucun aux personnes, sont sous le contrôle d'une police efficace appuyée par le sentiment public. Les désordres ont été dirigés contre les Asiatiques généralement plutôt que contre les Japonais. Les coupables qui ont été appréhendés, au nombre de 26, seront traduits devant les cours de justice. (Signé) ALEXANDER BETHUNE."

A LOUISEVILLE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Louiseville, 13 — Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mlle Marie-Louise L. Auger, arrivée au cours de la nuit de mardi. Bien que la maladie dont elle souffrait depuis longtemps, fut de celles qui ne pardonnent pas, et que tout espoir de guérison, fût définitivement écarté, on ne s'attendait pas à un dénouement aussi rapide, et la nouvelle causa une émotion considérable dans toute la ville, où Mlle Auger était très favorablement connue.

Mlle Auger, la plus jeune des filles de M. le docteur Chs. L. Auger, était âgée de 28 ans.

La défunte jouissait d'une grande popularité dans tous les cercles sociaux. Sa bonne humeur inaltérable, ses éminentes qualités de coeur et d'esprit, son inépuisable charité lui avaient conquis d'emblée l'estime et le respect de tous.

Les souffrances qui ont précédé la mort ont été endurées avec une résignation toute chrétienne, une patience vraiment admirable, et qui fit l'édification de tous ceux qui approchèrent la malade à son chevet.

Les membres de la famille Auger sont plongés dans une douleur affreuse devant cette morte, hier encore si gaie et joyeuse. Et toute la population se joint à elle dans ce grand deuil qui la frappe.

Nous offrons à M. le docteur Auger et aux membres de la famille éplorée nos plus sincères condoléances.

—Les travaux de construction au nouveau quai de Louiseville, avancent rapidement. L'entreprise, qui s'imposait depuis longtemps, et qui est due à l'influente sollicitude de notre excellent député, M. Mayrand, comble de joie notre monde du commerce, de même que les travailleurs qui trouvent là de l'ouvrage grassement rémunéré.

—L'exposition annuelle du comté de Maskinongé aura lieu jeudi, le 19 du courant, sous les auspices de la Société d'Agriculture. A cette même occasion, il y aura des courses très intéressantes sur la piste de Louiseville.

—La pluie constante de ces jours derniers cause, nous dit-on, des dommages substantiels à nos cultivateurs. Les grains qui ont été coupés et, en certains endroits, ceux même qui sont encore debout, menacent de germer avant la mise en grange. La moisson se trouve de ce fait considérablement retardée et l'on nourrit des craintes très sérieuses sur les résultats des récoltes qui, en des circonstances normales, auraient été très riches et très abondantes.

LA MODE D'AUTOMNE

Superbe exposition de créations parisiennes chez Hamilton.

Les expositions de modes ont le don d'intéresser souverainement nos lectrices et c'est pourquoi nous nous faisons un devoir de faire un court rapport de la magnifique exhibition de Modes d'Automne de la maison Hamilton, la grande maison de la rue Sainte-Catherine Ouest. Nous n'avons jamais rien vu de plus joli, de plus pimpant et de plus luxueux.

Pour une âme non initiée, il n'y a rien d'aussi mystérieux que ces splendides créations des modistes européennes. C'est en regardant ces chapeaux merveilleux, suprêmes de chic et d'élégance que l'on reconnaît bien que la femme a des doigts de fée. Ce qu'il faut d'adresse, de goût et de science pour édifier le chapeau ultra-chic est incroyable.

Nos lectrices connaissent assez bien le magasin Hamilton pour que nous n'ayons point à le décrire. L'exposition de modes se trouve au troisième étage. Cet étage est assurément le plus beau du genre au Canada. On y ressent une atmosphère particulière de chic et d'élégance. L'immense tapis vert, les décorations murales, les fleurs répandues partout, la lumière doucement tamisée crèent une harmonie de tons et de couleurs délicieuse.

Dans d'immenses vitrines, éclairées à la lumière électrique, garnies de soies et de velours s'étalent les créations de la nouvelle saison. Nous comprenons maintenant la passion des dames pour le "magasinage". Il n'y a rien de plus joli ni de plus beau que ces chapeaux de toutes formes, en soie, en velours, en fleurs, ruisselants des rayons projetés par les boucles, exposés dans un joli désordre qui est véellement un effet de l'art le plus exquis.

Les acheteurs parisiens de Hamilton se sont surpassés cette saison. On contemple sous les vitrines les dernières créations de la maison Pouyanne, 4 rue de la Paix, Paris ; de Mangin Maurice, 8 rue de la Michodière, Paris ; de Monsieur Lewis, 16 rue Royal, Paris ; de Madame Georgette, 11 rue Scribe, Paris ; de Madame Griotteray et de Madame Hertz-Boyer, 2 rue du 4-Septembre, Paris. Ce sont toutes des créations authentiques et exclusives que la maison Hamilton a importées pour ses clientes. A part cela il y a tout un assortiment de chapeaux confectionnés par les habiles modistes attachées au magasin qui rivalisent de goût avec les importations. Les modistes d'ailleurs sont à l'entière disposition des clientes et sont prêtes à faire à leur fantaisie ou à reproduire à leur goût les modèles parisiens. D'autant plus que les prix se recommandent par leur modicité et que les demoiselles du magasin rivalisent de courtoisie pour satisfaire la clientèle.

Nous recommandons sincèrement à nos lectrices de ne pas acheter leurs chapeaux d'automne sans visiter l'exposition chez Hamilton. Nous sommes convaincus qu'il n'y a rien de plus beau ni de plus élégant ailleurs, ni ce qui est toujours une considération, de meilleur marché, considérant l'élégance et le chic. r

CHANGEMENTS DANS LES HORAIRES

D'après les statistiques de nos différentes compagnies de chemins de fer, la saison d'été a été particulièrement fructueuse pour elles.

Dans quelques jours, néanmoins, les horaires subiront quelques changements, pour l'inauguration de la saison d'hiver.

LES MYSTERES DU FLEUVE

Suite de la première page

dieu; Joseph Hardy, Canadien; Victor Hardy, Canadien; Augus D'Aillebousst Horn, Indien; Wilfrid Proulx, Canadien; Augus Leaf, Indien; Z. Lachance, Canadien; Philippe Hardy, Canadien; C. A. Merrit, Américain; Thomas Jocks, Indien ; John L. Worley, Américain; G. H. Birks, Américain; George Cook, Américain; Ernest Joncas, Canadien; Michel Hardy, Canadien; Aimé Lebel, Canadien; John McNayhton, Canadien; Philéas Couture, Canadien; Léon Emond, Canadien ; Honoré Beaudry, Canadien; John Norton, Indien; Joseph D'Aillebousst Horn, Indien; Josseph D'Aillebousst, Indien; Joseph French, Indien ; Michel Délisle, Indien; Joseph Lefebvre, Indien; Joseph Binette, Canadien; James Mitchell, Joe Mitchell et Thomas Deer, Indiens.

Le nombre total des cadavres retrouvés est par conséquent de trente-quatre et ceux qu'on recherche encore se chiffrent à quarante-et-un.

SHERBROOKE ET LES ENVIRONS

La société Saint-Jean-Baptiste de Granby — Gouverneurs du collège des médecins — La récolte.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Sherbrooke, 13 — A une récente assemblée de la société Saint-Jean-Baptiste de Granby, les officiers suivants ont été élus, pour l'année courante : Président honoraire, MM. N. Cabana; président, Dr A. Mathieu; vice-président, E. Duhamel; secrétaire-archiviste, C. Fortin; ass.-secrétaire-archiviste, A. Bruneau; trésorier, P. A. Pelletier; ass.-trésorier, J. Gauthier; com.-ordonnateur, P. Phoenix; ass.-com.-ordonnateur, L. Aubin.

—Une nouvelle organisation vient de recevoir le jour à Cowansville.sous le nom de "The Cowansville Club." Les officiers promoteurs de cette association sont : MM. R. F. Woolburn, président honoraire ; T. H. Harper, président ; J. E. Woodburn, secrétaire.

—Le Dr L. A. Lessard, de Granby, vient d'être réélu gouverneur du Collège des Médecins et Chirurgiens de la Province de Québec.

—Mercredi, est décédé à la suite d'une maladie prolongée, M. Alphonse Caron, fils de M. S. J. Caron, rentier, de cette ville. Les funérailles ont eu lieu ce matin, à la cathédrale. Le défunt était âgé de 20 ans.

—Des rapports qui nous viennent de différents cantons de notre district, nous informent qu'à moins d'un changement immédiat dans la température, la récolte du grain et des pommes de terre subira un dommage presque irréparable. Dans les endroits bas et de terre forte surtout, la récolte serait déjà à peu près perdue.

—A la dernière élection des directeurs du Collège de Médecine de la Province de Québec, le Dr W. Lamy, de cette ville, a été élu pour représenter le comté de Sherbrooke, et le Dr Edgar, aussi de cette ville, pour les comtés de Compton, Stanstead, Wolfe et Richmond, les divisions Nos 1 et 2 respectivement.

LE GENERAL BOOTH

Le chef des Salutistes est parti ce matin de Londres, en route vers Québec.

Londres, 13 — Bon nombre de Salutistes sont allés, ce matin, acclamer à la gare d'Euston, le général Booth, chef de l'Armée du Salut, partant pour Liverpool, où il doit s'embarquer sur le transatlantique "Virginian", de la ligne Allan, en route vers Québec. Malgré son âge, 78 ans, le général Booth apparaît aussi alerte que jamais.

CHEMINS DE FER BELGES

Les compagnies de chemin de fer de Belgique sont à étudier le projet d'améliorer leurs rails. La chose est devenue nécessaire, vu le poids beaucoup plus considérable des locomotives qui pèsent maintenant de 80 à 90 tonnes, au lieu 40 à 45 tonnes.

L'AMOUR DU VIL METAL

Mary Prior, domiciliée au No 557 de la rue Saint-Jacques, devra répondre à l'accusation d'avoir, en compagnie de Fanny Francis, volé le portefeuille d'un citoyen.

M. R. W. PERKS, M. P.

M. R. W. Perks, M. P., de Londres, qui a passé quelques jours en Canada, est à l'hôtel Windsor et retournera bientôt en Angleterre. Pendant son séjour, M. Perks s'est rendu à Ottawa. Il a des intérêts dans le canal de la Baie Georgienne et il est très confiant dans le succès de cette entreprise.

COURSES DE BLUE BONNET

Jusqu'au 14 septembre 1907

Le Pacifique Canadien a décidé de faire circuler deux trains samedi, quittant la gare Windsor à 1.15 et 2.00 p.m., et un train seulement aujourd'hui, de la gare Windsor à 1.45, revenant immédiatement après la dernière course. Billets 15c; aller et retour 25c. Achetez vos billets de bonne heure pour éviter la foule au guichet. Billets à vendre à 129 rue St Jacques, hôtel Windsor et gare Windsor. r

PIANO ARTISTIQUE DE CHOIX

M. A. P. Willis, président de la Compagnie de pianos Willis, de Montréal, un des meilleurs établissements de pianos, soit du Canada, soit des Etats-Unis, a visité l'Exposition nationale canadienne à Toronto. Outre d'autres commandes considérables, il fit l'achat très spécial d'un piano Dominion d'un nouveau dessin artistique, lequel contenait l'armature à arc en fer brevetée de la Compagnie et qui attira des milliers de personnes à l'Exposition. Cet instrument est le piano Grand droit le plus coûteux qui ait été fait cette année au Canada. Il a été expédié à l'Exposition d'Halifax par M. Willis, après quoi il devait être dirigé vers les grands entrepôts de la Compagnie, 660 rue Sainte-Catherine ouest, Montréal.

A QUEBEC

Funérailles de J. A. Lebel — Le mors aux dents — L'exposition du comté de Québec — Elections à Laval — Blessé — Chute dangereuse — L'abbé Paquet.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Québec, 13 — Le malheureux J. A. Lebel, l'une des victimes du pont de Québec a été conduit, ce matin, à sa dernière demeure.

Le service funèbre eut lieu à l'église paroissiale de St Roch au milieu d'un concours considérable de parents et d'amis. Le registre a été signé par M. N. P. Begin, A. Chrétien, D. Noël et A. Thérien.

—Un cheval attelé à un boghei a pris le mors aux dents, hier matin, rue Saint-François. La voiture ayant frappé un poteau a été brisée mais heureusement personne n'a été blessé.

—Il a été décidé, à une assemblée des directeurs du comté de Québec, que l'exposition annuelle aura lieu le 25 du courant, sur les terrains de l'Exposition. Cette exposition ne le cèdera en rien à celles des années dernières, car les directeurs n'ont rien épargné pour en assurer le succès le plus complet.

—A l'assemblée tenue hier matin pour l'élection des officiers de l'année 1907-1908, ont été élus: Président, M. Georges J. Boyce; vice-président, M. Auguste Angers; secrétaire, M. Chs O. Turgeon; assistant-secrétaire, M. Stan.-Emm. D'Anjou.

Le président fut proposé par M. Marius Plamondon, secondé par M. Chs Turgeon; le vice-président par M. Boromée Guérin, secondé par M. S. E. D'Anjou; le secrétaire par M. Aug. Angerr, secondé par M. Marius Plamondon; l'assistant-secrétaire, par M. Bérubé, secondé par M. Oscar Hamel.

—Un journalier du nom de Frédéric Denaud s'est infligé une douloureuse blessure au pied gauche avec une hache. Il était occupé à travailler quand tout à coup la hache est tombée de l'établi sur lequel elle se trouvait. En tombant, l'outil lui fit une vilaine entaille sur le dessus du pied. Il a été transporté à l'hôpital.

—Un individu qui pourra se vanter de l'avoir échappé belle est un M. R. Picard, à l'emploi du Q. R. et C. P. Co. Il travaillait à enlever du haut d'un poteau une pièce de bois. Il se servait d'une hache pour cette opération. A un moment donné, il manqua son coup et trancha le cable qui le retenait suspendu à 35 pieds au-dessus du sol. Picard en tombant frappa un ouvrier du nom de Murphy qui travaillait au pied du poteau. Mais les deux hommes s'en tirèrent sans aucune blessure, avec un peu d'émotion seulement.

—M. l'abbé Paquet, chapelain du couvent des Franciscaines, sur la Grande Allée, en célébrant le salut du Saint Sacrement hier, a eu le malheur de faire un faux pas et s'est donné une entorse en tombant.

AU CONGRES OUVRIER NATIONAL

Glace Bay, 13—A la séance d'hier, au Congrès National des Métiers et du Travail, il a été adopté une résolution à l'effet d'inviter toutes les organisations ouvrières du pays à s'affilier au mouvement national et de demander une contribution de 5 cents par mois pour des fins d'organisation.

Une autre résolution a été adoptée par laquelle on demande à tous les unionistes de n'acheter que des chaussures sortant des manufactures canadiennes.

Un comité a été nommé avec mission de rencontrer le grand secrétaire de la P. W. A., dans le but de faire naître un rapprochement entre cette organisation et le Congrès.

Hier après-midi il a été mis un train spécial à la disposition des délégués pour les conduire à Louisburg, où ils ont été l'objet d'une cordiale réception de la part des autorités municipales.

MACABRES STATISTIQUES

Saint-Pétersbourg, 13 — Le "Slovo" publie aujourd'hui quelques statistiques peu édifiantes sur le dernier mouvement révolutionnaire en Russie. On évalue le nombre des victimes à 47,020. 19,144 personnes ont été tuées ; 2,381 sentences de mort ont été exécutées ; 1,350 personnes se sont suicidées, et il y a eu 21,405 blessés. Le plus grand nombre de pertes de vie, 12,953, résulte des rencontres avec les soldats ou la police. Les massacres des Juifs ont coûté la vie à 7,962 personnes.

Voici maintenant la distribution géographique des victimes : Russie d'Europe, 20,611 ; Caucase, 7,394 ; Finlande, 4,929 ; Pologne, 4,385 ; Pologne du sud-ouest, 5,433 ; Sibérie, 2,268.

COURRIER DE DE TROIS-RIVIERES

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Trois-Rivières, 13. — M. l'avocat J.A. Tessier vient d'écrire au Conseil-de-Ville, réclamant, au nom de M. Thomas Berlinguet, la somme de quinze cents piastres, pour dommages qu'il dit avoir été occasionnés à ses meubles et effets, lors de l'incendie qui a eu lieu à sa résidence, avenue Laviolette, le 9 janvier dernier, et cela, prétend-il, par le retard de l'arrivée des pompiers sur les lieux de l'incendie, et par le mauvais état des bornes-fontaines dans les environs de sa propriété.

Cette réclamation a été référée aux comités permanents.

—La fanfare de "l'Unfon Musicale" de Trois-Rivières se propose de donner une grande kermesse, dans le cours du mois d'octobre prochain.

—Le but de cette kermesse est de procurer à nos vaillants musiciens les fonds nécessaires pour l'achat de nouveaux uniformes et des instruments devenus indispensables.

LES AGRESSEURS DE SCHUMENSKI

Le coroner va confier aux détectives provinciaux le soin de rechercher le ou les agresseurs de Georges Schumenski, sur le cadavre duquel une enquête a été tenue, hier, à la morgue.

Vous n'avez qu'à ouvrir le canistre et vous avez un mets délicieux.

BOEUF SALÉ (En Canistre) CLARK

Aussi fortifiant que succulent. Pas d'os, pas de gaspillage. La viande la plus économique que vous puissiez acheter. Essayez-la. Si votre marchand n'en vend pas, écrivez-moi et je verrai que votre commande soit exécutée.

W. CLARK, Mfr., MONTREAL. A 15-07

Insistez pour qu'on vous donne les conserves "Clark". Ce nom est une garantie d'excellence. x ed

ILS ONT LEUR BANQUET ANNUEL

Les membres de la Société d'Agriculture du comté de Saint-Hyacinthe, fraternisent joyeusement hier soir — Les santés.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Saint-Hyacinthe, 13 — La Société d'Agriculture du comté de Saint-Hyacinthe, qui malgré l'inclémence de la température a obtenu un succès avec son exposition, a eu son banquet annuel à l'Hôtel du Canada.

Nous y remarquions : MM. Horace Morin, président, Eugène Saint-Jacques, maire de la cité, A. M. Beauparlant, M. P., Joseph Morin, M.P.P., O. E. Dallaire, secrétaire de la Société d'Industrie laitière de la province de Québec ; Charles Péloquin, Charles Meunier, Elie Girouard, Anthime Arès, Réné Bélisle, Alzéar Désautels, Félix Dandeneault, Wilfrid Birtz, Ls Gaudreau, M Martel, Antoine Phaneuf, Pierre Sylvestre, Théodule Chartier, Alphonse Charron, P. E. Paquette, M. Etienne, M. V., Alphonse Langevin, Horace Beauregard, Louis Angers, Joseph Michon, Eugène Boucher, P. Choinière, H. Rémy, J. A. Lemieux, D. Ménard, J. A. Giard, Hormisdas Langevin, R. E. Carreau, E. Z. Scott, Alphonse Bélanger, E. Chartier, Louis Bourgeois, D. T. Bouchard, Louis Lalime, Pierre Péloquin, Denis Blanchet, etc.

Les santés suivantes furent proposées :

Le Roi, la Cité, à laquelle répondit le maire Saint-Jacques. Il a félicité les organisateurs de leurs succès et parlé du fonds souscrit par la classe commerciale de cette ville, afin d'avoir ici, l'an prochain, une exposition de district ou régionale.

A la santé du "Parlement", a répondu M. Beauparlant, M. P., qui, comme d'habitude, a intéressé les gens au plus haut point. Il a parlé des succès obtenus dans l'agriculture et félicité les membres de l'organisation du jour. L'orateur a été fort applaudi.

M. Jos. Morin a répondu à la santé du "Parlement provincial". Il a montré ce que la Législature de la province avait fait pour l'agriculture et l'instruction du cultivateur, mais déclaré ne pas devoir se contenter de cela, car il faut que le gouvernement mette la classe agricole sur le plus haut pied possible.

A la santé de l' "Agriculture", a répondu MM. Charles Péloquin et O. E Dallaire, qui ont fait des discours très pratiqugs.

M. J. S. Messier, président de la Société d'Agriculture du comté de Verchères, a aussi répondu à la santé de l'agriculture.

A la santé des "Cultivateurs" parlèrent MM. M. Charles Meunier, président de la Société d'Agriculture du comté de Rouville, et M. Félix Dandeneault.

A la santé des juges, répondirent MM. Anthime Arès, secrétaire de la Société d'Agriculture du comté de Rouville, M. Elie Girouard, de Saint-Victoire, comté de Richelieu, et M. Antoine Phaneuf, de Saint-Antoine, comté de Verchères.

On but ensuite aux santés suivantes : le "Commerce", réponse par MM. J. A. Giard et H. Langevin.

Les "Dames", réponse par Eugène Chartier.

La "Presse", réponse par D. T. Bouchard et Denis Blanchet.

Le "Secrétaire de l'Exposition", réponse par M. René Morin, N. P.

POUR LE PROGRES DE MAISONNEUVE

Une nouvelle compagnie connue sous le nom de "The Montreal East Land Co., Ltd." vient de faire l'achat de la ferme Bennett, à Maisonneuve, dans le but de diviser ce terrain en lots à construction.

Les actionnaires sont: MM. Dr Hector Desloges, Dr Adelstand de Martigny, A. A. Ranger, Armand Grenier, avocat; L. Saint-Jacques, avocat, de Saint-Hyacinthe; Victor Morin, N.P., E. Clavet, de Maisonneuve, T. Laframboise, marchand, et Mendoza Langlois, courtier.

Cette ferme mesure 5 arpents par 20 et s'étend de la rue Boyce jusqu'aux limites nord de Maisonneuve. Elle comprend les rues William, David, W. Bennett, W. Alrd, Boyce, Sherbrooke et avenue du Parc.

Des travaux considérables seront commencés incessamment et les lots seront vendus par l'intermédiaire de M. Mendoza Langlois.

Ce mouvement contribuera énormément au développement de la partie de Maisonneuve.

AU NORD DE L'ALASKA

New-York, 13. — Les chefs de l'expédition polaire anglo-américaine, le capitaine Mikkelsen et l'explorateur, n'ont pas péri, quoique leur navire: "Duchess of Redford", ait sombré, mais ils viennent de faire rapport qu'ils ont eu vain essayé de trouver un continent au nord de l'Alaska, malgré des sondages réitérés.

NOUVELLES DE SAINT-JEAN

En cour de police — Une cause fort importante—Départ d'un citoyen bien connu — Le terme prochain de la Cour Supérieure.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Saint-Jean, 13 — Il y a eu une courte séance de la cour de police, hier matin, présidée par Son Honneur le juge Husmer Lanctôt. La seule cause appelée a été celle de Marie Simonin vs Adolphe Contant, accusé de séduction sur promesse de mariage. L'inculpé n'ayant pas comparu, son cautionnement a été déclaré forfait par le tribunal. Le jeune Contant a quitté la ville pour une destination inconnue.

—En cour supérieure, présidée par l'hon. juge Paradis, on a entendu les plaidoiries dans la cause de J. E. Molleur, manufacturier, vs la ville de Saint-Jean et les propriétaires de l'aqueduc de Saint-Jean, appelés en garantie. Cette cause, très importante, est pendante depuis longtemps. Le demandeur réclame $47,000 à la ville pour l'incendie de sa manufacture de tricot il y a quelques années, prétendant qu'en cette occasion les pompiers n'ont pas fourni un secours efficace. D'un autre côté, la défenderesse prétend qu'elle n'est pas responsable de la chose, parce que c'est l'eau qui a manqué et que, par conséquent, l'aqueduc de Saint-Jean est seul responsable de dommages, si la preuve établit que cette conflagration aurait pu être évitée en utilisant les appareils contre les incendies, comme ils doivent être utilisés. Jugement sera rendu prochainement dans cette cause importante.

—Un de nos plus estimés concitoyens, M. François Marchand, vient de nous quitter pour aller demeurer à Sorel, où il a accepté une belle position à la "Shawinigan Light, Heat and Power Co." M. Marchand était ici gérant, depuis plusieurs années, de la compagnie d'éclairage électrique connue sous le nom de "Pouvoir Hydraulique de Saint-Césaire". Les nombreux amis que possède M. Marchand à Saint-Jean, lui souhaitent succès, tout en regrettant vivement son départ.

—L'ouverture du terme de septembre de la cour supérieure, pour ce district, aura lieu lundi, 16 courant, sous la présidence de l'hon. juge Paradis. Il n'y aura pas de cour de circuit à Saint-Jean, en septembre.

—Un grand "bonnet hop" aura lieu samedi prochain au Club Nautique de Saint-Jean. Ce sera probablement le dernier bal de la saison, en ce populaire endroit d'amusement.

—M. Joseph Bourassa, de cette ville, vient d'être nommé collecteur à la barrière du chemin de péage entre Saint-Jean et Lacadie, connu sous le nom de chemin Bernier.

LORD ET LADY GREY A KNOWLTON

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Sherbrooke, 13 — Malgré l'attitude indécise de la température et l'état désolant des chemins, une foule considérable accourue de tous les cantons environnants, est venue se joindre à la brave population du village de Knowlton, mercredi, dans une enthousiaste réception à Leurs Excellences le gouverneur-général et Lady Grey.

Tous les édifices publics et un grand nombre des résidences privées et places d'affaires du village avaient été brillamment décorés pour la circonstance et en maints endroits flottaient des inscriptions de bienvenue aux distingués visiteurs.

A l'arrivée, vers 4.45 heures p. m., des voitures portant Leurs Excellences et leur suite, au nombre desquels avait pris place l'hon. S. Fisher, l'hôte des visiteurs, ceux-ci furent présentés à la foule qui leur fit une ovation des plus enthousiastes.

Remarqué sur l'estrade d'honneur, le maire Pettes et les conseillers municipaux, M. le juge Lynch, M. W. F. Vilas, M. A. L., S. W. Foster, F. A. Knowlton, Rév Carmichael, Roswell Fisher, M. Boright et autres.

Au soir, il y eut réception en l'honneur des visiteurs, à la ferme Alva, résidence de l'hon. Fisher et y prirent part, outre Leurs Excellences, Lady Evelyn Grey, Lady Sybil Grey, l'hon. juge Lynch, le Dr et Mme Fisher, le capitaine Newton, M W. F. Vilas, M. A. L., le maire Pettes, MM. H. E. Williams, R. Fisher et autres.

BORDEN VS AYLESWORTH

Toronto, 13 — MM. Borden et Aylesworth sont à couteaux tirés. A Dundas, M. Aylesworth a dit que des accusations telles pourraient être portées contre M. Borden qu'elles pourraient le rendre inhabile à siéger au parlement.

De son côté, M. Borden a dit, à Peterboro: "Que M. Aylesworth produise ses preuves, s'il en a, je suis prêt à le rencontrer où et quand il voudra. Avant de m'accuser, qu'il explique ses relations avec l'affaire Gamey et qu'il perde la peur bien connue qu'il a de rencontrer R. P. Gamey."

PAR M. HICKS & CIE

Vente Considérable DE Meubles Neufs et d'Occasion, etc.

Comprenant :

Piano Cabinet Grand par Evans Bros, couchettes tout en cuivre et en cuivre émaillé, bureaux et lavabos en acajou et autres, commodes, chaises, berceuses, lits de sangle, matelas en crin, buffets en chêne et en noyer, table à rallonge et chaises couvertes en cuir, pour salle à manger, canapés, porte-chapeaux, services à dîner, à thé et à toilette, vases, ornements, articles divers tels que toiles de Belfast, couvre-pieds de Marseille de toilette et glycéliè, rideaux, etc.

AUSSI

Elégante table de billard, 12 pieds x 6 pieds, avec queue, porte-queue, marqueurs, boules, etc.

A nos salles,

No 101 RUE METCALFE,

Vendredi après-midi et soir, 13 Septembre,

A 2 heures 30 et 8 heures.

M. HICKS and CO., Encanteurs.

P. S. — Vu que nous sommes à préparer notre vente annuelle de rugs d'Orient, il nous faut vendre chaque lot sans faute.

263—3 M. H. and Co.

L. R. MONTBRIAND
Architecte, Evaluateur et Mesureur
No 290 rue St André,
Bell Tél. Est 1703. Montréal.
52-n a

MONTREAL TERMINAL RY. CO.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de la compagnie du chemin de fer Terminal de Montréal aura lieu aux bureaux de la compagnie, Street Railway Chambers, 78 rue Craig ouest, à 12 heures (midi), mercredi, le 18ème jour de septembre 1907.

Les livres de transfer seront fermés du 7e au 18e jour de septembre, ces deux jours inclus.

Par ordre du Bureau,
L. G. MORIN, Sec.-Trés.
Montréal, 28 août, 1907. 259-10

TEL. BELL MAIN 5493
BEAULIEU & BERTHIAUME
AVOCATS
A. Beaulieu. Arthur Berthiaume
10-n Edifice "LA PRESSE"

Conformément à l'Acte des Liquidations
The Farley Phillips Coy. Ltd.,
EN LIQUIDATION

D'après un jugement de M. le juge L. O. Loranger, daté du 10 septembre, 1907. Toutes personnes ayant des réclamations contre la compagnie sus-nommée sont priées de les produire à mon bureau avant le 14ème jour d'octobre, 1907.

F. W. SHARP, Liquidateur.
264-2 211 Edifice Coristine.

Province de Québec, } District de Montréal, }
Municipalité de la Ville de Westmount
Avis public

Aux citoyens de la ville de Westmount et à tous ceux y concernés.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, que le quatorzième jour de septembre 1907, à dix heures de l'avant-midi, une assemblée générale de tous les électeurs municipaux de ladite ville de Westmount qui sont propriétaires, sera tenue au lieu ordinaire des assemblées du Conseil de la dite ville, à savoir au No 21 rue Stanton, dans le but de prendre en considération le règlement No 175 intitulé "Règlement pour autoriser la ville de Westmount à négocier un emprunt de $250,000 et pour autres fins" le tout expliqué plus au long dans ledit règlement No 175, affiché dans les bureaux de la corporation, et dans le but de demander, s'il y a lieu, la tenue d'un Poll pour approuver ou désapprouver ledit règlement No 175, lequel poll sera tenu, s'il y a lieu, à la date qui devra être fixée dans les huit (8) jours qui suivront ledit 14ème jour de septembre 1907.

Fait à Westmount ce 5ème jour de septembre 1907.

Signé WM GALBRAITH, maire,
Signé WM. MINTO, secrétaire-trésorier.
9.13

UN BON TONIQUE EN TOUT TEMPS
BYRRH

Le Vin Byrrh est au-dessus de tout, à cause de ses effets durables sur tous. C'est un vieux Porto savoureux combiné aux meilleurs amers les plus toniques.

En vente dans tous les cafés, magasins et bars.

HUDON, HEBERT & CIE, Ltée,
Agents pour le Canada, Montreal.
VIOLET FRERES, Props, Thuir, France.

ON IRA DEVANT LE CONSEIL D'HYGIENE

East Angus, 13. — La fumée infecte qui s'échappe de la grande cheminée de la "Brompton Pulp & Paper Co.", de East Angus, est tellement préjudiciable à la santé publique que les citoyens de cet endroit ont décidé de faire rapport au Conseil d'Hygiène de la Province.

COTEAU LANDING

A une assemblée du conseil municipal du comté de Soulanges, tenue au palais de justice, au village de Côteau Landing, mercredi, une requête demandant la nomination d'un surintendant spécial pour l'incorporation en municipalité du village, d'une partie de la pa

TARIF

invariablement payable d'avance

Pour Annonces Classifiées de LA "PRESSE"

EMPLOI DEMANDE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cents par mot de plus, chaque insertion.

ELEVES DEMANDES, 10 cents pour 20 mots ou moins, ½ cents par mot de plus, chaque insertion.

Toutes les autres annonces "ON DEMANDE" 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

CHAMBRES A LOUER, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot de plus, chaque insertion.

TROUVE, 10 cents pour 20 mots ou moins, et ½ cent par mot de plus, chaque insertion

A LOUER, MAISONS, MAGASINS, ETC., 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

PROPRIETE A VENDRE, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

PERDU, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

CHANCES D'AFFAIRES, 25 cents pour 25 mots ou moins, et 1 cent par mot de plus, chaque insertion.

PERSONNEL, 2 cents par mot, avec un taux minimum de 25 cents, chaque insertion.

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au COMPTANT avec la commande. Quand ces écrits d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées, et le taux est, en conséquence, beaucoup plus élevé.

Nous n'entrons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de cinq lignes.

EMPLOIS DEMANDES

BUREAUX des Surintendants GRATUIT, 247 Rue Craig (ouest). Manque d'ouvriers à toutes sortes d'usines. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert, de 8 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, on ferme le bureau à 1 heure p.m.—Urbain Larochelle, gérant.

BOULANGER français, dix ans d'expérience, demande emploi pour faire le pain parisien. S'adresser No 1 rue Drolet. A. Caillet. 263—3

COCHER — Homme marié, sobre, honnête, demande emploi comme cocher pour famille privée, peut fournir meilleures références. S'adresser immédiatement 613 Notre-Dame ouest. 263—3

CHEF CUISINIER de première classe demande emploi immédiatement. S'adresser 143 rue Sainte-Catherine Est. 265—2

COMMIS — Bon commis, ayant quatre ans d'expérience dans un magasin campagne, pouvant fournir très bonnes références, désire position. Ecrire E., boîte Postale 402, Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Co. Champlain. 265—3

CONTREMAITRE menuisier-charpentier de première classe, demande emploi. Ecrire à Boîte 264, la "Presse." 265—6

DEMOISELLE demande une place comme caissière, préposée au téléphone ou coudre, dans les familles privées, parle les deux langues. Références exigées. Adresse : bureau de poste, Dorval. 264—3

DEUX JEUNES ANGLAIS catholiques désirent des positions comme instituteurs dans un collège entièrement français ou français et anglais. L'un enseignera en retour d'un cours classique; l'autre enseignera seulement des sujets anglais et prendra une classe en français ou sans français. Ecrire immédiatement, donnant condition à Y. Z., 21 avenue Laviolette, Trois-Rivières. 264—3

GOUVERNANTE — Une dame de bonne famille, peut fournir de hautes références, demande position de gouvernante, dame de compagnie ou prendra charge du ménage d'une personne seule. 1171 Sanguinet.

GARDIEN — Vous trouverez un bon gardien de nuit, peut fournir les meilleures références. S'adresser 119 Craig Ouest, Barber College. 265—3

HOMME sachant le français, l'anglais et l'italien, demande position comme collecteur de loyers et prendre soin des maisons, ou tel autre emploi. S'adresser 858 Sainte-Catherine Est. 261—6

HOMME, parlant les deux langues, connaissant l'épicerie, avec 12 ans d'expérience comme teneur de livres dans un magasin de poêles, plomberie, terolanterie, chauffage à eau chaude et air chaud, peut aussi estimer les plans, etc. Bonnes recommandations. Ecrire à Boîte 263, la "Presse." 265—2

INSTITUTRICE — Une institutrice expérimentée pouvant enseigner et parler français et anglais, diplômée de l'académie, demande situation à Montréal, dans une famille où elle aura du temps libre pour étudier. Salaire peu élevé, bon chez soi. S'adresser avant 11 heures avant-midi, Tél. Main 5287, ou écrire boîte 196 la "Presse". 263—3

INSTITUTEUR expérimenté, âgé de 22 ans, pouvant enseigner le français, l'arithmétique et autres matières, diplôme français de l'Ecole Normale Laval, demande situation à Montréal, dans une brave famille ou dans une maison d'éducation, où il aura du temps libre pour étudier. Petit salaire, bon chez-soi. S'adresser immédiatement par lettre à J. A. Felletier, 144 rue Fullum. 265—2

INGENIEUR — Vous trouverez un ingénieur mécanicien, avec certificat de deuxième classe, les meilleures références. S'adresser 570 Beaudry. 265—3

JEUNE HOMME de 17 ans demand emploi dans une épicerie. S'adresser 311A rue Beaudry. 264—3

JEUNE HOMME de 26 ans, venant de la campagne et connaissant les deux langues, demande emploi comme solliciteur pour maison de gros en épicerie. Pourra fournir cheval et voiture. Meilleures références. Ecrire à boîte 245 la "Presse." 264—3

JEUNE FILLE, dix-huit ans, parlant les deux langues, demande emploi comme opératrice de téléphone—switch board. — S'adresser 1773 Labelle, boulevard Saint-Denis. 264—3

JEUNE HOMME, 20 ans, sobre et honnête, possédant les meilleures références, désirerait apprendre le service du bar. S'adresser à 13 Langevin, St Henri, Montréal. 265—3

JEUNE HOMME demande un emploi comme assistant coupeur. Peut fournir de bonnes références. S'adresser 406 Craig Est, ou Tél. Main 2634. 265—3

JEUNE HOMME parlant anglais, français, allemand, russe et le hollandais, demande une position comme assistant teneur de livre ou assistant dans un bureau. Peut fournir les meilleurs références et commencera avec un petit salaire. Ecrire à Boîte 235 la "Presse." 264—2

MODISTE belge demande travail chez elle, lingerie, robes, costumes pour dames et enfants, réparations. 206 rue Boyer. 260—6

MODISTE demande de l'ouvrage à domicile. 833 rue Mentana. 261—6

MODISTE de robes demande de l'ouvrage chez elle. Spécialité costumes et robes d'enfants. Prix modéré, garantit son ouvrage. S'adresser 81 Sainte-Elisabeth . 264—3

MENUISIER — Un menuisier compagnon demande de l'ouvrage. S'adresser 311A rue Beaudry. 264-3

PERSONNE respectable demande emploi à la journée, meilleures références. 39 avenue Hôtel de Ville.

PREMIERE modiste demande de l'ouvrage chez elle ; garantit son ouvrage. Prix modéré. Se présenter après 7 heures, 68 Saint-Laurent. 264-3

UNE PERSONNE d'un certain âge demande place comme ménagère pour une ou deux personnes. S'adresser 531 Sainte-Catherine Est.

ELEVES DEMANDES

CLASSE DE DANSE — Salle Stanley, 98 rue Stanley. Commençants: lundi, mercredi à 8 p.m. Réunion le jeudi à 8.30. 50c par couple. Leçons privées à toute heure. Conditions faciles. Danse théâtrale enseignée. Circulaires. Uptown 5188. Professeur Frank Norman. 264—26

ELEVES DEMANDES — Institut Sténographique et Commercial Elie, 490 Sainte-Catherine Est. Tél. Est 2807. Sténographie anglaise, française, en 20 leçons ; comptabilité moderne, cours l'anglais, pratique cours préparatoire. Retenez votre place cette semaine. 261—6

ELEVES DEMANDES — La télégraphie offre d'excellentes chances. Comment aimeriez-vous être télégraphiste ? Un des experts qui gagnent $100.00 à $175.00 par mois ? Ne vous serait-il pas agréable d'être dans une profession où la demande excède de beaucoup le nombre de titulaires compétents? Nous n'enseignons pas seulement toutes les phases de la télégraphie, mais nous formons aussi des télégraphistes. Nous pouvons vous prendre tels que vous êtes et dans trois ou quatre mois vous serez un télégraphiste compétent et alerte, capable de recevoir et d'expédier les messages avec la dextérité, l'aisance et la rapidité d'un télégraphiste expérimenté. Notre outillage est certainement le plus coûteux et le plus complet qu'il y ait dans n'importe quelle école de télégraphie de l'Est du Canada. Nous possédons tous les derniers perfectionnements. On a besoin actuellement de cinquante élèves gradués de Moon pour occuper immédiatement des positions. Nous donnons un cours gratuit de grammaire anglaise, correspondance et conversation ; nous enseignons aussi la clavigraphie à tous ceux qui étudient la télégraphie, la tenue des livres ou la sténographie C'est le temps de s'enrôler. Faites en sorte de nous écrire ou de nous voir aujourd'hui, au sujet du cours. Magnifiques prospectus gratis. Professeurs français et anglais. Ouvert tout l'été. Moon's School of Telegraphy, salle Warn, rue Sainte-Catherine ouest, Montréal. Tél. Up 3005. 263—6

ELEVES DEMANDES — Demoiselle anglaise, enseignant et conversant dans les deux langues ; enfants ou adultes. Progrès rapide. 230 Saint-Denis. Termes modérés. 263—3

ELEVES DEMANDES — Mme O. Jacques, A. M., A. D., C. M., a recommencé à donner des leçons à son studio, 314 rue Sainte-Catherine Est. Mandoline, banjo, guitare, enseignés au studio. 265—3

EASTERN TELEGRAPH SCHOOL — Chance spéciale. 225 rue Amherst. Tél. Est 3802. A la succursale du G. N. W. pour apprendre le télégraphe promptement et à conditions faciles, faites-vous inscrire maintenant. Les classes seront ouvertes le 1er octobre. 265—6

HOMMES GARCON DEMANDES

APPRENTIS COUTURIERS — On demande immédiatement deux apprentis couturiers, ou couturières. S'adresser Jos. St Georges, 533 Notre-Dame Ouest. Tel. Main 4013. 264—3

APPRENTI — On demande immédiatement un apprenti couturier de 1 à 1½ ans d'expérience. S'adresser à A. Charbonneau, chez Dupuis et Frères. 265—3

APPRENTI couturier avec un peu d'expérience demandé. 232 Saint-Jacques, 2e étage.

BARBIER — On demande un bon barbier pour le samedi, salaire $5 pour la journée. S'adresser 137 Sainte-Elisabeth. Saint-Henri. 264—2

BARBIER — On demande un bon barbier pour samedi. S'adresser E. Juneau, 1261 Saint-Laurent.

BARBIER — On demande un bon barbier, place permanente. 238 boulevard Saint-Laurent.

BARBIER — On demande un bon barbier pour samedi. S'adresser O. Pouliot, 496 Rachel, près rue Saint-Laurent.

BARBIER — On demande un bon barbier. On paiera $4.00 pour le samedi. S'adresser 702 Sainte-Catherine Est.

BARBIER — On demande un bon barbier, bon salaire, place permanente ; on donnera $12 par semaine. S'adresser immédiatement 55 Fairmount.

BARBIER — On demande un bon barbier pour samedi. $5.00 pour la journée. S'adresser au No 596 Notre-Dame Ouest.

BARBIER — On demande un bon barbier pour la journée de samedi. S'adresser à 2108 boulevard Saint-Laurent.

BARBIER — On demande un bon barbier et un jeune homme d'une ou deux années d'expérience. Place permanente. S'adresser 1008 Ontario Est.

BARBIER — On demande un bon barbier pour samedi. S'adresser 104 Inspecteurs. 265—2

BARBIER — Bon barbier demandé, place permanente, bons gages. S'adresser 999 Ontario Est.

BOURREUR — On demande un bourreur pour prendre soin d'un département. Ed. Fournier, 126 rue St Louis, coin Gilford, Montréal. 262—6

BOULANGERS — On demande un contremaître et un compagnon boulanger. S'adresser 131 Ethel, Verdun. 264—2

BOUCHER — On demande un boucher muni de références. Bons gages payés à un bon homme. S'adresser à Alf. O. Gadbois, 1833 Sainte-Catherine Est.

BOUCHER — On demande un garçon comme boucher, connaissant très bien le métier, avec de bonnes références. S'adresser le soir, 505 Sainte-Catherine, Maisonneuve.

BUCHERONS demandés pour le Sault Sainte-Marie, Blind River et tous points de l'Ouest. Départ tous les jours, passage payé. Lepage et Couture, 99½ Saint-Paul. 265—6

BOUCHER — On demande immédiatement un bon boucher. S'adresser 745 Saint-André.

COUTURIER — On demande un bon couturier. Place permanente. Bon salaire. S'adresser 831 Notre-Dame Ouest. 261—6

COUTURIER demandé, place permanente, gages $12.00 par semaine. S'adresser immédiatement E. Montpetit, Sainte-Anne de Bellevue. 262—6

COUTURIER — On demande un bon couturier pour prendre charge de l'atelier, ouvrage à la pièce et à l'année. J. A. Rice, marchand tailleur, 737 Saint-Laurent. 261—6

COUSEURS DE TAPIS d'expérience demandés. Position stable. S'adresser entre 12.30 et 1 p.m., à E. R. Baker et Co., 261 rue Bleury. 263—6

COMMIS PHARMACIEN demandé, bon commis pharmacien bien recommandé, parlant les deux langues, ayant une couple d'années d'expérience, écrire immédiatement Boîte 208 la "Presse." 263—6

COMMIS — On demande un bon commis de marchandises sèches, parlant bien les deux langues, références. D. Gagnon et Cie, angle boulevard St Laurent et Dorchester. 265—6

COMMIS — On demande un bon commis vendeur dans les hardes faites, avec expérience. S'adresser D. Blumer, 162 boulevard Saint-Laurent. S'adresser de 4 à 6 p.m. 265—2

CHARPENTIERS MENUISIERS demandés. S'adresser J. Couture, 19, 21 rue Saint-Nicholas, ou le soir, 379 Gain. 263—6

CONTREMAITRE — On demande immédiatement un contremaître pour prendre charge des planers et scies d'un moulin à scie. Place permanente à un homme compétent. S'adresser A. Fauteux, Ste Cunégonde, No 10 avenue Fauteux, après 6 heures au No 43 Vinet. 264—2

COLLECTEUR— On demande un collecteur d'expérience avec références. S'adresser à Charruau et Daoust, 6 à 10 édifice la "Presse." 265—2

COMMIS épicier demandé, de trois ou quatre années d'expérience, aussi jeune garçon ayant un an d'expérience, bonnes références. Bon salaire. J. A. Labonté, 317 Dorchester Est. 264—2

COMMIS — On demande un commis pour la livraison dans une épicerie, les plus hauts prix payés. S'adresser 1350 Saint-André. 265—1

HOMMES GARCON DEMANDES

COMMIS — On demande un commis de bar avec expérience. S'adresser Café Dupérê, angle du Boulevard Saint-Laurent et rue Saint-Jacques.

COMMIS d'expérience et homme pour la cour (storeman) demandés dans un magasin de fer en gros. S'adresser Auguste Couillard, 235 rue Saint-Paul. 264—6

CHARRETIER — On demande immédiatement un homme comme charretier. Place permanente. S'adresser à M. F. Sauvageau, entrepreneur, 106 rue Saint-Antoine. 265—2

CUISINIER — On demande un cuisinier ou cuisinière, pour un restaurant. S'adresser 565 Notre-Dame Ouest.

CHARPENTIER — On demande immédiatement un menuisier-charpentier, pour une "job." S'adresser 237 Sainte-Catherine Ouest.

CONFISEUR demandé. Un aide habile pour la chambre du bouillage. Les meilleurs gages. S'adresser tout de suite à The Wm. Paterson & Son Co., Limited, Brantford, Ont. 14,16,19

COMMIS EPICIER — On demande un commis qui n'a pas peur de l'ouvrage, sachant les deux langues, pour une épicerie, bons gages. E. Thibaudeau, 543 Rachel. 265—2

COCHER demandé. Un homme ponctuel, recommandable avec références. S'adresser à Christie, Brown & Co., Ltd., 264 rue Saint-Charles Borromée.

COUTURIER — On demande un bon compagnon couturier. S'adresser chez Lanctôt et Cadotte, 54 boulevard Saint-Laurent.

ELECTRICIEN — On demande un électricien de première classe. Bons gages payés, ouvrage permanent. S'adresser immédiatement, American Button Co, 15 ruelle Busby.

EMPLOYES de restaurant ; filles de table, cuisinier, garçon de voiture. Boston Quick Lunch, 101 Sainte-Catherine Est.

FERBLANTIERS compétents demandés à la Locomotive & Machine Company, Longue-Pointe. 264—3

FERBLANTIERS et travailleurs de feuilles de métal demandé. Emploi permanent et bon salaire à des ouvriers compétents. McFarlane & Douglas, Ltd., rue Slater, Ottawa. 265—6

FORGERON demandé, bon maréchal-ferrant. S'adresser D. Donnelly, 61 rue Murray. 260—6

FORGERON — On demande un aide-forgeron. S'adresser au No 260 Rivard, ou le soir, 1818 Saint-André.

FONDEUR — On demande immédiatement un fondeur-cupoin-man, très compétent. Bonnes références. A 340 Amherst. 263—6

FORGERON — On demande un bon forgeron pour chevaux et voitures, ouvrage à l'année, bons gages. S'adresser Georges Grenier, 78 Fulford, après 6 heures, 1190 Saint-Jacques. 264—2

GARDIEN

On demande un homme ponctuel, sobre et recommandable, comme gardien et balayeur. Doit être bien recommandé et parler les deux langues. S'adresser à boîte 206 la "Presse." F

GARCON — On demande un garçon de 14 à 15 ans. S'adresser 2584 Saint-Laurent, Ville Saint-Louis. 261—6

GARCONS — On demande des garçons pour apprendre le métier de cigarier. S'adresser chez L. O. Grothé, 1 Ontario ouest. 262—6

GARCON de table demandé à l'instant. 82 Sainte-Catherine Ouest.

GARCON DE BUREAU — On demande un garçon de bureau. S'adresser au No 75 rue Saint-Jacques.

GARCONS intelligents demandés pour faire les messages. Doivent parler le français et l'anglais. S'adresser au Great Northwestern Tel. Co., 6 rue St Sacrement. 263—6

GARCON intelligent demandé dans un établissement de commerce, résidant près de Saint-Henri. Ecrire, mentionnant âge à boîte 199 la "Presse." 263—3

GRAVEUR — On demande un graveur pour ouvrage demi-ton sur cuivre, bonne position pour un homme sobre et laborieux. Ecrire boîte 254 la "Presse." 211—n

GARCON demandé pour apprendre le métier de tailleur. Robert Seath and Sons, tailleurs, 243 rue Notre-Dame Ouest.

GARDE-MAGASIN — storeman — ayant de l'expérience dans le commerce d'épicerie demandé. Ecrire, donnant références, à la Cie Hector Prévost, 38 carré Youville. 264—3

GARCONS, FILLES — On demande des garçons et des filles. S'adresser L. H. Bélanger, Ltée., confiseur, 682 Wellington. 265—2

GARCON demandé pour ouvrage général de bureau. S'adresser entre 6 et 7 heures p.m., au No 246 rue Saint-Paul.

GARDIEN DE NUIT — On demande un gardien de nuit pour bâtisse publique ; doit avoir bonnes références. S'adresser W. J. McGuire Co., 400 Notre-Dame Ouest.

HOMMES et femmes demandés pour apprendre métuer de barbier en huit semaines ; gradués gagnent $12 à $18 par semaine. On aide à trouver positions. Catalogue gratuit. Moler Barber College, 119 Craig, Montréal. 190—n

HOMMES et GARCONNETS demandés pour travailler dans une manufacture de tuyaux. Hodgson Iron and Tube Co., au pied de la rue Saint-Ambroise, Saint-Henri. 256—12

HOMMES — 3,000 hommes de chantiers pour vingt différentes compagnies d'Ontario, engagements tous les jours. M. A. Labelle, 20 Bonsecours. Tél. Main 5815, bureau D'Amour et Labelle. 261—6

HOMMES DE CHANTIER — On demande immédiatement 100 hommes de chantier pour la plus grande compagnie de bois de l'Ontario. Meilleurs gages payés, départ lundi soir. Adressez-vous à The Star Employment Agency, 39 rue Craig Est, près Saint-Gabriel. 265—2

HOMMES

On demande 100 hommes de chantier pour la plus grande compagnie de bois de l'Ontario, les meilleurs gages seront payés, départ lundi soir à 9 heures. Adressez-vous immédiatement au bureau d'engagement municipal gratuit, No 244 rue Craig Est, près de la rue Saint-Denis. U. Lafontaine. 265—2 F

HOMMES de confiance demandés dans chaque localité du Canada, pour annoncer nos marchandises, clouer des pancartes sur les arbres, les clôtures, les ponts et tous les endroits en vue, et pour distribuer des annonces. Commission ou salaire, $3 par mois et dépenses $4.00 par jour. Position stable à de bons hommes. Expérience pas nécessaire. Pour détails écrire à Empire Medicine Co., London, Ont. 261—6

HOMMES GARCON DEMANDES

HOMMES — Organisateurs locaux et voyageurs demandés. S'adresser à Alfred Tyler, importateur de thé en gros et fabricant d'épices, London, Ont. 78—n

HOMME demandé pour balayer et nettoyer. S'adresser à Christie, Brown & Co., Ltd., 264 rue Saint-Charles-Borromée.

HOMMES demandés pour ouvrage général dans un restaurant. S'adresser après six heures, au Café Saint-Gabriel, coin Saint-Gabriel et Notre-Dame.

HOMME — On demande un homme de cour, place permanente. S'adresser H. Smallwood, 324 Beaudry.

HOMME POUR MACHINES — On demande des hommes sachant bien travailler sur machine à bois. S'adresser à la manufacture de meubles, rivière du Loup, ou 167A Visitation, après 7 heures p.m.

HOMME — On demande un jeune homme pour prendre soin d'un cheval et de la cour, $4 par semaine. Devra pensionner et loger à ndehors. S'adresser 778 Ontario Est.

HOMME — Nous avons besoin d'un homme compétent comme homme de magasin. Il faut qu'il soit fort et connaissant la ligne de l'épicerie et provisions. Ecrire à Boîte 267 la "Presse."

HOMME DE COUR — On demande immédiatement un homme de cour pour prendre soin de deux carrosses et de cinq chevaux. S'adresser 57 rue Young.

HOMMES demandés pour les chantiers de Eddy Bros., Victoria Harbor, Ontario Lumber Co., Holland et Graves. Engagements tous les jours. S'adresser à Hudson and Co., 14 rue Bonsecours. Phone Main 363. 263—6

HOMME actif et intelligent demandé, possédant bien les deux langues, pour solliciter chez les marchands, un jeune serait préféré. S'adresser entre 7½ et 9 p.m., 365 Amherst. 265—2

HOMME demandé pour conduire un express pour une maison de produits en gros. Devra être bien recommandé. S'adresser 594 Saint-Paul.

INGENIEUR — On demande un ingénieur diplômé, ayant des connaissances pratiques dans l'électricité. S'adresser Lamontagne Limitée, Balmoral Block, No 338 Notre-Dame Ouest. 265—3

JEUNES GENS demandés pour apprendre la télégraphie et la tenue de livres de chemin de fer, pour occuper des positions de $75 à $100 par mois. Ecrivez pour prospectus ou venez nous voir. Montreal Telegraphy and Railroad Business School, bâtisse la "Patrie," 120 Sainte-Catherine Est. 262—12

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour prendre soin d'un cheval et faire la livraison. Bons gages. S'adresser Alf. O. Gadbois, 1833 Sainte-Catherine Est.

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour ouvrage général dans un magasin, pas d'ouvrage le soir. S'adresser à 231 Saint-Jacques.

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour le commerce de la ferronnerie. 536 Mont-Royal, coin Rivard. 265—2

JEUNE HOMME possédant assez bonne instruction pour faire travail général dans une pharmacie. S'adresser chez Henri Lanctôt, 447 boulevard Saint-Laurent. 264—6

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme de 2 ou 3 ans d'expérience dans le département de la reliure. Cie d'Imp. Perrault, 73 Saint-Jacques. 264—2

JEUNE HOMME, possédant de bonnes manières et désireux d'entrer dans un commerce payant, demandé. Expérience pas nécessaire. S'adresser Ian McLeish, St Hyacinthe, Qué. 10,13,14

JOURNALIERS demandés pour travaux généraux ; des ouvriers habiles aussi employés. S'adresser à Pillow et Hersey Rolling Mills Co, rues Saint-Patrick et Condé. 256—12

JEUNE GARCON — On demande un jeune garçon comme domestique, dans une famille privée. Références exigées. S'adresser de dix heures à midi, au bureau du shérif, palais de justice.

JOURNALIERS — 25 journaliers demandés pour travaux généraux. Emploi constant. Ouvriers habiles, aussi employés. S'adresser à The Montreal Rolling Mills Co., 3106 rue Notre-Dame. 256—12

LETTREUR — On demande un bon lettreur. Inutile de se présenter sans être compétent. S'adresser 1581 St Laurent, après 5½ heures.

MOULEURS demandés. — Nous avons besoin de deux bons mouleurs pour la machinerie ; ils devront être sobres. Mentionner salaire demandé. La Fonderie de Thetford Mines Cie, Limitée. 263—8

MARQUEUSES et assortisseuses expérimentées demandées. Meilleurs gages. Crown Laundry Co., 4218 Sainte-Catherine. 264—3

PRESSEURS — On demande des presseurs d'expérience pour vêtements blancs, pour dames. Travail constant, les meilleurs prix. S'adresser Klein Bros. and Co., 340 rue Notre-Dame Est. 260—6

PLOMBIERS — On demande des plombiers, des couvreurs et des apprentis couvreurs, chez L. Gladu, 564 Mont-Royal. 263—6

PLOMBIER d'expérience demandé. S'adresser 801 rue Notre-Dame Est. 264—6

PHARMACIENS — Deux apprentis avec ou sans expérience, sont demandés par les pharmacies Henri Lanctôt. S'adresser No 447 boulevard Saint-Laurent, entre midi et 5 heures. 264—6

PROFESSEUR demandé pour le collège Saint-Denis, 210 avenue Laurin. S'adresser immédiatement au secrétaire, L. N. Cadieux de Courville, 96 Pontiac. 265—2

POSEURS de fil électrique, compétents, demandés, (line men). S'adresser immédiatement au surintendant de la maison du pouvoir Carterville.

REMBOURREURS — On demande trois bons rembourreurs et trois bons finisseurs, ouvrage permanent, bon salaire, références exigées. S'adresser chez J. W. Kilgour et Frères, Beauharnois, Qué. 265—2

REPRESENTANTS

demandés dans les villes et villages, pour la vente de terres et propriétés, ainsi que les prêts. Demers et Racicot, 52 Saint-Jacques. F

TENEUR DE LIVRES — Jeune homme demandé pour prendre charge des livres et se rendre utile. Doit savoir les deux langues; être prompt et habile en chiffres et avoir des références de premier ordre. Ecrire à Boîte 262 la "Presse." 265—2

TAILLEUR — On demande un assistant coupeur. Walsh et Bussière. 301 Notre-Dame Ouest.

HOMMES, GARCONS DEMANDES

TYPOGRAPHES, PRESSIERS — On demande des typographes et des pressiers, chez Vanasse et Lefrançois, Trois-Rivières. 260—6

TAILLEURS — On demande des tailleurs de chemises expérimentés, pour faire de bons gages. The Montreal Suspender and Umbrella Co., 10 rue Saint-Pierre. 263—6

Tailleurs & Trimmers

On demande des tailleurs de première classe, ainsi que des trimmers. Ouvrage permanent et bons gages pour des personnes compétentes. McComber et Cummings, 373 Saint-Paul. 264—6 F

VENDEURS demandés pour représenter les plus grandes pépinières du Canada. L'assortiment le plus complet de spécialités rustiques, de fruitiers et d'ornementation propagés en particulier pour la province de Québec. Gages libéraux, on fournit un bon équipement gratuit. Pour les conditions, adressez-vous par lettre à Stone et Wellington, Toronto, Ontario. 79—n

VENDEURS demandés aux rayons de la ferronnerie et des articles de cuisine; ils devront parler français et anglais. S'adresser au gérant de la Cie S. Carsley, Ltée. 265—2

VENDEURS d'expérience demandés pour représenter une des plus grandes pépinières d'arbres fruitiers et d'ornementation propagés en particulier pour la partie nord de la province de Québec. Bons gages à des personnes compétentes. On fournit un bon équipement gratuit. Pour les conditions, adressez-vous par lettre à A. Frégeau et Fils, pépiniéristes, Rougemont, P. Q. 254—26

FEMMES, FILLES DEMANDEES

CUISINIERE — On demande une cuisinière. Bons gages. S'adresser 26 carré Saint-Louis. 258—n

COUTURIERE — On demande immédiatement une bonne couturière pour travailler dans les habits d'hommes. S'adresser à M. Charbonneau, département des tailleurs, chez Dupuis Frères. 262—n

COUTURIERES à la machine demandées tout de suite pour faire des jupes et des manteaux. Travail constant. Rosenthal, 10 rue Côté. 265—2

COUTURIERE demandée pour ouvrage de pratique, bons gages. 233 Saint-Jacques, 2e étage.

COUTURIERE — On demande une bonne couturière pour ouvrage de pratique dans les habits d'hommes. Alex. Langlois, 36 Notre-Dame Ouest.

COUTURIERE — Couturière demandée et un apprenti tailleur, chez O. Monette, 384 Visitation.

CHEMISIERES

demandées chez R. J. Tooke, rue Sainte-Catherine, angle Peel. 264—3 F

FEMME DE CHAMBRE — On demande une femme de chambre bien recommandée. S'adresser à 59 rue Sherbrooke ouest. 263—3

FEMMES demandées pour ouvrage général de cuisine. S'adresser au Café Saint-Gabriel, coin Notre-Dame et Saint-Gabriel. 265—2

FEMME — On demande une femme de journée, au No 433 Mount Pleasant avenue, Westmount.

FEMME demandée pour laver les planchers, une couple d'heures le matin. S'adresser au café Régent, 41 rue Université.

FEMMES demandées pour laver les planchers immédiatement. S'adresser la gouvernante, Queen's Hôtel.

FILLES demandées pour la reliure et réglage, aussi des opératrices pour machines à coudre les boîtes — 8 heures par jour — Emploi permanent et meilleurs gages. Se présenter immédiatement. Manufacturing Stationers Co, 13 Cathédrale. 261—6

Filles Demandées

S'adresser à l'American Tobacco Co., 300 rue Saint-Antoine. 261—6 F

FILLES demandées pour assortir les retailles de coton neuf. Position stable et bons gages. 19 à 29 rue des Commissaires. 261—6

FILLES demandées pour apprendre le commerce de fourrure. S'adresser à Alex. Nelson and Co., 304 rue Notre-Dame ouest. 263—3

FILLES — On demande 20 filles pour envelopper de la gomme. Emploi constant et bons gages. S'adresser à la Bode's Gum Company, Limited, 30 rue Saint-Georges. 263-3

FILLES DE TABLE — On demande 3 jeunes filles pour servir les tables. Salaire, $3.50 à $5.00 par semaine, heures courtes. S'adresser immédiatement 553 Saint-Jacques.

FILLES habiles avec l'aiguille, ouvrage propre, bons gages, emploi permanent. Moulton et Cie, 165 Nazareth, près William. 265—2

FILLES demandées pour la reliure. Filles expérimentées de préférence. S'adresser à Benallack Litho. & Ptg. Co., 8, 10, 12 rue Latour. 265—2

FILLE de salle demandées pour servir les tables. S'adresser à l'hôtel Riendeau, 58, 60 Place Jacques-Cartier.

FILLES actives demandées pour travailler les cheveux. S'adresser J. Palmer & Son Ltd., 105 Notre-Dame Ouest. 264—6

FILLE demandée pour servir dans un magasin de bonbons. 635 Notre-Dame ouest.

FILLES — On demande des filles pour servir les tables. S'adresser 39B Saint-Antoine. 265—2

FILLES demandées pour aider à laver la vaisselle. S'adresser immédiatement, Hôtel Riendeau, 58, 60 Pace Jacques-Cartier. 265—2

FILLES demandées pour coudre à la machine, aussi des faiseurs de bourrures d'épaules. S'adresser immédiatement 436 Visitation. 264—2

FILLES de salle demandées immédiatement, tout de suite, sans perdre un seul instant et même plus vite que cela encore. Bonsecours Quick Lunch, 10 Bonsecours.

FILLES COMMIS — On demande des filles d'expérience, commis dans la marchandise sèche, parlant l'anglais et français et pouvant fournir de bonnes recommandations. S'adresser chez O. Lemire et Cie, 1163 Saint-Jacques, coin Fulford. 264—n

FILLE compétente demandée comme aide générale. De préférence une parlant les deux langues. Salles à manger, 490 Craig Est.

FINISSEUSE expérimentée demandée immédiatement. Novi-Modi Wardrobe, 556 rue Sainte-Catherine Ouest. 263—3

JEUNES filles demandées, 10, immédiatement, ouvrage très propre, facile, permanent, 15 ruelle Busby, près McGill et Craig. American Button Co., ou 789 Sanguinet. 60—6

FEMMES, FILLES DEMANDEES

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille pour entretien des bureaux de dentiste et répondre aux clients. 1689 Notre-Dame ouest.

JEUNE FILLE — Une maison de gros a besoin immédiatement d'une sténographe clavigraphiste expérimentée, une jeune fille possédant bien les deux langues. Bon salaire et position stable pour une personne compétente. S'adresser à boîte 41 la "Presse." 257—n

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille pour ouvrage général dans une petite famille, pas de lavage ni repassage, chez J. A. Labonté, épicier, 121 rue Saint-Denis. 265—2

JEUNES FILLES demandées et un jeune homme, au No 261 Sainte-Catherine Est.

JEUNE FILLE — On demande pour un magasin de nouveautés une jeune fille parlant les deux langues. S'adresser 1809 Notre-Dame ouest, après 6 heures.

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille d'expérience comme commis dans un magasin de bonbons, tabacs, etc. S'adresser avec références, No 1962 Saint-Jacques. 262—6

JEUNES FILLES demandées et jeunes hommes pour emboutteiller et laver les bouteilles. S'adresser à J. A. Bourdon, de la Brasserie Imperial, 619 Saint-Paul.

JEUNE FILLE respectable demande immédiatement, parlant les deux langues pour servir dans un restaurant. S'adresser 98 rue Saint-Laurent.

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille de 16 à 18 ans, pas de lavage. S'adresser 308 Parc Lafontaine. 264—2

MODISTES de robes demandées. S'adresser immédiatement 141 rue Bleury, entre Sainte-Catherine et Dorchester. 261—6

MENAGERE — On demande une jeune ménagère pour une petite famille, qui consentirait à voyager. S'adresser avec références à chambre No 45 Hôtel-Dieu. 263—4

OPERATRICES demandées dans tous les départements. s'adresser immédiatement à John P. Black and Co., Ltd., 183 rue Vitré. 255—n

OPERATRICES d'expérience demandées pour chemises, ainsi que des apprenties pour toutes les parties de la chemise. Les prix ont été rajustés et on peut se faire de bons gages, au No 10 Saint-Pierre. 248—26

OPERATRICES expérimentées demandées pour faire des chemises et des salopettes. Aussi quelques apprenties. Deux opératrices expérimentées sur les machines pour chemises et salopettes. M. Levine, Montreal Shirt and Overall Co., Ltd., 1446 avenue de l'Hôtel de Ville. 241—26

OPERATRICES

Elles peuvent gagner de $7 à $10 par semaine en faisant des robes de matin et vêtements blancs. Les commençantes seront enseignées soigneusement durant l'apprentissage. Emploi constant à l'année. Jno. P. Black Co., 123 rue Vitré Ouest. 256-30 F

OPERATRICES — On demande des filles pour jupons, aussi pour chemises et pour poser les faux-cols. Travail constant. On ferme le samedi après-midi. Kouri et Cie, 98 rue du Champ de Mars. 260—6

OPERATRICES — On demande immédiatement 10 opératrices d'expérience, pour coudre les bretelles. Bon salaire et ouvrage permanent. No 10 rue Saint-Pierre. Demandez le département des bretelles. 262—6

OPERATRICES — On demande des opératrices pour jupes et manteaux, place permanente. S'adresser maison Gagnon, 771 Sainte-Catherine Est, entre Panet et Plessis. 262—6

OPERATRICES — On demande des opératrices sur moulin à fourrure. Bons gages. Ouvrage permanent. McComber et Cummings, 373 Saint-Paul. 264—3

OPERATRICES expérimentées pour faire toutes les parties des chemises. Aussi des faiseuses de garnitures. Emploi permanent. Kouri & Co., 98 Champ de Mars. 264—6

OPERATRICES — On demande immédiatement des filles d'expérience pour les blouses de soie. Paquette et Cie, 706 Saint-Denis, près Roy. 264—6

ON DEMANDE une jeune fille sachant la sténographie, ainsi que la clavigraphie. S'adresser par lettre à Librairie Beauchemin, à responsabilité limitée, 256 rue Saint-Paul. 265—2

PREMIERE CAISSIERE — Jeune fille demandée comme première caissière dans un grand magasin à rayons. Elle devra avoir de l'expérience et connaître l'anglais .Ecrire, donnant âge, expérience et salaire attendu, à boîte 144 la "Presse." 264—2

Première Caissière

Jeune fille demandée comme première caissière, dans grand magasin à rayons. Elle devra être en état de remplir la position et connaître l'anglais. Ecrire, spécifiant âge, expérience, certificats et salaire désiré, à Boîte 144 la "Presse." F

PLIEU

CHAMBRES A LOUER

BOYER, 65. — C. A. L. — A louer, belle chambre avec garde-robe, usage de bain et de cuisine. S'adresser le soir, de 6 à 8 heures. 265—3

BERRI, 186 — C. A. L. — Une belle grande chambre double et une simple, à louer, avec toutes les améliorations modernes. Tél. E. 2187. 265—2

CADIEUX, 54 — C. A. L. — A louer, non meublée, grande chambre au premier étage, sur le devant. 268—5

CADIEUX, 900 — C. E. P. — Chambre à louer, garde-robe, étage du bain, gaz, place tranquille, pas d'enfants, convenable pour couple ou deux jeunes personnes, avec pension si désirée. 265—3

DELORIMIER, 1206 — C. A. L. — Dans Delorimier, famille anglaise distinguée, magnifique pièce, maison neuve, meublée à neuf, lumière électrique, téléphone, messieurs, prix modéré. 261—6

HOTEL DE VILLE, 159 — C. M. — On trouvera de belles chambres à louer, étage du bain, chauffées eau chaude, messieurs seulement. 265—3

LAGAUCHETIERE, 438. — C. A. L. — Magnifique grande chambre, très bairée, lumière Auer, pour deux messieurs seulement, à très bas prix. 438 Lagauchetière Est, près Saint-Hubert. 265—3

LAVAL, 92 — C. A. L. — Chambres à louer, en face du carré Saint-Louis, une dame, dont la maison est trop grande, aimerait à louer des chambres meublées ou non meublées.

MONT-ROYAL, 356 — C. A. L. — Belle grande chambre de devant, dans une famille privée sans enfants, usage du téléphone. 259—7

NOTRE-DAME OUEST, 330— Grande chambre non meublée à louer chauffée à l'eau chaude, convenable pour un jeune couple marié. S'adresser 330 Notre-Dame Ouest. 264—3

PARC LAFONTAINE, 130 — C. A. L. — Deux chambres non garnies à louer, usage de la cuisine, couple préféré. 263—3

PARC LAFONTAINE, 300 — C. A. L. — Chambre à louer, meublée ou non, améliorations modernes, confort du chez-soi. 264—3

SAINT-DENIS, 130 — C. A. L. — A louer, grande chambre sur devant, pour messieurs ou couple marié. 264—3

SAINT-DENIS, 135 — C. A. L. — Magnifique chambre-salon, premier étage, "bay window," confortable pour dentiste ou médecin. Autres chambres doubles, usage téléphone. 264—3

SAINT-DENIS, 234 — C. A. L. — A louer, jolie grande chambre avec lavoir et garde-robe, très bonne lumière. 265—3

SAINT-ANDRE, 421 — C. E. P. — On trouvera une belle grande chambre pour couple, pension si désirée.

SAINT-DENIS, 299A — C. A. L.—Belle chambre sur le devant, étage du bain, bon chez-soi, prix modéré. 299A Saint-Denis.

SAINT-HUBERT, 252. — C. A. L. — Chambre à louer, strictement privée, lumière Auer, possession immédiate. S'adresser 252 Saint-Hubert. 265—2

SAINT-DENIS, 142 — C. E. P. — Très belle chambre double, étage du bain, maison chauffée à l'eau chaude, téléphone. Très bonne pension. 265—3

SAINT-ANDRE, 342 — C. A. L. —Une famille privée, pas d'enfants, désire louer une chambre à couple marié ou à deux messieurs. 265—3

SAINT-HUBERT, 178 — Chambre à louer, chauffée à l'eau chaude, pour monsieur, lumière Auer, famille privée. 265—2

SAINTE-ELISABETH, 223. — C. A. L. — Une magnifique grande chambre de devant, dans une petite famille privée, possession immédiate. 265—2

VISITATION, 127B — C. A. L. — A louer dans famille privée, une chambre très confortable pour jeune fille au dame. Prix modéré. S'adresser à 127B Visitation, dans l'avant-midi. 264—3

CHAM. MEUBLEES A LOUER

AMHERST, 531. — C. M. — Chambre à louer, rue Sherbrooke, près de la rue Amherst. 263—3

AVENUE HOTEL DE VILLE, 777 — C. M. — Chambre à louer, une ou plusieurs chambres meublées ou non, améliorations modernes, étage du bain, famille distingué, références exigées. 264—3

AVENUE VIGER, 27 — C. M. — Belle grande chambre richement meublée, sur l'étage du bain, chauffée à l'eau chaude. Téléphone Est 1565. 265—6

AMHERST, 8 — C. M. — Chambre meublée ou non, à louer, pour deux messieurs, maison privée, pas d'enfants. 265—2

BERRI, 200 — C. M. — A louer, un beau salon et boudoir bien meublé, au premier étage. Accupation immédiate. 263—3

BERRI, 218 — C. M. — Magnifique chambre avec salon à louer, meublé à neuf, conviendrait pour jeune couple marié ou deux messieurs. S'adresser 218 Berri. 264—3

BERRI, 456 — C. M. — Chambre meublée à louer, pas d'autre louée. 456 Berri, près rue Sherbrooke. 264—3

BERRI, 1052 — C. M. — Grande et petite chambres meublées à louer, étage du bain, possession immédiate. 265—3

BERRI, 188 — C. M. — A louer, belles grandes chambres nouvellement meublées, chauffées à eau chaude. 265—3

DROLET, 1 — C. M. — Salon double à louer, meublée à neuf, étage du bain, améliorations modernes. 263—3

DORCHESTER EST, 457 — C. M. — Belle chambre meublée à neuf, lumière Auer, garde-robe, famille privée, pas d'enfants, ni de pensionnaires. 263—3

DROLET, 301 — C. M. — A louer, chambre meublée, famille sans enfants, lumière Auer, possession immédiate, prix modéré. 264—3

DORCHESTER EST, 504 — Chambre garnie à louer, sur le devant, près des chars. Lumière Auer, chambre de bain. Pour un ou deux messieurs. 265—3

HOTEL DE VILLE, 313 — C. M. — Belles chambres meublées à louer, dans une famille privée très tranquille, 313 Hôtel de Ville, près Sainte-Catherine. 263—3

LAGAUCHETIERE EST, 120. — C. E. P. — Chambre meublée à louer, avec ou sans pension, prix modéré, possession immédiate. 265—2

ONTARIO OUEST, 25. — C. M. — A louer, belle grande chambre meublée, sur le devant, dans famille privée, pour deux messieurs. Usage du téléphone permis. 265—3

PARC LAFONTAINE, 356. — C. M. — Chambre meublée, avec ou sans pension, usage de cuisine si désiré. Toutes commodités modernes. Famille privée, sans enfants, 356 Parc Lafontaine. 264—3

RUE GROTHE, 89 — C. M. — Un veuf seul peut disposer de 3 chambres garnies à un couple marié sans enfants, il prendrait sa pension avec eux. Références exigées au No 89 rue Grothé, près de l'église Saint-Jacques. 264—3

RACHEL, 319. — C. M. — Chambre meublée à louer, lumière Auer, poêle à gaz, étage du bain, balcon, famille privée. 319 Rachel, près Saint-Hubert. 265—2

SAINT-DENIS, 113 — C. M. — Chambre bien meublée à louer, améliorations modernes, personne tranquille et pouvant fournir références doit se présenter. 264—3

SELBY, 176. — WESTMOUNT. — C. M. — Angle avenue Green, à louer, une ou deux chambres en avant, nouvellement meublées, lumière électrique, eau chaude. 265—2

CHAM. MEUBLEES A LOUER

SAINT-DENIS, 320 C. M. — Chambre meublée à louer, commodités voulues. 264—3

SAINT-HUBERT, 58 — C. M. — Deux grandes chambres meublées, chauffage à l'eau chaude, gaz et électricité. Pension si désirée. Téléphone Est 1516. 11,13,14

SAINT-DENIS, 127 — C. M. — Chambres à louer, meublées, doubles et simples, eau chaude, lumière Auer, tout confort désirable. 127 Saint-Denis. 264—3

SAINT-DENIS, 62. — C. M. — Chambre à louer, meublée à neuf, lumière Auer, bain neuf, chauffée, eau chaude, famille privée, messieurs seulement. 265—3

SAINT-DENIS, 148 — C. M. — Salon double, meublée à louer, ou séparément, convenable pour homme professionnel ou couple marié, aussi petite chambre. 265—3

SAINT-ANDRE—C. M.—Jolie chambre meublée, première classe, pour monsieur, famille privée sans enfant, rue Saint-André, près Sherbrooke. Ecrire à boîte 247 la "Presse." 265—3

SAINTE-ELISABETH, VILLE, 26 — C. M. — Deux chambres meublées à louer, au premier, pour couple marié ou deux messieurs, possession immédiate. Bonne condition. 265—3

SAINT-ANDRE, 571. — C. M. — Chambre meublée à louer, pour messieurs, maison privée. 9,11,13

SAINT-HUBERT, 290 — C. M. — 2 grandes chambres meublées, dans famille privée, au premier étage, accès au salon, un chez-soi pour deux garçons. 265—3

SAINT-GEORGES, 96A — C. M. — Chambre meublée à louer, avec garde-robe et lavabo, famille privée sans enfants, prix modéré. S'adresser durant la journée. 264—3

SAINT-HUBERT, 35 — C. M. — A louer, chambre double meublée, pour deux messieurs, avec toutes les améliorations modernes, possession immédiate. 265—3

SAINTE-FAMILLE, 21 — C. M. — Jolie grande chambre, bien meublée, toutes les commodités modernes, sur l'étage du bain, famille privée. Se présenter entre 4 et 8 p.m. 264—3

SAINTE-ELISABETH, 25 — C. M. — Chambre meublée à louer, sur l'étage du bain, $1.50 par semaine, maison respectable. 264—3

SANGUINET, 173. — C. M. — Coin Sainte-Catherine Est, deux grandes chambres meublées, chauffées à l'eau chaude, bain, messieurs préférés, très centrale. 265—2

SAINT-DENIS, 638. — C. M. — Magnifiques chambres meublées, très bonne table, pas d'enfants. On prend des pensionnaires de table ou de chambres. 264—3

SAINT-DENIS, 410. — C. M. — Salon double, garni et boudoir à louer, eau chaude, conditions faciles. 264—3

CHAMBRES ET PENSION

AVENUE HOTEL DE VILLE, 198 — C. E. P. — Pour messieurs, dans famille privée. 264—3

BERRI, 163 — C. E. P.—On trouvera chambre et pension première classe, pour couple marié ou deux messieurs, téléphone Est 4583. 263—3

BERRI, 1257 — C. E. P. — Chambre et pension dans famille privée, couple ou dame seulement. 265—2

DORCHESTER EST, 475 — C. E. P. — 2 messieurs trouveront une bonne pension avec chambre garnie, dans une famille tout à fait privée. 264—6

HOTEL DE VILLE, 101 — C. E. P. — Magnifiques chambres meublées à louer, doubles et simples, maison tranquille, confort désirable, aussi pension de table, prix modérés. 263—6

HOTEL DE VILLE, 93 — C. E. P. — Chambres et pension, pour deux messieurs sobres. 2 lits si désiré. Aussi chambre simple. 265—3

PENSION MADAME LUCAS, située 492 Saint-Denis, près Sherbrooke, plus belle localité de Montréal, 10 minutes des gares Windsor et Bonaventure, 5 minutes de la gare Viger, par tramway Saint-Denis. Les étrangers désirant avoir maison tranquille, table première classe, chambres avec tout le confort désirable, feraient bien de descendre à cette pension à leur prochain voyage dans la métropole. Belles chambres au premier, donnant sur la rue, maison ouverte à l'année. 260—6

HOTEL DE VILLE, 59 — C. E. P. — Belles grandes chambres garnies à louer, sur le devant, avec ou sans pension. 264—3

SAINT-DENIS, 394 — C. E. P.—Chambres simples et doubles, améliorations modernes, pensionnaires de table, cuisine soignée. Tél. Est 3414. 260—6

SAINT-HUBERT, 46.—Pension Sainte-Cécile. — Magnifique chambre de salon, devant et simple, premier, deuxième étage, pension de table première classe. Les touristes pourront se procurer chambre, pension, avec tout le confort désirable, eau chaude, gaz, électricité, usage piano, téléphone Est 4121. Site enchanteur, balcon, beaux arbres, près gares Viger, Windsor, Bonaventure. 263—6

SAINT-ANDRE, 164 — C. E. P. — Pensionnaires. Deux messieurs ou demoiselles trouveront chambre et pension dans famille privée, pension de première classe. S'adresser 164 Saint-André. 264—3

SAINT-DENIS, 32. — C. E. P. —Grande chambre-salon, avec pension de première classe, chauffée à l'eau chaude, en face du carré Viger. 264—3

SAINT-HUBERT, 75 — Chambre et pension. Jolie grande chambre sur le devant, avec excellente pension. 264—6

PENSIONS DEMANDEES

PENSION DEMANDEE — Jeune homme demande une bonne pension, aux alentours de Sainte-Catherine et Saint-Laurent, pour dîner et souper. Mentionner le prix. Ecrire à R., 820 rue Saint-Laurent. 265—2

MAISONS A LOUER

A SAINT-HENRI — Logement, quatre pièces et passage, rue Delisle, près de l'avenue Atwater, pour $10.50, possession immédiate. S'adresser 352 Dorchester Ouest. Tél. Uptown 4523. 265—2

A MAISONNEUVE — Maison à louer, $8 par mois, et une boutique de menuisier, $6 par mois. S'adresser chambre 13, bâtisse de la "Presse", Montréal. 265—2

LOGEMENTS — A louer, deux logements, coin Sherbrooke et Panet, une maison neuve, gaz, bain, W.C., conditions faciles. S'adresser à Isidore Gougeon, 368 Dorchester Ouest. Up 5187. 260—6

RUE DES ERABLES — Maisons à louer rue des Erables, 1291 à 1295, un bas et un haut, 7 chambres, $12 par mois, possession immédiate. L. O. Cadieux, 62 Saint-Jacques. Main 4086. 260—6

RUES MENTANA ET BOYER, près Gilford. — Jolis logements de quatre et cinq chambres, gaz, $9.00 et $10. Romulus Lavallée, 97 Saint-Jacques, ou 170 Parc Lafontaine. 261—6

AVENUE HOTEL DE VILLE, maison à louer, 10 pièces, ainsi qu'un ameublement de maison de pension à vendre. S'adresser 258 Hôtel de Ville. 262—6

RUE BERRI, plain-pied, à louer, 8 pièces, tout neuf, fournaise, électricité, etc. No 591 rue Berri. S'adresser 424 rue Sherbrooke Est. 262—6

MAISON A LOUER, dans Saint-Henri, $6.50, $10; aussi dans Maisonneuve. Vendra bon marché, payable comme loyer. L. E. Gingras, 52 Saint-Jacques. Main 586. 262—6

RUE CADIEUX — A louer, beau plain-pied, No 501 Cadieux, coin Sherbrooke, chauffage à l'eau chaude, possession immédiate. S'adresser 1006 rue Saint-Hubert. 262—6

MAISONS A LOUER

MAISONS A LOUER — A louer rue Dorchester Ouest, No 1025, près de l'avenue Atwater, une grande maison à douze pièces, comprenant sept chambres à coucher. On la louera sans ou avec les meubles. Peut être examinée en n'importe quel temps. Renseignements chez Putman & McCrory, 308, 310 banque des Marchands. 268—8

RUE SAINT-DENIS — M. A. L. — Maison à louer, No 642 rue St Denis, améliorations modernes, réparation et tapissée à neuf. S'adresser à J. D. Rolland, 14 Saint-Vincent. 263—6

APPARTEMENT FRONTENAC — Square Saint-Louis, côté nord, entrée rue Sanguinet No 442, un appartement chauffé de 7 pièces, au rez-de-chaussée à part bains, w.c., et buanderie. Concierge, eau chaude toute l'année, luminaire à gaz et électricité, poêle à gaz, le tout en parfait ordre, $37.50 par mois, libre fin septembre. S'adresser au concierge ou à J. Emile Vanier, 8 Square Beaver Hall. 263—6

RUE MONT-ROYAL — M. A. L. — Plain-pied, 426 Mont-Royal, très bien fini, bois dur naturel, fournaise Star, très chaud, très propre, 6 pièces, chambre de bain, bien éclairée pour le 1er octobre ou avant. Visiter entre 7 et 8 p.m. A. E. Delfosse, 5 Hermine. Belle Tél. Main 3934.

RUE LABELLE — A louer, haut de maison sept pièces bien éclairées, coin de rues, bon marché, prêt à être occupé, No 2390 rue Labelle, Villeray. 265—6

LOGEMENTS, six et dix piastres, près Canada Car, et plusieurs manufactures, aussi vendrait $200.00 comptant, balance comme loyer. S'adresser 2683 Notre-Dame Ouest. 264—6

MAISON à louer, 4 pièces, aussi ménage à vendre, presque neuf; cause de vente, départ. S'adresser 161 Brébeuf, le soir après 5½ heures.

RUE IBERVILLE — Maison neuve à louer, en face du No 455. Un logis, 6 pièces, et un 3 pièces. S'adresser 11 Sainte-Elisabeth, entre 5 heures et 6 heures. F. Lalancette. 265—6

RUE SAINT-LAURENT —A louer 3 plain-pieds terminés en juin, contenant 7 et 8 pièces, Nos 2031-33 et 41 Saint-Laurent, $16 et $18 par mois. S'adresser à J. H. Olivier, 639 boulevard Saint-Joseph, ou 97 Saint-Jacques. 264—6

SAINT-DOMINIQUE, 224 — M. A. L. — Haut de maison, 8 pièces bien éclairées. Possession immédiate. S'adresser à Jos. C. Beauchamp, No 17 Côte Place d'Armes. 265—2

RUELLE CANNING, M. A. L. — Un petit haut de maison, loyer $5 par mois, possession immédiate. S'adresser Mme Brière, 116 ruelle Canning, coin rue Albert.

PLAIN-PIED — A louer, No 1215 rue Saint-Denis, près de la rue Mont-Royal, 8 pièces, fournaise, gaz, électricité. Prix $25. S'adresser G. Demers, 56 Saint-Dominique. Téléphone Est 1409. 264—6

MAISONS MEUBLEES A LOUER

RUE TUPPER, 56 — Maison meublée à louer, de grandeur moyenne, avec toutes commodités. S'adresser sur les lieux ou à S. C. Marson, 151 rue Saint-Jacques.

MAGASINS A LOUER

MAGASIN à louer, coin Demontigny et Saint-Timothée, avec logis, cour, cave et écurie. S'adresser 259 Demontigny Est. 264—3

A LOUER

BOUTIQUE — Une grande boutique de "maréchal-ferrant" à louer, avec ou sans outils, située dans une belle localité et bien centrale. Ecrire Boîte 273 la "Presse." 265—6

COTE DES NEIGES — Terre de vingt arpents à louer à la Côte des Neiges, convenable pour un jardinier. Stock de chevaux, couches-chaudes et voitures, etc., à vendre. S'adresser chez Camille Légaré, Côte des Neiges.

COTE SAINT-LUC—Ferme à louer, environ 80 arpents, située à la Côte Saint-Luc, convenable pour un laitier. S'adresser à Camille Légaré, Côte des Neiges.

MAISONS DEMANDEES

MAISON MEUBLEE — Un locataire responsable demande à louer une maison meublée ou un plain-pied meublé, ayant pas moins de trois chambres à coucher. S'adresser à "Maison," Boîte 776, P. O. 260—6

ON DEMANDE à louer immédiatement un plain-pied ou cottage de 9 à 10 pièces meublées. Ecrire à boîte 320 la "Presse." 240—n

ON DEMANDE à louer pour le 1er octobre, un plain-pied, 6 ou 7 pièces, confort moderne, belle localité. Ecrire M. A. Goblet, 42 square Victoria. 265—2

PETITE MAISON demandée, propre et pourvue des commodités modernes, avec trois ou cinq pièces, dans localité centrale. Loyer pas plus de $12.00. 82 Sainte-Catherine Ouest. 260—6

PLAIN-PIED DEMANDE — Plain-pied bien situé au centre, moderne, pour être occupé immédiatement, demandé pour famille de trois adultes. Ecrire à boîte 172 la "Presse". 265—2

ON DEMANDE A LOUER

MAGASIN DEMANDE — On demande à louer un petit magasin avec logement pour restaurant, bonbons et tabac. Ecrire en mentionnant le prix, à boîte 180 la "Presse." 262—6

MAGASIN DEMANDE — On demande à louer, dans le quartier Hochelaga de préférence, un magasin pour le commerce de chaussures. Ecrire à boîte 272 la "Presse".

BUREAUX A LOUER

BUREAUX — Magnifiques bureaux à louer, à l'angle des rues St Jacques et boulevard Saint-Laurent, au-dessus du Café Dupéré. S'adresser à M. Dupéré, 17 boulevard Saint-Laurent. 263—6

ON DEMANDE A ACHETER

BEURRERIE — On demande à acheter. Je désire acheter une beurrerie recevant de huit à douze mille livres de lait par jour, dans un village et près des chars préféré. Adressez : J. D., St Ambroise Kildare, Joliette. 265—6

A VENDRE OU A ECHANGER

A VENDRE OU A ECHANGER — Magnifique maison de campagne, avec magasin et logement privé au terminus du C. P. R., beau site pour commerce. S'adresser à J. M. A. Provost, 854 Sainte-Catherine Est. 263—6

A VENDRE OU A ECHANGER pour propriété de ville, 1 moulin à scie et limites à bois, situé dans le Nord, sur la ligne C. P. R. S'adresser 1282 Des Erables. Tél. Bell Est 1086. 265—2

PHARMACIE dans la banlieue à vendre ou à échanger contre clientèle et propriété de médecin de campagne. Ecrire à boîte 198 la "Presse." 263—6

SALLE A MANGER — A vendre ou à échanger contre hôtel de ville ou de campagne, une des meilleures salles à manger de la ville. Ecrire à boîte 268 la "Presse."

A VENDRE OU A LOUER

RUE LAFONTAINE — Propriété à vendre ou à louer, six logis modernes, près rue Jeanne D'Arc, prix $7,800, comptant, $3,000. S'adresser J. D., No 238 Bourbonnière, Maisonneuve. 263—6

26,000 pieds de terre à vendre ou à louer, entre Désiry et Préfontaine, avec maison, conditions faciles. S'adresser au No 854 Sainte-Catherine Est. 263—6

A VENDRE

A VENDRE — Hôtels et restaurants, dans toutes les parties de la ville, recettes de $175 à $600 par semaine. Aussi 4 bons hôtels de campagne. Propriétés comptant. Prix de $3,400 à $7,000, conditions, $1,000 à $2,000 comptant. S'adresser Jean Castelli, 117 Sainte-Catherine Est, vis à vis la "Patrie." Tél. Est 4351. Aucune dépenses aux acheteurs. 260—6

Avis de Vente

En achetant vos meubles et votre literie de nous, vous ne payez pas des prix fantaisistes payables à la semaine. Nous vendons à bon marché et défions toute concurrence. Venez en juger vous-mêmes, chez Albert, le magasin de meubles et literie, 39 Sainte - Catherine Ouest, près Saint-Urbain. Magasin ouvert tous les soirs. 213—n F

A VENDRE — Voulez-vous acheter un magasin de cigares, bonbons, épiceries, maison meublées pour louer des chambres ou pension, salle à manger, 140 repas par jour, magasin de modistes, magasin de chapelier, de tailleur, de quincailleries, magasin général, patente nouvelle, etc., venez me voir je puis vous faire doubler votre argent en peu de temps, aucune commission à payer. S'adresser Jean Castelli, 117 Sainte-Catherine Est, vis à vis la "Patrie," établie depuis 18 ans dans cette ligne. 260—6

ALCOOL DE BOIS—Blanche, 1ère qualité, 90c le galon, par 5 galons, P. Gadbois & Cie, 151 Ste Catherine Est, E. 4644. 260—6

A VENDRE, le contenu d'un verger planté de pommiers, à Dorval. Se présenter au No 54 rue Latour, Montréal. 265—2

A VENDRE, ou à échanger, chance exceptionnelle à toutes personnes qui désirent avoir un bon commerce. J'ai des épiceries de $800.00, $1,000, $1,500 qui échangerait contre propriété de $3,000 à $5,000, aussi hôtel et autres commerce à échanger. S'adresser Jean Castelli, 117 Sainte-Catherine Est, vis à vis la "Patrie." Tél. Est 4351. 260—6

AMEUBLEMENT de maison à vendre, tout neuf, comprenant 5 pièces, salon, salle à dîner, 2 chambres et cuisine, gazeliers, etc. Loyer $10 par mois, près des rues Roy et Saint-Denis. Adresse : M. 837 Saint-Denis. 265—3

A VENDRE — Coutellerie de poche, de table, ciseaux de tailleur, outils de toutes sortes, ustensiles de cuisine, revolvers, fusils, cartouches, calibres assortis. Satisfaction garantie. T. Wilson et Co., 291 Saint-Laurent. 262—6

AMEUBLEMENT de petit plain-pied à vendre, deux pièces, loyer $8.00, chauffé. Adressez-vous le soir, de 8 à 9 heures. 26 rue Balmoral, porte du passage arrière. 261—6

A VENDRE — Avec la lessive Phenix, la durée du linge est prolongée de moitié. Economise temps, argent. Essayez-la. Demandez-la aux épiciers, ou Chouillou et Cie, Montréal.

AMEUBLEMENT à vendre, contenu de petit logement, deux pièces, privilège du bail si désiré, $8.00, chauffé. S'adresser, soir 8 à 9, 23 rue Balmoral, passage dernière porte 262—6

AMEUBLEMENT à vendre, en usage seulement cinq mois. S'adresser 116 avenue olonial. 264—6

BOUTIQUE de menuiserie à vendre, avec engin et machinerie, en parfaite condition, située à Saint-Thomas, Montmagny. Cause de maladie. S'adresser à Louis Bollard, Saint-Thomas, Montmagny. 156—12

BOUTIQUE — A vendre pour un prompt acquéreur, une boutique de volturier, avec tout le contenu, consistant en bois et fer, bonne clientèle. S'adresser Emilien LeGuerrier, Blue Bonnets, près Montréal. 263—6

BOUTIQUE de barbier à vendre, avec 2 chaises, aussi installation pour cirer les chaussures et installation pour magasin de tabac et cigares. S'adresser immédiatement 11 avenue Duluth. Aucune offre ne sera refusée. 265—2

CLIENTELE de lait à vendre, 32 à 36 gallons. S'adresser 1278 Hôtel de Ville. 259—7

CANAPE à vendre, un très bon canapé, S'adresser No 72 Notre-Dame Est, chambre No 9. 264—2

COMPAGNIE de camionnage à vendre. Excellente occasion pour un homme actif. Ecrire boîte postale 928. 264—3

CLIENTELE de laitier à vendre, de 20 gallons par jour, à bon marché pour un prompt acheteur. S'adresser au No 2459 Labelle. 265—2

CLIENTELE de lait à vendre, de 50 gallons par jour, vendra à bon marché à prompt acquéreur pour cause de maladie. S'adresser 117 Saint-Augustin, Saint-Henri. 265—6

ETAL DE BOUCHER à vendre, bonne place d'affaires, vendra aussi les fixtures, loyer $11.00 par mois. S'adresser 969 Ontario Est. 262—6

ENGIN automatique Léonard à vendre, de 15 forces, presque neuf, pour la somme de $200. S'adresser J. O. Gagnon, 706 Papineau.

ETAL DE BOUCHER à vendre, rue Dorchester, 678, un étal de boucher complet. Bonne clientèle. Vend pour cause de maladie. S'adresser après 7 heures p.m., au No 335 Champlain. 263—6

EPICERIE non licenciée, rue Saint-Laurent ,bonne place d'affaires, stock environ $500, loyer $15, avec logement.

Plusieurs bonnes épiceries licenciées, l'une à 90 centins dans la piastre.

ETAL de boucher, belle localité, vendra à sacrifice, pour raison majeure. Aussi une bonne "ronde de lait". J. F. Fredette, 17 Côte Place d'Armes, téléphone Main 874. 265—6

ENGIN à vendre, pour cause de départ, engin à gazoline de 2 forces, en usage un mois seulement, fonctionnant très bien. Joseph Charrette, Saint-Jérôme, comté Terrebonne. 265—6

ECURIE de louage et de pension à vendre, situé dans un des meilleurs centres de la ville, raison de vente, le propriétaire se retire des affaires. S'adresser par lettre à Boîte 207 la "Presse." 263—6

Durant Septembre

Notre établissement sera tenu ouvert jusqu'à 9 heures, le soir, afin de permettre à nos clients de la ville et de la campagne de profiter de nos réductions de 20 pour cent sur tous nos meubles et tapis. Soit au comptant ou à crédit, nous ne permettons à personne de vendre au-dessous de nos prix. F. Lapointe, 625 rue Sainte - Catherine Est, angle Montcalm. 258—n

FONDERIE à vendre, pour cause de santé; fonderie des mieux outillées, bon territoire, pas de concurrence. Ecrire Cam. 90 la "Presse", Montréal. 256-12

HANGAR DE NAVIRE

A vendre, un grand hangar de navire — steamship shed. — S'adresser The Robert Reford Co., Ltd., 25 rue Saint-Sacrement. 264—2 F

Meubles et Poêles

Meubles, poêles et "ranges" de haute et moyenne qualité. Nous meublons votre maison au complet et vous payez $2.00 par mois et plus. Les milliers de maisons que nous avons meublées sont une garantie de la bonne qualité de nos marchandises et aussi de l'attention que nous portons à nos clients. Lande Bros., 234 rue Saint-Laurent, près Dorchester. 259—n F

MEUBLES — Particulier avec certain capital peut fournir à un nombre limité de familles, des meubles, vêtements et tapis n'excédant pas $100 par famille, payables $2.00 par semaine. A déjà fourni de ces articles à 60 familles et est encore en état d'en fournir à 40 autres. C'est une grande occasion. Profitez-en. Strictement confidentiel. Ecrire à boîte 645 la "Presse." 261—6

MOBILIER A VENDRE — Mobilier de salon, 6 morceaux, noyer noir couvert de peluche rouge, à très bon marché. 240 Panet, coin DeMontigny. 261—6

A VENDRE

MOTEUR à gazoline, à gaz et à l'huile, de seconde main, à vendre. Ces moteurs sont réparés à neuf et sont en parfait ordre. A vendre à bonnes conditions. Paul Lair, 628 rue Notre-Dame Est, Montréal. 261—6

MAISON DE PENSION — A vendre, une excellente pension remplie de bons pensionnaires réguliers, rue Saint-Hubert, près de Sainte-Catherine. Ecrire boîte 146 la "Presse." 261—6

MIROIR — A vendre, un magnifique miroir de salon à cadre doré, sept pieds de hauteur par quatre de largeur, avec superbes ornements. Vente à sacrifice. S'adresser au No 473 Saint-Denis. 262—6

MACHINES à vendre. Poulies et crochets, neufs ou d'occasion, à bon marché. S'adresser à Syracuse Smelting Wks., William et Saint-Thomas. 263—4

MOTEUR électrique à vendre, à bon marché, une force avec régulateur. S'adresser à L. A. Dionne, 110 Saint-Hubert. 263—6

MEUBLES — Trente nouveaux patrons de chaises berceuses, tables de salon, comptant ou termes faciles. P. Guibord et Cie, 916 Sainte-Catherine Est, près rue Papineau. 263—6

MEUBLES à vendre. Tables d'extension finies en chêne, $4.50; sofa-lit—leatherette—$7.50; couchettes de fer, garnitures en cuivre, de toutes grandeurs, pour $3.00. Escompte libéral sur tous nos meubles. Une visite vous convaincra de nos bas prix. Albert, 39 Sainte-Catherine Ouest, près Saint-Urbain. 264—6

MINE — A vendre, une mine de cuivre, d'or et d'argent. Pour plus de renseignements s'adresser Charles Fontaine, Moulin Fontaine, Weedon, Qué.

MOULIN à vendre, beau moulin à scie, à carde et pour la moulée, avec terrain de 3 arpents, maison, écurie et boutique de forge, situés près des chars et près de Montréal. Conditions faciles. S'adresser à C. Doris, M. P. P., Saint-Edouard, comté Napierville.

MAISON de pension à vendre, à Montréal, 492 rue Saint-Denis, maison de pension strictement de première classe, magnifiquement meublée, et complète dans tous les détails, située dans une des parties les plus sanitaires et fashionables de la ville, et rapportant de six à sept cents piastres par mois. Prix: deux mille trois cents piastres,— $2,300 — mille piastres — $1,000 — comptant et cent piastres par mois, sans intérêt. Raison de vente: "Mauvaise santé". Pour plus de détails s'adresser à Madame A. Lucas, Mansion House, Cacouna, jusqu'au 1er septembre, ensuite à 492 rue Saint-Denis, Montréal. Visible de 3 à 5 heures p.m. 265—5

PARTS — A vendre, 400 parts de $100 dans un moulin à scie très payant. S'adresser à L. Charpentier, 1159 Delorimier. Tél. Est 2344. 265—6

ROBES, costumes, bijoux, à vendre, à des prix très bas, plusieurs robes, costumes, etc., en très bon état, aussi quelques bagues en diamants. S'adresser, 254 Ontario Est. 260—6

SALLE de vues animées à vendre et maison de pension, 14 chambres, bon marché. Vend, cause de départ immédiatement. 144 Saint-Laurent. 263—6

SALLE à dîner à vendre, dans un endroit très commercial, dans le centre de la ville, y compris tables, chaises, vaisselle, etc. Prix $150. S'adresser à boîte 275 bureau la "Presse."

TABLE DE SALLE A DINER à vendre, buffet, (sideboard), bibliothèque, usage de trois mois, vente, cause de départ. A grande réduction. S'adresser M. Brodeur, 1 avenue Viger. 265—6

TETE FROMAGER — Bonne clientèle de tête fromager à vendre. S'adresser M. Mercier, coin Lagauchetière et Evilda. Tétrault-ville.

CHEVAUX VOITURES HARNAIS

CHEVAL de 1100 livres, bien sain, pas défaut et une jument de 1400 livres, bien saine. Vendra bon marché, 337 Sanguinet. 261—6

CHEVAUX A VENDRE — Nous venons de recevoir un char de toutes sortes de chevaux. S'adresser John Innes, 5 avenue Viger. 261—6

CHEVAUX — Deux bons chevaux d'ouvrages à vendre, bien bon marché. S'adresser immédiatement No 1212 Sainte-Catherine Est. 263—6

CHEVAL à vendre, pesant 1,000, environ. S'adresser 568 Craig Est. 265—2

EXPRESS — Essayez le nouveau coussin à ressorts en fil de broche, s'ajuste à n'importe quel siège, mou et toujours sec, prix $1.00. Jos. Bonhomme, 200 Guy. 260—6

EXPRESS — 2 express couverts à vendre, de seconde main, convenable pour épicier ou boucher. 19½ rue Philippe, (en ville). 263—6

ETALON canadien à vendre, enregistré, 4 ans, pesanteur 1400, extra beau. Il sera à l'exposition de Pont Château, comté de Soulanges, mardi, le 17 septembre. Les personnes voulant le voir pourront s'adresser à M. David Brabant. 264—4

ETALONS — A vendre, 2 étalons pur sang, trotteurs, très rapides. Hauteur, 15 mains et 3. Pesanteur, 1,100 et 1,200. Ages, 6 et 8 ans. Bien sains et doux, pouvant être conduits par une dame. S'adresser hôtel Larocque, Valleyfield. 265—2

HARNAIS double de travail à vendre, presque neuf, bon marché. S'adresser 58 rue Garnier. 14,17,18,19

JUMENT — A vendre, une jument Wilkes enregistrée, pur sang, 6 ans, bien saine, peur de rien, extra pour dame, avec harnais, voiture d'été et d'hiver. S'adresser 162 Saint-Denis. 256—n

JUMENT A VENDRE — Belle jument bien saine, 6 ans et garantie sous tous rapports, pour boghei et gros ouvrage, temps 3 minutes, prix $200. S'adresser au No 59 avenue du Couvent, Saint-Henri. 265—6

VOITURES — Dix express neufs à vendre, une charrette de boucher, trois express de seconde main, avec couverture, 4 chariots à pain, pour l'hiver. 336 Rachel ou 88 Labelle, Marchand 2088. 263—6

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

A VENDRE — Piano droit Grand, de Layton Bros., caisse en noyer, 7 1-3 octaves, touches en ivoire, 3 pédales, en parfait état, garanti sous tous rapports, $189.00. Layton Bros., 144 rue Peel, vis-à-vis le sq. Dominion. N. B. Ouvert le soir jusqu'à 9 heures. 13,16

PIANO cottage à vendre, 7 octaves, pouvant se transporter en 5 demis tons différents, marque française, extra petit format, bon acajou, très propre. Brosseau, 85 Saint-Maurice. 263—6

CHALOUPE, YACHT A VENDRE

YACHT à vapeur à vendre, en parfait ordre, neuf du printemps, longueur 35 pieds, a coûté $1,000. A qui le bargain, $400 ? L. Fortier, 43 Notre-Dame, Viauville. 265—6

YACHT à vendre, un yacht à gazoline, 28 pieds, engin Buffalo, 2 cylindres, en parfait ordre, un bargain. Hâtez-vous. L. Fortier, 43 Notre-Dame, Viauville. 265—6

FOURRURES A VENDRE

A VENDRE, un pardessus en chat sauvage, un pardessus doublé en fourrure, un manteau de mouton de Perse, un manteau en phoque électrique, un tour de cou et un manchon en vison. S'adresser à 775 rue Saint-Denis. 263—6

FOURRURES, FOURRURES — Grande vente de fourrures, à bon marché, tels que manteaux elect. seal, manteaux elect. seal garnis vison, beaux manteaux mouton de Perse, beaux manteaux garnis vison, étoles et manchons vison, étoles et manchons martre de roche Alaska. Aussi un grand assortiment de casques de mouton gris, à partir de $1.50 en montant. Chez A. Lachance, 808 Ontario Est, en face de l'église du Sacré-Coeur. 260—6

PEAUX DE VISON — 3,500 peaux de vison à 99 cents, $1.95, $2.95. En vente à la maison Viau, No 1327 Sainte-Catherine Est, coin rue Dufresne. 238—n

A VENDRE — Manchon et étole en vison, dernière mode, seront vendus séparément ou ensemble. Une occasion pour un acheteur immédiat. S'adresser 50 Drolet. 264—6

MANTEAUX, $52

Magnifique manteau de mou

PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE, à bon marché, une maison en brique à deux étages comprenant 9 pièces, y compris chambre de servante et plusieurs petites chambres. Toutes les améliorations modernes, locali é centrale. Aussi remise à voiture avec appartement. Une des plus belles maisons de Montréal, différente des autres. Sera vendue meublée ou non meublée, y compris écuries et si nécessaire on acceptera hypothèques pour la moitié de la valeur. Le propriétaire s'en va à New-York. Adresse: B. P., Boîte 1016. 263—4

LOTS A VENDRE

BOULEVARD BERNARD, Longue-Pointe, terminus des chars urbains. Lots sur belles avenues, 95 pieds de largeur, ornées d'arbres, près du fleuve. 25, 50, 75 cents, $1.00, par semaine, sans intérêts, pendant 10 ans. S'adresser sur les lieux, les samedis après-midi et dimanche, à Pierre Bernard, propriétaire, ou au notaire Labadie, 15 boulevard Saint-Laurent. 262—26

TERRAINS A VENDRE

SAINT-PAUL L'ERMITE — Terrain à vendre, situé sur le bord de la rivière, à Saint-Paul l'Ermite, grandeur 50 x 150, prix $200. S'adresser 1918 Saint-Denis. 265—3

PROPRIETES DEMANDEES

PROPRIETE DEMANDEE — On demande à acheter une maison à 3 logements — plain-pieds — des plus modernes. Veut transiger avec les propriétaires seulement, dans la paroisse de Saint-Louis de France de préférence. Donner les détails et conditions, à boîte 248 la "Presse." 264—6

PROPRIETE DEMANDEE — Je désire acheter une maison de 10 pièces, construction moderne. Prix ne devant pas dépasser $8,000. Dans Westmount préféré. C. P. Creamer, bureau du Semi-ready, 472 rue Guy. 264—3

OCCASIONS D'AFFAIRES

CHANCES D'AFFAIRES — Johnson, Grace, & Lepage, 58 Saint-Jacques. Restaurants licenciés dans toutes les parties de la ville à vendre pour $3,000, $4,000 et $5,000 comptant.

JOHNSON, GRACE & LEPAGE. — Plusieurs autres restaurants licenciés au Mile-End, Saint-Henri, Maisonneuve à vendre à bon marché.

JOHNSON, GRACE & LEPAGE. — Restaurant non licencié, rue commerciale, centre de la ville, 100 chambres meublées, bail de 7 ans, recettes $1,000 par semaine à vendre à bonnes conditions. Chance exceptionnelle.

JOHNSON, GRACE & LEPAGE. — Beau magasin de chapeaux et chaussures, rue Sainte-Catherine Est, excellente place d'affaires, bonne clientèle, loyer bas $3,500 de stock, vendra à 80 cents dans la $.

JOHNSON, GRACE & LEPAGE. — Maison meublée, avenue Union, 13 pièces, richement meublées, améliorations modernes, loyer bas, excellentes recettes, vendra à bon marché à prompt acheteur.

JOHNSON, GRACE & LEPAGE. — Salle à dîner, rue de la Montagne, 125 repas servis chaque jour, loyer bas, recettes $20 par jour, à vendre à conditions faciles.

JOHNSON, GRACE & LEPAGE. — 58 Saint-Jacques. Plusieurs épiceries, magasins de cigares, localités centrales, à vendre à bon marché.

JOHNSON, GRACE & LEPAGE. — Hôtel à Scotstown, près de la gare, dans le centre commercial de la ville, ameublement en parfait ordre et de bonne qualité, dépendances et leur contenu, le tout à vendre pour $1,000 comptant, balance à conditions faciles.

JOHNSON, GRACE & LEPAGE. — Epicerie licenciée à Sainte-Cunégonde, stock environ $1,000 à vendre à 90 cents dans la piastre, conditions faciles. Bon logement et loyer bas. 260—6

Mettez-vous en Affaires

Nous avons des chances d'établissement nécessitant peu de capitaux, dans toutes les parties de la ville. Si vous ne trouvez pas ce qui vous convient, nous annoncerons pour vous l'obtenir. Rien à payer. Nos services sont gratis. Demers et Racicot, 52 Saint-Jacques. F

OCCASIONS D'AFFAIRES. PLACEMENT DE TOUT REPOS. — A vendre $47,000 débentures de la Cité de Montréal, émission de 1902, enregistrées, rapportant 3½% due en 1939.

AUSSI 8 débentures de la municipalité scolaire de Saint-Grégoire de Thaumaturge, émission de 1900, rapportant 4% due en 1938. Intérêt payable le 1er mai et 1er octobre de chaque année. S'adresser au Dr J. Lespérance, Longueuil, P. Q. 260—6

OCCASIONS D'AFFAIRES — A vendre, stock complet et "fixtures" comprenant: une vitrine d'étalage murale de 10 x 12 pieds; "stands" à bascule et cinq porte-cartes postales en fil métallique, grand assortiment de cartes postales de fantaisie, comiques, vues et en cuir, nouveautés souvenir, etc. Tout doit être vendu sans égard au prix coûtant, vu que les lieux doivent être fermés le 16 septembre. Une aubaine pour un commençant de partir un commerce profitable. S'adresser Dubin et Damin Co., Pare Dominion. 262—6

OCCASION D'AFFAIRES — On désirerait se mettre en communication avec jeune avocat désirant s'établir, pouvant disposer de $1,000 à $1,200, affaire absolument sérieuse et strictement confidentielle. Boîte 274 la "Presse". 265—2

OCCASIONS D'AFFAIRE — A vendre magasin de marchandise sèches, beau coin, dans une belle localité. Prix $1,200.00. Salle à diner, le propriétaire laisse Montréal. Prix $150.00. Clos de bois, rue Saint-Denis. S'adresser H. Brunet, 76 Saint-Jacques. Tél. Main 1314. Marchands, 555. 263—6

OCCASION D'AFFAIRES — Commerce par la malle à vendre. Articles en grande demande, rapportant profit de 100%. Chance rare pour jeune homme, voulant s'établir avec petit capital. Affaire sérieuse, sûre, avantageuse. Bonnes raisons pour vendre. Ecrire à Boîte 185 la "Presse." 263—6

MAGASINS A VENDRE

MAGASIN à vendre, bonbons, cigares, crème à la glace, bière d'épinette, bonne clientèle, bonne place d'affaire, vendra pour cause de santé. No 810 DeMontigny Est. 260—6

MAGASIN à vendre, mercerie et chapeaux, établi depuis 2 ans, à vendre pour une bonne raison. S'adresser à 960 Sainte-Catherine Est. 262—6

MAGASIN à vendre, le Palais des Fumeurs, salon de toilette, salle de billard attachée à l'établissement; vendra bon marché. 287 Sainte-Catherine Est. 261—6

MAGASIN DE TAILLEUR et de mercerie à vendre, établi depuis 8 années, cause de vente, maladie. S'adresser 1729 boulevard Saint-Laurent. 262—6

MAGASIN A VENDRE, épiceries, bonbons, cigares, bière blanche, crème, place d'affaires, coin de rue, loyer $10.00 avec logement, fixtures compris. $70.00. 155 rue Champlain.

MAGASIN à vendre, tabac, bonbons, épiceries, bonne place d'affaires, loyer 28.00 par mois. Prix $350. S'adresser 332 Plessis. 265—2

MAGASIN — Beau magasin bonbons et cigares, place d'affaires, chance exceptionnelle pour prompt acheteur, il faut vendre d'ici à quinze jours, pour cause de départ. 443 Amherst. 265—6

MAGASIN général à vendre, à la Pointe Saint-Charles, vend pour cause de santé, clientèle établie depuis treize ans, bonbons, fabans, rafraîchissements, articles d'école, fourniture de nouveautés, etc., grand logement privé sept chambres sur même plancher, bonne chance pour prompt acheteur. S'adresser M. N. Corbell, 185 Ropery, coin Saint-Charles. 263—6

MAGASINS A VENDRE

MAGASIN à vendre, bonbons, cigares, crème à la glace, bière d'épinette, bonne clientèle, bonne place d'affaire, vendra pour cause de santé. No 810 DeMontigny Est. 260—6

MAGASIN à vendre, mercerie et chapeaux, établi depuis 2 ans, à vendre pour une bonne raison. S'adresser à 960 Sainte-Catherine Est. 262—6

MAGASIN à vendre, le Palais des Fumeurs, salon de toilette, salle de billard attachée à l'établissement; vendra bon marché. 287 Sainte-Catherine Est. 261—6

MAGASIN DE TAILLEUR et de mercerie à vendre, établi depuis 8 années, cause de vente, maladie. S'adresser 1729 boulevard Saint-Laurent. 262—6

MAGASIN A VENDRE, épiceries, bonbons, cigares, bière blanche, crème, place d'affaires, coin de rue, loyer $10.00 avec logement, fixtures compris. $70.00. 155 rue Champlain.

MAGASIN à vendre, tabac, bonbons, épiceries, bonne place d'affaires, loyer 28.00 par mois. Prix $350. S'adresser 332 Plessis. 265—2

MAGASIN — Beau magasin bonbons et cigares, place d'affaires, chance exceptionnelle pour prompt acheteur, il faut vendre d'ici à quinze jours, pour cause de départ. 443 Amherst. 265—6

MAGASIN général à vendre, à la Pointe Saint-Charles, vend pour cause de santé, clientèle établie depuis treize ans, bonbons, fabans, rafraîchissements, articles d'école, fourniture de nouveautés, etc., grand logement privé sept chambres sur même plancher, bonne chance pour prompt acheteur. S'adresser M. N. Corbell, 185 Ropery, coin Saint-Charles. 263—6

MAGASINS A VENDRE

MAGASIN à vendre, cause de maladie, restaurant comptoir de lunch, tabac, cigares, fruits, bonbons, cartes postales, papeterie, articles d'école. Logement 4 pièces, possession immédiate. 1364 Sainte-Catherine Est. 265—6

HOTELS A VENDRE

HOTELS A VENDRE — Hôtel rue Notre-Dame, Sainte-Cunégonde; bail de 5 ans. Très bonne installation. Prix $7,000. Comptant $1,500, sans aucun contrat. Balance $50 par mois. S'adresser à cousineau, Raymond et Hall, 68 Saint-Jacques.

RESTAURANT licencié rue Sainte-Catherine Est, entre Saint-Denis et Saint-Laurent, installation des plus modernes, recettes au-dessus de $300 par semaine. Prix $18,000. Comptant $6,000. S'adresser à Cousineau, Raymond et Hall, 68 Saint-Jacques.

RESTAURANT licencié, centre de la ville, avec salle à manger attenante, long bail. Installation moderne. Recettes $600 par semaine. Prix $20,000. Comptant $7,000. S'adresser à Cousineau, Raymond et Hall, 68 Saint-Jacques.

HOTEL à Maisonneuve, belle installation, loyer $15.00 par mois. A vendre ou à échanger contre propriété. S'adresser à Cousineau, Raymond et Hall, 68 Saint-Jacques.

HOTEL, rue Notre-Dame Est, bail de 5 ans, $50.00 par mois, installation moderne, recettes moyennes de $200 par semaine. Prix $10,000. Comptant $1,500. S'adresser à Cousineau, Raymond et Hall, 68 Saint-Jacques.

HOTEL dans la banlieue, avec propriété, faisant $125 d'affaires par semaine. Prix de la propriété $4,500, le tout pour $10,000. Comptant $1,500. Balance $50 par mois. S'adresser à Cousineau, Raymond et Hall, 68 Saint-Jacques.

HOTEL, rue Notre-Dame Est, installation moderne, bail de 5 ans, recettes $300 par semaine. Prix $16,000. Comptant $7,000. S'adresser à Cousineau, Raymond et Hall, 68 Saint-Jacques. 260—6

HOTEL A VENDRE — Dans le centre de la ville, bonne clientèle, l'acheteur n'aura que $10 par mois de loyer par suite de sous-location. Prix, comptant, $10,500, long bail. S'adresser à boîte 255 bureau de la "Presse."

LABELLE—Hôtel à vendre, tout neuf, fini avec toutes les améliorations modernes. Pour informations, s'adresser à Auguste Dumouchin, Labelle. 263—12

EPICERIES A VENDRE

EPICERIE licenciée à vendre, coin de rues, stock frais, environ $600. Aucune offre raisonnable ne sera refusée, cause de départ. S'adresser 151 Atwater. 260—6

EPICERIE A VENDRE — Jos. Choquette, épicier, 486 Est, rue Lagauchetière, offre son épicerie à vendre, $600 d'affaires par semaine, pas de loyer à payer par le louage de l'étal de boucher. 261—6

EPICERIE à vendre, bonne clientèle, stock frais, cheval, voiture, harnais et logement, coin de rues, bonne place d'affaires. S'adresser No 342 Montcalm. 262—6

EPICERIE — A vendre magnifique épicerie sur la rue Sainte-Catherine Est, faisant de très bonnes affaires. Vendra pour cause de maladie. Ecrire à Boîte 197 la "Presse." 263—6

EPICERIE LICENCIEE — A vendre, chance exceptionnelle, établie depuis 20 ans, une des meilleures places d'affaires de Montréal. Stock et roulant, environ $4,000. S'adresser par lettre. C. D., la "Presse." 265—3

EPICERIE A VENDRE — Un des meilleurs coins de la ville, stock avec roulant, $4,000. L'acquéreur pourra facilement faire de $800 à $1,000 d'affaires par semaine s'il veut travailler. L'un des meilleurs endroits de la ville pour la bière en bouteille, les liqueurs et les fruits. Le vendeur se retire des affaires. S'adresser à boîte 266 bureau de la "Presse."

EPICERIE à vendre, avenue Coloniale, bonne clientèle, vendra bon marché, pour cause de santé. S'adresser 562 avenue Coloniale, près Rachel. 263—6

EPICERIE à vendre, faisant de bonnes affaires, chance exceptionnelle, cause de vente : abandon des affaires. S'adresser N. Germain, 582 Sainte-Catherine, Maisonneuve.

EPICERIE A VENDRE — Bonne place d'affaire, stock environ $500.00, elle se retire d'affaires, cause de santé. Mme Wilfrid Royal, 146 Châteauguay. 264—6

FERMES A VENDRE

FERME A VENDRE — Magnifique terre à vendre, de 103 arpents, en parfaite conditions, maison neuve, bons bâtiments, 1½ mille de la ville, jeune verger de 1,000 pommiers, $4,500, avec roulant. Pour plus d'informations s'adresser Frank Delaney, Acton Vale, Qué. 264—12

A VENDRE, 100 acres de terre argileuse de choix, située dans le canton de Roxborough, 7ième con., à deux milles du village de Maxville, trente-cinq acres défrichées, une bonne grange et petite maison sur les lieux. Pour plus de renseignements, s'adresser à C. M. Campbell, Maxville, Ont. 265—6

TERRES — A vendre, dans Saint-Jérôme, et tous les cantons du Nord, à de bonnes conditions, Adressez-vous à Drouin et Lorrair, agents d'immeubles, Saint-Jérôme, comté Terrebonne. 255—26

TERRE — A vendre, une terre très avantageusement située, à 5 milles du village de Granby et à 3 milles du village Saint-Paul d'Abbotsford, comprenant 105 arpents, dont les ¾ en état de culture, maison et grange en bon état. Le soussigné vendra avec ou sans roulant. Charles Vincent, Granby, Qué. 263—6

TERRE à vendre dans Chertsey, 250 acvres, 80 en culture, balance en bois franc, maison ¾ arpent d'un lac, vendra $500.00 comptant. S'adresser A. Piché, 879 Ontario Est, Montréal. 263—6

CORS, OIGNONS

CORS, OIGNONS — Prof. M. E. Ratelle, spécialiste pour les maladies des pieds, 40 ans d'expérience. Heures du dimanche, 9 à 2. 163 rue Saint-Denis. Tél. Est 5345. Manicure et massage de la figure pour dames. 6—n

PLISSAGE FRANCAIS

PLISSAGE FRANCAIS ACCORDEON — Jupe plissée soleil, toilette d'automne, costume aux derniers goûts. 382 Craig Est, près Saint-Hubert. 2ième porte place Viger. 219—n

MASSEUR-SPECIALISTE

FRANCAIS, des hôpitaux de Paris. Application des dernières méthodes. Guérison radicale de toutes les maladies nerveuses, musculaires, hémorroïdes, constipations, etc. Spécialités de bains secs guérissant les rhumatismes, la goutte en quelques jours. Consultations gratuites. Reçoit tous les jours de 6½ à 9½ du soir, le samedi, de 2 à 9½; le dimanche, de 8 à 4 heures, rue Saint-Hubert, 1072, Montréal. 261—6

MATERIAUX de CONSTRUCTION

BRIQUES communes et pressées de toutes couleurs, terre cuite à l'épreuve du feu, etc. Dartnell, 157 rue Saint-Jacques. 240—26

BRIQUES — A vendre, 250,000 briques molles, de Montréal. Bon marché. S'adresser à 412 avenue de l'Eglise, Verdun. Tél. 3969 Main. 264—6

MATERIAUX de construction à vendre, aussi deux magnifiques échelles de sauvetages en parfait état, un gros lot de pierre concassée, à très bas prix. S'adresser à J. A. Major, No 465 rue Delisle, Saint-Henri. Tél. Ouest No 1193. Est 5956. 265—6

PIERRE concassée de toutes dimensions, gravois "Tamo" pour couvertures, pierre artificielle "Roman," brique pressée "Milton" rouge et jaune, concasseurs de pierre, pompes à incendie, etc. T. A. Morrison et Cie, 204 rue Saint-Jacques. Téléphone Main 4532. 252—26

NAVIGATION

LE VAPEUR "DOMINION" faisant le service entre "Verdun" et la "Tortue" partira aux heures suivantes la semaine: de Verdun, 6.30, 9.30 a.m., 1.30, 5.00 p.m.; le dimanche, 8.30 11.30 a.m., 2.00, 6.00, p.m. "La Tortue," semaine, 5.00, 8.00, 11.00 a.m., 3.00 p.m.; dimanche, 9.30, 12.30 a.m., 5.00 p.m. m,v—n

EXPOSITION DE MODES

MODES — Mlle Nellis, 556 Sainte-Catherine Ouest, la seule modiste américaine à Montréal, invite ses clientes et toutes les dames douées d'un goût artistique et distingué pour les modes, de faire une visite à l'ouverture de ses salons de modes parisiennes, qui aura lieu les 17, 18, 19. Cette ouverture sera tout à fait exclusive en élégance et en recherche. 263—6

MODES — Ouverture de modes d'automne, lundi, 16 septembre et les jours suivants, chez Mme H. Poitras, 449 Notre-Dame Ouest. Vous êtes cordialement invitées. Tél. Main 3695. 262—26

MODES — Mme LEGROS, rue Beaudoin, 105, annonce à ses clientes qu'elle fera son ouverture de modes samedi et les jours suivants.

MODES — Gratis. Abonnement d'un an au cahier de modes "Pictorial", et un patron valant en tout $1.25, gratis avec un chat de $5.00 ou plus, jusqu'au 1er octobre, chez A. Leclaire, 637 Sainte-atherine Est, coin Beaudry. 264—6

MODES — Mlle A. Bessette, 390A St Denis, exposition des dernières nouveautés de l'automne, le 17 septembre, et les jours suivants. Pas de cartes. 265—6

MEUBLES ET VETEMENTS

MEUBLES et VETEMENTS par paiements faciles aux prix du comptant, toutes sortes de meubles, poêles, tapis et prélart, aussi gros assortiment de complets tout faits ou confectionnés sur commande, pour hommes, aux plus bas prix ou par paiements hebdomadaires. Universal Furniture Co., 53 rue Craig Ouest. 249—26

ETAL DE BOUCHER

ETAUX DE BOUCHER — Leduc et Frère, bouchers, 35 Villeneuve, ville Saint-Louis. Tranches porc frais, lard et rôti porc frais, à 11c. Steak sirloin, 12½c. Steak ronde, 11c. Boeuf, poitrine, 5c et 6c. Epaule boeuf, 6c. Agneau, devant, 9c. Agneau, derrière, 12½c. Jambon roulé, 12½c. Jambon pique-nique, 12½c. Beurre crémerie, première classe, par 5 livres 24c 263—6

INFORMATIONS DEMANDEES

HEBERT — Informations demandées. Elie Hébert, natif de Saint-Jean Chrysostome, Qué., parti depuis au delà de 13 ans, d'après toutes probabilités, 1122 avenue Pacifique, Tacoma, district de Washington, n'a pas donné de nouvelles à sa famille depuis au delà de 4 ans. Tout renseignement le concernant sera reçu avec reconnaissance chez M. John Hébert, l'ocest, Clinton Co., N. Y. 241—26

MARCHANDS DE PUPITRES

PUPITRES — Le plus grand assortiment, prix les plus bas. Bureaux droits, à dessus plat et dessus s'enroulant, bibliothèques tournantes, bibliothèques à sections. Tees and Co., 300 Saint-Jacques, Montréal. 258—26

RHUMATISME, NEVRALGIE

PEPINA, remède infaillible. Nous garantissons guérir toute personne atteinte de rhumatisme ou de névralgie. Consultations gratuites, de 9 à 5 heures. S'adresser 669 Saint-Paul, Montréal. 262—26

CARTES POS. ILLUSTREES

CARTES POSTALES — Spécial pour le mois de septembre, 50 nouvelles cartes-postales illustrées, avec un bel album colorié, pour 5¢c seulement. Envoyez mandats-poste et nous vous en enverrons une comme échantillon. The Elsner Art and Novelty Co., 107 Saint-Jacques, Montréal. 263—6

PERDU

BAGUES — Perdues dans les chars du pèlerinage du Cap de la Madeleine, dimanche avant-midi, le 8 septembre, deux bagues oubliées sur le lavabo des chars. Prière de les remettre au No 721 rue Berri. 263—3

CHIEN — Perdu ou égaré un jeune chien de chasse, Griffon Korthal, répondant au nom de "Snap". Récompense à celui qui ramènera au No 260 rue Roy. 260—6

CHIEN — Perdu un chien Bull terrier blanc. Récompense en ramenant 246 avenue Hôtel de Ville. 265—2

LORGNONS — Perdue, hier après-midi, une paire de lorgnons en or. Prière de rapporter chez Letourneux, Fils et Cie, 5 et 7 Notre-Dame Est.

PORTE-MONNAIE — Perdu, dimanche matin, vers 8½ heures, prenant les chars coin Ontario et Saint-Laurent, à la gare Bonaventure, pour l'excursion de Saint-Hyacinthe, porte-monnaie contenant somme d'argent, au delà de $100 en billets, menue monnaie, clef et divers articles. Récompense libérale; rapporter 56 Saint-Norbert. Tél. Bell Est 1508. 262—6

PERDU — Perdue ou égarée, une petite chienne noire et tan, répondant au nom de Finette. Récompense à celui qui la ramènera au No 761 rue Craig Est, coin Panet. 265—2

PARAPLUIE de dame, poignée en argent, avec initiales, perdu dimanche soir, dans un tramway. C'est un cadeau de prix. Récompense en rapportant à 12 rue Tupper. Phone Up 2350.

SACOCHE — Perdue, mardi matin, chars Saint-Denis, rue Craig, sacoche contenant $55.00, lunette, billet, monnaie, etc. Récompense. Ecrire 1459 rue Simard, A. Leduc.

SACOCHE de dame, perdue entre la gare du G. T. R., et le viaduc de la rue Wellington. Elle contenait une montre en or et broches. Récompense en rapportant à 596 rue Wellington. 264—2

PRETS SUR HYPOTHEQUE

ARGENT à prêter sur hypothèque, taux courant. J. A. H. Hébert, notaire, 3151 Notre-Dame, bureau Banque Provinciale. Tél. Bell Main 3862, Main 529. 121—n

ARGENT A PRETER sur hypothèque, à 5 pour cent. Conditions faciles. S'adresser : "Maison de Finance Cadieux", 62 Saint-Jacques. Tél. Bell Main 4086. 248—26

ARGENT A PRETER sur billets promissoires et sur hypothèques. S'adresser à Choquette et Aumond, agents financiers, 47 rue Saint-Vincent, Montréal. Tél. Bell Main 3149. 259—26

ARGENT à prêter sur hypothèque, par gros ou petits montants. A. Rivest, notaire, bâtisse la "Presse". Tél. Main 1970, soir, 357 Maisonneuve. 264—6

ARGENT à prêter sur hypothèque, à conditions faciles. S'adresser à Lucien Giroux, notaire, 52 rue Saint-Jacques. Tél. Main 586. 264—6

$200,000 A PRETER sur hypothèques, gros et petits montants, intérêts courants. Conditions faciles. H. R. N. Viau, courtier, 74 Saint-Gabriel. Main 5761. Résidence, 135 Drolet, Est 1267. 240—26

HOTEL RIENDEAU
J. A. TANGUAY, Propriétaire
58 à 60 Place Jacques Cartier, Montréal.
216—1My—n

ARGENT A PRETER

ARGENT à prêter, par gros et petits montants, sur hypothèque. Achats de billets promissoires, créances, diamants, bijoux, etc., etc., transactions sur "pawn tickets." J. A. Denault, agent financier, 17 Côte de la Place d'Armes. 248—26

A PRETER — 5 pour cent en ville ou à la campagne. Notre bureau étant établi depuis douze ans, vous aurez satisfaction si vous avez besoin d'argent sur terre, maison, lot, assurance. Ecrire à Osw. Chaput Cie, édifice la "Presse." 255—20

ARGENT A PRETER

Si vous avez besoin d'argent, venez nous voir. Nous négocions des prêts pour toute personne possédant des meubles de ménage ou autre propriété personnelle, en usage ou en storage.

Il est préférable de devoir à un seul qu'à plusieurs. Réunissez vos dettes et procurez-vous de l'argent pour toutes les payer. C'est la méthode moderne d'avoir un bon crédit.

Vous pouvez avoir n'importe quel montant de $10.00 à $200.00 en quelques heures, après que vous aurez fait application. Vous pourrez payer de la manière qu'il vous conviendra la mieux, soit en paiement à la semaine ou au mois.

Il ne peut y avoir aucun malentendu. Nous donnons par écrit un état à la cent du coût exact du prêt, et aussi l'escompte exact à la cent que nous vous soustrayons si vous payez tout le compte avant l'échéance.

Toutes demandes confidentielles, nous ne faisons aucune recherche désagréable dans votre voisinage. Souvenez-vous qu'il n'y aura nulle charge si vous ne recevez pas l'argent. Si vous ne pouvez pas venir à notre bureau, écrivez ou téléphonez-nous, et nous vous enverrons notre représentant.

THE BORROWERS AGENCY, LIMITED, 206 EDIFICE NEW-YORK LIFE, carré de la Place d'Armes. Tél. Main 3361. 33—n F

Avez-vous Besoin d'Argent ?

Pour éviter tout retard, venez enregistrer maintenant le prêt que vous désirez obtenir, afin que l'on puisse examiner vos propriétés et titres. Les premiers venus, les premiers servis. Nous prêtons depuis $500 en montant. Demers et Racicot, 52 Saint-Jacques. F

$1050 A PRETER

Sur 1ère hypothèque à 6%. Ne perdez pas la chance. Demers et Racicot, 52 Saint-Jacques. Main 2894.

ON DEMANDE A EMPRUNTER

Aux Capitalistes

Nous avons des emprunteurs, garanties hypothécaires de 1er choix, intérêt de 6 à 7 pour cent, suivant le montant. Venez enregistrer le montant disponible, le taux des intérêts et conditions de remboursements. Demers et Racicot, 52 Saint-Jacques. F

DIVERS

DEPOTOIR LIBRE

On n'acceptera que de la terre de première classe, pierre, etc. P. Lyall and Sons, quai Alexandra, au pied de la rue Saint-François-Xavier. 264—3 F

EAU NAPTHA — EAU NAPTHA — EAU NAPTHA, est la meilleure de toutes les eaux. Eau Naptha pour laver, Eau Naptha pour blanchir, Eau Naptha pour détacher. 258—20

LE LOUP-CERVIER — Les personnes voulant voir gratuitement le loup-cervier, capturé rue Grothé, sont invitées de venir chez M. Albert Rochon, hôtelier, 591 Craig Est coin Wolfe. 263—6

REMERCIEMENTS — Une personne remercie la sainte Famille pour une grâce obtenue avec promesse de faire publier.

Nos dents sont très belles, naturelles, garanties. **Institut Dentaire Franco - Américain** (Incorporé), 162 St Denis, Montréal. 1My—n

ARGENT A PRETER

Pourquoi vous adresser à vos amis pour un prêt d'argent lorsque je puis en négocier un pour vous — et vous ne serez obligé à personne. Affaires strictement confidentielles. Vous pouvez obtenir de l'argent à quelques heures d'avis. Venez ou téléphonez, et j'enverrai l'un de mes agents, auprès de vous.

Bureau ouvert de 8 a.m. à 6 p.m., et les mardis et vendredis soir de 7 à 9 p.m.

R. H. LEBEAU,
— AGENT. —
126 RUE ST JACQUES
Vis-à-vis le Bureau de Poste. Tél. Main 5467. 222-n FF

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal. — Cour de Circuit No 13089. — Bernard Gross demandeur vs George Zeller défendeur. Le 23e jour de septembre 1907, à dix heures de l'avant-midi, au domicile dudit défendeur, au No 369 rue Cadieux, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent Comptant. M. J. A. DeCelles, H. C. S. Montréal, 12 septembre 1907.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal. — Cour de Circuit No 15451. — Arthur Lamalice demandeur vs Mme Hermine Gourd et vir et al défendeurs. Le 23e jour de septembre 1907, à dix heures de l'avant-midi, au domicile de ladite défenderesse, au No 217 rue Sainte-Elisabeth, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de ladite défenderesse, Mme Hermine Gourd, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: Argent Comptant. M. J. A. DeCelles, H. C. S. Montréal, 13 septembre 1907.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 15424. — Judocus Bockstael, de la ville de Westmount, dit district, demandeur, vs. Henry H. Todd, de Montréal, défendeur, et B. Boyer, de Montréal, tiers-saisi. Le 23ième jour de septembre 1907, à dix heures de l'avant-midi, au domicile et place d'affaires dudit tiers-saisi, au No 113 rue Windsor, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets dudit tiers-saisi, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc., etc. Conditions: argent comptant. Pierre Bienvenu, H. C. S. Montréal, 12 septembre 1907.

L'HON. W. PUGSLEY

Saint-Jean, N. B., 13 — Des assemblées libérales ont eu lieu dans diverses parties de la ville de Saint-Jean, hier soir. L'honorable W. Pugsley, le nouveau ministre des travaux publics, a adressé la parole en deux endroits. M. Pugsley a rappelé à ses auditeurs ce qu'il avait fait pour sa province et ce qu'il se proposait de faire à l'avenir.

ARTICLES DE SPORT EN FEU

Un incendie a éclaté, hier soir, vers 11 h. 30, chez M. G. Morgan Costello, marchand d'articles de sport, 15, rue Bleury. Un extincteur a suffit pour éteindre les flammes qui avaient pris naissance dans un rayon. Les dommages sont insignifiants.

NOTES MARITIMES

L'enquête faite par la Cour des Pilotes, sur l'incident "Cassandra" - "John Lambert" s'est continuée hier après-midi par le témoignage du premier officier du cabotier américain, qui a raconté à peu près la même chose que le timonier. Le "Cassandra", de la ligne Donaldson, partait de son quai alors que le "John Lambert" remontait vers le canal, le 23 mai dernier, vers cinq heures de l'après-midi, et une collision fut évitée. Le pilote du transatlantique, M. Narcisse Perreault, prévint un désastre en arrêtant court son navire à une vingtaine de pieds du "John Lambert", qui n'avait pas compris les signaux.

L'enquête se poursuivra encore quelques jours.

Le "Lusitania," le grand paquebot de la ligne Cunard, n'a pu battre le record du "Deutschland," et du "Kaiser Wilhelm", pour la traversée d'Europe à New-York, à cause de la brume. Sa vitesse moyenne a été de 22.58 noeuds l'heure, bien qu'il ait parcouru 26.52 noeuds pendant dix-sept heures. Il a fait 593 milles en 24 heures, brisant ainsi tous les records de navigation et il a battu le "Lucania" par cinq heures pour la traversée. Il détient quand même le record pour la traversée de Queenstown-Nw-York, ayant pris 5 jours et une heure. A ses prochains voyages, le "Lusitania," si le temps le permet, fera sûrement des records nouveaux, car il peut maintenir une vitesse moyenne de 25 noeuds. Il faut bien considérer que le paquebot fait son premier voyage et qu'il a été retardé de près de vingt-quatre heures en quittant l'Angleterre.

Le "Grampian," de la ligne Allan, le nouveau paquebot qui doit faire le service Montréal-Glasgow, dès le 21 septembre, a fait son voyage d'essai, hier. Il a maintenu une vitesse de 16 noeuds sur la Clyde. Son tonnage est de 10,000 tonnes. Il a deux hélices.

On assure que, par suite du nouveau traité de commerce conclu entre la France et le Canada, la Compagnie Générale Transatlantique a décidé d'envoyer à Montréal, l'an prochain, quelques-uns de ses gros paquebots, "La Provence," "La Touraine" et "La Lorraine," seront probablement mis sur le service Montréal et Havre.

Les revenus du port de Montréal pour la saison jusqu'au 1er septembre, ont été de $182,751, contre $180,487 pour la même période l'an dernier. Les importations ont été de $129,500, les exportations de $33,500, et le trafic local de $18,751. Ces revenus montrent l'énorme somme du trafic fait dans le port cette année.

UNE CAUSE IMPORTANTE

La cause de Monsieur J. E. Molleur, contre la ville de St Jean, et Dame Auglore Molleur, épouse de l'honorable P. H. Roy, a été plaidée, hier, devant la Cour Supérieure, présidée par l'honorable juge Paradis, à St Jean.

Il s'agit d'une action de $47,500, intentée par M. J. E. Molleur, contre la ville de Saint-Jean, et le propriétaire de l'aqueduc, à la suite d'un incendie qui éclata dans sa manufacture de tricots, le 12 juin 1901.

M. Molleur, dans son action, prétend que le feu n'a pu être éteint ni contrôlé, par suite du défaut de pression dans l'aqueduc, et ce, en violation du contrat passé par la ville avec le propriétaire de l'aqueduc, et des conditions imposées par la Législature au propriétaire de l'aqueduc.

Cette cause présentait des questions de faits et de droit très intéressantes, qui avaient attiré la plupart des membres du barreau de St Jean, au Palais, ainsi que plusieurs citoyens notables que la question de la pression de l'aqueduc intéresse spécialement à l'heure actuelle.

M. F. J. Bisaillon, C. R., de la société légale Bisaillon et Brossard, qui plaidait pour le demandeur, a occupé l'attention de la Cour pendant l'avant-midi. M. P. A. Chassé, C. R., représentait la ville de St Jean, l'honorable P. H. Roy, C. R., la défenderesse, Mme Auglore Molleur, et M. J. S. Messier, C. R., madame veuve Louis Molleur, fils.

Ces derniers ont argumenté le reste de l'après-midi.

On attend le résultat de ce jugement avec anxiété, car il intéresse plusieurs citoyens de St Jean.

LA PROTECTION CONTRE LE FEU

On fera signer une requête demandant à la ville la construction d'un système d'eau à haute pression.

Le comité des hommes d'affaire va s'occuper activement de faire signer par les marchands du quartier pressuré par les assureurs une requête demandant à la Ville de faire construire un système de distribution d'eau à haute pression pour la protection contre les incendies.

L'hiver dernier, la Ville a obtenu de la législature l'autorisation de faire ces travaux dans le cas où les intéressés les lui demanderaient. La Ville peut emprunter jusqu'à $2,000,000 pour établir la haute pression dans certaines sections de la ville pourvu que cela lui soit demandé par la majorité en nombre et en valeur des propriétaires dans chaque section. L'emprunt sera recouvré par une cotisation spéciale répartie sur tous les propriétaires intéressés.

M. Hirt, l'ingénieur New-Yorkais, qui a visité Montréal dernièrement, n'avait pas été engagé par le comité des hommes d'affaire, il revenait de Winnipeg et on lui demanda de passer quelques jours à Montréal. M. Hirt est retourné à New-York et l'on ne croit pas qu'il envoie de rapport. Quant aux affirmations de certains journaux anglais que le maire avait refusé à M. Hirt l'accès de l'aqueduc, le maire a répondu que c'était faux.

LE DUEL A SAINT-PIERRE

Deux des principaux citoyens de l'Ile doivent se battre en duel.

Sydney, 13 — Des nouvelles reçues ici de St Pierre annoncent qu'un duel aura lieu bientôt entre deux citoyens importants de la colonie française: M. le Dr Dufuse, chef de l'hôpital, et M. Mazier, directeur du "Réveil St Pierrais", un journal de St Pierre. C'est à la suite d'un article paru dans ce journal, qui attaquait le docteur que la chicane a éclaté.

LA CATASTROPHE DU PONT DE QUEBEC

SEANCE DE CE MATIN

Le premier témoin entendu est James Johnson, chef du groupe des travailleurs en dessous du pont. Il alla sur le pont le matin de l'accident et ne remarqua rien d'anormal.

Ingwell Hall, le deuxième témoin, déclare qu'une couple d'heures avant la catastrophe, chaque fois qu'on déposait une pièce de la travée principale sur un wagon, le pont

VIBRAIT DU HAUT EN BAS,

assez pour faire peur.

Il descendit avec le pont. Cela se fit rapidement.

Un troisième témoin, D. P. Haley, travaillait lui aussi sur le pont de

DEUX PIECES RARES

LES EXHIBITS DE L'INTERCOLONIAL A L'EXPOSITION ELECTRIQUE.

Au nombre des choses admirables à voir à l'Exposition Electrique au "Drill Hall", on remarque un magnifique caribou et un magnifique saumon qu'ont fait placer à cet endroit les autorités du chemin de fer Intercolonial et du chemin de fer de l'Ile du Prince Edouard. Ces pièces sont admirablement bien montées et méritent d'être vues. C'est une exposition unique du genre et elle attire l'attention des nombreux visiteurs. Ce caribou et ce saumon ont été pris sur le territoire que parcourent ces lignes de chemin de fer.

OBSEQUES DU SHERIF BORDUAS

Elles ont lieu hier matin, à Saint-Hyacinthe, au milieu d'un immense concours de la population.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Saint-Hyacinthe, 13. — Les funérailles de feu le shérif J. M. Borduas ont eu lieu en la Cathédrale hier matin.

Une foule immense y assistait: Les porteurs étaient MM. J. E. Marcil, M.P., d'Acton; J. A. Daignault, M.P.P., d'Acton; A. M. Beaupariant, M.P., de Saint-Hyacinthe; Joseph Morin, M.P.P., de Saint-Hyacinthe; MM. le lieutenant-colonel Eugène Sicotte et L. H. Gauvin.

Conduisaient le deuil, MM. Albert Dorion, employé civil à Ottawa, M. Gustave Piteau, employé civil à Ottawa; M. J. Ouimet, cultivateur de Saint-Césaire, M. A. Voghel, de Saint-Damase.

On remarquait dans le cortège : L'honorable P. G. Martineau, MM. Eugène St-Jacques, maire de la cité de Saint-Hyacinthe; le chevalier Joseph Nault, A. O. T. Beauchemin, J. O. Beauregard, L. A. Gendron, Joseph Roy, Louis Lussier, Emile Marin, Emile Saint-Jacques, Napoléon Langelier, B. Benoit, Henri Benoit, Henri Pagé, A. E. Morin, M. O. David, Toussaint Benoit, Joseph Gosselin de Montréal; Emile Chagnon, Jean Bergeron, Armand Brousseau, Prosper Reeves, Jos Bissonnet, E. Samson, Victor Marceau, Louis Pelletier, Noel Jourdain, Henri Pagé, M. D., Hormisdas Marchessault, Arthur Filbotte, E. Lamarche, Louis Reeves, Alfred Denis, Camille Lussier, Iréné Reeves, Léopold Reeves, François Borduas, L. P. Morin, Fance Decelles, Elie Perreault, Réné Morin, M. Arthur Payment, Arthur Comeau, Dr Georges LeComte, Dr Auguste Beaudry, J. A. Jarret, Emery Reeves, Joseph Reeves, L. G. Bédard, A. Bédard, Paul Ostiguy, J. N. P. Fournier, Louis Marin, Rodolphe Saint-Germain, F. X. Boisseau, Jules Saint-Germain, Mérille Ménard, Noé Dussault, Victor Cadorette, Jean-Baptiste Paulet, Alb. Morin, F. X. Bertrand, F. X. Robert, Joseph Palardy, Georges Brodeur, Claude Orsali, Jules Wingender, J. E. Benoit, Horace Saint-Germain, J. P. Gagnon, Charles Racicot, Augustin Larivière, Paul Wingender, W. H. Campbell, Jos. Huette, P. A. Foisy, Eugène Cabana, Victor Charron, J. B. Saint-Pierre, D. T. Bouchard, J. H. Richer, Romuald Choquette, J. G. Trahan, Noël Viens, Joseph Gosselin, Albert Chevalier, V. L. Proulx, Joseph Godard, P Cadorette, Henri Marin, O. Pothier, Joseph Berthiaume, A. Taillon, P. A. Lefebvre, E. Lanois, Raoul Brodeur, N. Beauregard, Ephrem Brodeur, L. A. Breton, V. Laflamme, N. G. Leduc, B. Bélanger, E. Solis, Auguste Boisseau, Albert Ledoux, Michel Cadorette, E. Létourneau, Joseph Chenette, Ernest Dupont, Joseph Grégoire, Adélard. Gendron, Nazaire Arcand, Pierre Hamel, William Valin, Adrien Blondin, A. Marcoux, E. Berthiaume, Edmond Fournier, Odilon Bédard, Louis Bourgeois, F. Bartels, P. A. Labadie, Jules Richer, Léon Ringuette, Paul Richer, Anthime Cadorette, J. H. Normand, Eugène Désautels, J. A. Leduc, Joseph Robert, Philias Simard, Jean Petit, Arthur Saint-Germain, W. A. Moreau, Jules Laframboise, etc. etc.

Messages de sympathies reçus par la famille du regretté défunt de l'honorable M. E. Bernier, l'honorable Lomer Gouin, H. A. Beauregard, V. E. Fontaine, Joseph Boivin, A. Lippé, A. Beaudet, l'honorable juge Demers, J. B. A. Bathalon, J. R. Raiche.

De nombreuses offrandes ont été envoyées à la famille. Le chanoine L. A. Senécal, curé de la Cathédrale, a présidé à la levée du corps, et le service funèbre a été chanté par M. l'abbé J. A. Fontaine, vicaire, assisté de MM. les abbés J. Phaneuf et Alphonse Hamel. Le choeur de chant a fort bien rendu la messe des morts.

Aussitôt après la cérémonie funèbre, le cortège se dirigea vers la gare du Grand Tronc et attendit l'arrivée du convoi qui transporta la dépouille mortelle à Acton, lieu de l'inhumation.

LUGUBRE TROUVAILLE

Vancouver, C.-A., 13—Le corps de James Welcher, de Grand Forks, disparu depuis le 2 septembre, a été trouvé dans un lac. Le défunt aurait été assassiné.

M. BORDEN A COBOURG

Cobourg, 13.—M. R. L. Borden, chef de l'opposition d'Ottawa, a tenu une assemblée ici, mardi soir, et a critiqué l'administration du gouvernement. Ont aussi parlé : MM. Bergeron, M.P., et G. T. Blackstock.

LA DANSE A MONTREAL

Les élèves à qui le professeur Lacasse doit encore des leçons sont priés d'inscrire ces leçons d'ici à lundi, après, il sera trop tard. E

LES VENTES D'IMMEUBLES

Elles se font nombreuses dans tous les coins de la ville et des banlieues — L'argent n'est pas si rare qu'on le croit.

L'argent ne semble pas être aussi rare qu'on le prétend en certains quartiers, si l'on en juge par les nombreuses transactions immobilières qui se font un peu partout. Par exemple, à lui seul, M. Mendoza Langlois, courtier, a fait des transactions au cours des mois de juillet et août pour une somme de $303,-334. En voici la liste: rue Rivard, (quartier Saint-Jean-Baptiste) 2 maisons de 4 logis, $4,500; rue Bourbonnière (Maisonneuve), un bloc de 6 logis, $11,000; avenue Laval, au coin de la rue Prince Arthur (quartier Saint-Louis), un bloc de plusieurs logis, $27,000; rue Saint-Hubert (boulevard Saint-Laurent), un bloc de plusieurs logis, $4700; rue Saint-Jacques (Plateau Westmount), un immeuble de 3 logis, $5,400; rue Mentana (quartier Lafontaine), un immeuble de 6 logis, $6,000; rue Cadieux (ville Saint-Louis), un immeuble de 5 logis et un magasin, $8,000; Parc Lafontaine ouest, terrain inoccupé, $3,000; au coin de l'Avenue du Parc et de la rue Fairmount (Annex), bloc de 9 logis, $27,000; avenue Christophe Colomb (quartier Duvernay), un immeuble de 3 logis, $6,200; rue Quesnel (quartier Saint-Joseph), un immeuble de 2 logis, $3,500; rue Berri (quartier Saint-Jacques), un immeuble de plusieurs logis, $10,300; Pointe-aux-Trembles (paroisse), la villa Ker Maria, $10,000; rue Drolet (quartier Saint-Jean-Baptiste), un immeuble de 12 logis, $14,000; Côte Saint-Michel (paroisse), un immeuble, $5,-000; Maisonneuve, la ferme Bennett vendue à la "Motreal East Land Co., Ltd.," $99,334; Chemin Sainte-Catherine (Outremont), manoir MacDougall, $9,500; avenue Mont-Royal (quartier Duvernay), un bloc de 6 logis, $14,300; rue Resther (quartier Saint-Denis), 4 lots inoccupés, $2,-000; coin des rues Mentana et Johnson (quartier Lafontaine), un bloc de 6 logis, $6,500; rue Marie-Anne (quartier Duvernay), un immeuble, $4,500; rue Mentana (quartier Lafontaine), un immeuble, $3,000; Saint-Vincent de Paul (paroisse), terrain inoccupé, $3,000; rue Bourbonnière, un immeuble de 3 logis, $5,500; rue Rachel (quartier Saint-Jean-Baptiste), une maison, $3,500; rue Saint-Urbain (quartier Saint-Laurent), un immeuble, $4,500; rue Esplanade (Ville Saint-Louis), une maison, $4,200; formant un total de $303,939.

LES COURRIERS EUROPEENS

Dans l'espace d'une heure et demie, l' "Empress of Britain", débarque 890 sacs, à Rimouski.

Une dépêche de Rimouski nous apprend que les malles anglaises à bord de l' "Empress of Britain", ont été débarquées à Rimouski, en l'espace d'une heure et demie, ce qui est sans contredit un record.

L'honorable M. Rodolphe Lemieux, ministre des Postes et le sous-ministre Coulter, qui assistaient au débarquement, ont été émerveillés de la rapidité du service.

Il y avait en tout 890 sacs de malle, ce qui est considéré comme une très grosse malle. Au bureau de poste de Montréal, le personnel se prépare à recevoir une cargaison de colis postaux et passera la journée à démêler et classifier, lettres et colis.

L' "Empress of Britain", avait un grand nombre de passagers à son bord.

Parmi ces derniers, notons Sir Cffs. Tupper, Lady Tupper.

Ces distingués personnages seront à Montréal cet après-midi et arriveront par convoi spécial.

MORT SUBITE

Mme Constantineau, âgée de 53 ans et domiciliée au No 409 de la rue Wolfe, est morte subitement, hier. Ce matin, le coroner a disposé du cadavre.

A-T-IL DES PARENTS ?

Les officiers de la Cour du Recorder, désireraient connaître les parents ou les amis de Thomas Lannas, de Tottenham, Angleterre, qui vient d'être interné à l'asile de Verdun. Lannas, qui est âgé de 40 ans, est arrivé d'Angleterre depuis sept mois. Il prétend avoir laissé à Tottenham une femme et un enfant.

AMUSEMENTS

THEATRE DES NOUVEAUTES
Comédie française. Tel. Bell Est 1208
Ouverture de la Saison 1907-08. Semaine du 9 Septembre. Débuts de la nouvelle troupe dans FERNANDE, par Victorien Sardou. Matinée samedi. Dimanche après-midi et soir : Vues animées par le "Cinématographe" et chansons illustrées. Semaine prochaine "MAGDA". 250-n

THEATRE NATIONAL Tél. Bell Est 1786 Marchands 540
Coin Ste Catherine et Beaudry. Paul Cazeneuve, directeur.—Semaine du 9 SEPTEMBRE. Première fois à Montréal, le chef-d'oeuvre de Victorien Sardou, "LES EXILES". Pièce à grand spectacle en 5 Actes et 9 Tableaux. Prix populaires. Matinée tous les jours. Semaine prochaine: "Paul Kauvar". 30-5

Théâtres Anglais Cette Semaine.
HIS MAJESTY'S Mat. Sam. Seul.
THE GINGER BREAD MAN
ACADEMIE Matinée chaque jour
ADVANCED VAUDEVILLE
FRANCAIS Mat. Lun. Mer. Jeu. et Sam.
JESSIE LEFT THE VILLAGE
ROYAL Matinée chaque jour.
YANKEE DOODLE GIRLS. 261-6

THEATRE BENNETT
Phon Up 3635.
VAUDEVILLE KEITH.
Grande occasion. Matinée tous les jours.
Mlle ROSE COGLHAN
LEON MORRIS PONY CIRCUS.
10 — autres grandes attractions — 10
Lever du rideau. Après-midi, 2.30. Soir, 8 heures précises. Prix: Après-midi, 15c, 25c. Soirée, 15c, 25c, 50c, 75c. 261-5

Ouimetoscope
VUES ANIMEES
CHANSONS ILLUSTREES
624 Ste CATHERINE EST
VUES NOUVELLES TOUS LES JOURS
DEUX REPRESENTATIONS PAR JOUR
MATINEE A 2.15 ET 4.30 ET 8.15 ET 9.30
SOIREE A 6.45 ET 9.30
261—1,m,M,J,v—n

"OLYMPIA" 1852 Notre-Dame Ouest, St Henri.
Directeur : Beaudoin. Vues animées, chansons comiques et illustrées par le chanteur et comédien, Aug. Aramini. Représentations tous les soirs. Matinées, lundi, jeudi, samedi, dimanche. Prix populaires : 10c, 15c, 25c. 262—n

LE SPORT

Suite de la page 3

A New-York :

		R.	H.	E.
Washington	.010000001—	2	5	2
New-York	.000000000—	0	6	4

Batteries — Johnson et Kahoe ; Newton et Thomas. Umpires, Sheridan et Stafford.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE AMERICAINE

	Gag.	Perd.	P.C.
Philadelphie	78	50	609
Détroit	76	50	603
Chicago	73	53	579
Cleveland	74	55	574
New-York	61	69	470
Boston	58	74	439
Saint-Louis	51	75	402
Washington	39	88	307

LIGUE NATIONALE

A Chicago :

		R.	H.	E.
Cincinnati	.000000010—	1	8	2
Chicago	.09200001x—	3	6	0

Batteries — Weimer et McCarthy ; Overall et Kling. Umpires, Klem et Emslie.

A Boston :
Première partie :

		R.	H.	E.
Boston	.01020010x—	4	10	1
Philadelphie	.10100000—	2	8	5

Batteries — Lindaman et Needham ; Brown, Corridon et Dooin.

Deuxième partie :

		R.	H.	E.
Boston	.20000000001—	3	8	0
Philadelphie	.10001000000—	2	9	1

Batteries — Young et Brown ; Sparks et Corridon et Jacklitsch. Umpire, O'Day.

A Brooklyn :

		R.	H.	E.
New-York	.000000050—	5	6	1
Brooklyn	.000000000—	0	4	3

Batteries — Taylor et Bowerman ; Scanlon, Rukler, Bergen et Ritter. Umpires, Johnstone et Carpenter.

POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE NATIONALE

	Gag.	Perd.	P.C.
Chicago	94	38	712
Pittsburg	76	53	589
New-York	76	53	589
Philadelphie	68	58	540
Brooklyn	60	70	459
Cincinnati	55	76	420
Boston	49	78	386
St Louis	40	91	305

LE MANHATTAN A LA RECHERCHE D'UN ADVERSAIRE

Le club de baseball Manhattan aimerait à arranger une partie pour dimanche, avec un bon club amateur. Les clubs Arlington, Bordeaux, Lachine, Napoléon, Harmonie et Wild Rose ont la préférence. Inf. chez Robert Clément, Tél. M. 4678, ou ce soir, entre 7 et 8½ heures, au No 684 Sherbrooke Est.

Le Granby a défait samedi le Marieville par 14 à 2.

Le club St Viateur lance un défi aux St Vincent, Van Horne, St Gabriel, Longueuil, Alpha, pour un enjeu de $25.00. Pour informations, s'adresser à J. Terroux, 467 Demontigny Est.

Le Ste Brigide a écrasé le Victoria par 13 à 11.

Noms des vainqueurs : Fadous, St Jean, Charbonneau, Breton, Charron, Dumas, Gravel, Provost et Caron.

Le Balmoral jouera deux parties dimanche, la première à 1 heure, avec le Canadien de St Henri, et à 3 heures, avec l'international. Il lance en même temps un défi aux Richmond, Lachine, Jolieite et Shawinigan Falls. Pour informations, s'adresser à C. Désautels, 1350 Hôtel de Ville.

Le club Richmond aimerait à arranger une partie avec n'importe quel club de la province, Rock City, Valleyfield, Farnham, etc. Inf. J. H. Bélanger, 90 rue St Martin.

Le jeune Trilby a vaincu le Laval, d'Hochelaga, par 14 à 6. Noms des vainqueurs : Peltier, Crevier, Carmel, Harel, Savaria, Jobin, Archambault, Dionne, Mongeon.

Le pitcher Crevier retira 13 hommes au bâton. Les vainqueurs voudraient jouer avec le St Vincent, Amherst, Orient, etc. Inf. chez A. Chartier, 668 rue Fullum.

Dimanche dernier, Vaudreuil se rencontrait avec les fameux Standard Explosive, et leur infligeait une défaite par 10 à 3.

Noms des vainqueurs : St Amour, c. ; H. Daoust, p. ; R. Bastien, 1b ; R. DeSerres, 2b ; H. Harwood, 3b ; F. Béique, s.s. ; D. Daoust, l.f. ; G. Harwood, c.f. ; A. Ranger, r.f.

Le club Côte des Neiges voudrait jouer dimanche avec le jeune Mile-End ou le jeune Canadien. Ecrire à J. Ladouceur, Bureau Est, Côte des Neiges.

Le Van Horne II voudrait jouer avec le jeune Châteauguay, St Gabriel, jeune Ontario. Le club jouera dimanche prochain à 2 heures, avec un club de sourds-muets. Inf. chez Roméo Brunet, 103 rue Casgrain.

Le Balmoral II voudrait jouer dimanche avec l'un des clubs suivants : Saint-Louis, Amherst, Trilby, St Vincent, etc. Inf. chez J. Lespérance, 59 rue Frontenac.

Le club Saint-Charles se déclare champion des clubs amateurs de Montréal, et est prêt à défendre le titre contre tout club de la province.

Voici le record du Saint-Charles :

Saint-Charles.	12	Voltigeurs.	5
Saint-Charles.	16	Voltigeurs.	8
Saint-Charles.	25	Jockey.	4
Saint-Charles.	26	Moderne.	5
Saint-Charles.	7	Royal, de Drummondville.	5
Saint-Charles.	5	Arlington.	2
Saint-Charles.	10	Balmoral.	9
Saint-Charles.	3	Richmond.	2

Inf. chez H. Gatien, 533 rue Centre. Tél. Main 925.

LE CROQUET

LIGUE CANADIENNE DE CROQUET

Résultats des dernières joutes entre les clubs suivants, dimanche, 8 du courant :

ATWATER vs INDEPENDANT

Partie.	Gagnée par	Temps.
1	Indépendant	48 min.
2	Indépendant	17 min.
3	Atwater	40 min.
4	Indépendant	57 min.
5	Atwater	30 min.

Récapitulation — Indépendant, 3 ; Atwater, 2. Juge, M. L. Cousineau.

SAINT-CHARLES vs SAINT-AUGUSTIN

Partie.	Gagnée par	Temps.
1	Saint-Charles	26 min.
2	Saint-Charles	46 min.
3	Saint-Augustin	60 min.
4	Saint-Charles	42 min.
5	Saint-Charles	27 min.

Récapitulation — Saint-Charles, 4 ; Saint-Augustin, 1. Juge, M. O. Marleau.

POSITION DES CLUBS

	Jouées.	Gag.	Perd.	P.C.
St Charles	40	26	14	520
Indépendant	40	25	15	500
Atwater	40	20	20	400
St Augustin	40	15	25	300
St Alphonse	40	14	26	280

LUTTE

LA LUTTE AU CERCLE PAROISSIAL SAINT-LOUIS

TOURNOI DE DAMES LUNDI

Il y aura séance de lutte ce soir au Cercle paroissial Saint-Louis. La principale rencontre sera celle entre Ald. Beauchamp et Albert Bénard.

Cette lutte sera au genre libre, 2 dans 3, sans limite de temps. Elle est pour le championnat de la classe de 115 livres.

L'autre rencontre sera entre Duclos et le jeune Bénard. Cette lutte sera aussi de 2 dans 3.

La séance commencera à 8 heures 15.

Le concours de dames commencera lundi soir.

Il y aura trois classes et chaque concurrent devra jouer trois fois avec chaque membre de sa classe. Le vainqueur de deux parties sur trois ou d'une partie et de deux nulles aura un point à son crédit.

Ce concours est gratuit. Il est ouvert à tous les joueurs de Saint-Louis du Mile-End.

De fort beaux prix seront donnés aux

AMUSEMENTS

STADIUM
Le plus beau et le mieux aménagé du Canada. Ouvert tout le jour.
PATINOIR A ROULETTES
Les meilleurs patins fournis.
ADMISSION 10 cts.
265-n

CHAMPIONNAT DE CROSSE
CORNWALL vs MONTREAL
Dernière Partie de la Saison ici
SAMEDI, 14 SEPTEMBRE 1907.
Terrain du M. A. A. A.
Balle lancée à 3 p.m. Beau temps, mauvais temps.
Admission. Sièges réservés 75c. Grande estrade 50c. Bleachers de l'ouest 25c. Bleachers du sud 25c.
Billets à vendre: Bureau M. A. A. A., 250 Peel. Succursale du "Star," angle Peel et Ste Catherine, Geo. Thompson, 123 St François-Xavier, C. F. Dawson Ltd., 239 rue Notre-Dame Ouest. Thos. R. Fulton, secrétaire-hon. M. L. C. E

LES DEUX DERNIERS JOURS
DE
l'Exposition d'Electricité
LA PLUS BELLE DE MONTREAL
SALLE D'EXERCICE, Rue Craig. 10 a.m. à 10.30 p.m.
VENDREDI, 13 SEPTEMBRE
JOUR GRATUIT POUR LES ENFANTS
Les enfants de toutes les institutions publiques, accompagnés par les instituteurs ou gardiens, seront admis gratuitement. Un "23 Skidoo Checker" attend les 1,000 premiers enfants.
Concert Musical par la Musique du 2me Régiment d'Artillerie
Démonstrations pratiques et instructives dans l'application de l'électricité dans toutes les choses de la vie, en progressant tout le temps. E

LE PARC DOMINION
Fermera sans faute, dimanche soir, le 15 Septembre.
Attractions gratuites pour la dernière semaine.
Les chiens dressés d'Herbert, les meilleurs acrobates comiques du monde, et cinquante-deux autres attractions.
Bénéfices des employés, jeudi et vendredi prochains. Achetez un billet spécial pour ces jour-là et aidez des travailleurs de bonne volonté. Tous les tramways conduisent au Parc Dominion. Admission: 10 cents. 261-5

NATIONOSCOPE-Vues Animées
Coin St André et Ste Catherine Est.
GAUVREAU et LAROSE, propriétaires.
Programme Extraordinaire.
Matinées et soirées tous les jours. Prix populaires. 161-n

VITOSCOPE Le plus grand théâtre de vues du haut de la ville.
Représentations 2 fois par jour. Dimanches compris. **Chansons comiques et illustrées par Harmant.** Prix populaires 10c,15c et 25c.
359 Aye Mont-Royal.
Entre St André et Mentana.
Tél. Marchand 1935. 256-n Tél. Bell Est 5968.

DANSE
Académie du Prof. Lacasse. Méthodes d'enseignement les plus parfaites.
Classes lundi et vendredi soir. Leçons privées le jour et le soir.
197 Notre-Dame est. Tél Main 1354.
256-2 E

Ordres du Lieut. Colonel Labelle, Commandant.
1o La parade pour l'excursion aura lieu vendredi, à 6.30 p.m. précises, afin de pouvoir prendre le bateau pour 7.00 p.m.
2o Tous les membres du régiment devront être en petite tenue serge et service cap.
Par ordre,
LOUIS H. ARCHAMBAULT,
Capt. adj. 65e Rég.

PATINOIR VICTORIA
RUE DRUMMOND.
2 concerts par la
FANFARE 45 MUSICIENS
15th LIGHT HORSE.
de retour de l'exposition de Dublin et d'une tournée dans les îles britanniques.
SAMEDI PROCHAIN, APRES-MIDI ET SOIR.
Sièges réservés 25c et 50c. Billets à vendre chez Shaw. Matinée, enfants 15c, adultes, 25c. 256-3 E

LA COMPAGNIE DE NAVIGATION DE LA RIVIERE OTTAWA.
Rapides de Lachine. Changement d'horaires.
A partir de lundi, inclusivement, le 9 septembre les voyageurs pour Lachine devront faire raccordement avec le steamer sautant les rapides quitteront Montréal par le train du Grand Tronc, à 4.21 p.m., au lieu de 5 p.m. Le bateau quittera le quai de Lachine vers 4.50 p.m. R. W. SHEPHERD.
Montréal, 3 sept., 1907. Gérant général.
256—10 E

Excursion à Québec
N'oubliez pas la Grande Excursion de Québec à bord du vapeur Beaupré.
Depart samedi soir le 14 septembre 1907 à 8 h. p.m. Le seul avantage de visiter la catastrophe du pont de Québec.
Billets Aller et Retour
$2.50
Billets en vente chez I. Moquin 55 St Laurent, Abraham Dupéré, 17 Boulevard St Laurent, Semi-ready, 631 Ste Catherine Est. 264-3 E

THE MONTREAL JOCKEY CLUB
REUNION D'AUTOMNE
Du 31 Août au 14 Sept.
Piste Blue Bonnets
Courses et Course au Clocher tous les Jours—Beau ou mauvais temps.
ADMISSION A LA PISTE, y compris la grande estrade, $1.00, sièges de loge, $1.00 en plus. En vente à la succursale du "Star."
DES TRAINS SPECIAUX POUR LES COURSES quitteront la gare Windsor à 1.45 p.m., tous les jours.
TRAMWAYS DIRECTS à toutes les 2½ minutes après 1 p.m., via la rue Bleury et l'avenue du Parc.

Assemblée Politique
A
ORMSTOWN
Comté de Châteauguay
Samedi, le 14 Septembre 1907
A 2 HEURES P. M.
DISCOURS PAR : —
Hon. W. A. Weir, C. R., M. P. P., ministre des Travaux Public et du Travail, P. Q., J. P. Brown, M. P., G. R. Smith, M. P. P., W. H. Walker, M. P. P., P. S. G. Mackenzie, C. R., M. P. P., A. Bergevin, M. P. P., J. L. Décarie, M P. P., M. J. Walsh, M. P. P., G. Langlois, M. P. P., G. W. Stephens, M. P. P., W. F. Villas, M. P. P., et autres.
TOUS SONT INVITES.
Un train spécial quittera la gare Bonaventure à 12.00 (midi), arrêtant à toutes les stations intermédiaires. Prix d'un billet simple pour le voyage aller et retour, bon de vendredi après midi au lundi, 16. 264-2

LES QUILLES

ASSEMBLEE DU CLUB DE QUILLES CARILLON

Tel qu'annoncé hier soir, M. R. Lamoureux, à la demande de plusieurs amis, a entrepris de réorganiser le club de quilles Carillon. A cet effet, une assemblée sera tenue ce soir, au No 250 Amherst, près Sainte-Catherine.

M. Lamoureux se promet d'avoir une équipe presqu'aussi forte que celle de 1906, qui remporta le championnat dans la Ligue Canadienne.

Nous souhaitons plein succès à M. R. Lamoureux et à tous les joueurs qui for-

NAVIGATION

DOMINION LINE
VAPEURS PORTANT LA MALLE ROYALE
Montréal, Québec à Liverpool.
Canada, septembre 14, octobre 19.
Ottawa, septembre 21, octobre 26.
Dominion, septembre 28, novembre 2.
Kensington, octobre 5 novembre 9.
Southwark, octobre 12, novembre 16.
Les vapeurs partent de Montréal de jeudi et de Québec à 7.00 p.m.
Le "Canada" est un des vapeurs les plus rapides et les plus confortables qui soient dans le commerce canadien.
Le vapeur "Ottawa" détient le record pour la traversée la plus rapide entre Montréal et Liverpool.
1ère classe, $65; 2ème classe, $40 et plus, selon le vapeur.
SERVICE A BAS PRIX.
Pour Liverpool $42.50 et $45.00.
Pour Londres, $2.50 de plus.
Troisième classe pour Liverpool, Londres, Londonderry, Belfast et Glasgow, $27.50.
Pour tous renseignements, s'adresser L. J. Rivet, 5 Côte St Lambert, ou à la Ligne Dominion, 17 rue Saint-Sacrement, Montréal. 258-r

CIE GLE TRANSATLANTIQUE
De New-York au Havre-Paris, (France).
Départ chaque Jeudi à 10 hrs a.m.
LA GASCOGNE (supplémentaire) sept. 14
*LA PROVENCE. . . . . sept 19
*LA LORRAINE. . . . . sept. 26
LA BRETAGNE (supplémentaire) sept. 27
*LA SAVOIE. . . . . Octobre 3
*LA PROVENCE . . . . . octobre 10
*Paquebot à deux hélices.
Renseignements: Genin, Trudeau & Cie, agents généraux pour le Canada, 1870 rue Notre-Dame, Montréal. n

R & O NAV Co
Bureau des Billets, 128 St Jacques, Vis-à-vis le Bureau de Poste.
"AMERICA'S SCENIC LINE"
LIGNE — touriste, — MONTREAL-TORONTO, viâ les Mille Iles et Rochester, N. Y., les bateaux partent tous les jours, excepté les dimanches, à 1.30 p.m.
LIGNE MONTREAL-TORONTO-HAMILTON, viâ les Mille Iles et la Baie de Quinté, les lundis, mercredis et vendredis, à 5 p.m. Taux spécialement bas sur cette ligne.
LIGNE MONTREAL-QUEBEC — Tous les jours, à 7 p.m.
LIGNE DU SAGUENAY — De Québec. Mardis, Mercredis, Vendredis et Samedis, à 8.30 a.m., 168-n

OTTAWA RIVER NAV CO.
FETE DU CALVAIRE A OKA
SAMEDI, 14 SEPT. 1907
Le "DUCHESS OF YORK" partira de Lachine à 8.20 a.m., et de Montréal, (Dépot Bonaventure), à 8.00 a.m., et repartira d'Oka à 3.45 p.m., précises pour Ste Anne, Lachine et Montréal.
De Lachine à Oka et retour. . . . $1.00
De Montréal à Oka et retour. . . $1.00
Bureau principal, 165 rue des Communes. Tél. M 1029. Bureau des Billets, rue Saint-Jacques, Nos 137, 128, 178, et à l'Hôtel Windsor ou aux gares du Grand Tronc, Montréal et Saint-Benoî. 256-n

CHEMINS DE FER
INTERCOLONIAL RAILWAY
Gare Bonaventure Union
SERVICE DES TRAINS
QUATRE TRAINS PAR JOUR.
7.25 A M. EXPRESS DE JOUR pour St Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec.
Wagons-salon-buffet direct pour Lévis.
12.00 MIDI "EXPRESS MARITIME" pour St Hyacinthe, Drummondville, Lévis, Québec, Rivière-du-Loup, Moncton, St Jean, Halifax et les Sydneys.
Le Samedi ce train ne va que jusqu'à Rivière-du-Loup.
Part à Midi tous les jours. Chars dortoirs jusqu'à Halifax, N.-E., et St Jean, N.-B.
3.50 P.M. Tous les jours excepté le dimanche, pour Saint-Hyacinthe, Drummondville, Nicolet et les stations intermédiaires.
11.45 P.M. EXPRESS DE NUIT POUR QUEBEC et les stations intermédiaires.
Chaque jour (dimanche excepté), à 11.45 p.m. Un char dortoir accompagne ce train que les voyageurs peuvent occuper après 9 p.m.

EXPOSITIONS
SHERBROOKE ET RETOUR
7, 8, 9, 12, 13, 14 septembre. . . $3.20
10, 11 septembre. $2.40
Bons pour retourner jusqu'au 16 septembre 1907.
OTTAWA ET RETOUR
13, 14, 15, 17, 19, 21 Sept. . . . $2.35
16, 18, 20 Sept. $2.40
Bon pour revenir jusqu'au 23 septembre 1907.
BUREAUX DES BILLETS DE LA VILLE: St Lawrence Hall, 141 rue St Jacques ou à la gare Bonaventure. Tél. Main 615. J. McCONNIFF, agent des passagers et des billets de la ville.
H. A. PRICE.
Ass. agent gén. des passagers. n

CANADIAN NORTHERN QUEBEC
LES CONVOIS QUITTENT MONTREAL LES JOURS DE SEMAINE.
8.30 a.m. — Pour l'Assomption, L'Epiphanie, Joliette, Grand'Mère, Shawinigan Falls, Québec, La Tuque, Roberval et Chicoutimi.
4.40 p.m. — Pour l'Epiphanie, Joliette, Shawinigan Falls et Grand'Mère.
6.00 p.m. — Pour L'Assomption, L'Epiphanie, Joliette, New-Glasgow et St Jérôme.
9.15 a.m. — Dimanche seulement. Pour Joliette, Shawinigan Falls, etc.
Les trains arrivent à Montréal à 8.50 a.m., 11.30 a.m., 5.45 p.m., les jours de semaine et 8.40 p.m., les dimanches.
Raccordement à la Jonction Montfort avec les trains du C.P.R., de Montréal, (gare Viger), 5.35 p.m., les jours de semaine et 3.15 p.m., (gare Windsor) les samedis pour Lac des Seize Isles, Huberdeau, etc.

EXCURSION DE COLONS
A Roberval et au Lac Saint-Jean, 24 septembre, $6.65 en première classe $4.30 en seconde classe. Limite de retour 30 jours.
BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE, Edifice de la Banque Impériale, Montréal.

Tous les joueurs de quilles et les amateurs en général qui voudraient en faire partie sont spécialement invités.

Pour autres informations, s'adresser à Messrs. Mercier et Lamaise, 588 Sainte-Catherine Est, près Amherst.

L'Orient a battu dimanche le Saint-Louis par 11 à 4. Les vainqueurs voudraient jouer avec les Hussards, le St Vincent, le Maple Leaf, etc. Inf. chez E. Auger, 34 rue Chambord.

Le club Saint-Charles se trouve champion de la Ligue Canadienne de Croquet pour l'année 1907.

Il y aura lundi, 16 septembre, une assemblée de la ligue pour distribuer les prix et le drapeau emblème du championnat. L'assemblée aura lieu chez M. Gagnon, rue St Augustin.

Le Jockey, de Saint-Henri, a défait le Saint-Paul par 12 à 11. La partie fut gagnée par le home run de Fred. Charrette. Le pitcher McMann retira 10 hommes au b-t.

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN
COURSES DE BLUE BONNETS
Samedis deux trains 1.45 p.m., et 3 p.m.
Vendredis un train à 1.45 p.m.
Billets simples, 25c, aller et retour 25c.

EXCURSIONS
19, 20 et 21 septembre.
Bon pour revenir jusqu'au 7 octobre 1907.
PRIX DE MONTREAL

DETROIT, Mich.	$15.00
BAY CITY, Mich.	$17.25
SAGINAW, Mich.	$17.15
GRAND RAPIDS, Mich.	$18.95
CHICAGO Ill.	$18.00
ST PAUL ou MINNEAPOLIS Minn.	$34.00
ST PAUL ou MINNEAPOLIS, aller et retour viâ Owen Sound et Sault Ste Marie.	$37.50
CLEVELAND, OHIO, viâ Buffalo et par bateau.	$13.85
CLEVELAND, OHIO, viâ Détroit et par bateau.	$17.50

EXPOSITIONS
SHERBROOKE ET RETOUR
13, 14 septembre $3.20
Bon pour retourner jusqu'au 16 septembre 1907.
OTTAWA ET RETOUR
Sept., 13, 14, 15, 17, 19, 21 . . . $2.35
Sept., 16, 18, 20. . . . . $2.50
Bon pour retourner jusqu'au 23 septembre 1907.
EXCURSIONS DES OUVRIERS DE FERME
2ème CLASSE
Pour Manitoba, Saskatchewan et Alberta, Moosejaw et Est,
$12.00
Bas prix proportionnels au delà et y compris MacLeod, Calgary et Edmonton.
Bons pour partir de Montréal, le 17 septembre 1907.
Renseignements complets sur demande.
PRIX REDUITS
Deuxième Classe de Montréal, jusqu'au 31 Octobre 1907.
$48.60 —Vancouver, Victoria, Seattle, Tacoma, Wash., et Portland.
$46.10 —Spokane,

Offres spéciales de vêtements de garçonnets

COMPLETS A DEUX ARTICLES POUR GARCONNETS, style Norfolk, très durables, valant $5.00. Samedi $3.88

COMPLETS A DEUX ARTICLES, POUR GARCONNETS. Environ 112 complets dans le lot, que nous écoulerons rapidement, samedi, à $2.48

COMPLETS A TROIS ARTICLES, POUR GARCONNETS, valant jusqu'à $6.50. Votre choix, samedi, à $4.88

Un assortiment complet de casquettes d'enfant dans un grand choix de couleurs.

Scroggie — 2ième étage.

Nouveaux Styles dans notre Rayon des articles pour Hommes

Un choix des plus complets qui attirera l'attention des acheteurs les plus difficiles. Notre assortiment est au grand complet et vous offre une excellente occasion d'acheter à bien meilleur marché que dans les magasins exclusifs.

CRAVATES POUR HOMMES, dans des dessins qui sortent de l'ordinaire, dans les jolis styles four-in-hand, Teck et boucles-plastron. Les prix varient de 75c à 19c.

Une très bonne ligne de bretelles, pour hommes, de toutes les marques, y compris celles de Guyot et Président. Prix : 50c, 35c et 25c.

BELLES CHEMISES DE NEGLIGE, POUR HOMMES, poignets à part ou à même ; patrons et tissus les plus nouveaux de New-York. Toutes les grandeurs. $1.50, $1.25 et $1.00.

Scroggie — Rez-de-chaussée.

NOTRE ANNONCE DE DEMAIN PARLERA DE "THE MAID FROM SCROGOIE"

W. H. Scroggie Limited

ANGLE STE CATHERINE, UNIVERSITE et VICTORIA

Le magasin sera ouvert, samedi, comme d'habitude, jusqu'à 6 p.m.

Nos Vêtements font bien

Une VENTE de COMPLETS ET DE PARDESSUS D'HOMMES

LA RAISON : —

Un marchand qui vint nous voir après que la plupart de nos achats d'automne fussent conclus, paraissait si désireux de nous vendre, qu'il nous offrit ces complets à bien meilleur marché que leur valeur réelle. Naturellement, nous acceptâmes, les avantages étaient si considérables que nous ne pouvions faire autrement que d'acheter. Samedi vous pourrez en profiter.

COMPLETS DE $10, $12 ET $13.50, POUR HOMMES — Jolis vêtements, seyant à la perfection, confection parfaite en bons tissus, styles à parements simples ou doubles. Tant qu'il y en aura, samedi. $8.88

COMPLETS DE $15, $16.50 ET $18, POUR HOMMES, mélanges de gris Oxford, etc., de la meilleure qualité ; effets à parements simples ou doubles ; magnifiquement doublés, donneront très grande satisfaction. Tant qu'il y en aura samedi. $12.88

PARDESSUS D'AUTOMNE POUR HOMMES, longueur ¾, valant de $12.00 à $15.00. Samedi. $9.98

Autre ligne, valant de $10.00 à $12.00. Pour. $8.88

IMPERMEABLES POUR HOMMES, se vendaient $10.00, $12.00 et $13.50. Samedi. $8.88

SCROGGIE, DEUXIEME ETAGE.

AUBAINES

PARFUMS de Roger et Gallets et Piver ; toutes les odeurs. Se vendaient 75c et $1.00 l'once. SAMEDI 59c

SACOCHES A CHAINE de $2.00 ; monture de 4½ et 5½ pouces, dorées ou argentées, mailles résistantes. SAMEDI 75c

COLLETS de MANTEAUX EN DENTELLE, de 65c à $1.75 — en dentelle guipure et en mousseline blanche ; bordures et insertions de dentelle. SAMEDI . . . . . 35c à $1.00.

MOUCHOIRS DE DAMES — en toile claire de bonne qualité, points ajourés de ¼ de pouce, dernière nouveauté. Samedi 12½c

CEINTURES EN CUIR POUR DAMES — 2½ pouces de large, boucle en métal de 5 pouces, ornement ; couleurs les plus nouvelles. SAMEDI 59c

BAS DE DAMES DE 45c à 75c, unis et en dentelle de fil de Lille, noir seulement. SAMEDI la paire . . 35c

LINOLEUMS, très beau lot de choix, à des prix variant de 40c à 60c. SAMEDI la verge . . 19c

PARAPLUIES, offres spéciales de parapluies de dames et messieurs. Samedi 59 et 49c

Des chemises de nuit en flanellette, pour dames de $1.25 pour 98c

De notre dessin spécial, empiècement avec remplis garnis de broderie tout autour du col, de l'empiècement et des poignets ; très amples ; roses et blanches. Valant $1.25. Samedi. 98c

Jupons en Batiste de $1.00 pour 69c

Jupons en belle batiste pour dames, volant de 18 pouces, avec 16 insertions de dentelle en bas du volant, aussi avec petits remplis, garnis de dentelle de trois pouces, abat-poussière tout le long du volant. Régulier $1.00. Samedi. 69c

Manteaux d'Enfants de $1.50 et $1.75 pour 98c

MANTEAU EN GROSSE TOILE, POUR ENFANTS, garnis d'appliqué de broderie et de soutache de fantaisie. Exactement ce qu'il faut pour porter le soir ; ils sont légers et confortables. Pour enfants de 2 et 3 ans seulement. Réguliers $1.50 et $1.75, pour, chacun. 98c

Grands Tabliers de 75c pour 59c

Grands tabliers en guingan, manches larges, avec jupe très ample, pour dames. Ce tablier couvre toute la robe. Mesures de buste : 34 à 40. Régulier 75c. Samedi 59c

Corsets C. Bo

Vous serez enchantée du Corset C. Bo, notre propre modèle, parfait sous tous rapports.

Corsets C. Bo

Il vous donneront parfaite satisfaction.
Ils sont faits d'après des modèles importés.
Ils sont parfaits dans les moindres détails.
En coutil de bonne qualité, bien baleinés et magnifiquement garnis de dentelle et de ruban, quatre jarretelles à même. Grandeurs : 18 à 30. Pour les faire connaître, samedi 70c

Scroggie, 2ème étage.

Etoffes à robes noires et de couleur, à vendre samedi à 48c la verge

Qualités de 75c et $1.00

A 9 heures, samedi matin, les acheteuses de Montréal pourront bénéficier d'une occasion qui ne se présente qu'une fois dans la vie, d'acheter des étoffes à robes noires et de couleur à bon marché.

SEULEMENT 4,000 VERGES A VENDRE. EN CONSEQUENCE, VENEZ LE PLUS TOT POSSIBLE.

Voici une grande chance qui vous est offerte de vous procurer une jolie longueur de costume, à environ la moitié du prix de vente primitif.

L'assortiment comprend : tweeds à carreaux brisés, de 54 pouces ; homespun noir et marine, de 54 pouces ; drap de Vigogne de couleur, de 48 pouces, couleurs : marine, cramoisi, vert et brun ; Crincadine noire pure laine, à carreaux ombrés, un tissu de deuil ; drap canevas français noir ; chevlote française pure laine, couleurs ; marine, brun, vert, noir et couleurs pâles ; jolis tweeds gris ; drap Panama pure laine, toutes couleurs ; éolienne de soie noire de fantaisie ; voile de Paris de couleur ; mohair de couleur à costumes ; tweeds écossais de fantaisie. Vendus régulièrement $1.00 la verge.

Aussi quelques nuances de drap vénitien pure laine, noir ou de couleur. . . . . 48c la verge

Ruches, ce qu'il y a de plus nouveau

Elles ont vite pris la place des collets droits et rehaussent admirablement l'apparence d'une robe ou d'une blouse.

Nous avons un assortiment considérable des plus nouvelles ruches en chiffon noir, blanc et de couleur.

LIGNE UNIE DE FANTAISIE, noir, blanc et de couleur, et RUCHES DE DENTELLE, en une variété de dessins, à des prix raisonnables, la verge 35c, en descendant jusqu'à. 10c

LIGNE SPECIALE DE RUCHES EN BOITES, 4 longueurs par boite, noirs et blancs seulement, la boite. 15c

Offres opportunes au rayon des brimborions

FERS A ONDULER DE 25c POUR 19c

200 FERS A ONDULATION MARCEL, en bel acier poli avec garde, donnant la véritable ondulation Marcel. Prix spécial. 19c

SUPPORTS DE BAS

SUPPORTS DE BAS DE DAMES, AVEC CEINTURE ET COUSSINET, 4 jarretelles en tissu élastique, unie de bonne qualité et en magnifique soie moirée, coussinet de couleurs assorties. Régulier, 35 cents, pour. . . . 25c

Parures Spéciales de Peignes 25c

125 MAGNIFIQUES PARURES de peignes, comprenant une paire de peigne de face et un peigne de chignon, assorti, ornés de 50 brillants de qualité supérieure. Prix spécial, la parure. . 35c

LE NOUVEAU POUF A CHEVEUX

CE NOUVEAU POUF A CHEVEUX a 12 pouces de long, véritable cheveu, couvert d'une résille de cheveu, avec fil métallique parcourant le centre, de façon à pouvoir lui donner la forme désirée. Il est si léger qu'on ne le ressent pas dans les cheveux. On ne peut pas non plus, le différencier des cheveux de la personne qui le porte. Couleurs assorties. Prix spécial. 10c

Soie d'une grande valeur

SOIE TAFFALINE DE FANTAISIE, dessins assortis à raies et à carreaux, élégantes nuances, convenable pour vêtements de ville ou de soirée. Prix régulier, 50c la verge. Samedi, la verge. 35c

SCROGGIE, REZ-DE-CHAUSSEE.

Chaussures de $3.00 pour dames. Un bel étalage et prix raisonnables

L'ajustement des chaussures de Scroggie est toujours parfait. Les dames trouveront que ces chaussures sont excellentes aux points de vue du style et du fini. Toutes à trépointes Goodyear ; faites de produits de choix, en poulain verni et tiges mates, en chevreau dongola avec bouts vernis, et en veau bronze avec bouts mats ; styles à lacet, blucher ou à boutons. $3

La vente d'échantillons de chaussures de bébés, de fillettes et d'enfants, de certains points, sera continuée samedi.

SCROGGIE, REZ-DE-CHAUSSEE.

NOUVEAUX VOILES D'AUTOMNE

Nous en avons un assortiment illimité ; de fait, c'est le plus complet que nous ayons jamais eu. Il y en a de tous les styles, et les meilleurs sont à la portée des bourses les plus modiques.

Voiles tout faits en dentelle, en chiffon et en crêpe de Chine, 1½ à 3 verges de long, à la verge, de 35c à. 50c

SCROGGIE, REZ-DE-CHAUSSEE.

Le concours de Votation pour Piano. IMPORTANT

Chacun devrait donner au moins un vote, demain, en faveur de l'institutrice de son choix.

Les valeurs offertes pour la vente de samedi sont si exceptionnelles que beaucoup de gens que nous n'avons jamais vus à notre magasin, viendront ici, demain.

Demandez un coupon de votation, écrivez-y le nom de l'institutrice pour laquelle vous désirez voter et mettez-le bulletin dans une des boîtes spéciales.

Un piano Heintzman de $450.00 sera donné à celle qui aura le plus de votes. Travaillez ferme pour l'institutrice de votre choix.

Rubans de velours noirs et de couleurs en vente samedi

Dans toutes les largeurs et nuances, depuis les plus étroits, employés pour garnitures, jusqu'aux plus larges pour chapeaux. Ces rubans sont en velours de la première qualité, avec revers en riche satin et poils très fournis. A des prix spéciaux durant cette vente.

Ruban étroit, la verge. 5c
½ pouce de large, la verge. 7½c
¾ pouce de large, la verge. 10c
1 pouce de large, la verge. 15c
1½ pouce de large, la verge. 22½c
2½ pouces de large, la verge. 25c

Nous vendrons aussi à des réductions spéciales des rubans taffetas noirs résistants, magnifique fini lustré, convenables pour beaux chapeaux, ceintures, boucles de cheveux, etc., dans un assortiment complet de largeurs aux prix suivants :

4 pouces de large, la verge. 17c
5½ pouces de large, la verge. 23c
6 pouces de large, la verge. 25c
6½ pouces de large, la verge. 29c

Rubans glacés de fantaisie, dans un joli choix de couleurs, 5 pouces de large, un des plus nouveaux rubans pour chapeaux. Aussi des rubans à rayures de fantaisie dans des combinaisons de couleurs claires et foncées, avec grosses rayures de satin. Régulier 35c la verge, pour 29c

Dix-huit valises échantillons

Samedi matin, nous mettrons en vente dix-huit valises échantillons valant de $5.50 à $7.50, que nous vendrons à un prix qui devrait vous encourager à acheter. $5.00

Ces valises sont absolument recommandables.

SCROGGIE —TROISIEME ETAGE.

Vente spéciale de toile artistique à brins tirés

Pour $800 d'échantillons de toile artistique à brins tirés, 50 % meilleur marché que les prix réguliers. Les plus nouveaux dessins. Le lot renferme des napperons à thé, 36 x 36 ; des dessus d'oreillers, 30 x 30 ; des toilettes de bureau, 18 x 54 ; des toilettes de buffet, 18 x 72 ; des dessus de lavabo, 18 x 36 ; des napperons à cabaret, 18 x 27 ; des pièces de centre, 18 x 18, 20 x 20, 24 x 24, que nous vendrons de $3.00 à. 55c

SCROGGIE, REZ-DE-CHAUSSEE

Achetez vos bonbons samedi

Pistaches fraîches salées. Régulier 25 cents. Pour. 20c

Elles contiennent plus d'élément nutritif que le beefsteak.

Boîte de ¾ de livre de chocolat Satisfaction, samedi, seulement. 9c

Un délicieux bonbon, caramels Malaga, pure crème. C'est la bonne sorte à manger ; rien que des ingrédients purs et les meilleurs dans leur fabrication — crème pure, beurre frais, sucre et raisin Malaga. Ces caramels sont les meilleurs qui se puissent confectionner. Vendus par confiseurs de premier ordre à 50c. Notre prix samedi. 35c

Echantillon gratuit.

Bonbons mélangés de chocolat de première qualité, se vendant 30c, pour. 20c

Barres aux noix fraîches de toutes sortes. Chacune. 5c

CARPETTES EN BRUXELLES

Une vente spéciale de carpettes en Bruxelles, samedi.

Les meilleurs et les plus nouveaux styles.
Dimensions : 2½ verges x 3 verges. Samedi $9.00
Dimensions : 3 verges x 3 verges. Samedi. . . $12.00
Dimensions : 3 verges x 3½ verges. Samedi. $14.00
Dimensions : 3 verges x 4 verges. Samedi . . $16.00
Dimensions : 3½ verges x 4 verges. Samedi . $20.00
Dimensions : 3½ verges x 4½ verges. Samedi $22.50

Pour le chasseur

50,000 cartouches, calibre 12, se chargeant à la main, 3½ drachme de bonne poudre noire, 1 1-8 once du meilleur plomb en stock. Rég. 65c la boîte ; tant qu'il y en aura 48c

Ceintures à cartouches en canevas. Rég. 35c 24c

Sacs à cartouches, en canevas, deux goussets. Rég. 65c 48c

SCROGGIE — 3ième ETAGE.

Nos tapis de Bruxelles à $1.00

Nos tapis de Bruxelles à $1.00 sont les meilleurs de la ville. Il y a dans le lot quelques-uns des meilleurs tapis Bruxelles à 5 brins valant réellement $1.65 la verge $1.00

Samedi . . . . . .

SCROGGIE—3ième ETAGE.

VIANDES CUITES ET FUMEES, SAMEDI

Langue en gelée tranchée, la livre 25c
Jambon cuit tranché, la livre 28c
Bacon Windsor sucré et tranché, marque Briar, la livre 22c
200 boîtes de 1 livre de rosbif, prêt à être employé, la boîte. 17½c
100 paniers de 3 gallons de pommes sauvages Walthie ou Beauty, choisies à la main, valant 60c. Offre spéciale, samedi, y compris le panier 40c

DEMAIN EST LE DERNIER JOUR DE LA VENTE DES PLANTES DE MAISON.

ECHOS MONDAINS

Vers la mi-octobre, aura lieu à Lotbinière, le mariage de M. Raoul Bernier, fils de M. Alphonse Bernier, l'un des co-propriétaires de la fonderie Bernier, à Mademoiselle Julia Auger, du Platon, fille de M. Siméon Auger.

× × ×

On annonce pour le 16 septembre courant, le mariage de Mademoiselle Marie-Anna Bouchard, de Warwick, avec M. Anthime Cousineau, autrefois de Verdun.

Le voyage de noces se fera à Montréal, où les futurs époux se retireront chez M. Théothime Cousineau, 2 Ross, Verdun, père du futur époux.

× × ×

On annonce pour le 8 octobre prochain, le mariage de M. Hector St-Jean, de Parc Laval, avec Mlle Clara Dagenais, de Pont Viau.

× × ×

Mercredi soir, le 11 septembre, grande réunion d'amis chez M. Napoléon Pepin, de la rue St-Dominique.

Il y eut chant, musique, danse, déclamation, etc., chacun s'en donna à coeur joie, jusqu'à une heure avancée de la nuit, grâce à l'amabilité des gens de la maison.

× × ×

M. et Madame Hector Demers sont de retour de leur voyage de noces et recevront dimanche prochain, à leur domicile, No 1169 rue Sanguinet.

× × ×

C'est sur la foi d'une fausse information que nous avons annoncé mercredi le mariage de M. A. E. Soulières avec Mlle Maria Trudel.

Le mauvais plaisant qui s'est servi, pour nous tromper, du nom et de l'adresse d'une personne digne de foi, est heureusement connu maintenant et il pourrait regretter, nous dit-on, sa démarche intempestive.

× × ×

M. S. J. Frentte, propriétaire du journal le "Saint-Laurent", de Fraserville, et Mme Frenette, après un séjour d'une quinzaine à Montréal, se sont embarqués hier soir, à bord du "Montreal" de la compagnie Richelieu, pour Québec et de là se rendre à Fraserville.

× × ×

Mme Michel Goyer, son fils Odilas, ainsi que son frère, M. Vanasse Lebeau, sont de retour des noces de M. et Mme Therrien de St-Jérôme.

× × ×

M. Ernest Léveillé, de la rue Ontario, est en voyage à Ottawa pour quelques jours.

× × ×

Madame Séraphin Saint-Onge, de la rue Adam, (Villa de Angelis) Viauville, doit partir lundi soir, le 16 septembre, pour un voyage d'une dizaine de jours chez ses parents à New York, de là elle s'embarquera le 26 septembre pour aller passer l'hiver à Rome.

× × ×

Mademoiselle Hermine Demers, de Chambly, est allée au Nord-Ouest chez son frère, M. Louis Demers, à Innisfaild, où elle passera quelque temps.

× × ×

Mme Chs Dupont ainsi que Mlle Léa Gervais, de Montréal, sont en promenade à Québec, les hôtes de Mme Lucien Lebel (née Albertine Gervais).

× × ×

Mesdemoiselles Berthe et Irène Dorval, d'Ottawa, sont à Montréal chez Madame E. R. Fabre après avoir passé un mois à Chambly et à Beloeil, chez M. le docteur Perrault.

× × ×

M. Albert Lamontagne est rentré en ville, ce matin, après avoir passé quelque temps dans sa famille.

× × ×

Mademoiselle Olympe Crevier, de la rue Saint-Denis, était de passage à Valleyfield, dimanche dernier.

× × ×

M. Michel Cadorette, de Westmount, est parti pour visiter Toronto, New Haven, les chutes Niagara, Buffalo et Rochester, N. Y. Il sera à ce dernier endroit l'hôte de M. Beaucaire, ancien marchand de Montréal.

× × ×

Mlle Marie Desjardins, de la rue Lagauchetière, est de retour d'un voyage de quelques jours, à Sainte-Scholastique, Saint-Canut, Sainte-Rose, etc.

× × ×

Mlle Evelina Boulay et Mlle Valentine Landry sont parties pour Oka. Elles seront les hôtes de la famille Poirier, de cet endroit.

× × ×

En l'honneur de la visite de Mlles Rosina et Régina Lalumière, de Haverhill, Mass., hier soir, il y eut jolie soirée chez Mme Emile Laverdure, rue Visitation. On remarquait M. et Mme Albert Laverdure, Denis Laverdure, Napoléon Forget, Alphonse Côté, R. Payant, Mlles Brazeau, Forget, Roy, etc.

× × ×

Mlles Régina et Rosina Lalumière, de Haverhill, Mass., sont de passage en cette ville, chez leur oncle, M. Nap. Forget, de la rue Christophe Colomb.

× × ×

C'est lundi, le 16 septembre, qu'aura lieu à l'église du St Enfant-Jésus du Mile-End, à 6 heures, le mariage de M. A. Baril, avec Mlle Odila Laurin, de la rue Sanguinet.

Les nouveaux époux feront leur voyage à Québec.

NE PAS CONFONDRE

Il ne faut pas confondre Mlle Emma Ouellet, dont la "Presse" annonçait hier l'arrestation, avec Mlle Emma Ouellet, fille de Monseieur Alexis Ouellet, de Mont St Louis, comté Gaspé.

QUI TROUVERA LE "COBRA" ?

M. L. E. Hébert, propriétaire du yacht à gazoline "Cobra" coulé dimanche dernier par le "Ranger", offre $50 de récompense à quiconque trouvera la coque de son "nautomobile", perdue dans le lac Saint-Louis, au large de Dorval.

Vin St-Michel

contre la Débilité.

COMMENT ZAM-BUK SAUVA LA CHEVELURE D'UNE JEUNE FILLE.

Quand l'eczéma, les ulcères ou porrigo se déclarent sur le cuir chevelu, la première chose qu'ordonne le médecin c'est de faire couper les cheveux. N'en faites rien avant d'avoir essayé Zam-Buk, car il peut guérir ces maladies sans que l'on ait à faire ce sacrifice. C'est ce qu'a prouvé Mme J. Butler, 5 avenue Bankeburn, Montréal. Voici ce qu'elle dit: "Ma fille aînée Annie contracta l'eczéma. La maladie éclata dans la figure et sur le cuir chevelu et se communiqua promptement à Herbert et à Edith, et dans leur cas non seulement la tête mais les mains et la figure furent couvertes de plaies.

"J'essayai plusieurs purificateurs du sang, mais en vain, et alors je consultai un médecin. Il appliqua toutes sortes de lotions, mais les plaies restèrent les mêmes. Il ordonna ensuite de couper les cheveux aux filles afin de pouvoir traiter la maladie sur le cuir chevelu. Toutes deux avaient une longue chevelure et c'était pitié de la couper. Je refusai. Alors il cessa complètement ses soins.

Après cela j'achetai divers remèdes, mais aucun ne fit jusqu'à ce que j'essayai Zam-Buk. Ce dernier réussit et en quelques semaines fit disparaître toute trace de maladie sur chacun des enfants. Avec l'emploi de ce remède on ne fut pas obligé de couper les cheveux des filles ni de recourir à aucune autre mesure extrême, il fit son effet et cicatrisa parfaitement les plaies."

Zam-Buk guérit l'empoisonnement du sang, les coupures, meurtrissures, vieilles plaies, plaies coulantes, ulcères, tumeurs, éruptions, maladies du cuir chevelu, eczéma, démangeaison, mal de barbe, brûlures, échaudures, et toutes les maladies de la peau. C'est le meilleur remède connu contre les hémorroïdes. Dans toutes les pharmacies et tous les magasins, 50 cents la boîte, ou de Zam-Buk Co., Toronto. Dépôt à Montréal, 144 rue Craig Ouest. y A

LE DESASTRE DU PONT DE QUEBEC

La commission d'enquête du gouvernement fédéral continue à entendre les témoins.

(Du correspondant régulier de LA PRESSE)

Québec, 13 — La reprise de l'enquête de la Commission Royale sur le désastre du Pont de Québec, à deux heures hier après-midi, a donné lieu à quelques déclarations nouvelles : les témoins, au nombre de huit, ont parlé dans leur déposition de la manière dont le Pont s'est écroulé ; ce sont presque tous des témoins oculaires du désastre.

Le premier témoins entendu est W Wickneyser, un assistant contremaître, à l'emploi de la Phoenix Bridge Co. Au moment de l'accident, il était tout près du Pont ; il a vu la superstructure s'ébranler d'abord, puis céder lentement et s'effondrer tout à coup avec un bruit pareil à un roulement de tonnerre.

C. J. Culbert succède à Wickheyser. Il était placé sur la travée de terre. Il a vu la structure s'ébranler avec un bruit sourd, puis s'effondrer brusquement.

Richard Chase est le troisième témoin. Durant trois minutes il a vu la superstructure se mouvoir avec un mouvement lent, et l'écroulement se fit en quelques secondes.

Joseph Lefebvre, un autre employé du Pont, répète à peu près le témoignage des témoins précédents et ajoute cependant que le Pont semblait tomber vers l'Ouest. Il n'avait remarqué auparavant aucun défaut dans le Pont.

Michel Esmond est l'avant-dernier témoin, il travaillait sous le pont. Il entendit tout à coup un roulement de tonnerre, et trois secondes après, le pont s'abattait dans le fleuve en penchant un peu vers l'ouest ; le tout lui sembla tomber d'un bloc.

Eugène Lajeunesse comparaît après lui. Eugène Lajeunesse est ce jeune homme de Montréal qui a échappé miraculeusement à la mort en s'arcboutant sur une pièce où il travaillait et en se laissant tomber avec elle d'une hauteur de 175 pieds. Il ne peut rien raconter au sujet du désastre. Au moment de l'écroulement, tout ce qu'il put faire fut de se dire : "Je suis fini" et il se laissa aller. Avant le désastre, cependant, il avait parfaitement vu la console défectueuse. Il entendit même Birks dire à Yenser, en examinant cette défectuosité: "Cette console a toujours été ainsi" Quant à la brisure dont on a déjà parlé et qui était censé se trouver dans une plaque de "wind bracing", il ne croit pas qu'elle existe, car si elle eut existé il l'eut vue.

Ce témoignage clôt la séance de l'après-midi.

Il y a un pas de fait dans cette enquête. Les commissaires ont, jusqu'à un certain point les dépositions et les preuves nécessaires sur la compétence des ingénieurs et sur la prudence employée dans la construction. On commence maintenant à chercher les causes du désastre. Cependant, d'après les commissaires eux-mêmes, l'enquête pourrait bien durer un mois ou deux encore.

Trois autres cadavres ont été retrouvés, hier après-midi. L'un a été identifié comme étant celui de Jos. Binette, de Montral, et l'autre, paraît-il, celui de D. Gorman, qui s'est noyé au Pont quelques jours avant le désastre ; le troisième n'a pas été identifié. Il y a présentement quatre cadavres à la morgue qui attendent d'être identifiés.

LE COMTE D'OTTAWA SERA-T-IL DIVISE ?

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 13 — Le conseil du comté de Wright, réuni, hier, à Hull, a adopté une résolution en faveur de la division du comté d'Ottawa, en deux divisions électorales pour le gouvernement provincial comme cela existe déjà pour le parlement fédéral.

LES JAPONAIS AU CANADA

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 13 — Les rapports reçus par le département du commerce, démontrent que pendant le mois d'août il est entré au Canada, au port de Victoria, C. A., 390 Japonais. Depuis le premier septembre, il en est débarqué 295, dont 102 ont continué leur voyage vers les Etats-Unis.

NOUVEAU SHERIF

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 13. — Le Dr G. C. Richardson, de Hazeldean, a été nommé, samedi, par le gouvernement d'Ontario, shérif pour le district de Carleton.

UNE MISSION AU DEBU DIFFICILE

DANS LE DIOCESE DE NORTHAMPTON, FAKENHAM, NORFOLK, ANGLETERRE.

Où la messe est-elle dite et la bénédiction donnée maintenant ? DANS UNE MANSARDE, dont le loyer me coûte UN SCHELLING par semaine.

Collecte moyenne, par semaine, 3 s 6 d.

Aucune dotation, excepté L'ESPERANCE. C'est une piètre dotation, direz-vous, lecteur. Eh bien ! Qui sait ? Les grandes choses ont eu, règle générale, des débuts modestes. Il y eut l'étable de Bethléem, et le bras de Dieu ne s'est pas raccourci. Je ne perds pas ESPOIR. J'ai GRANDEMENT confiance que cette mission, la plus récente qui existe, ouverte par l'évêque de Northampton, deviendra. Il n'y a pas à en douter, une grande mission.

Mais nous avons, pour cela, besoin du secours de l'extérieur. En recevrons-nous ?

J'ai remarqué que les FERVENTS DE SAINT ANTOINE DE PADOUE s'empressent de venir en aide aux pauvres prêtres aux prises avec toutes sortes de difficultés. Ne puis-je pas espérer qu'eux aussi jetteront un regard de sympathie et de pitié sur moi dans mes efforts pour établir un avant-poste de la foi catholique dans cette — en-autant que la foi catholique est concernée — région aride ? Ne puis-je pas espérer, bon lecteur, que, dans votre zèle pour le progrès de cette foi, vous tendrez une main secourable vers moi ? Je vous demande à grands cris de venir à mon aide. Il se peut que vos moyens ne vous permettent pas de faire beaucoup ; mais vous POUVEZ FAIRE PEU. Faites le peu que est en votre pouvoir, pour l'amour de Dieu, et, avec les autres "peu" qui sont faits, je pourrai établir cette nouvelle mission sur des bases solides.

NE SOYEZ PAS SOURD A MON PRESSANT APPEL ..

"Que Dieu bénisse et seconde les efforts que vous faites pour établir une mission à Fakenham.

"ARTHUR...
"Evêque de Northampton."

Adresse :
PERE H. W. GRAY,
Hempton Road, Fakenham,
Norfolk, Angleterre.

P. S. — Je recevrai avec reconnaissance et empressement la plus petite offrande, et j'enverrai avec mon accusé de réception une belle image du Sacré-Coeur.

Cette nouvelle mission sera dédiée à saint Antoine de Padoue. 215—n

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRESENTES DONNE, qu'en vertu de l'acte des statuts revisés de la province de Québec concernant les Compagnie, des LETTRES PATENTES ont été émises par le secrétaire provincial, en date du 1er jour d'août, 1907, incorporant JAMES N. GREENSHIELDS, avocat et conseil du roi; Alexander Maclaurin, gérant; Errol Languedoc, avocat, Julian P. Smith, gentilhomme, et Howard Murray, trésorier, sous le nom de THE ST MAURICE HYDRAULIC COMPANY, pour les fins suivantes:

Acquérir, acheter ou louer des pouvoirs hydrauliques de quelques nature qu'ils soient, dans les comtés de Champlain, Saint-Maurice et Portneuf;

Y ériger barrages, quais, moulins, entrepôts, ponts et toute autre ou toutes autres constructions, tout autre ou tous autres édifices, jugés avantageux, nécessaires ou convenables par la Compagnie;

Acquérir, acheter, louer ou obtenir de toute autre façon, immeubles, propriétés immobilières, selon les exigences, dans lesdits comtés;

Exercer, dans lesdits comtés de Champlain, Saint-Maurice et Portneuf, l'industrie d'électriciens, d'ingénieurs mécaniciens et manufacturiers, et de manufacturiers et marchands d'appareils électriques, de force motrice, de chauffage et d'éclairage, et toute industrie où l'application de l'électricité ou de tout autre pouvoir moteur semblable ou autre est ou peut être utile, commode ou indispensable, ou toute autre industrie de même nature, et pour manufacturer et produire, et soit comme directeurs ou agents, faire le commerce de n'importe quel article appartenant à telle industrie et tous appareils et choses s'y rapportant, ou pour exploiter n'importe quelle invention ou n'importe quel brevet;

Pour, dans lesdits comtés de Champlain, Saint-Maurice et Portneuf, produire et accumuler, l'électricité, et les pouvoirs électro-moteurs, ou pour s'occuper d'autres agences similaires ou autres, et pour appliquer les mêmes pouvoirs à la production, à la transmission ou pour se servir de l'énergie électrique pour fins d'éclairage, de chauffage, et appareils moteurs ou autrement, selon qu'il sera jugé convenable pour éclairer les rues, les places d'affaires, publiques ou privées, au moyen de l'électricité ou autrement ou afin de permettre l'éclairage d'icelles.

Pour, dans lesdits comtés de Champlain, Saint-Maurice et Portneuf, acheter ou autrement acquérir et vendre, exploiter ou autrement vendre ou acheter terre, eau, pouvoir hydraulique, pouvoirs hydrauliques, accessoires de pouvoirs hydrauliques, etc.

Entreprendre, construire, acquérir et exécuter, dans lesdits comté de Champlain, Saint-Maurice et Portneuf des travaux de toutes sortes se rapportant à toutes les affaires de la Compagnie, et entreprendre tous contrats, et faire tels arrangements jugés nécessaires;

Prendre des actions dans les compagnies faisant un commerce du même genre;

Et généralement faire toutes ces choses incidentes à l'exécution de toutes les entreprises que la Compagnie a en vue.

La Compagnie fera affaire dans la province de Québec et ailleurs.

Le bureau principal de la Compagnie sera dans la cité de Montréal.

Le capital-actions de la Compagnie sera de $100,000, divisé en 1,000 actions de $100.00 chacune.

(Signé) Joseph Boivin,
Sous-secrétaire provincial.
Greenshields, Greenshields et Languedoc, avocats des requérants.
265—4

SOUS LES ROUES D'UN CONVOI

Un garconnet de Fort-Williams, Ont., a le crâne broyé et expire peu après.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Fort-William, 13 — Un lamentable accident s'est produit ici hier soir. Le petit Albert Bégin, sept ans, fils de M. Albert Bégin, de l'hôtel "Pacifique", a eu la tête broyée sous les roues d'une lourde voiture chargée de sable. Le garçonnet jouait avec d'autres camarades près de la voiture; les chevaux partirent tout-à-coup; les roues renversèrent le petit malheureux et lui passèrent sur le crâne.

La victime mourut peu après. Sa mère, déjà malade avant l'accident, a été particulièrement affectée.

AVIS SPECIAL

MM. P. E. et H. A. Layton viennent justement d'arriver de Toronto, où ils ont passé la semaine dernière à visiter l'Exposition et à choisir un certain nombre de pianos et orgues de différents manufacturiers. Quelques-uns de ces instruments sont maintenant visibles à leurs magasins: 144 rue Peel (vis-à-vis le Sq. Dominion). N. B. Ouvert le soir jusqu'à 9 heures. 13, 16

POUR MAUX DE TETE POUDRES NERVINES MATHIEU

Aucun remède n'est aussi efficace, ni en même temps si absolument recommandable sous tous les rapports que les Poudres Nervines Mathieu (18 pour 25 cents). Elles ne contiennent aucun narcotique dangereux et soulagent immédiatement. A

NOUVELLES OUVRIERES

Les progrès des organisations ouvrières en Canada d'après des statistiques officielles — Une résolution en faveur de la nationalisation des télégraphes au Canada — Une vigoureuse campagne sera entreprise incessamment en faveur du label unioniste — Les demoiselles du téléphone à Toronto, avaient raison — L'application de la loi des aubains dans la province d'Ontario — Convocations pour ce soir — Faits divers.

D'après des renseignements que le département du travail à Ottawa est parvenu à se procurer, il existerait aujourd'hui au Canada environ 1593 syndicats ouvriers, repartis par provinces comme suit: Nouvelle-Ecosse 123; Nouveau-Brunswick 70; Ile du Prince-Edouard 6; Québec 256; Ontario 752; Manitoba 89; Saskatchewan 31; Alberta 84; Colombie Anglaise 175; Territoire du Yukon 7.

Sur les 123 organisations en existence dans la Nouvelle-Ecosse, Halifax en compte 24 et Sydney 13. Saint-Jean (Nouveau-Brunswick) compte 29 organisations, Moncton 11, et cela sur un total de 70 pour cette province. Dans la province de Québec, sur un total de 256 syndicats, Montréal en réclame 114 pour sa part et Québec 40. La province d'Ontario est dotée de 756 syndicats, dont 133 existent à Toronto, 63 à Hamilton, 42 à Ottawa et 41 à London.

Sur ce chiffre total de 1,593 unions, on estime que 1,350 sont affiliées aux organisations centrales internationales.

× × ×

Sir Sanford Fleming a présenté, hier, au Board of Trade, d'Ottawa, une résolution en faveur de la nationalisation des télégraphes au Canada, et l'établissement par l'état d'un câble transatlantique.

Cette résolution a donné lieu à une longue discussion. On a également admis que l'exécution d'un tel projet rencontrerait certaines objections. L'assistance étant peu nombreuse, il n'a pas été pris de vote.

× × ×

L'union locale No 249, des tailleurs de cuir, convoque tous ses membres à une grande assemblée spéciale qui aura lieu ce soir, le 13 du courant, à la salle Dionne, 784 rue Sainte-Catherine Est, dans le but principal de recevoir le rapport des délégués qui viennent d'arriver de l'importante convention qui a eu lieu récemment à Toronto et qui a duré plus de trois semaines.

Il n'y a aucun doute que chacun voudra prendre connaissance des intéressantes questions qui y ont été discutées.

L'assemblée commencera à 8 heures précises.

× × ×

Le comité des étiquettes unionistes, du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, a tenu hier soir une importante assemblée au Temple du Travail à laquelle, presque toutes les unions qui possèdent un label étaient représentées. La discussion a été animée du commencement à la fin et le comité qui est bien déterminé de faire un travail efficace, sera avant longtemps en mesure de faire face avec avantage aux adversaires du travail organisé et principalement à ceux qui se servent de fausses étiquettes ouvrières.

Il convient de se rappeler que le label unioniste est une garantie pour le vendeur comme pour l'acheteur. Il a pour but de procurer à l'ouvrier un salaire qui puisse lui permettre de vivre en honnête homme.

En présence de l'augmentation sans cesse grandissante du coût de la vie, l'ouvrier se trouverait évidemment dans une position bien difficile s'il ne prenait pas les moyens de faire augmenter ses gages dans une proportion raisonnable.

Cela devrait être suffisant pour faire réfléchir les membres des organisations ouvrières et les engager à resserrer leurs rangs, en se servant du label pour faire triompher leur cause.

C'est le devoir de chaque syndicat ouvrier qui possède une étiquette d'envoyer des délégués siéger au comité du label.

× × ×

La Commission Royale, qui avait été nommée il y a quelque temps pour étudier les plaintes des demoiselles du téléphone à Toronto, vient de leur donner gain de cause sur toute la ligne.

La raison de la grève était la décision prise par la compagnie Bell de porter de cinq à huit le nombre des heures de travail. Les demoiselles du téléphone se déclaraient incapables de supporter plus de cinq heures par jour leur fatigante besogne.

Les vingt-six médecins entendus par les commissaires ont donné raison aux demoiselles du téléphone. Leur métier est, disent-ils unanimement peu hygiénique. Le système nerveux surtout a à souffrir de l'abus du téléphone auquel elles sont condamnées. Les commissaires recommandent qu'une enquête soit faite sur cette question par une commission de médecins spécialistes. Il importe disent-ils de protéger la santé des employées et ce d'autant plus qu'on a affaire à une compagnie qui détient un monopole et qui faisait en 1905 plus de $900,000 de bénéfices. Des dividendes de 8 pour cent sont inexcusables lorsqu'ils sont acquis au prix de la santé d'être humains.

× × ×

Le 26 juin dernier, à Blind-River, il y a eu une condamnation prévue par la loi relative à la main-d'oeuvre étrangère, prononcée par le magistrat de police, T. E. Williams, de Thessalon, (Ontario), dans l'affaire de la Spanish Mills Co., On avait dirigé des poursuites contre la compagnie et il a été prouvé au cours de l'enquête qu'il y avait été commis une contravention à la loi du 22 avril 1906, alors que la compagnie en question avait payé d'avance les frais de transport d'un étranger embauché pour travailler à Spanish Mills, (Ontario). Vu le délai écoulé depuis que cette contravention avait eu lieu et comme il s'agissait d'une première accusation en matière de violation de la loi dans le district, M. Williams a imposé le minimum de l'amende, $50 outre les frais. M. Wylie, le délateur, ayant demandé qu'on lui attribuât une partie de l'amende imposée, subordonnément à l'article 11 de la loi, le ministre du Travail a proposé au receveur-général que le maximum de la proportion de 50 p. 100 exigible en pareille circonstance fut payé à M. Wylie.

× × ×

Ce n'est pas à 6 heures, comme on nous l'avait fait dire hier, que le train "Imperial Limited", emportant les délégués de Montréal à la convention de Winnipeg, quittera ce soir la gare Windsor, mais bien à 10 heures. Prière donc aux amis qui avaient l'intention d'aller saluer les délégués à leur départ d'en prendre note.

× × ×

En parlant, l'autre jour, de la nouvelle prison du district de Montréal, dont le granit entrera pour les trois-quarts dans sa construction, nous avons exprimé l'opinion qu'il ne serait que juste et raisonnable que les entrepreneurs emploieraient à ces travaux, les tailleurs de granit de Montréal qui sont légion et qui comptent entièrement sur ce genre d'ouvrage pour faire vivre leurs familles.

On nous informe aujourd'hui qu'un entrepreneur de Stanstead, M. McIntosh, est sur le point d'obtenir le contrat en sous-main pour le taillage de tout le granit nécessaire à la nouvelle prison.

Le gouvernement de Québec ferait certainement preuve de baucoup de sagesse et s'attirerait aussi la reconnaissance de tous les ouvriers organisés en insérant une clause dans le contrat par laquelle l'entrepreneur en question serait tenu de fournir de l'emploi à tous les tailleurs de granit de Montréal disponibles.

M. Pauzé, l'entrepreneur général, semble favorable à la chose et nous osons croire encore une fois que satisfaction sera donnée à ces ouvriers qui ne demandent que le pain nécessaire à la subsistance de leurs familles.

× × ×

Ce soir, il y aura assemblée régulière de l'union No 320, des ouvriers en cuivre; de l'union des tailleurs de granit; de l'union des briqueticrs; de l'union No 33, des plâtriers; de l'union No 139, des ouvriers-voituriers; de l'union No 93, des charpentiers en fer; de l'union No 178, des charpentiers de navires; de la Fédération canadienne indépendante des employés civiques.

LES DEMOISELLES DU TELEPHONE

La commission nommée pour s'enquérir du sort de celles de Toronto se prononce en leur faveur, contre la Cie Bell.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 13. — La commission royale présidée par M. Mackenzie King, chargée de faire une enquête sur la situation des filles du téléphone Bell à Toronto, vient de faire connaître son rapport, qui est absolument sympathique aux jeunes filles. La commission a été nommée à la suite d'une grève survenue au printemps dernier.

Voici les grandes lignes de ce rapport:

Les employées sont âgées de dix-sept à vingt-trois ans; leur travail est contraire au système nerveux; il leur faut nécessairement du repos au cours du travail. Les grandes corporations doivent prendre en considération la santé des jeunes filles et femmes à leur emploi, et non seulement voir au bénéfice qu'elles peuvent réaliser.

D'après l'échelle soumise à la commission, la journée de travail pour les jeunes filles du téléphone Bell devrait se composer de sept heures de travail et d'un repos d'une demi-heure. Cette journée est encore trop longue, et six heures de travail sont suffisantes. La compagnie Bell devrait l'adopter pour Toronto.

La commission demande aussi qu'aucune jeune fille âgée de moins de dix-huit ans ne soit employée et qu'elle subisse un examen médical avant d'être acceptée. La commission demande en outre un demi-congé par semaine et l'abolition des sept jours de travail par semaine.

AU NOUVEAU-BRUNSWICK

Des gisements de fer, de marbre et d'onyx récemment découverts causent beaucoup de bruit.

(Par dépêche spéciale à la PRESSE)

Saint-Jean, (N.B.) 13.—On s'intéresse beaucoup ici à des gisements de fer découverts dans la rivière Nipissiquit, comté de Gloucester. Cette découverte a attiré l'attention des autorités du gouvernement et des magnats de différentes compagnies, notamment de l'"Iron and Steel". Ces gisements se trouvent près de la voie de l'Intercolonial.

—Un fermier de Brookville a découvert sur sa terre des gisements de marbre et d'onyx. Déjà les Américains ont les yeux sur cette aubaine.

POLITESSE INTERNATIONALE

Paris, 13 — Le prince Albert, héritier présomptif du trône de Belgique, vient d'être officiellement reconnu, par l'empereur Guillaume II, chef du 16e régiment de dragons hanovriens de Lunebourg.

CORSETS D&A

RAPPORT ANNUEL DU PACIFIQUE

Il accuse un bénéfice de $9,339,005 pour l'année écoulée — Projets et travaux en voie d'accomplissement.

Le vingt-sixième rapport annuel des directeurs de la compagnie du Pacifique Canadien pour l'année finissant le 30 juin 1907, vient d'être publié.

Les comptes montrent les résultats suivants:

Recette brute.	$72,217,527
Dépenses ordinaires. .	46,914,218
Surplus.	$25,303,309

Déduisant les montants payés pour dépenses extraordinaires, réparations, dividendes, etc., etc., le montant du surplus net pour l'année finie le 30 juin 1907 est de

$9,339,005

VENTES DE TERRE

Les ventes de terre représentent 994,870 acres et ont réalisé $5,887,377, ce qui équivaut à $5.92 par acre.

Les directeurs ont fait un arrangement avec la "Northern Colonization Rlwy Co." pour la construction d'une extension du chemin de cette compagnie de Nominingue au Rapide de l'Origanl, une distance d'environ 34 milles; ce chemin devant être loué par le C. P. R.

Un autre contrat a été passé pour le loyer du chemin de St Mary, ont., au village d'Embro, avec le compagnie de chemin de fer "St. Mary and Western Ontario".

LES STEAMERS

Deux steamers sont en construction actuellement. Ils coûteront $900,000 et seront mis avec la flotte de la Baie Georgienne et du haut du lac Supérieur. Il est aussi désirable, croient les directeurs, qu'un autre paquebot soit construit pour la route entre Victoria, Vancouver et Seattle. Le coût de ce steamer serait d'à peu près $600,000.

Le subside qui est payé à la compagnie pour le transport des courriers entre Liverpool et Hong Kong, expire en avril, 1908. Pour ce service et dans l'intérêt de tous, il est à espérer que la compagnie va bientôt se décider à construire deux nouveaux paquebots pour le Pacifique, ou à transporter les deux "Empress" sur l'océan Pacifique, et les remplacer sur l'Atlantique par deux paquebots plus considérables.

DANS L'OUEST

Un nouvel embranchement, dont la construction est autorisée sera commencé à Moose Jaw sur la ligne principale dans la Saskatchewan, se dirigeant vers le nord-ouest, à une distance de 50 milles.

Nonobstant la rareté des ouvriers, les travaux commencés dans l'ouest vont bien et sont encourageantes pour les directeurs et pour les actionnaires de la compagnie.

Le règlement 92 augmentant le nombre des membres du comité exécutif de 5 à 6 vous sera soumis. Les directeurs dont les noms suivent seront sortants de charge à la prochaine élection.

Ils sont rééligibles: M. E. B. Osler, M.P.; M. R. B. Angus, Sir William C. Van Horne, K. C. M G.; l'hon. L. J. Forget.

UN TROUPEAU DE BISONS

Le gouvernement canadien complète l'acquisition du troupeau Patto en payant la balance de $70,000.

Missoula, Montana, 13 — Le dernier détachement du fameux troupeau de bisons Patto sera bientôt prêt à être expédié au Canada; on est actuellement à le rassembler. Le paiement final de $70,000 par le gouverneur fédéral à M. Patto a été effectué par MM. Howard, Douglass et Aycrte, agents du gouvernement, qui doivent surveiller le chargement.

Le troupeau comprend 350 têtes en comptant ceux qui sont échappés et que l'on n'a pu garder dans les montagnes en juin dernier; la tâche de les rallier et de les embarquer est gigantesque. Les difficultés sont même doublées puisque plusieurs bisons ont traversé la rivière Powder et sont maintenant dans les montagnes Poudera.

M. Patto est parti à leur recherche avec quinze "cowboys" mexicains; les bisons seront ramenés à Ravalli, où ils seront embarqués.

Le Péril que Courent les Filles de Magasin

Graves maladies dues à ce qu'elles restent debout.

Faits touchant la maladie dangereuse de Mlle Merkley et sa guérison complète

Vous êtes-vous déjà demandé pourquoi tant de femmes et de filles préfèrent marcher une heure plutôt que de rester debout immobiles pendant dix minutes ?

C'est parce que la plupart des femmes souffrent de quelque dérangement de leur délicat organisme, dont elles souffrent moins quand elles marchent que lorsqu'elles sont debout immobiles. Dans quelques états les lois obligent les patrons à procurer à leurs employées un lieu de repos.

Mais il n'y a aucune loi qui règle la tâche ardue qu'ont ces femmes. Elles doivent avoir la force que leur travail exige ou courir le risque de contracter de graves maladies et s'exposer à passer sous le scalpel du chirurgien.

Mademoiselle Margaret Merkley, 275, 3ième rue, Milwaukee, Wis., écrit :

"La pefte graduelle de mes forces, la nervosité, des douleurs écrasantes, et une extrême irritation, me forcèrent à consulter un médecin. Le médecin déclara que je souffrais de maladie des organes féminins et ulcération, et me conseilla une opération si je voulais guérir. Je m'y opposai et je décidai d'essayer le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Je constatai bientôt que tout le bien qu'on en avait dit était vrai. L'ulcération fut bientôt soulagée, les maux de reins, de tête et la nervosité disparurent, et en peu de temps j'étais redevenue vigoureuse et parfaitement bien. Je désirerais que toutes les jeunes filles qui travaillent essayent le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham."

Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham est un tonique végétal qui renforcit tout l'organisme féminin et produira les mêmes résultats merveilleux pour toute femme malade que dans le cas de Mademoiselle Merkley. xw A

Quel est votre type

Un homme gros et grand, pesant plus de 200 livres, peut se procurer, au magasin Semi-ready, des complets confectionnés d'après le type physique G.

Quelques-uns en serge anglaise et en worsted, habit sac à paremens simples ou doubles, à $25.

Vous pouvez commander un complet par la poste à n'importe quel magasin Semi-ready, et vous faire remettre votre argent, si vous n'obtenez pas satisfaction.

Voici la tournure d'un homme gros et court, du type F. dont l'habit est plus court à la ceinture.

Complets de $18, $20, $25.

La brochurette, "As seen by Him", est gratuite sur demande.

Semi-ready

"La marque de sûreté".

Semi-ready Tailoring

MAGASINS, MONTREAL

237 Saint-Jacques, McLean et Campbell. 505-7 Sainte-Catherine O., McLean et Campbell. | 631 Sainte-Catherine E, Henri Dubois. 1697 Notre-Dame O., Félix Borduas.

MAGASINS DANS LA PROVINCE DE QUEBEC.

Québec, 254, 256 Saint-Jean, Faguy, Lepinay et Frère.
Sherbrooke, Boucher et Lacroix.
Trois-Rivières, C. Dion.
Sorel, C. O. Paradis, Limited.
Coaticook, C. A. Fox.
Joliette, M. A. C. Labrèche.
Sainte-Flavie, A. C. Landry.
Beauceville, P. F. Renault.
Louiseville, A. G. Gravel.
Sainte-Marie de Beauce, F. Morency.
Rivière du Loup, A. E. Thivierge.
Saint-Jérôme, J. D. Guay.
Rimouskiville, Couillard, Fils et Cie.
Montmagny, J. C. Lisiois.
Chicoutimi, Lemieux et Carrier.
Thetford Mines, J. S. Dugal.
Marieville, J. Bédard.
Danville, J. A. Boivin.
Arthabaska, Beaudet et Mahew.
Sweetsburg, E. S. Gleason.
Bedford, W. H. Harrison.
Farnham, Loud et Desnoyers.
Labelle, Antonio Mandeville.

yw C

COURRIER DE TROIS-RIVIERES

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Trois-Rivières, 13. — Lors de sa séance régulière, mardi soir, le Conseil de Ville a nommé M. Eugène Lamirande, à la charge d'assistant du corps de police et de la brigade du feu, à la place de M. Adolphe Hamel, qui a donné dernièrement sa démission pour cause de santé.

—M. le coroner Napoléon Lambert a tenu une enquête sur le corps de Charles Paquette, qui a été trouvé noyé dans la rivière Saint-Maurice, dimanche matin. Verdict: "Mort accidentelle."

—Une requête signée par un grand nombre de marchands a été présentée au Conseil, mardi soir, demandant que les taux de traverses entre Trois-Rivières et la rive sud du fleuve Saint-Laurent ne soient pas augmentés, dans l'intérêt du commerce local et de celui avec les paroisses voisines. Cette requête a été référée au comité général.

LE FRANCAIS A MONCTON

Il est probable que le français et l'anglais seront concurremment enseignés dans cette petite ville.

(Par dépêche spéciale à la PRESSE)

Saint-Jean, N.-B., 13. — Comme résultat d'un mouvement fait par la population française de Moncton, il est probable que celle-ci obtiendra des autorités ad hoc que l'enseignement dans les écoles de la ville plus haut nommée soit bilingue, en anglais et en français. Les Français apprendront leur langue avant d'apprendre la langue anglaise. M. L. C. Daigle était à la tête de la députation convoquée à ce propos.

MORT TRAGIQUE DE JOHN KNOX

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 13.—John Knox, chauffeur de locomotive à l'emploi du Pacifique Canadien, a été tué mercredi soir, près de la gare de Plantagenet.

Le fatal accident, au cours duquel l'infortuné Knox a trouvé la mort, a été déterminée par une collision entre le train sur lequel il était monté et un convoi chargé de gravats.

Herbert Reynolds, l'ingénieur en charge, a été grièvement blessé.

DOUBLE DEUIL

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Trois-Rivières, 13.—Notre concitoyen, M. Adolphe Larivée, autrefois de Montréal, assistant-surintendant local pour la Compagnie d'Assurance Métropolitaine, vient d'être cruellement éprouvé par le décès de ses deux enfants jumeaux, Roland et Rolande, âgés de dix mois. Le petit Roland est mort lundi et sa petite sœur allait le rejoindre au ciel le lendemain. L'inhumation aura lieu jeudi matin, à Montréal, au cimetière de la Côte des Neiges. Nos sympathies à M. Larivée et à Mme Larivée.

DEMANDEZ les Gants Perrin En vente partout. MARQUE DÉPOSÉE.

L'EGLISE DU SACRE-CŒUR

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 13 — La nouvelle église du Sacré-Coeur, dont la construction commencera bientôt sera d'architecture romaine et coûtera environ $100,000. Le temple pourra loger un millier de personnes et sera autant que possible à l'épreuve du feu. La dimension de l'édifice sera de 180 par 80 pieds à l'avant et 110 à l'arrière. L'architecte L. Z. Gauthier, de Montréal, est présentement à mettre la dernière main aux plans de cette nouvelle église.

A L'UNIVERSITE LAVAL

A neuf heures, hier matin, a eu lieu l'ouverture des cours de médecine à l'Université Laval.

Le docteur Migneault, professeur d'Anatomie, souhaita la bienvenue à ses élèves et leur donna quelques avis, pour les classes du terme qui commence.

Environ soixante-quinze élèves assistaient à cette classe d'ouverture.

Ce matin, les élèves de première année de médecine se sont réunis dans le but de discuter l'élection d'un conseiller pour l'année qui commence. On a fixé la date de la nomination à mercredi et la votation à jeudi.

TENTATIVE DE MEURTRE

Hamilton, 13.—Abraham Schook est détenu à la prison de Dundas, sous une accusation de tentative de meurtre.

Vin St-Michel purifie le sang.

SAXE

Le Magasin où vous pouvez vous habiller de la tête aux pieds.

PARDESSUS D'AUTOMNE

DE $10.00 A $25.00

Nos modèles de pardessus comprennent de nombreux nouveaux effets et styles.

IMPERMEABLES en tissus unis et de fantaisie, dans les dessins les plus exclusifs.

Pardessus d'automne, marque 20ème Siècle, en drap de vigogne noir ou gris, revers en soie ou unis, toujours jolis et élégants.

OFFRE SPECIALE DE SAXE

PARDESSUS D'AUTOMNE EN DRAP DE VIGOGNE NOIR, avec revers en soie, $15.00.

PARDESSUS IMPERMEABLES D'AUTOMOBILISTE, ce qu'il y a de plus nouveau pour le temps des pluies, $10.00 à $15.00.

CHAPEAUX D'AUTOMNE

Nos chapeaux proviennent des meilleurs manufacturiers anglais et américains.

Nous recommandons en toute sureté notre chapeau à $2.50.

Nous vendons aussi des chapeaux de $2.00 à $4.00.

Chaussures pour Hommes

Nous avons le plaisir d'annoncer l'ouverture de notre rayon des chaussures pour hommes. Nous ne vendons que les meilleures marques américaines.

SAXE MAGASIN A RAYONS DE VETEMENTS, CHAPEAUX, CHAUSSURES et ARTICLES pour HOMMES

ANGLE STE CATHERINE ET ST LAURENT.

Patrons de la "Presse"

POUR FILLETTE

Les mamans trouvent avec raison que les robes-blouses sont les plus pratiques et les plus appropriées aux fillettes, et cependant ces fillettes ne sont pas toutes pourvues de ce style à la mode. Celle-ci est une blouse française à long buste et jupe courte. Le collet de matelot, qui ferme la devanture, est tout-à-fait attrayant. Cet ornement est le seul et suffit amplement. C'est un style simple et facile qui permet d'employer n'importe quel tissu de laine ou autre. Pour grandeur moyenne, il faut 2¾ verges d'un tissu de 36 pouces de largeur.

4212. — 7 grandeurs, 3 à 9 ans.

Le prix de ce patron est de 10 cents.

Les lectrices de la "Presse" peuvent obtenir ce patron aux conditions ordinaires.

Voici le coupon qui doit être rempli avant d'être retourné au DEPARTEMENT DES PATRONS DE LA "PRESSE," Montréal.

COUPON

Patron No 4212.

Département des Patrons, à la "Presse."
Il faut remplir soigneusement les lignes pointillées suivantes:

Nom.. .. ..

.. ..

No.. .. ..

Rue.. .. ..

Ville.. .. ..

Comté.. .. ..

Age.. .. ..

Quand vous désirez un patron soit pour fillette ou enfant, ne mentionnez jamais la mesure de taille ou de buste; mentionnez l'âge seulement.

Envoyez ce coupon, après que vous l'aurez rempli au DEPARTEMENT DES PATRONS A LA "PRESSE," avec 10 cents et le patron ci-dessus vous sera envoyé quelques jours après.

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRESENTES DONNE qu'en vertu de l'Acte des Statuts Revisés de la Province de Québec, concernant les compagnies, des LETTRES PATENTES ont été émises par le Secrétaire Provincial, en date du 25 juillet 1907, incorporant Errol Languedoc, avocat; Charles Glass Greenshields, avocat; Henry W. Beauclerck, gérant; Joseph Jenkins, étudiant, et Calixte T. Jetté, huissier, tous de la cité de Montréal, sous le nom de THE TREASURE MINING COMPANY, LIMITED, pour les fins suivantes: —

Prospecter et explorer les mines et les mineraux;

Faire toutes les opérations par lesquelles le sol, la terre, les rochers et la pierre peuvent, aux fins d'extraire tous les mineraux quelconques, être minés, creusés, soulevés, lavés, fauchés, fondus, raffinés, broyés ou manutentés d'une façon quelconque; rendant tels mineraux convenables pour le marché, par des moyens quelconques, et les vendre ou en disposer autrement;

D'acquérir, louer, posséder et aliéner, mines, terrains miniers, droits miniers, droits de préemption ou tous intérêts dans iceux; inventions mécaniques, droits de brevets d'invention ou le droit de se servir de tels appareils ou droits de brevet en rapport avec les fins ci-dessus;

Construire, maintenir et exploiter sur sa propriété ou sur celles sous son contrôle, lignes télégraphiques et téléphoniques, levées, digues, canaux, pouvoirs d'eau, pouvoirs électriques et autres, aqueducs, chemins, fabriques, édifices, moulins, entrepôts et magasins nécessaires ou utiles à ses opérations;

Exercer tous les pouvoirs énumérés dans les articles 5225 à 5231 des Statuts Revisés, de la manière y prescrite;

Manufacturer, acheter et vendre toutes sortes de marchandises, outils et appareils requis par la compagnie ou ses employés ou ouvriers;

Construire, acquérir, posséder, noliser et employer les vaisseaux nécessaires à ses opérations et pour le transport de ses produits;

Recevoir en paiement pour mineraux, terres, marchandises ou ouvrages, actions, bons, obligations et autres sécurités émises par une compagnie minière quelconque, les garder ou en disposer;

Acquérir l'actif, l'entreprise, la propriété, les privilèges, franchises, contrats ou droits de toute personne ou compagnie exploitant toute industrie ou commerce qu'une compagnie constituée en vertu de cet acte puisse exploiter, et les payer en actions payées en tout ou en partie si désiré, et d'assumer les dettes et charges s'y rattachant;

Faire tous tels actes et opérations nécessaires aux intéressés sus-mentionnés, ou qui peuvent faciliter la réussite des projets pour lesquels ils ont été incorporés;

Acquérir, détenir, posséder, soit comme propriétaire d'iceux, ou par bail ou autrement, tels immeubles qui pourront être requis, et faire généralement toutes telles choses se rapportant à l'accomplissement des fins de la compagnie.

Les opérations de la compagnie devant être faites dans la province de Québec et ailleurs.

Le bureau principal de la compagnie sera dans la cité de Montréal.

Le capital-actions de la compagnie sera de $1,500,000, divisé en 1,500,000 actions de $1.00 chacune.

Signé, JOSEPH BOIVIN,
Sous-Secrétaire Provincial.

GREENSHIELDS, GREENSHIELDS et LANGUEDOC, avocats des requérants. 265—4

LES MAROCAINS DECONFITS

Casablanca, 13.—Un violent engagement a eu lieu hier matin près de Casablanca. Les troupes franco-espagnoles ont attaqué à la baionnette les Arabes dans le camp de Taddert. Les Marocains, après une résistance acharnée, ont été culbutés. Les alliés ont perdu un homme tué et huit blessés.

—Dr J. G. A. GENDREAU, chirurgien-dentiste, 62 Boulevard Saint-Laurent, Montréal. Tél. Bell, Main, 2818. n

LES SOUMISSIONS SONT REJETEES

La commission de l'aqueduc décide, par un vote de quatre voix contre trois, de recommander au conseil que la ville construise elle-même la nouvelle conduite.

La chambre de la commission de la séance s'ouvrit pour l'adjudication du contrat de construction de la conduite en béton armé. Le maire Ekers et l'échevin Sadler étaient présents et le premier prit une part active à la discussion. Etaient aussi présents les échevins Duquette et Roy.

Après une assez longue discussion menée, d'un côté, par l'échevin Lévesque et, de l'autre, par le maire, le premier a fait adopter, par quatre voix contre trois une motion recommandant au conseil de faire faire ces travaux par la ville.

La séance s'est ouverte par la lecture des lettres de recommendation des divers soumissionnaires qui étaient: Patrick McGovern, de Boston, $684,715; Lewis P. Nott, de Manchester, Angleterre, $757,000; la Société Canadienne d'Entreprises Générales, de Montréal, $787,700, et Trefflé Bastien, de Montréal, $1,025,151.

M. Lévesque demanda à l'ingénieur en chef de la commission, M. Janin, plusieurs explications sur son cahier de charges et ses calculs du coût de l'entreprise. Ces chiffres ne seraient-ils pas trop bas? a-t-il demandé. M. Janin répondit que le chiffre de $640,800 que son assistant, M. Lesage, et lui avaient trouvé après des calculs minutieux était aussi juste qu'il était possible de le faire et qu'il comportait un profit raisonnable pour l'entrepreneur.

"La ville pourrait-elle faire ces travaux pour la somme de $640,000?" demanda l'échevin Lévesque.

M. Janin répondit qu'il entreprendrait l'ouvrage à ce prix.

L'échevin Clearihue émit l'avis qu'il n'était pas juste de discuter la question à ce point de vue, après avoir demandé des soumissions. Si nous ne sommes pas légalement forcés d'adopter une de ces soumissions, nous le sommes en honneur.

Mais l'échevin Lévesque nia cela. "Nous ne sommes forcés, dit-il, d'accepter aucune soumission, les annonces sont explicites sur ce point. Toutes les soumissions sont plus élevées que les calculs de M. Janin. S'il s'en trouvait une de plus basse ce serait différent."

A ce moment le maire demande à l'échevin Lévesque s'il croit que la Ville peut faire l'ouvrage pour $640,000 avec le patronage qui se glisse partout.

"Nous éliminerons complètement le patronage, répond l'échevin Lévesque. Si les entrepreneurs peuvent, comme le dit M. Janin, faire un profit sur les $640,000 qu'il a fixés comme coût des travaux, il n'y a pas de raison pour que la ville ne profite pas de ce bénéfice."

L'échevin Gadbois se prononce dans le même sens que l'échevin Lévesque: ou les calculs de M. Janin sont justes, et la Ville pourra faire les travaux pour $500,000, déduction faite d'un profit raisonnable, ou ils sont en dessous de la valeur des travaux, et dans ce cas ils ne peuvent servir de base à la preuve qu'on veut faire que le prix de M. McGovern est le seul juste.

Le maire dit que si la Ville fait ces travaux, ils coûteront $800,000 et dureront trois ans.

"Je suis d'opinion, répond l'échevin Lévesque, que la ville devrait faire elle-même la construction de la conduite et pour éliminer tout patronage on n'aurait qu'à mettre dans la résolution qu'aucun échevin ne pourrait demander à M. Janin de faire ceci ou cela, d'engager celui-ci ou celui-là. Si les $640,000 donnent un profit, on devrait l'allouer à M. Janin et à M. Lesage à titre de gratification."

A une remarque du maire, M. Janin répondit qu'il ne saurait être question pour la Ville d'acheter l'outillage nécessaire, il n'y aurait qu'à le louer; mais il n'y a pas de doute que la Ville ne serait plus persona grata auprès des entrepreneurs.

Il importe d'ouvrir ici une parenthèse pour qu'il n'y ait pas de malentendu possible. Les questions nombreuses posées à M. Janin ont été faites de telle sorte que l'ingénieur en chef ne pouvait pas répondre autrement qu'il l'a fait. M. Janin a d'ailleurs, à plusieurs reprises, exprimé l'idée qu'il ne désirait aucunement entreprendre cet ouvrage, à un moment donné il a même dit que le travail devait être confié au plus bas soumissionnaire.

L'échevin Nault fit la remarque que pour lui les calculs de M. Janin pourraient bien n'être pas tout à fait justes. Ainsi, dit-il, voyez M. Bastien qui soumet le prix d'un million. Il a l'habitude d'entreprendre ces contrats. Croyez-vous qu'il aurait risqué de gâter celui-ci en soumettant un prix qui serait exorbitant?"

L'échevin Lévesque dicta sa motion au secrétaire.

"Je propose, dit-il, qu'un rapport soit fait au conseil recommandant que la construction de la conduite en béton armé de l'aqueduc soit faite par la Ville, sous la direction des ingénieurs du service des eaux, MM. Janin et Lesage, et que les ingénieurs de ce service aient l'entière autorité pour conduire les travaux sans que la commission des eaux ni l'aqueduc aient le droit d'intervenir, si ce n'est pour faire respecter les conditions contenues dans le cahier des charges, et que la différence qui pourrait exister entre le prix coûtant des travaux et les estimés de M. Janin soit allouée aux ingénieurs à titre de rémunération spéciale; les ingénieurs devront faire tous les deux mois à la commission de l'aqueduc un rapport des travaux faits jusqu'à date, ainsi que des dépenses encourues et si, dans l'opinion de la commission, la proportion des dépenses encourues ne justifie pas les estimés de M. Janin, la commission pourra ordonner la suspension des travaux et faire rapport au conseil".

A plusieurs reprises, le maire interrompit M. Lévesque. "Vous embarquez la ville dans une mauvaise affaire, dit-il, vous retardez l'ouvrage de trois ans. Il valait mieux alors mettre dans les annonces qu'aucun étranger ne pourrait soumissionner. Les assureurs crient assez que la Ville ne peut pas protéger la propriété parce qu'elle manque d'eau sans que vous rendiez la situation pire en risquant de retarder la construction de la conduite de deux ou trois ans.

—"La ville a pourtant construit elle-même son propre aqueduc", dit l'échevin Lévesque.

—"Si une compagnie particulière administrait l'aqueduc, répondit le maire, elle ferait plus d'argent que la Ville et vendrait son eau moins cher".

L'échevin Turner proposa, en amendement, que le contrat fut confié à M. P. McGovern, mais cet amendement fut perdu par la division suivante:

Pour — Les échevins Clearihue, Major, Dagenais; 3.

Contre — Les échevins Levesque, Marin, Nault et Gadbois; 4.

La motion de l'échevin Lévesque a été adoptée sur la même division renversée.

En quittant la salle, le maire dit qu'il convoquerait une séance spéciale du conseil pour décider le plus tôt possible de cette question.

ENTRE L'OUEST ET L'ATLANTIQUE

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 13. — Le Département de l'Intérieur vient de publier sur la route de la Baie d'Hudson, une brochure, oeuvre de M. J. A. J. McKenna, qui traite de l'emploi possible de cette route pour déverser les produits de l'Ouest sur le marché mondial. Il démontre que cette route de la Baie d'Hudson écourte d'un millier de milles les comunications actuelles entre l'Ouest et l'Atlantique et par là avec le marché mondial. Il démontre également que cette voie ne pourrait être une concurrence pour Montréal, mais un appoint, au contraire, puisqu'elle permettrait le développement des grains actuellement stationnaires dans l'Ouest.

La conclusion générale qui en découle est que le Canada possède en Churchill un port ouvert pendant plusieurs mois chaque année, et un site où une ville pourrait prendre d'immenses proportions en raison des minerais très riches que contient le sol de cette région.

LES TAILLEURS DE LA POLICE

A la dernière séance de la commission de police, le président, l'échevin Proulx, a nommé le constable Tourangeau, tailleur adjoint du département de police, avec le constable Gravel.

Avant d'entrer dans la force, Tourangeau avait pratiqué son métier de tailleur pendant quatorze ans. On le dit très compétent.

DURANT SEPTEMBRE

Notre établissment sera tenu ouvert jusqu'à 9 heures le soir, afin de permettre à nos clients de la ville et de la campagne de profiter de nos réductions de 20 pour cent sur tous nos meubles et tapis.

Soit au comptant ou à crédit, nous ne permettons à personne de vendre en dessous de nos prix.

F. Lapointe, 625 rue Ste Catherine Est, angle Montcalm. 258-n

LE "THANKSGIVING DAY"

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 13. — Sir Wilfrid Laurier, l'hon. Aylesworth et l'hon. M. Scott ont reçu hier après-midi, une délégation de voyageurs de commerce, à la tête de laquelle était M. J. C. Walsh, député de Sainte-Anne aux Communes. Le plus fort argument invoqué en faveur de la requête ayant trait à l'adoption du lundi, comme jour statutaire d'actions de Grâces, est que les voyageurs, étant inoccupés la veille, le dimanche, pourraient le passer dans leurs familles. Il a été décidé que les choses en resteraient au même point, pour cette année encore, mais le premier ministre a promis de prendre en sérieuse considération, l'an prochain, les allégués de la requête dont les membres de la délégation étaient les porteurs.

Danderine

A Fait Pousser les Cheveux de Mlle Carroll

ET NOUS POUVONS

LE PROUVER

Magnifique Chevelure à un Prix Modique

AU cours de la dernière décade on a fait de grands et rapides progrès dans la matière médicale. Un grand nombre de maladies que l'on considérait incurables il y a quinze ans, sont maintenant guéries en quelques jours, et dans beaucoup de cas, elles sont prévenues. Les savants, ces dernières années, ont fait de grandes recherches pour trouver la cause, l'origine, la raison et le point de départ de la maladie, se rendant parfaitement compte que la véritable cause d'une maladie doit être trouvée avant de se servir d'un remède. Les maladies du cheveu, comme beaucoup d'autres maladies, ont été mal diagnostiquées et absolument mal comprises. Ce n'est pas le cheveu même qu'il faut traiter, car il n'est qu'un produit du cuir chevelu, et il en dépend absolument. Le cuir chevelu est le véritable sol où le cheveu est cultivé et nourri, et c'est lui seul qu'il faut traiter si l'on veut avoir de bons résultats. Vous n'avez que faire de traiter la tige d'une plante dans le but de la faire pousser et de la rendre plus belle. C'est le sol où pousse cette plante qu'il faut traiter. C'est pourquoi, le cuir chevelu ou pousse le cheveu, doit recevoir votre attention si vous voulez le faire pousser et embellir ce dernier.

La chute des cheveux est causée par l'assèchement du cuir chevelu, ou par le manque de nutrition, et quand la calvitie arrive, le cuir chevelu a tout simplement perdu toute sa nutrition, le cheveu n'a plus rien pour se nourrir — une plante ou un arbre mourrait dans de telles conditions.

La méthode naturelle et rationnelle, dans l'un ou l'autre cas, c'est de nourrir et de remettre en bon état le sol ou le cuir chevelu, suivant le cas, et vos cheveux pousseront et se multiplieront comme le voulait la nature.

LA DANDERINE Du Dr Knowlton

est le seul remède pour les cheveux jamais inventé, qui supplée aux nutritifs ou liquides naturels du cuir chevelu. Elle nourrit et vivifie le cheveu et accomplit le travail que faisaient les nutritifs et les liquides naturels du cuir chevelu lui-même. Elle pénètre promptement par les pores du cuir chevelu et le cheveu montre bientôt les merveilleux effets de ses qualités nutritives et vivifiantes.

Une bouteille de vingt-cinq cents est suffisante pour vous convaincre de sa grande valeur comme remède faisant pousser les cheveux et les embellissant — **Essayez-la et convainquez-vous vous-même.** MAINTENANT chez tous les pharmaciens, et marchands d'articles de toilette, en bouteilles de trois dimensions: 25c, 50c et $1.00 chacune.

GRATIS Pour démontrer que DANDERINE agit promptement nous enverrons un gros échantillon gratuit par le retour du courrier à tous ceux qui enverront cette annonce à la KNOWLTON DANDERINE CO., CHICAGO, avec nom, adresse et 10c en argent ou en timbres pour défrayer les frais de poste. A yw

MLLE J. CARROLL,
2307 Ave Irving, Chicago.

NOUVELLES DE SAINT-JEAN

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Saint-Jean, 13 — Il y a eu, mardi soir, assemblée spéciale du conseil de ville, à la salle ordinaire des réunions, sous la présidence de Son Honneur le maire J. S. Messier. Les échevins présents étaient: MM. Dubois, Lasnier, McNally, Boucher, Héberl, Amyot, Pinsonneault et O'Cain.

Conformément au rapport du comité des finances, en date du 9 courant, M. James O'Cain proposa, secondé par M. Pinsonnault, que le maire et le secrétaire-trésorier, M. Alcide Raymond, soient autorisés à signer un billet de $4,000, au nom de la ville de Saint-Jean, comme emprunt temporaire, afin de rencontrer les dépenses courantes comprises dans le budget alloué à chaque comité, lequel emprunt, sera remboursable sur les revenus de l'année courant. Le conseil adopta cette résolution, à l'unanimité.

Les citoyens de la nouvelle paroisse de Notre-Dame Auxiliatrice, demandent, par une requête signée des principaux citoyens intéressés, que la ville continue la rue Duchesne jusqu'à la limite nord de Saint-Jean. M. le maire J. S. Messier, en prenant connaissance de cette requête, a fait remarquer que quelques signataires seulement offrent le terrain gratuitement pour le prolongement de la dite rue. Il ne croit pas que la ville doive payer pour l'expropriation de terrains à cet effet. Le conseil est de même avis, et le secrétaire de la corporation est autorisé à avertir les intéressés que le conseil ne prendra leur requête en considération que lorsqu'ils se seront engagés à donner gratuitement tout le terrain nécessaire pour l'ouverture de la rue Duchesnes jusqu'à la limite nord de la ville.

Sur proposition de M. Hébert, secondé par M. Amyot, le président du comité des marchés, M. Evariste Lasnier, fut autorisé à acheter une bouilloire et accessoires pour chauffer la bâtisse du marché à la vapeur. Ceci est une grande amélioration que le public appréciera d'autant plus que par les années passées la bâtisse du marché, chauffée au moyen de fournaises ordinaires, était un endroit glacial durant l'hiver.

A la demande de l'échevin Amyot, le conseil a autorisé le comité de l'éclairage à faire poser une lampe à arc en face de la nouvelle chapelle de Notre-Dame-Auxiliatrice.

L'approbation des comptes du mois prit beaucoup de temps; c'est pourquoi plusieurs questions importantes mentionnées dans l'ordre du jour, furent remises à la prochaine séance du conseil; jeudi soir, le 12 du courant.

EXPOSITION DE JAMESTOWN

via les lignes du New-York Central à New York et le choix des routes de ce dernier endroit. Bureau des billets de la ville, 130 rue St Jacques.

LOIN DES SIENS

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Kingston, 13 — Mardi après-midi un Italien du nom de Robert Raffina, employé à la construction du chemin de fer Kingston et Pembrooke, a été frappé par une locomotive et a reçu des blessures graves à la tête.

Transporté à l'Hôtel-Dieu, dans l'ambulance Reid, l'Italien à neuf heures mercredi matin n'avait pas encore repris connaissance. Le Dr McCarthy, sous les soins duquel le blessé a été placé, dit que son patient souffre d'une fracture du crâne et de plusieurs lésions internes.

L'infortuné Raffina n'a aucun parent au Canada.

MORT DE M. J. T. SCANLAN

M. James T. Scanlan, de la raison sociale J. T. Marchand et Cie, marchands de bois, est décédé hier, à sa demeure, 111 rue Durocher. Le défunt était le fils de feu Michael Scanlan, de la "Dominion Steamship Co.". Il fut durant de longues années l'un des directeurs de l'Association Athlétique du Shamrock.

NOUVELLES DE LA CAPITALE

Au profit de l'église Sainte-Brigide —Le Japon reconnaissant — De passage — Au conseil de ville de Hull — Nouvelles infirmières.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 13 — Un bazar dont les recettes seront employées à l'embellissement de l'église Sainte-Brigitte, aura lieu en novembre prochain. Ces travaux d'embellissement coûteront $3,000, et déjà $2,000 ont été souscrits par les paroissiens.

—La Cie George W. Mathews, de Hull, poursuit l'entrepreneur Louis Lachance, d'Ottawa, en réclamation de $8,707.75, comme compensation de dommages subis par la compagnie, par la faute de cet entrepreneur, qui s'étant engagé à ériger un édifice pour une certaine date, ne l'a pas fait.

—Le consul-général du Japon, M. Nosse, a transmis au ministère de l'agriculture, une communication du baron Hayashi, secrétaire des affaires étrangères au Japon, remerciant le département et le docteur Saunders, pour l'envoi d'échantillons de grains aux autorités japonaises, pour en tenter la culture dans les îles Sahalien.

—Le conseil de ville de Hull se réunira ce soir pour prendre en considération une proposition de l'échevin Archambault, à effet d'emprunter un certain montant d'argent qui serait employé à la construction d'un second poste de pompiers et à l'amélioration du plan municipal de l'éclairage.

—Le R. Père Cadieux, curé de la paroisse de la Ferme-Neuve, dans le comté de Labelle, paroisse la plus éloignée du diocèse d'Ottawa, est présentement à l'archevêché. De la résidence du Père Cadieux à la gare de chemin de fer, la plus rapprochée il y a une distance de quarante milles à parcourir.

—Quatre religieuses ont reçu leurs diplômes de garde-malades à l'hôpital de la rue Water, hier.

Ces dernières, sont Mlles Lemieux, Williams, Stinson, Leyden, Donnelly, Groves et Reid. Des discours de circonstances ont, à cette occasion, été prononcés par sir James Grant, les docteurs Chabot et Chevrier et le R. P. Brunet, chapelain des garde-malades.

—Un laitier, dont le nom n'a pas encore été dévoilé par les autorités, a été sommé de comparaître devant le magistrat de police sur prévention d'avoir servi à ses clients du lait impropre à la consommation. Le docteur Hollingsworth, assistant-officier de santé est le plaignant en cette cause.

—Le docteur James R. Goodhall, du personnel de l'hôpital Royal Victoria, à Montréal, présentement l'hôte de sa mère, madame Emily Goodhall, de la rue James, partira à la fin du mois pour un long voyage à travers l'Europe.

UN FILOU OPERE DANS UN TRAMWAY

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 13 — M. James Goodwin, l'entrepreneur bien connu, a été la victime d'un pickpoket dans un tamway de la rue Elgin, hier. M. Goodwin en montant dans la voiture électrique se sentit coudoyer par deux jeunes gens, mais n'en fit aucun cas. Quand il arriva chez lui il constata que son porte-monnaie contenant $53 était disparu. La police fait des recherches.

L'EXPOSITION DE L'ASSOMPTION

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

L'Assomption, 13 — L'exposition agricole du comté de l'Assomption aura lieu le jeudi 19 septembre courant, sur le terrain de la Société d'Agriculture, près de la gare du Grand Nord. Les principaux officiers sont MM. Nap. Lachapelle, président et J. A. Marsan, secrétaire-trésorier.

MORT D'UNE FEMME DE BIEN

Mme VEUVE LOUIS PRIMEAU, DE BOUCHERVILLE, A SUCCOMBE A UNE ATTAQUE D'APOPLEXIE.

(Par dépêche spéciale à la PRESSE)

Boucherville, 13 — Nous avons à déplorer la mort d'une femme de bien dans la personne de Mme veuve Louis Primeau, née Pinsonneault (Clémence).

Mme Primeau est décédée, hier après-midi, à l'âge de 63 ans, succombant à une attaque d'apoplexie.

La défunte était très bien connue ici où elle laisse, en nous quittant, une génération qui continuera les pieuses et admirables traditions qu'elle leur a léguées.

Douze enfants survivent à la regrettée défunte, sept garçons et cinq filles. Ces enfants sont: Hormisdas, d'Iberville; Henri, de Valleyfield, Joseph et Ernest, de Chicago; M. l'abbé Victor, curé à West Chazy, N. Y.; Joachim et Léonide, de Saint-Hyacinthe; Soeur Sainte-Anysie, de la Congrégation Notre-Dame; Soeur Primeau, des Soeurs Grises; madame Arcade Thuot, d'Iberville; madame Euchère Lussier, de Boucherville, et Mlle Anysie, aussi de Boucherville.

La défunte était la belle-soeur de feu le chanoine Primeau, de Boucherville.

Les funérailles auront lieu à 9.30 heures, demain, à Boucherville et l'inhumation aura lieu dans l'après midi, à Châteauguay.

POUR FAIRE PLACE NETTE

Les travaux que va entreprendre la ville pour l'agrandissement de son aqueduc nécessitent non seulement tout le terrain qu'elle possède actuellement le long de la prise d'eau, mais encore des terrains qui appartiennent à des particuliers et un rapport sera fait au conseil, par la Commission de l'Aqueduc, recommandant de faire l'expropriation nécessaire en conformité avec la loi.

Sur le terrain de l'aqueduc, le long de la prise d'eau sont érigés les poteaux en fer de la "Montreal Light Heat and Power Co." qui amènent à Montréal le courant électrique des rapides de Lachine. Pour faire place à sa conduite en béton armé, la ville a demandé à la compagnie d'enlever ces poteaux. Comme cela n'a pas encore été fait, M. Janin a fait son rapport à la Commission de l'Aqueduc à la séance d'hier.

Les conclusions de ce rapport, qui ont été adoptées sans discussion, sont que la ville enverra à la compagnie un protêt notifiant que si ces poteaux ne sont pas enlevés immédiatement, la ville les fera abattre elle-même, aux frais de la compagnie.

Un crédit de $73,000, dont environ la moitié pour acheter du charbon, sera demandé au conseil.

Faiblesse des Reins

Les reins faibles sont certainement un indice de faiblesse des nerfs des reins. Les Reins comme le coeur et l'estomac trouvent leur faiblesse non pas dans l'organe lui-même, mais dans les nerfs qui les contrôlent, les guident et les renforcissent. "Le Restaurant" du Dr Shoop est une médecine spécialement préparée pour atteindre ces nerfs contrôleurs. Ne soigner que les reins serait chose futile, une perte de temps et d'argent. Si vos reins sont faibles ou vous font souffrir, si votre urine chauffe, si elle est foncée et forte, si vous avez des symptômes inquiétants et dangereux, essayez pendant un mois le "Restaurant" du Dr Shoop — Liquide ou en tablettes et voyez ce qu'il peut faire et ce qu'il fera pour votre santé.

Les pharmaciens recommandent et vendent

Le Restaurant du Dr Shoop.

Chez tous les pharmaciens. yw

Le Mauvais Temps

n'a pas empêché

F.X. La Salle & Fils

d'avoir ce matin, le dépouillement de leur :: :: :: ::

12ième CONCOURS MENSUEL

Il s'est fait des nouveaux heureux. Peut-être serait-ce votre tour la prochaine fois.

LISTE DES GAGNANTS:

No 4266—Mme O. Bernard, 378 rue Boyer	$10.00
No 2515—Mme Eliza Fortin, Ferme Neuve, comté Labelle	5.00
No 1056—M. David Lavigne, 964 Saint-André	2.50
No 4924—Mlle Hutchings, 344 Rivard	1.00
No 1236—M. Robt. Rowling, 1288 Chapleau	1.00

LES PERSONNES AYANT GAGNE UN SUPERBE CADEAU SONT:

No 1855— Mme W. Lalumière, 960 Saint-Denis.
No 2288 — M. H. Labossière, 914 Berri.
No 2802 — M. Fred. Garrett, 752 Rivard.
No 1756 — M. S. Rein, 1105 St Denis.
No 2105 — Mme Limoges, 412 avenue Laval.
No 2934 — Mme J. A. Robert, 49 Boyer.
No 2819 — Mme Garlépy, 287 Rivard.
No 4804 — Mme Prévost, 298 Drolet.
No 714 — Mlle Hutchings, 344 Rivard.
No 2952 — M. Jos. Thisdale, Notre-Dame de Grâces.

Ces personnes voudront bien passer à notre magasin pour réclamer leur cadeau.

Notre 13ième Concours d'un autre $20 en or (divisé en cinq primes) se terminera le 10 octobre prochain.

Il y aura 15 prix gagnants, dont 5 en or et 10 en très jolis et superbes cadeaux, $2.00, $2.50, $3.00, $3.50, $4.00, $4.50 et $5.00. Vous pouvez.

Nous vous invitons à venir voir notre étalage spécial d'automne. — Quelle que soit votre idée fixe — quel que soit votre goût — que vous désiriez une bottine légère ou pesante — vous pouvez obtenir un "chef-d'oeuvre de cordonnerie" chez LaSalle, et vous avez à choisir dans le stock le plus considérable du nord de la ville.

Bottines pour Dames et Messieurs

Formes les plus nouvelles — à lacets, Blucher et à boutons — tous les cuirs, $2.00, $2.50, $3.00, $3.50, $4.00, $4.50 et $5.00.

Une garantie est enveloppée avec chaque paire.

SATISFACTION ASSUREE OU VOTRE ARGENT EST REMIS.

F. X. La Salle & Fils, Les Marchands Entreprenants du haut de la ville.
ANGLE RACHEL ET RIVARD.

CONSTIPATION

"Je souffris, pendant plus de neuf ans, de constipation chronique, et durant ce temps, je dus prendre, une fois toutes les 24 heures, pour que mes intestins fonctionnent, un lavement à l'eau chaude. Je fis, heureusement, l'essai des Cascarets, et aujourd'hui je me porte bien. J'endurai, pendant ces neuf ans, des douleurs indescriptibles, causées par les hémorroïdes internes. Grâce à vous je suis parfaitement bien maintenant. Vous pouvez vous servir de ce témoignage en faveur de l'humanité souffrante.

B. F. Fisher, Roanoke, Ill.

Best For The Bowels
Cascarets
CANDY CATHARTIC
THEY WORK WHILE YOU SLEEP

Agréables au goût, efficaces, ont bon goût, font du bien, ne rendent pas malade, n'affaiblissent ni ne causent de coliques, 10c, 25c, 50c. Jamais vendus à la mesure. La véritable tablette porte étampés CCC. Guérison garantie ou argent remis. Sterling Remedy Co., Chicago ou N.Y. 602

Vente Annuelle, Dix Millions de Boites A k

JAEGER

POUR le VERITABLE CONFORT

La bonne santé qu'ils procurent et leur plus grande durée, les sous-vêtements Pure Laine Jaeger sont les seuls que vous devriez porter.

La raison vous en est expliquée dans le catalogue descriptif et illustré envoyé gratuitement.

Dr JAEGER CO. Ltd,
316 Rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal. 286 Portage Avenue, Winnipeg, Man.

LE TRAVAIL DES ENFANTS

Le chef de police d'Ottawa fait respecter la loi relative à l'embauchage des filles qui n'ont pas seize ans.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 13. — Une tentative faite par la "Hewitt Messenger Service", pour employer des filles comme messagers a été promptement empêchée par la police. L'offense est passible d'une amende de $100 ou trois mois de prison. La police a été mise en connaissance de cette tentative par une annonce parue dans un journal de la capitale, demandant des fillettes de 14 à 16 ans pour transporter des messages. Aussitôt informé du fait, le chef de police a notifié le chef du service Hewitt que la loi défendait l'emploi de filles âgées de moins de 16 ans et d'avoir à se conformer à celle-ci, sinon des procédures seraient intentées à sa compagnie.

Vin St-Michel

enrichit le sang.

A w

OCCASIONS DE PIANOS

Au comptant

PIANO DROIT DOMINION, a été en usage	$125.00
PIANO DROIT HEINTZMAN, a été en usage	$135.00
PIANO DROIT KARN, a été en usage	$150.00
PIANO DROIT MORRIS, a été en usage	$160.00
PIANO DROIT MASON & RISCH, a été en usage	175.00
PIANO DROIT CHOPIN, a été en usage	$185.00
PIANO DROIT LEACH, a été en usage	$195.00
PIANO DROIT BELL, a été en usage	$255.00
PIANO CARRE EMERSON, a été en usage	$89.00

Six autres pianos carrés de $50 à $1.25.

THE LEACH PIANO CO., Ltd.

560 rue Ste Catherine Ouest

Près de la rue Drummond

Seuls propriétaires à Montréal des célèbres pianos Pratte, Mason & Risch, Leach, Bell, Chickering Bros. & Chopin.

150 NOUVEAUX PIANOS DROITS des fabricants ci-dessus sont maintenant en stock, vendus comptant ou à termes faciles.

On fait les échanges.

Magasin ouvert le soir.
264—2

Avez-vous Essayé
Le "PAIN PURETE" JAMES STRACHAN,
246 Av. de l'Hôtel de Ville.
PHONE EST 71

Bon Ami

Le Meilleur Savon à Ecurer qui Existe

Un Savon à Ecurer
Un Savon à Polir le Métal
Un Savon à Nettoyer le Verre.

LA GUERRE MARITIME

Les manoeuvres de la flotte allemande consistent en une défense simulée contre l'Angleterre.

Londres, 13 — La flotte allemande vient de commencer ses manoeuvres d'automne. Elle comprend 19,000 hommes d'équipage et 1,000 canons, distribués sur 112 navires. C'est la flotte la plus forte que l'Allemagne ait encore réunie, car aux dernières manoeuvres on ne comptait que 90 navires.

Le thème des manoeuvres est connu: défense des côtes allemandes contre une flotte qui les menace, c'est-à-dire étude du grand problème vital pour l'Allemagne moderne: le duel avec l'Angleterre. Pendant ce temps la presse anglaise et la presse allemande ont des commentaires aigres-doux, laissant entendre qu'il ne faut pas se laisser gagner par l'optimisme à cause de la récente visite d'Edouard VII à Guillaume II.

Tous les avis de Naissances, Mariages et Décès doivent être endossés de noms et adresses des personnes qui les envoient.

NAISSANCES

CHARTRAND — A Lachenaie, le 11 septembre 1907, l'épouse de M. Wenceslas Chartrand, un fils, baptisé Joseph-Onuphre-Alvarès.

Parrain et marraine, M. et Mme Onuphre Brière, de Montréal.

RICHER — A Sainte-Geneviève, le 10 septembre 1907, l'épouse de M. Damase Richer, un fils, baptisé Joseph-Damase-Alcide.

Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Cardinal, oncle et tante de l'enfant.

MARIAGES

BROSSEAU - AUMAIS — Mercredi, le 11 septembre 1907, à l'église de la Pointe-Claire, M. Ludger Brosseau conduisait à l'autel Mme veuve Louis Legault, née Aumais, Agnès.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le Rév. M. F. X. Laberge.

L'heureux couple est parti pour voyage aux chutes Niagara, Toronto, Buffalo.

Nos meilleurs souhaits l'accompagnent.

Pas de cartes.

DECES

BOYER — A Sainte-Cunégonde, le 12 septembre, 1907, à l'âge de 52 ans et 11 mois, Pierre Boyer.

Les funérailles auront lieu lundi, le 16 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 95 rue Lévis, à 8 heures, pour se rendre à l'église Sainte-Cunégonde et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 265—2

CONSTANTINEAU — A Montréal, le 12 septembre, 1907, à l'âge de 54 ans, Julie Jetté, épouse de Joseph Constantineau et mère d'Alphonse Constantineau, barbier.

Les funérailles auront lieu samedi, le 14 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son beau-frère, M. M. Tourville, No 409 rue Wolfe, à 7 heures, pour se rendre à l'église Sainte-Brigide et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Les dames du Tiers-Ordre de Saint-François sont priées de se réunir à 8 heures, ce soir, pour réciter l'office.

FRASER — A Montréal, le 12 septembre 1907, à l'âge de 50 ans, 8 mois, Mme Herménie Dagenais, épouse de feu James Fraser, autrefois de la Côte Saint-Paul.

Les funérailles auront lieu samedi, le 14 du courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de la défunte, No 153 rue Quesnel, à 8 heures, pour se rendre à l'église Sainte-Cunégonde, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 264—2

GAGNON — En cette ville, le 12 septembre, à l'âge de 5 mois, Joseph-Aimé-Gerald, enfant bien-aimé d'Adelard Gagnon, gérant, 215 Boyer.

Funérailles privées.

LECAVALIER — A Saint-Laurent, près Montréal, le 11 septembre 1907, à l'âge de 2 ans, 5 mois et 26 jours, Eudore, enfant bien-aimé de Romuald Lecavalier.

Funérailles privées. 265—2

LAMOUREUX — A Montréal, le 11 septembre 1907, à l'âge de 67 ans, 4 mois et 18 jours, Charles Lamoureux, négociant.

Les funérailles auront lieu lundi, le 16 du courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure du défunt, No 260 rue Chambord, à 7½ heures, pour se rendre à l'église de l'Immaculée Conception, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Prière de ne pas envoyer de fleurs. 265—2

LACOSTE — En cette ville, le 11 septembre 1907, à l'âge de 72 ans, J. C. Lacoste, avocat, décédé à la demeure de son beau-frère, F. Lorange.

Les funérailles ouront lieu samedi, le 14 du courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son beau-frère, No 93 rue Visitation, à 7¼ heures, pour se rendre à l'église Saint-Pierre, et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PRIMEAU — A Boucherville, le 12 septembre 1907, à l'âge de 63 ans, Clémence Pinsonnault, épouse de feu Louis Primeau.

Les funérailles auront lieu samedi, le 14 du courant.

Le convoi funèbre partira de sa demeure, à 9½ heures, pour se rendre à l'église de Boucherville. Départ de la gare Windsor à 2 heures p.m., pour se rendre à Châteauguay, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PONTON — En cette ville, le 12 septembre 1907, à l'âge de 53 ans, Louis Ponton, époux bien-aimé de Mélina Aubin.

Les funérailles auront lieu samedi, le 14 du courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 1649 rue Notre-Dame Est, à 7¼ heures, pour se rendre à l'église de la Nativité, Hochelaga, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 264—2

SCANLAN — En cette ville, jeudi, le 12 septembre 1907, James T. Scanlan, à l'âge de 41 ans.

Les funérailles auront lieu samedi matin, le 14 du courant. Le convoi funèbre partira de la résidence de son beau-frère, No 111 rue Durocher, à 8 a.m., pour se rendre à l'église Saint-Patrice, et de là au cimetière de la Côte des Neiges.

La plupart des gens se servent toujours—et se serviront toujours de SEL WINDSOR. Pur—fin—d'un goût subtil parfait. 131

Ministère des Chemins de Fer et Canaux

CANAL DE TRENT

AVIS AUX VENDEURS DE CIMENT

DES soumissions cachetées portant à l'endos : "Soumission pour ciment," seront reçues par le soussigné, jusqu'à 16 heures, mercredi, le 18 septembre, 1907, pour l'approvisionnement de 2,500 barils de ciment de Portland, pour l'usage du canal de Trent.

On peut se procurer les spécifications et formules de soumissions au bureau de l'ingénieur surintendant du canal de Trent, Peterborough, et au bureau de l'ingénieur en chef du ministère des chemins de fer et canaux, Ottawa, le ou après le 11 du courant.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune soumission.

Par ordre,
L. K. JONES,
Secrétaire.

Ministère des chemins de fer et canaux, Ottawa, 11 septembre, 1907.

Les journaux publiant cette annonce sans autorisation du ministère ne seront pas payés. 265—4

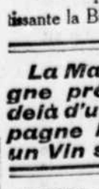

La riche nutrition du Malt de huit jours de Pabst ; l'arome des houblons les plus choisis et le Procédé de Brassage Parfait de Pabst rendent pure et appétissante la Bière Pabst Blue Ribbon. A

La Marque de Champagne préférée depuis au delà d'un siècle: Le Champagne Piper-Heidsieck—un Vin superbe. A

Si BEBE fait ses dents employez le Sirop Calmant de Mme Winslow, pour dentition d'enfants; il calme, amollit les gencives, soulage, guérit coliques et diarrhée.

LA HAINE DE LA NOUVEAUTE

Si la majorité du public avait ses coudées franches, on ne verrait jamais rien de nouveau sous le soleil. Il y a des gens qui s'opposent à toute innovation, qui vont criant partout que le monde sera renversé si on laisse des nouveautés s'imposer et cela quel que soit l'objet de leur commotion.

Un exemple bien frappant de cette disposition populaire nous vient justement à l'esprit.

Le 15 janvier 1707 — retenez bien la date — un chapelier de Londres, John Hetherington, se montra dans les rues de cette ville avec une sorte de coiffure qu'on n'avait encore jamais vue. C'était une espèce de cylindre, reluisant, haut de huit pouces à peu près, avec un bord circulaire d'un pouce environ.

Il avait à peine fait quelques pas, qu'une cohue de gamins et de flâneurs se pressait à ses trousses. Ce premier peloton fut promptement renforcé de badauds de tout âge, sexe et condition formant derrière lui une masse hurlante et glapissante. C'est alors qu'un des manifestants, plus effronté que les autres, lança une pierre sur le chapeau et il en résulta immédiatement une bagarre. Les femmes s'évanouirent, les enfants furent foulés aux pieds et même le fils d'un pair d'Angleterre—horreur!—fut grièvement blessé.

John Hetherington conçut une belle peur. Il s'attendait bien à provoquer de la curiosité—d'ailleurs c'était son but, n'était-il pas chapelier?—mais il ne prévoyait pas une semblable démonstration. C'était bien simple, le public prenait cette innovation pour une insulte, une provocation, un défi à son intelligence, puisque personne n'avait encore eu l'idée de porter de chapeau de ce modèle. Une telle audace ne pouvait être rien moins que criminelle.

Un détachement de soldats arriva à marche forcée sur le lieu de la bagarre et, sans la présence des protecteurs de la paix publique, l'aventureux chapelier eut été sûrement assommé.

Il fut seulement arrêté et obligé de fournir un cautionnement de cinq cents louis sterling en garantie de sa bonne conduite future. Son procès eut lieu ensuite, il fut prouvé, à l'audience, qu'il avait provoqué une bagarre en s'exhibant sur la voie publique coiffé de ce qu'il appelait "un chapau de soie" haut ustensille, d'aspect luisant et propre à effrayer les personnes timides."

Dans sa défense le chapelier allégua hautement qu'il n'avait pas commis de crime, qu'il avait simplement fait usage de son droit de citoyen pour lancer une mode de coiffure que personne n'était tenu d'adopter, à moins que cela ne lui convint.

Le "Times" de Londres, toujours grave et pondéré, publia, le lendemain, un long article de fond où il disait:

"Dans un temps de progrès comme le nôtre, cette innovation doit être considérée comme un pas en avant fait vers la réforme du costume; c'est un changement qui doit venir et qui imprimera un jour sa marque sur toute la collectivité. Le nouveau chapeau est destiné à révolutionner la coiffure et nous croyons que les officiers de la couronne ont eu tort de mettre cet homme en état d'arrestation."

Tout ceci nous paraît bien absurde aujourd'hui: Nous rions des sottes raisons invoquées alors pour s'opposer à un changement si radical dans le mode de se coiffer, nous nous croyons des idées beaucoup plus larges, nous croyons accepter beaucoup plus facilement les innovations.

Pourtant, il n'en est rien. Souvent, il faut beaucoup de temps pour nous imposer des choses nouvelles, cependant très rationnelles et fort utiles.

Il est vrai que lorsque le pli est pris il est difficile de l'effacer.

Ainsi on se rappelle la défiance, l'hostilité même qui se manifesta lorsque les médecines patentées commencèrent à être mises en vente. Il y eut alors des luttes sérieuses ; peut-être pas des bagarres comme pour le chapeau de soie d'Hetherington, mais il s'échangea bien des invectives, bien des menaces entre la faculté d'une part et le commerce de l'autre.

Aujourd'hui les temps sont changés, il n'est pas une famille qui ne fasse usage de remèdes de ce genre. Les Pilules Rouges, les plus populaires, les plus recommandées, les seules à vrai dire de ces préparations dont la formule soit connue et inattaquable sont entre les mains de toutes les femmes, employées dans toutes les familles. La jeune fille, la femme, la mère, la grand'mère en prennent. Les journaux annoncent tous les jours les cures miraculeuses qu'elles opèrent. Les Pilules Rouges ont conquis leur place à tous les foyers et pour les déloger, tout comme pour déloger le fameux chapeau d'Hetherington, il faudrait aujourd'hui plus qu'une révolution, il faudrait un cataclysme.

DES NOUVELLES D'AUGUSTE HAMEL

Le 5 septembre dernier, la "Presse" annonçait la disparition d'un nommé Auguste Hamel, disparu subitement, en laissant au logis une épouse et quatre enfants.

Or, voici la lettre que nous recevons d'Ottawa, concernant cette disparition:

M. le Rédacteur
de la "Presse", Montréal.

Cher monsieur,

"Je vous communique, au sujet du nommé Auguste Hamel, dont vous annoncez la disparition dans votre édition du 5 septembre, les renseignements suivants que vous voudrez bien transmettre à sa famille.

"Un nommé Auguste Hamel, de Montréal s'est présenté à nos bureaux, "The General Employment Agency", le lendemain de sa disparition et nous l'avons engagé pour aller travailler dans les chantiers de la "Thessalon L. Co.", à Westerville, Ont.

"Comme votre disparu correspond parfaitement au nommé Hamel qui est venu solliciter ici un emploi, je crois que sa famille saura maintenant où le trouver."

J'ai l'honneur d'être, monsieur, etc.

L'EXPOSITION DE VERCHERES

L'exposition du comté de Verchères aura lieu, mardi prochain, le 17 septembre, à Ste Théodosie. L'honorable M. Allard, le député du comté, M. Blanchard, et plusieurs de ses collègues y assisteront.

LES MAURES ONT LE DESSOUS

Dans un engagement à Taddert, près Casablanca, ils sont mis en complète déroute.

UN MARABOUT

A prédit, il y a 180 ans, qu'il y aurait une guerre, au Maroc, qui durerait dix années.

ESPOIR CHIMERIQUE

Paris, 13. — Le général Drude, commandant des troupes françaises, en faisant rapport du dernier engagement qui a eu lieu à Taddert, près Casablanca, où les Maures ont été rossés d'importance, ajoute ceci:

Pendant l'engagement, les Maures essayèrent d'employer leur tactique, aujourd'hui bien connue, de faire une charge rapide en cercle en face des troupes, dans le but de les séparer et de cerner une section des forces alliées, mais leur tentative a échoué complètement, en grande partie à cause de la marche rapide des deux colonnes indépendantes, dont les mouvements semblaient embarrasser les Maures et leur ont fait croire qu'ils étaient attirés dans une embuscade. Assaillis par une longue ligne de soldats, les Maures se retirèrent de Taddert, où un grand nombre d'entre eux tomberent sous le feu bien dirigé de l'artillerie de campagne et des canons du "Gloire", ancré au large de la ville.

Quand ils virent leur camp en flammes, les Maures mirent le feu à toutes les fermes et à tous les bois qu'ils purent atteindre, et bientôt toute la région autour de Taddert fut couverte de fumée et de flammes.

LE CONGRES DE LA PAIX

Munich, (Bavière), 13.—Le congrès international de la paix a adopté aujourd'hui une résolution exprimant l'espoir que l'action de la France et de l'Espagne au Maroc se bornera au rétablissement de l'ordre, et à la protection des étrangers, et exprimant l'opinion que la police du Maroc, même si son organisation est confiée à un nombre limité de puissances, devrait conserver un caractère interational bien défini.

PROPHETIE MAROCAINE

Paris, 13. — Le "Gaulois" signale un document arable, éclatant d'à-propos. C'est une prophétie faite, il y a 180 ans, par un inspiré du nom de Sidi el Khal. Après avoir prédit qu'une nuée de soldats envahiront le Maroc et laisseront tout en poussières, cet illuminé ajoute: "Compte le nombre de tes doigts, c'est le nombre d'années où il y aura la guerre". D'après ce marabout, la guerre actuelle durera donc dix années.

PETITE CAUSE GRAND EFFET

L'IVRESSE D'UN JURE ENTRAVE L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE, HIER.

L'instruction de la poursuite en dommages de Francoeur contre la compagnie du Pacifique, a dû être interrompue, hier matin, après un tas de difficultés. Voici les faits : La cause a été commencée mercredi matin. Hier matin, à l'ouverture de la cour, on s'aperçut qu'un juré manquait. La cour fut ajournée et à 2 heures, il n'y avait que onze jurés, dont un pochardé. L'ennui, la faim, la soif et, je pense, quelque diable aussi le poussant, il avait bu plus souvent qu'à son tour ; toujours est-il qu'il était pochardé.

Le juge Saint-Pierre lui fit des remontrances très sévères et très justes. On dut ajourner la Cour à ce matin. La cause a été reprise.

L'ELECTION DES OFFICIERS

De la "Canadian Medical & Protective Association" s'est faite hier — Fin de la convention.

Après la séance d'hier matin de la "Canadian medical Association", a été tenue la sixième convention annuelle de la Canadian Medical Protective Association.

Après les rapports des officiers en charge, on procéda à l'élection. Le résultat fut le suivant : Président R. W. Powell, M. D., Ottawa ; vice-président, J. O. Camarind, M. D., Sherbrooke ; secrétaire-trésorier, J. Fenton Argue, M. D., Ottawa ; avocat, F. H. Chrysler, K. C., Ottawa.

Voici les directeurs dans chaque province :

Ontario—E. E. King, Toronto ; I. Olmstead, Hamilton ; D. H. Arnott, London ; J. C. Connell. Kingston ; J. D. Courtenay, Ottawa.

Québec—H. S. Birkett, Montréal ; E. P. Lachapelle, Montréal ; J. E. Dubé, Montréal.

Nouveau-Brunswick — T. D. Walker, St Jean ; A. B. Atherton, Fredericton ; Murray McLaren, St Jean.

Nouvelle-Ecosse — John Stewart, Halifax ; J. W. T. Patton, Truro ; H E. Kendall, Sydney.

Voici les directeurs dans chaque province :

Ile du Prince-Edouard — S. R. Jenkins, Charlottetown.

Manitoba — Harvey Smith, Winnipeg ; J. A. McArthur, Winnipeg ; J. Hardy, Morden.

Territoires du Nord-Ouest — J. D. Lafferty, Calgary ; M. Seymour, Régina.

Colombie Britannique — S. J. Tunstall, Vancouver ; O. M. Jones, Victoria ; J. H. King, Cranbrooke.

Vin St-Michel

en usage depuis au-delà 25 ans. A W

Remède 3 X de Munyon contre le

RHUMATISME

Produisez vous un remède qui soulage les douleurs aigues et vives dans toutes les parties du corps, en une à trois heures et qui opère une guérison parfaite en quelques jours.

Il purifie le sang. Il neutralise l'acide et chasse toute inflammation et toute douleur. Souffrez-vous de mal de dos, de lumbago ou de sciatique?

Avez-vous des raideurs ou des enflures aux articulations, quelque chroniques qu'elles soient? Demandez à votre pharmacien le Remède 3x de Munyon Contre le Rhumatisme, et voyez comme il vous guérira promptement.

Si vous souffrez de maux de reins ou de vessie, procurez-vous le Remède Spécial de Munyon pour les Reins. Argent remis s'il échoue. Le Vitalisateur de Munyon renforce les hommes faibles et leur fait recouvrer les forces perdues. A Y

NOUVELLES DE SAINT-JEROME

Acte de bravoure — Enquête — Compagnie de caoutchouc — Canadian Northern — Retraite.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Saint-Jérôme, 13. — Un acte de bravoure peu ordinaire a été accompli ici par M. John Hillman, commis chez M. S. G. Laviolette, dans la matinée de mercredi. Deux chevaux ont pris peur dans la rue Saint-Georges au moment où il y avait beaucoup de monde sur le trottoir et plusieurs voitures dans le chemin, et il était déjà impossible de les maîtriser quand M. Hillman sauta à l'arrière de la voiture et s'empara des guides qui étaient enroulées près du siège. L'instant de le dire et il avait arrêté les deux bêtes. Tous ceux qui ont été témoins de cet acte ont félicité chaudement le jeune homme.

—Le Conseil de Ville siégeant en comité général tient une enquête au sujet de l'incendie du 12 juin dernier qui détruisit le moulin à scie Filion. On se rappelle peut-être que justement cette nuit-là les autorités civiles de Saint-Jérôme répondant à l'appel de la Corporation de Sainte-Agathe, dont le village était menacé d'une conflagration générale, expédièrent là-bas une partie de nos pompiers et un certain nombre de boyeux avec notre pompe à vapeur.

Les MM. Filion réclament de notre Corporation $3,000.00 de dommages prétendant que si leurs moulins ont été détruits, cela est dû au fait que notre service d'incendie était privé d'une partie de ses pompiers et d'un nombre considérable de boyaux. Le Conseil de Ville prétend à l'encontre qu'il y avait suffisamment de pompiers attitrés volontaires et que les boyaux n'ont pas fait défaut. Il faut dire que nous nous servons rarement ici de notre magnifique pompe à vapeur, attendu que notre aqueduc par sa seule pression est amplement suffisant pour éteindre tout incendie.

—Lundi soir le 16 du courant sera prise en considération par le Conseil la contre-proposition de la Cie de Caoutchouc.

—Le "Canadian Northern" doit commencer incessamment la construction d'une gare sur sa nouvelle ligne.

—La Cour de Magistrat siège actuellement dans les Cantons du Nord, mais nos avocats ayant été mis sous l'impression que cette Cour ne siégerait que la 3ième semaine de septembre n'ont pu se préparer à temps pour suivre ce terme.

—Les élèves de l'Académie Commerciale sont actuellement en retraite. Celle-ci est prêchée par M. le curé de La Durantaye.

—Les paroissiens de Saint-Jérôme ont été flattés des éloges décernés à notre curé par les grands quotidiens de Montréal au sujet du sermon qu'il a prononcé à Notre-Dame le dimanche le 1er septembre. M. de la Durantaye est certainement un des prêtres les plus éloquents de la Province.

—Les travaux concernant les autels de notre église paroissiale seront prochainement terminés.

—La pluie ne semble ne pas vouloir céder. Depuis le commencement du mois nous n'avons eu que quelques jours de beau temps. Les cultivateurs s'en plaignent beaucoup, car le grain est mûr et ils ne peuvent le couper. C'est ce qui leur fera subir des pertes énormes.

GRANDE ASSEMBLEE LIBERALE

C'est demain, le 14 du courant, qu'aura lieu la grande assemblée libérale d'Ormstown, dans le comté de Châteauguay.

L'honorable W. A. Weir, ministre des Travaux Publics et du Travail, doit y prononcer un important discours.

D'autres discours seront prononcés par MM. J. P. Brown, M.P., George R. Smith, W. H. Walker, A. Bergevin, J. L. Décarie, G. W. Stephens, P. S. G. Mackenzie, Godfroy Langlois, W. F. Vilas, députés à la Législature provinciale, et autres.

Il y aura un train spécial à cette occasion. Ce train quittera la gare Bonaventure à midi, et au retour, quittera Ormstown, à 7 heures, p.m.

Des taux spéciaux, de Montréal et autres points intermédiaires, ont été obtenus du Grand-Tronc.

ASSOMMEURS A L'OMBRE

Francis Ryan, âgé de 40 ans et Jean Turcot, 26 ans, les agresseurs de Théophile Corbin, ont été trouvés coupables par M. le juge Piché et condamnés, le premier à dix-huit mois de prison, et le second, à 6 mois.

Ryan a déjà purgé seize condamnations. Le mérite de la capture des deux bandits revient au constable John Collins, du poste central.

EN VISITE

M. L. E. O. Payment, avocat, de Québec, était de passage, hier, à Montréal, en route pour Ottawa.

La nervosité, la dyspepsie, l'indigestion, et autres maladies semblables sont guéries grâce aux excellentes qualités du Nervin de l'Amérique du Sud. Thomas Hoskin, de Durham, Ont., suivit le conseil qu'on lui donna, se conforma aux directions et il fut radicalement guéri de prostration nerveuse et de dyspepsie dans leur pire phase. Il l'a recommandé aux autres, et ils en ont retiré du bien. C'est un grand tonique pour les nerfs. (12) A W

Le Magasin Ferme à 5.30 hrs. p.m. tous les jours.

The John Murphy Company Limited

Vendredi, 13 Septembre 1907.

ABSOLUMENT VOTRE COSTUME

Plusieurs costumes de différents tailleurs ; un, entre autres, qui vous est particulièrement destiné. Voilà ce que notre rayon de confection a à vous offrir. Un costume à choisir, non pas à même des pièces, mais tout fait. En pièces séparées, les garnitures et le drap n'ont pas la même apparence et les vignettes illustrées sur les cartes de modes sont trompeuses, mais il n'y a pas de désappointement possible à craindre quand vous vous voyez revêtue du costume complet, tout fini.

Costume Prince Chap, **$22.50.**

Costume Cutaway, longueur trois quarts **$27.50.**

Costume Cutaway, longueur à la hanche **$35.00.**

Costume avec manteau de longueur à la hanche, **$35.00.**

Bottines de Dames de $3.50 à $4.00 pour $2.48

180 paires de bottines d'Automne pour dames, en une variété de cuirs, bouts vernis et assortis, syles à boutons, Blucher et Balmoral, talons cubains et bas, semelles Goodyear et cousues à la main. Un bon assortiment de toutes les grandeurs. Prix réguliers $3.50 et $4.00 la paire. Samedi, la paire $2.48

RUCHES DE .25 A .35 POUR .15

1.000 boites des plus chics ruches, en chiffon de gaze mince. Un lot spécial, acheté à un prix spécial, et partant, offert en vente à un prix spécial. Six ruches assorties par boite. Se vendant régulièrement .25 à .35 la boite. Samedi pour les écouler à la boite .15

NOUVELLES DE LA CAPITALE

Voleur condamné — M. Cassidy gagne en appel — Le Dr Sherriff donne sa démission — Au Club de Réforme.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 13 — Henry Nicholson, trouvé coupable d'avoir volé $12 au Suédois Christine Holden, qui s'est suicidé samedi dernier à Ottawa Est, a été condamné hier par le magistrat Smith, de la police du comté, à six mois de prison.

—L'honorable juge Gunn a renversé hier le jugement du magistrat de police, condamnant l'hôtelier Sam Cassidy pour vente de boisson après les heures. Le juge a déclaré que les preuves n'étaient pas suffisantes pour justifier la condamnation.

—Le docteur W. Sherriff, qui, depuis trois années, était directeur médical à l'hopital civique, a envoyé hier sa démission au docteur Law, officier de santé et surintendant de l'institution. Le démissionnaire annonce qu'il a décidé d'entrer dans la pratique privée.

—Les membres de la cour de Hull, de l'Alliance Nationale, qui avaient envoyé à M. Henri Bourassa, une invitation de venir parler à leur pique-nique annuel, qui a lieu dimanche prochain, ont reçu du député de Labelle, avis qu'un engagement antérieur le force à décliner l'invitation.

— Ce soir, au club de Réforme, a lieu l'élection d'un vice-président, position laissée vacante par la démission de M. W. H. Bishop, qui a été nommé chef éclusier sur le canal Rideau. Les candidats à la charge sont MM. F. X. Ladéroute, E. W. Wallace et J. Terrance.

—Les contribuables de la ville d'Aylmer ont approuvé par une majorité de 124, le règlement pour l'achat de l'aqueduc et la construction d'un système d'égouts. Comme la saison est passablement avancée, il est à peu près certain que les travaux ne commenceront pas avant le printemps prochain.

—Sir Wilfrid Laurier présidera à l'ouverture officielle de l'exposition lundi prochain. La cérémonie se déroulera à 3 heures de l'après-midi, en face de la grande estrade. Contrairement à la coutume des années passées, aucun visiteur ne sera admis sur les terrains de l'exposition dimanche.

—Le cabinet a adopté un ordre en conseil attirant l'attention des autorités impériales sur l'annonce parue dans un journal de Falkirk, Ecosse, demandant des hommes pour travailler pour la "Buck Stove Works," de Brantford, Canada, bien qu'il existe une grève dans cette manufacture. L'annonce dit qu'il n'y avait pas de grève. Le Congrès du Travail demande que Caven, de Glasgow, qui publie cette annonce, soit poursuivi.

EN COUR DU BANC DU ROI

UN IRLANDAIS, PRIS POUR UN HEBREU, EST ASSERMENTE SELON LE RITE HEBRAIQUE.

James Farmer a été trouvé coupable, hier après-midi, d'avoir volé un cheval, un harnais et un sulkey, le tout évalué à $1500, la propriété de John Murphy, peintre, connu à Montréal sous le nom de "Steeple Jack Murphy".

Le plaignant fut le principal témoin. Par une erreur assez difficile à expliquer, Murphy prêta serment d'après le rite hébraïque, bien qu'il soit Irlandais pur sang.

Il a raconté que le 8 juin au soir, son écurie avait été enfoncée et qu'un cheval de course et un sulkey étaient disparus. Le lendemain matin il rencontra l'accusé Farmer qui conduisait à une grande vitesse ce même cheval. C'est alors que Murphy le fit arrêter par le constable Henderson.

En rendant leur verdict les jurés ont recommandé le prisonnier à la clémence de la cour.

MORT DANS SON LIT

Georges Adams, âgé de 75 ans, et vivant seul dans sa demeure de la rue Albert, a été trouvé mort dans son lit, hier. Depuis plusieurs jours, l'infortuné se plaignait à des voisins d'être indisposé.

Le capitaine Tourangeau, du poste de Sainte-Cunégonde, a été prévenu, puis le cadavre a été transporté à la morgue.

COUR DES PILOTES

Le capitaine Riley a continué l'enquête sur l'incident "Cassancha"—"John Lambert", ce matin. On se rappelle que le pilote du "Cassandra" évita un désastre par sa présence d'esprit au mois de mai dernier, en prévenant une collision avec le cabotier "John Lambert".

Les témoignages, ce matin, ont expliqué certains points techniques.

Salsepareille de Hood guérit scrofule, herpès, toutes maladies dues à l'impureté du sang. (1)

MODES! MODES!

La Grande Ouverture des "MODES" d'Automne

SAISON 1907 ET 1908

Maison "Greenberg" No 52 rue Ste Catherine Ouest

aura lieu les 16, 17 Septembre courant, avec le plus beau et le plus grand choix de chapeaux importés qui se soit jamais vu à Montréal. . . . . .

UNE VISITE EST SOLLICITEE

265—2

L'ASSOCIATION ELECTRIQUE

Intéressante réunion hier et élections des officiers — Rapport du secrétaire, présentation de cadeaux.

Les membres de la "Canadian Electrical Association" ont tenu, hier une très intéressante réunion.

A l'ouverture de la séance, M. L. S. Young, le secrétaire-trésorier de l'Association, a donné lecture de son rapport annuel. On y voit que le nombre des membres est de plus de 300 et que les affaires de la société sont très prospères.

Le rapport a été adopté à l'unanimité et le président Black a félicité M. Young sur son excellent travail.

M. Mortimer qui depuis la fondation de la Société se dévoue pour elle, a reçu un joli souvenir, sous forme d'une montre d'or.

Parmi les autres affaires de la journée nous voyons un autre travail préparé par M. J. M. Robertson sur les "lampes incandescentes".

L'élection des officiers a donné le résultat suivant : R. S. Kelsch, président, Montreal Light, Heat and Power Co.; W. N. Ryerson, premier vice-président, Ontario Power Co. ; R. M. Wilson, second vice-président, Montreal Light, Heat and Power So.; T. S. Young, Toronto, secrétaire-trésorier.

Membres du comité : A. A. Dionne, Ottawa Electric Co.; B. L. Reefor, Georgian Bay Power Co., Lindsay ; C. B. Hunt, London Electric Co.; J. M. Robertson, Montreal Light, Heat and Power Co.; J. J. Wright, Toronto Electric Light Co.; J. G. Glassco, Hamilton Cataract Power Co.; R. G. Black, Toronto Electric Light Co.; W. Williams, Sarnia Gas and Electric Light Co.; H. O. Fisk, Peterboro Electric Light Co., et J. W. Purcell, H. Walker and Sons, Walkerville.

MORT D'UN FINANCIER

M. J. R. Binning, le gérant montréalais de la "Furness Withy Company", a reçu de New-York, une dépêche lui annonçant la mort de M. George H. Woolley, gérant de la compagnie en cette ville. Le défunt était bien connu à Montréal, où il avait été mêlé à plusieurs grandes transactions commerciales. George H. Woolley était natif de West Hartelpool, Angleterre et il était âgé de 65 ans.

CONCERT A BORDEAUX

On annonce pour mardi, le 24 septembre, une magnifique soirée récréative, donnée par les amateurs de Bordeaux, dans la salle du nouveau collège.

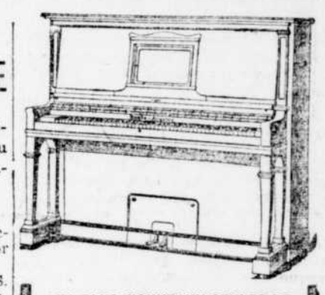

LES PLUS NOUVEAUX STYLES DE

Pianistes Automatiques

viennent d'être reçus aux entrepots de

WILLIS & CO, Ltd.,

Seuls agents pour les pianistes automatiques des meilleures marques, comprenant :—

KNABE-ANGELUS,
SOHMER-CECILIAN,
PIANISTE D'INTERIEUR KINGSBURY,
AUTOPIANO,
et le CECILIAN (adaptable à tout piano).

Les instruments ci-dessus renferment toutes les dernières améliorations de mérite.

Une visite est sollicitée.

(Si vous ne pouvez venir écrivez ou téléphonez pour avoir nos imprimés.)

WILLIS & CO., Ltd,

600 Rue Ste Catherine Ouest

MONTREAL.

Le "PAIN PURETE"

Est fait entièrement sans être touché par aucune main.

JAMES STRACHAN,

246 Av. de l'Hôtel de Ville.

PHONE EST 71

Phosphodine de Wood

Le grand remède anglais. Tonifie et fortifie tout le système nerveux, fait du sang nouveau, guérit la débilité nerveuse, chasse les fatigues mentales et cérébrales, le découragement, la faiblesse, fait disparaître les pertes et les maux dus aux abus et aux excès. Prix $1, la boîte, six pour $5. Une vous soulagera, six vous guériront. Vendu chez tous les pharmaciens, ou envoyé par la poste, sur réception du prix. Nouveau livret gratis par la poste

The Cook Medicine Co., Toronto, Ont. (3)

TEMPERATURE

Vent léger, beau et frais, aujourd'hui et demain.

13 septembre 1907.

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn et Harrison, 10-12 rue Notre-Dame Est :

Aujourd'hui maximum. . . .	61
Même date l'an dernier . . .	84
Aujourd'hui minimum. . . .	55
Même date l'an dernier . . .	69

Baromètre — 8 a. m., 30.25 ; 11 a. m. 30.28 ; 1 p. m., 30.30.

LES COURS DE STENOGRAPHIE

Il faut adresser toute correspondance particulière se rapportant aux cours de sténographie, comme suit:

DENIS R. PERRAULT,
26, rue Ida,
MONTREAL,
Canada.

et non à la "Presse", comme plusieurs le font aujourd'hui.

NOS MINISTRES

—L'hon. M. Turgeon était hier de passage aux bureaux du gouvernement.

—L'hon. M. Weir était à ses bureaux, ce matin, au gouvernement.

POUR LE COMTE DE BEAUHARNOIS

M. Achille Bergevin, député de Beauharnois, a présenté une délégation de son comté à l'hon. M. Weir, ce matin.

Les membres de la délégation étaient les suivants : J. C. Trudeau, notaire de Beauharnois, secrétaire-trésorier du Conseil municipal du comté de Beauharnois ; Louis Loiselle, maire de la paroisse de Saint-Clément et préfet du comté ; Maurice Lavoie, maire de Saint-Etienne Hormidas Lalonde, maire de la paroisse de Saint-Stanislas de Kostka ; Elzéar Boissonnault, maire de Saint-Timothée ; David Lalonde, maire de la paroisse de Sainte-Cécile ; Alfred Pilon, maire de la paroisse de Saint-Louis de Gonzague ; Pamphile Laplante, notaire de Saint-Stanislas de Kostka, trésorier de la paroisse ; Omer Doray, secrétaire-trésorier de la paroisse de Sainte-Cécile ; Adélard Raymond, marchand de Saint-Stanislas ; Arthur Pilon, conseiller de Sainte-Cécile ; Adélard Laberge, ex-préfet du comté et Louis Brazeau, conseiller de Saint-Clément.

Ces messieurs ont demandé à l'hon. M. Weir, l'aide de son département pour la construction d'un pont.

Ce pont est d'un intérêt considérable pour tout le comté de Beauharnois. Trois paroisses y sont plus spécialement intéressées, Saint-Louis de Gonzague, Saint-Stanislas de Kotska et Sainte-Cécile. Elles contribueront par un aide financier à la construction.

L'hon. M. Weir a reçu ces messieurs avec beaucoup d'amabilité et il leur a promis une étude sérieuse de leur demande qui serait faite sous le plus court délai.

Ils sont partis enchantés et bien confiants dans la décision du ministre des travaux publics et du travail.

LA PARTIE DE CROSSE "SHAMROCK" VS "NATIONAL"

Un de nos confrères anglais a laissé entendre, ces jours derniers, que la partie de crosse, que doivent jouer les "Shamrocks" et les "National", dimanche prochain, sera permise par Monseigneur l'archevêque.

Nous avons demandé à Sa Grandeur quelle attitude Elle allait prendre, si on jouait la partie.

Monseigneur nous a répondu qu'il maintient son ordonnance, défendant ces espèces de spectacles le dimanche. D'ailleurs, on n'a pas consulté Sa Grandeur à ce sujet.

DE PASSAGE A MONTREAL

M. Alphonse Girouard, du Ministère des Postes à Washington, frère de l'hon. D. Girouard, juge de la Cour Suprême à Ottawa, est en promenade chez son frère à Dorval.

LES DEUX SIR CHARLES

Sir Charles Tupper, ancien premier ministre du Canada, et Sir Charles Hibbert Tupper sont descendus à l'Hôtel Windsor. Au cours d'une entrevue, ce matin, Sir Charles Tupper s'est déclaré fortement en faveur de la ligne "All Red", pourvu que le contrat fût donné soit à la ligne Allan ou au Pacifique Canadien. La ligne, a ajouter Sir Charles, devrait être canadienne ou rien du tout. Ces deux lignes peuvent seules remplir les besoins d'un contrat comme celui-là.

Sir Charles Tupper, malgré son grand âge: parait en excellente santé.

Les marchandises annoncées sont les meilleures. Voilà pourquoi on vous offre, à leur place, des substitutions. Exigez ce qu'il y a de mieux, et vous l'obtiendrez.

ARRESTATION ET ACCIDENT

La capture d'un voleur de bois est cause qu'un charretier voit la mort de près, à Hochelaga, hier après-midi.

Hier après-midi, le constable Johnson qui était de service sur la rue Iberville, à l'endroit où la voie du Pacifique Canadien croise cette rue, vit venir un charretier dont la voiture était remplie de bois.

Soupçonnant que le bois en question avait été volé, il arrêta le charretier. Pendant que le policier était à parlementer avec le prévenu, deux autres voitures arrivèrent et se trouvèrent à bloquer la voie.

Presqu'au même instant, un coup de sifflet de la locomotive du train de Saint-Eustache retentit. Le charretier Gilmore voulut quitter la voie; mais il était trop tard. Sa voiture fut frappée par la locomotive et réduite en pièces. Gilmore fut projeté au loin, et dans sa chute il s'infligea de douloureuses blessures à la jambe droite.

Quant au charretier soupçonné de vol, un nommé Albert Boulay, domicilié au No 102 de la rue Shannon, profitant de l'émoi causé par l'accident, il prit la poudre d'escampette ; mais il fut bientôt rejoint par le policier Mansell, du Pacifique Canadien, et conduit au poste.

Ce matin, le prévenu comparaissait devant le magistrat Lafontaine et confessait sa culpabilité. Il recevra sa sentence plus tard.

MORT DE M. CHARLES LAMOUREUX

Le commerce de Montréal vient de perdre un de ses plus vigoureux protagonistes dans la personne de M. Charles Lamoureux, décédé hier soir, à sa demeure, 260 rue Chambord. M. Lamoureux naquit à Sainte-Anne de Varennes, comté de Verchères, le 24 avril 1840. A l'âge de quinze ans, il entra dans le commerce, au service de M. Nazaire Villeneuve, à Montréal, où il demeura jusqu'en 1869, alors qu'il fonda une société commerciale avec M. Charles Desmarteaux pour le commerce d'épiceries en gros et en détail. M. Lamoureux peut réclamer une large part de mérite dans l'expansion de la partie Est, pour avoir fondé et encouragé plusieurs société de construction qui ont donné l'essor à la prospérité de cette partie de la ville, en facilitant au peuple les moyens de bâtir à bon terme. Il fut directeur de la Société de construction de la Puissance depuis sa fondation. Il fut aussi marguillier de la paroisse Saint-Vincent de Paul. Depuis quelques années il était intéressé dans le commerce de meubles. Les funérailles auront lieu lundi matin, à l'église de l'Immaculée Conception.

M. [illegible] décédé hier soir à son domicile, rue Chambord.

CASGRAIN VS LE "SOLEIL"

La cause de l'hon. T. C. Casgrain vs La Cie de Publication du "Soleil", de Québec, a occupé la Cour de Pratique, ce matin. M. Casgrain a intenté une action de 350 dollars contre le "Soleil" pour dommages occasionnés dans le district de Montréal par un article du "Soleil" qui contenait un libelle.

Une exception déclinatoire a été enregistrée par la défenderesse, qui prétend que M. Casgrain a déjà réclamé des dommages à Québec.

Cette cause intéresse vivement les hommes de loi et les politiciens.

Lorsqu'elle sera plaidée au mérite, l'intérêt grandira, mais dès ce matin elle intéressait beaucoup tous les avocats présents à la Cour de Pratique.

M. F. J. Bisaillon représente l'hon. M. Casgrain dans cette affaire et MM. Taschereau, Roy, Cannon et Parent, de Québec, sont les avocats du "Soleil".

LE RESPECT D'UN CONTRAT

M. Oscar Lesage, par le ministère de MM. Bisaillon et Brossard, ses avocats, a intenté une action au montant de $199 contre MM. Arménie Chevalier et Narcisse Roy. Ces messieurs ont enlevé et fait enlever par leur employé, un nommé Viau, des animaux morts, lorsque M. Lesage est le contracteur de la ville, ce qui lui donne un droit absolu.

M. Lesage a déjà poursuivi quelques-uns de ces messieurs au Recorder ; il veut maintenant que la Cour Supérieure fasse respecter son contrat.

QUEBEC EST UN REFUGE

M. Cauchon, officier des douanes canadiennes à la gare Bonaventure, a été témoin d'une amusante histoire, hier. Un monsieur et une dame en voyage au Canada lui dirent qu'ils ne pouvaient trouver un hôtel à Montréal qui pouvait les loger.

Le Windsor et tous les hôtels étaient remplis, par un appartement à louer.

—Pourquoi n'allez-vous pas à Québec, leur dit-il, vous en aurez des chambres ?

—Nous aimerions voir Montréal un peu.

—Mais vous y reviendrez ?

—C'est bien pensé !

Et sur ce, nos deux visiteurs se rendirent à la gare Viger et à 11.30 heures, ils montaient en chemin de fer, en route pour Québec.

VILLE DE LONGUE-POINTE

M. Desmarais, du bureau de MM. Lavallée et Delfausse, avocats, a intenté une action au nom de M. H. Cadet contre la ville de Longue-Pointe.

M. Cadet réclame des dommages qui lui ont été causés par une arrestation illégale.

L'EXPOSITION D'OTTAWA

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Ottawa, 13 — Une proclamation du maire aujourd'hui ordonne deux demi-congés pour l'exposition d'Ottawa. Ces congés sont fixés pour l'après-midi de mardi et de jeudi.

L'EXPOSITION D'HUNTINGDON

L'HON. M. WEIR Y FAIT VISITE HIER — RECEPTION ET DISCOURS.

L'honorable M. Weir est allé, hier, visiter l'exposition du comté d'Huntingdon. Il a été reçu par le maire, M. Andrew Phelps, le député, M. Walker et nombre d'autres.

Le maire a présenté au ministre une adresse très aimable et M. Walker lui a souhaité la bienvenue au nom de la société d'Agriculture du comté. MM. Walsh et Kelly ont aussi dit quelques mots, puis l'hon. M. Weir a répondu à tous ces discours de cordial accueil.

Le ministre des travaux publics s'est surtout occupé, dans ses remarques, de la question de l'industrie laitière. Il a parlé de l'exportation du beurre et du fromage. En 1886, nous en avons exporté pour $6,000,000, en 1896 pour 15,000,000 en 1906 pour 30,000,00. "Si vous voulez conserver ce beau chiffre ou l'augmenter, il faut que vous aidiez au gouvernement en donnant une attention toute particulière à cette industrie. Il faut que vous vous mettiez au courant des plus nouveaux procédés, pour faire et conserver du bon fromage. On dit souvent que le fromage perd de sa qualité lorsqu'il n'est pas gardé assez longtemps, lorsque vous le vendez trop vite. Il faut que vous considériez cette question atentivement afin de ne pas voir amoindrir la qualité de votre marchandises."

Après le discours de l'hon. M. Weir, les visiteurs firent le tour de l'exposition et en admirèrent la grandeur et la beauté.

ARRIVEE DE LORD LOREBURN

Parmi les passagers de l' "Empress of Britain", se trouve Lord Loreburn, le Lord-Haut Chancelier d ela Grande-Bretagne, plus connu au Canada sous le nom de sir Robert Reid. Le but du voyage de Lord Loreburn est de visiter un peu le Canada et, entre autres lieux, Niagara. Lord Loreburn est le plus haut dignitaire judiciaire de la Grande-Bretagne et le gardien du Grand Sceau, dont l'impression est indispensable pour mettre en force toutes les lois passées par l'Etat. Un autre devoir du Lord Chancelier est de présider aux délibérations de la Chambre des Lords.

C'est la première fois qu'un Chancelier quitte la Grande-Bretagne. Mais Lord Loreburn a vu à ce que bonne garde soit faite sur le sceau durant son absence. Ce sceau est supposé être constamment sous la garde du Chancelier.

M. John O'Connor, M. P., un jeune député irlandais, représentant le comté de North Kildare depuis 1905, accompagne le Chancelier.

HUMPHREY VS "SUCCESS"

L'hon. juge Loranger a renvoyé, ce matin, une exception déclinatoire des avocats de la revue "Success",de New York, MM. Lafleur, McDougall et McFarlane, à une poursuite intentée par M. Humphrey, de la "Deforest Wireless Telegraph Co."

M. Humphrey a intenté une action en dommages au montant de $100,000 contre cette revue, réclamant ce montant de dommages causés par un article libelleux. MM. Casgrain, Mitchell et Surveyer sont les avocats du demandeur.

La défenderesse a opposé une exception déclinatoire, prétendant qu'elle n'était pas sous le coup de la loi, étant une revue de peu de circulation à Montréal.

DEMANDE DE CESSION

M. C. A. Marchand a présenté une requête à la cour supérieure pour qu'elle enjoigne à la société de colonisation Matawin d'avoir à cesser de faire affaire.

FEU MME J. CHALIFOUX

Mme Joseph Chalifoux, soeur de Madame C. Beausoleil, veuve de l'ancien maître des Postes, de Montréal, et de Mme Louis Riverin, de cette ville, est morte subitement le 5 septembre, à Chicago.

Mme Riverin est partie samedi pour aller assister aux funérailles de sa soeur.

Mme Chalifoux était âgée de 67 ans.

DANS LE DEUIL

Le sergent Jos. Gagnon, du poste No 4, a eu la douleur de perdre ce matin son épouse, née Anna Laforest.

La regrettée défunte n'était âgée que de trente ans. Elle laisse trois enfants.

Les funérailles auront lieu lundi matin.

UNE CATASTROPHE

Windsor, Ont., 13 — Vingt hommes ont failli être enterrés vivants, mercredi midi, en travaillant au tunnel du Michigan Central.

Pendant qu'ils creusaient à environ soixante pieds de profondeur, les hommes entendirent tout à coup craquer les étais ; ils se ruèrent aussitôt à la sortie. Le dernier venait à peine de mettre le pied dehors que tout s'effondra.

DEUX REQUETES D'ORPHELINS

L'un, le jeune Lagacé de Valleyfield, veut retrouver son petit frère Willie.

LETTRE TOUCHANTE

L'autre est un jeune Foisy, de Saint-Hilaire, qui n'a qu'une soeur au monde.

APPEL A LA "PRESSE"

Nous recevons de Valleyfield, une lettre si touchante, que nous ne pouvons refuser au signataire la demande qu'il nous fait de la publier dans son entier:

M. le Rédacteur de La "Presse", Montréal.

Cher monsieur,

"Ayant entendu dire à plusieurs reprises que, par l'entremise de la "Presse", une foule de personnes avaient retrouvé des membres de leur famille qu'elles croyaient à jamais

Le jeune Willie Lagacé qui est recherché par son frère Albert.

perdus, je viens vous supplier de bien vouloir vous intéresser à mon sort.

"Je suis Albert Leclaire, un orphelin, âgé d'onze ans, élevé par Mme Lagacé, de Montréal, décédée.

"Je suis à la recherche de mon petit frère Willie, âgé de neuf ans, parti de Montréal il y a cinq ans avec mon oncle Paul Leclair, pour aller demeurer chez une de mes tantes au Nouveau-Brunswick.

"Depuis j'ignore complètement ce qu'il est devenu et il m'a été impossible de communiquer avec mes parents du Nouveau-Brunswick.

"Je vous conjure, M. le rédacteur de la "Presse" de ne pas rester indifférent à la supplique que je vous

Le jeune Albert Lagacé, de Valleyfield, qui est à la recherche de son jeune frère.

adresse et daignez croire que je serai, toute ma vie, reconnaissant à ceux qui me feront retrouver mon petit frère.

Votre très humble
ALBERT LAGACE.

× × ×

Nous recevons une demande semblable de Saint-Hilaire, comté de Rouville. Le signataire de la lettre est un jeune orphelin de quatorze ans, du nom de Jean-Baptiste Foisy. Le pauvre enfant n'a pas revu sa soeur unique Alberta depuis huit ans mais il a appris qu'elle était mariée à un M. McConville de Montréal.

Le jeune Foisy a plein espoir de retrouver sa parente, par la voie de la "Presse."

L'AFFAIRE POLIQUIN

L'enquête dans l'affaire de Raoul Poliquin, accusé d'homicide involontaire, est remise à mardi prochain.

Le Dr McTaggart et le Dr Dugas ont produit, ce matin, leur rapport écrit de l'autopsie qu'ils ont fait sur le cadavre de Ed. Renaud, cocher.

Leur témoignage est le même que celui qu'ils ont rendu à l'enquête du coroner. Il conclut que le défunt à succombé des suites d'une fracture du crâne.

Mtre Pruneau représente l'accusé et Mtre J. C. Walsh, l'Association des cochers.

UNE MORT FOUDROYANTE

Un lévisien bien connu, M. J. Tardif, est décédé, hier, après quelques minutes de maladie.

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Lévis, 13. — M. Joseph Tardif, autrefois conducteur sur le Grand Tronc, depuis quelques semaines détective à l'emploi du Transcontinental, est mort subitement à sa demeure, hier soir. C'était un citoyen bien connu et très estimé parmi la population lévisienne.

La fin a été foudroyante. Il venait d'assister à un souper de compérage chez son fils, quand en entrant chez lui il se sentit mal et au bout de quelques minutes il expirait.

JOUEURS PUNIS

Tous les individus arrêtés au club Stanley, Boulevard Saint-Laurent, dimanche soir, ont avoué avoir fréquenté une maison de jeux et ont été condamnés à $20 d'amende chacun.

A PROPOS DE COLLABORATION

Le monsieur A. B. qui collabore au "Taon", n'est pas M. A. Bourgeois, artiste à la "Presse."

MGR DUHAMEL

Comme nous l'avons annoncé hier, Monseigneur d'Ottawa a été gravement indisposé. Sa Grandeur est rétablie, Elle a pu dire la messe ce matin.

RIRE ET PLEURER

QUELQUES INCIDENTS DE CHAQUE JOUR

La pomme du pommier vs. la pomme d'Adam.—Mésaventure d'un Irlandais.—Définition d'un mouvement d'impatience.—Un drole de pistolet.

En Cour du Recorder :

M. Avidwisky accuse M. Desrosiers, Raoul, de lui avoir lancé une pomme sur le cou.

Peu s'en est fallu qu'il n'y eût conflit entre la pomme-projectile et la pomme d'Adam.

Fait grave, personne, à part l'Hébreu, n'a vu lancer la cause du délit

On fait des recherches dans les consciences.

Le juge. — Prévenu, c'est bien une pomme qu'on vous a lancée.

Le prévenu. — Tout ce qu'il y a de plus pomme, vot' Honneur.

Le greffier. — D'où venait la pomme ?

Le prévenu. — Mon cheval était comme cela — l'accusé décrit la position — et la pomme venait de derrière... (?)

La Cour, la foule, tout le monde fait : "Oh !" "Honte !" "Ah !"

Le greffier. — Je vous demande de quelle direction venait la pomme ?

Le prévenu. — Du nord !

Comme la lumière, alors.

—Avez-vous vu partir la pomme ?

—Non ! Voilà huit ans que je suis au Canada et c'est la première fois qu'on lance des pommes.

Un facétieux. — Bourassa a bien plus raison que lui de se plaindre.

Deux témoins, des amis de l'accusé Raoul jurent.

—On aliait au Français et on n'a pas pas vu de pommes dans les mains de l'accusé.

Le greffier. — Elle n'est pas partie du Paradis Terrestre, cette pomme-là !

—Le témoin—J'sais pas.

Je suis un Irlandais, vot' Honneur!

Il est bien bon d'en douter.

L'accusé témoigne à son tour.

—C'est pas moi qui ai "garoché" la pomme.

—En aviez-vous ?

—Oui, j'en avais.

La cour n'en voulut pas savoir davantage.

Le juge—Cinq piastres d'amende

× × ×

Est-il possible que l'on confonde un Murphy de Killarney avec un Solomon Svinvosvitch ? Oui.

Hier, devant le tribunal qui est tour à tour un Banc du Roi ou un Banc de la Reine, un pierrot quelconque est accusé d'avoir volé et battu un cheval appartenant à M. John Murphy, peintre acrophile des clochers les plus élancés.

Le premier témoin appelé dans la boîte est un youpin de la plus belle eau.

L'homme est orné d'une barbe affligeante. Il en pousse partout et les yeux ne voient qu'à travers ces fascines pileuses.

De toute cette broussaille, sort triomphant un nez volcanique.

"..... l'animal seul qu'Aristophane
"Appelle Hippocampelephantocamelos
"Dut avoir sur le front, tant de chair
sur tant d'os."

Un chapeau, que dis-je, une coupole, s'enfonce sur cette tête et ne s'arrête que sur deux oreilles qui feraient miracle en esquif à voile.

M. le greffier Sicotte, grave, lui fait prêter le serment d'usage.

Le descendant de Moïse raconte un long boniment dans l'idiôme qui fut sauvé de la mer Rouge et il se retire.

Le témoin suivant s'amène.

Croyant à une habitude, il enfonce sur son chef, un melon substantiel.

M. Sicotte, dont la subtilité protocolaire est toujours en éveil, sourit avec bonté, agite les grandes ailes de sa toge et tend un monumental Talmud au témoin.

Ce dernier raconte son histoire avec un accent qui fait naître le doute dans l'âme perspicace du greffier.

—Etes-vous un fils d'Israël, mon ami?

—Faith! Sure! No, Your Honor, I am an Irishman!

La cour resta confondue.

Murphy enleva son melon avec dignité, salua le tribunal et se retira.

× × ×

M. Jules Le Drapier, dont l'état n'a rien de commun avec son nom, se sentant d'humeur folichonne entre chez le photographe Ford, de la rue St Urbain, pour se faire "croquer".

—Si je prenais une pose héroïque, se dit-il.

Ce disant, il sort un superbe pistolet et pointe face à l'appareil.

L'artiste, en se retournant, trouva la farce drôle sans excès et après mille grâces, il expulsa l'héroïque client qu'un agent happa au passage.

Devant le tribunal, le prévenu expliqua que c'était une simple blague:

—Dans l'Amérique du sud, voyez-vous, ça se porte tout le temps.

Le juge—A Montréal,ça ne se porte pas, nous n'avons pas besoin de cela: dix dollars d'amende et les frais.

× × ×

Jos Labelle comparait.

Le juge — Vous êtes accusé d'avoir battu votre femme, vous avez tout brisé dans la maison, vous l'avez insultée, vous avez fait un tapage infernal, vous avez mis le feu à la maison; qu'avez-vous à répondre?

Le prévenu — Oh! c'est un simple mouvemnt d'impatience.

Le juge — Huit jours pour l'examen mental.

LE SOMMEIL PAR ELECTRICITE

Le Dr Stéphane Leduc, le grand savant français, veut remplacer le chloroforme par l'électricité comme anesthésique.

Paris, 13 — Le docteur Stéphane Leduc, l'éminent professeur de l'Ecole de médecine de Nantes, vient de faire une découverte qui aura un énorme retentissement. Il s'agit ni plus ni moins que de remplacer le chloroforme et autres anesthésiques, dans les opérations chirurgicales, par l'électricité.

Le grand savant poursuivit ses études sur la question par l'emploi de courants électriques intermittents, et il constata que le crâne et la cervelle n'offrent que peu de résistance aux courants électriques. Sur un être humain, un courant de 35 volts, intermittent, fait l'affaire. Deux électrodes sont appliquées sur la tête du patient, après que les cheveux, à ces deux endroits ont été soigneusement rasés.

Les arguments en faveur de l'anesthésie par l'électricité sont, paraît-il fort nombreux. Pendant que l'anesthésie par chloroforme ou autres moyens est désagréable, toujours dangereuse, souvent fatale, l'anesthésie par électricité est relativement agréable et ne présente pas de danger. Elle donne une vigueur relative au patient lorsqu'il est revenu à lui.

Le professeur Leduc s'est livré à diverses expériences,toutes heureuses sur des chiens et sur lui-même.

EN VILLE

M. Owen O'Sullivan, du département géologique d'Ottawa, est de passage à Montréal.

DES ARMES POUR LES RODEURS

Les voleurs s'arment. Dans le courant de la nuit dernière, ils ont pénétré avec effraction dans le magasin de M. Wm Cohen, 243 rue Craig Ouest, et se sont emparés d'une douzaine de revolvers de fort calibre.

Les détectives ont été prévenus de ce vol de bonne heure, ce matin, et ont ouvert une enquête. Ils croient être sur la trace des rôdeurs qui ont fait le coup.

EN COUR DU BANC DU ROI

Stanislas Lavallée, accusé d'avoir volé une blouse et une paire de gants chez W. H. Scroggie, a comparu, ce matin, en Cour du Banc du Roi. A une heure, cet après-midi, les jurés étaient en délibérations.

Le juge Trenholme rendra jugement, cet après-midi, au sujet de la motion de M. W. Pagnuelo, qui a demandé que les témoins en sa cause soient assignés aux frais de la Cour.

UN ACCIDENT DE CHANTIER

(Du correspondant régulier de la PRESSE)

Les Piles, 13 — Un jeune homme de dix-huit ans, du nom de Bellefeuille, a été, hier, victime d'un grave accident.

Il était à faire du bois, dans un chantier du lac Edouard, quand soudain le tranchant en fer de la hache qu'il tenait, se détacha du manche et alla donner sur le pied droit de l'infortuné bûcheron, lui infligeant une profonde blessure.

Bellefeuille a été transporté dans sa famille, à Saint-Maurice.

LE REV. M. CARRERE

Quelques journaux ayant annoncé que le nouveau curé de Blind River, était M. l'abbé Carrière, autrefois de Rimouski, nous croyons devoir rectifier cette information. Une lettre que nous recevons du curé de Blind River lui-même nous apprend en effet que son nom est Jean-Emmanuel Carrère, et qu'il est né en France, dans le diocèse de Perpignan. Il a fait ses études théologiques et philosophiques chez les Pères Capucins sous la direction du Père Léonard. Il est âgé de 34 ans étant né le 28 octobre 1873.

LE DEPART DES DELEGUES OUVRIERS

C'est à 10 heures, ce soir, et non à 6 heures, comme nous l'avions annoncé antérieurement, qu'aura lieu de la gare Windsor, par l'"Imperial Limited", le départ des délégués ouvriers de Montréal, qui s'en vont assister au grand congrès de Winnipeg.

DECES A QUEBEC

Québec, 13 — Madame H. M. Price, de Montmorency, est morte, hier soir. Elle était la fille de feu M. G. B. Hall, propriétaire des moulins de Montmorency.

VOL PEU BANAL

Wm. Kehoe, domicilié au No 75 de la rue Young, a été arrêté, hier soir, pour répondre à l'accusation d'avoir volé quatorze roues de trolley, appartenant à la "Montreal Steel Works". Il paraîtrait que le prévenu aurait vendu les roues à M. Feltman, marchand de la rue Ottawa qui les aurait revendues à Franklin Bros., de la rue Wellington. Ces derniers voulurent vendre hier, à leur tour les roues, à la "Montreal Steel Works", voilà comment il se fait que le vol a été découvert.

Le prévenu proteste de son innocence.

GRAVE CHUTE DE 40 PIEDS

Un ouvrier employé au nouvel édifice de la "Royal Bank," est grièvement blessé

IL TOMBE

Au fonds d'un puits d'ascenseur et se fracture plusieurs côtes et la clavicule.

A L'HOPITAL

Il y a déjà quelques jours que nous n'avions eu de graves accidents de travail à enregistrer, ce dont se félicitaient les ambulanciers de nos hôpitaux.

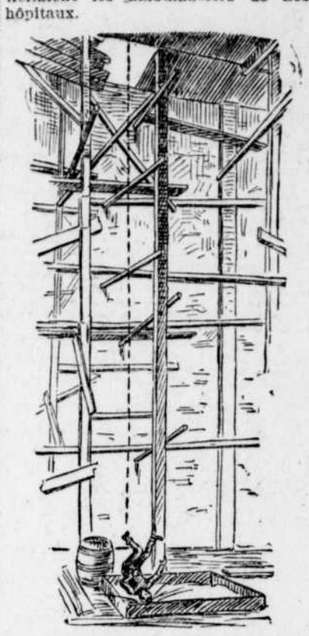

L'accident arrivé à la banque Royale, ce matin. — Dessin de l'artiste de la "Presse."

Ce matin, vers 9 heures, cependant, la liste noire s'allongeait d'unnouveau nom.

Regis Afixed était à travailler à l'édifice en construction de la "Royal Bank", rue Saint-Jacques, lorsqu'il fit une chute d'une hauteur de 40 pieds, dans le puits d'un ascenseur.

On se hâta de le relever, et la voiture d'ambulance de l'hôpital Général fut appelée sur les lieux.

Afixed souffre de la rupture de plusieurs côtes ainsi que de la fracture de la clavicule. Son état est grave.

NAISSANCES

BOURDEAU — A la Pointe Saint-Charles, le 12 septembre 1907, au No 263 rue Manufactures, l'épouse de M. Edouard Bourdeau, une fille, baptisée Marie-Cécile-Lilyan.

Parrain et marraine, M. Ulric Charrette et Mlle Lilly Bourdeau.

MARTINEAU — A Montréal, le 8 septembre, 1907, au No 1062 rue Saint-Denis, l'épouse de M. J. O. Martineau, une fille, baptisée Marie-Laure.

Parrain et marraine, M. et Mme Adhémar Morin.

MARIAGES

BROSSEAU - LEGAULT — A la Pointe-Claire, le 11 septembre, 1907, à l'église de la Pointe-Claire, M. Ludger Brosseau, de Montréal, conduisait à l'autel Mme veuve L. Legault.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le révérend M. Laberge, curé.

L'heureux couple est parti pour voyage à Toronto, Buffalo, chutes Niagara.

Nos meilleurs souhaits l'accompagnent.

Pas de cartes.

DECES

BARRETTE—Le 12 septembre 1907, à l'âge de 7 mois, 15 jours, Aline, enfant bien-aimée de Joseph Barrette, No 158 rue Montcalm.

Funérailles privées.

BARIBEAU — En cette ville, le 12 septembre 1907, à l'âge de 4 ans, 6 mois et 12 jours, Joseph-Ovide-Rosaire, fils bien-aimé de J. H. Baribeau, entrepreneur peintre.

Les funérailles auront lieu samedi, le 14 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 897 rue Demontigny Est, à 2 heures, pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CONSTANTINEAU — En cette ville, le 12 septembre, 1907, à l'âge de 30 ans, 10 mois et 6 jours, Clara, fille de Jérémie Constantineau.

Les funérailles auront lieu samedi, le 14 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 1420 rue Cowan, boulevard Saint-Denis, à 8½ heures, pour se rendre à l'église Saint-Edouard, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESROCHES — A Saint-Henri, le 11 septembre, 1907, à l'âge de 13 mois et 17 jours, Lucien, enfant bien-aimé de Pierre Desroches, forgeron.

Les funérailles auront lieu dimanche, le 15 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 100 rue Sainte-Marguerite, à 2 heures p.m., pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 265-3

DEMERS — En cette ville, le 12 septembre 1907, à l'âge de 21 ans et 5 jours, Mademoiselle Ida Demers, fille de feu Wilfrid Demers.

Les funérailles auront lieu samedi matin, le 14 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de sa mère, No 499 rue Bréboeuf, à 8½ heures, pour se rendre à l'église Immaculée Conception, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DE BELLEFEUILLE — A Sainte-Cunégonde, le 13 septemore 1907, à l'âge de 7 mois, Joseph-William-Léo, enfant bien-aimé de Raoul de Bellefeuille, 923 Napoléon.

Funérailles privées.

DESCHENES — A Sainte-Cunégonde, le 12 septembre, 1907, à l'âge de 29 ans, 9 mois et 10 jours, Ozilina Robert, épouse d'Ernest Deschênes, voyageur de la maison J. D. Dupont.

Les funérailles auront lieu lundi, le 16 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 1676 rue Saint-Jacques Ouest, à 8½ heures, pour se rendre à l'église Saint-Irénée et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister. 265—2

LACAS — En cette ville, le 12 septembre 1907, à l'âge de 51 ans et 4 mois, M. Joseph Lacas, épicier, époux de Catherine Morin.

Les funérailles auront lieu samedi, le 14 du courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son épouse, No 74 rue Gilford, à 7 heures, pour se rendre à l'église Immaculée Conception, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MESSE DE REQUIEM

BEAUCHAMP — Une grand'messe de requiem sera chantée lundi matin, le 16 du courant, à 6½ heures, à l'église Notre-Dame, pour le repos de l'âme de Napoléon Beauchamp, fils de feu Napoléon Beauchamp.

Parents et amis sont priés d'y assister. 265—2